Guide du propriétaire Chevrolet Corvette 2015

En bref 1-1
Tableau de bord 1-2
Information sur la conduite initiale 1-4
Fonctions du véhicule 1-18
Performance et entretien 1-20

Clés, portes et glaces 2-1
Clés et serrures 2-2
Portes 2-17
Sécurité du véhicule 2-19
Rétroviseurs extérieurs 2-23
Rétroviseurs intérieurs 2-24
Glaces 2-25
Pavillon 2-28

Sièges et appuis-têtes 3-1
Appuis-têtes 3-2
Sièges avant 3-2
Ceintures de sécurité 3-9
Système de sac gonflable 3-17
Sièges pour enfants 3-31

Rangement 4-1
Compartiments de rangement 4-1
Caractéristiques additionnelles de rangement 4-4

Instruments et commandes 5-1
Commandes 5-2
Témoins, jauges et indicateurs 5-7
Affichages d'information 5-30
Messages du véhicule 5-38
Personnalisation du véhicule 5-52
Système de télécommande universelle 5-60

Éclairage 6-1
Éclairage extérieur 6-1
Éclairage intérieur 6-6
Caractéristiques d'éclairage 6-7

Système infodivertissement 7-1
Introduction 7-1
Enregistreur de données de rendement (PDR) 7-1

Commandes de la climatisation 8-1
Systèmes de commande de la climatisation 8-1
Bouches d'aération 8-6
Entretien 8-6

Conduite et fonctionnement 9-1
Information sur la conduite 9-2
Démarrage et fonctionnement 9-21
Gaz d'échappement 9-30
Boîte de vitesses automatique 9-31
Boîte de vitesses manuelle 9-37
Freins 9-40
Systèmes de suspension variable 9-44

Guide du propriétaire Chevrolet Corvette 2015

Régulateur automatique de vitesse 9-56
Systèmes d'assistance au conducteur 9-60
Carburant 9-62
Traction de remorque 9-67
Conversions et ajouts 9-67

Entretien du véhicule 10-1
Informations générales 10-2
Vérifications du véhicule 10-6
Réglage des phares 10-43
Remplacement des ampoules 10-44
Réseau électrique 10-45
Roues et pneus 10-54
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93
Remorquage du véhicule 10-97
Entretien de l'apparence 10-98

Entretien et maintenance . . . 11-1
Informations générales 11-1
Programme d'entretien 11-3
Interventions d'application spéciale 11-9
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10
Fluides, lubrifiants et pièces recommandées 11-14
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Données techniques 12-1
Identification du véhicule 12-1
Données sur le véhicule 12-3

Information du client 13-1
Information du client 13-2
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 13-15
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16

OnStar 14-1
Aperçu OnStar 14-1
Services OnStar 14-3
Information complémentaire au sujet d'OnStar 14-7

Index i-1



Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET et CORVETTE sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, on remplacera le nom « General Motors du Canada Limitée » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce manuel décrit des caractéristiques pouvant être présentes sur le véhicule, ou pas, selon l'équipement en option qui a été acheté pour le véhicule, les variantes de modèle, les spécifications du pays, les caractéristiques/application pouvant être disponibles dans votre région ou les changements ultérieurs à l'impression de ce manuel du propriétaire.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conserver ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

Propriétaires Canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse savant :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 22885403_CA

©2014 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule.
Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

⚠ Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.

⚠ Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

⚠ Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction », « Interdiction de faire ceci » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter le guide de l'automobiliste pour des instructions ou informations supplémentaires.

: Ce symbole est présent lorsque vous devez consulter un manuel de réparation pour des instructions ou informations supplémentaires.

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains autres symboles que l'on peut trouver dans le véhicule et leur signification. Pour de plus amples renseignements sur ces symboles, se reporter à l'index.

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Climatisation

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Commandes audio au volant ou OnStar[MD] (selon l'équipement)

: Témoin du système de freinage

: Système de charge

: Régulateur automatique de vitesse

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Éclairage extérieur

: Jauge de carburant

: Fusibles

: Commande de feux de route et feux de croisement

: Sièges pour enfant à système LATCH

: Témoin d'anomalie

: Pression d'huile

: Alimentation

: Démarrage à distance du véhicule

: Rappels de ceinture de sécurité

: Surveillance de la pression des pneus

: Système de traction asservie/ conduite active

: Liquide lave-glace de pare-brise

✍ NOTES

En bref

Tableau de bord

Tableau de bord 1-2

Information sur la conduite initiale

Information sur la conduite initiale 1-4
Système de télédéverrouillage 1-4
Démarrage à distance du véhicule 1-5
Serrures de porte 1-6
Déverrouillage du coffre 1-8
Glaces 1-9
Réglage de siège 1-9
Fonctions de mémorisation 1-10
Sièges chauffants et aérés . . . 1-11
Ceintures de sécurité 1-12
Système de détection des occupants 1-12
Réglage de rétroviseur 1-13
Réglage de volant de direction 1-13
Éclairage intérieur 1-14
Éclairage extérieur 1-14
Essuie-glace/Lave-glace 1-15
Commandes de la climatisation 1-16
Transmission 1-17

Fonctions du véhicule

Système Infodivertissement 1-18
Commandes de volant de direction 1-18
Régulateur automatique de vitesse 1-18
Centralisateur informatique de bord 1-18
Caméra de vision arrière (RVC) 1-19
Prises d'alimentation 1-19
Système de télécommande universelle 1-19
Panneau de pavillon 1-20
Cabriolet 1-20

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 1-20
Surveillance de la pression des pneus 1-21
Caractéristiques de rendement du véhicule 1-21
Indicateur d'usure d'huile à moteur 1-22
Lavage du véhicule 1-23
Conduite pour une meilleure économie de carburant 1-23
Programme d'assistance routière 1-24
OnStar[MD] 1-24

Tableau de bord

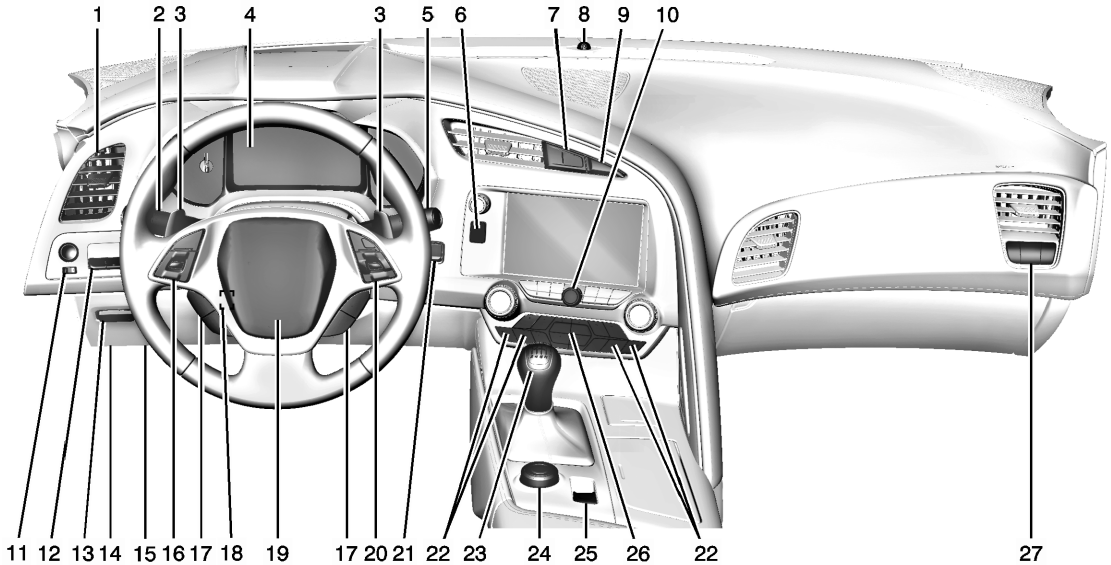

1. *Bouches d'air à la page 8-6*.
2. Levier de clignotants. Se reporter à *Feux de direction et de changement de voie à la page 6-5*.

   Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1.
3. Manettes de changement de vitesse manuel (si montées). Se reporter à la rubrique *Mode manuel à la page 9-34*.

   Manettes à régime synchro actif (si équipé). Se reporter à *Synchronisation du régime actif à la page 9-38*.
4. *Groupe d'instruments du tableau de bord à la page 5-8*.
5. *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-3*.
6. Bouton de rangement du tableau de bord. Se reporter à *Rangement du tableau de bord à la page 4-1*.
7. Témoin de l'état du sac gonflable passager. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-23*.
8. Capteur de lumière. Se reporter à *Système d'allumage automatique des phares à la page 6-4*.
9. *Feux de détresse à la page 6-5*.
10. *Infodivertissement à la page 7-1*.
11. *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-23*.
12. Commandes d'affichage à tête haute (si montées). Se reporter à la rubrique *Affichage tête haute (HUD) à la page 5-33*.
13. Commande d'ouverture du coffre/hayon. Se reporter à la rubrique *Hayon (coffre) à la page 2-17*.

    Inerrupteur des capteurs d'intrusion et d'inclinaison. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-19*.
14. Connecteur de diagnostic (DLC) (invisible). Se reporter à *Témoin d'anomalie à la page 5-20*.
15. Ouverture de capot (hors de vue). Se reporter à *Capot à la page 10-7*.
16. *Régulateur de vitesse à la page 9-56*.
17. *Commandes au volant à la page 5-3*.
18. *Réglage du volant à la page 5-2* (non illustré).
19. *Avertisseur sonore à la page 5-3*.

20. Commandes Bluetooth. Se reporter à *Commandes au volant à la page 5-3*.

    Commandes de reconnaissance vocale. Se reporter à *Commandes au volant à la page 5-3*.

    Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

21. Allumage sans clé. Se reporter à *Positions d'allumage à la page 9-22*.
22. Commandes de siège conducteur et passager redondant chauffant et ventilé (si équipé). Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-8*.
23. Levier de vitesses (manuel illustré). Se reporter à *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31* ou *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.
24. Bouton de sélection de mode. Se reporter à *Mode de conduite sportive à la page 9-50*.
25. *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.
26. *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.
27. Commande de température côté passager. Se reporter à *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

    Commandes de siège passager chauffant et ventilé (si équipé). Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-8*.

Information sur la conduite initiale

Cette section présente brièvement d'importantes caractéristiques qui peuvent ou non faire partie de votre véhicule.

Pour des informations plus détaillées, se reporter à chacune des caractéristiques décrites plus loin dans ce guide du propriétaire.

Système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé vous permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur est à portée. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

L'émetteur RKE, utilisé pour verrouiller et déverrouiller les portes, peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.



Montré avec démarrage à distance et capote, autre similaire.

Appuyer sur le bouton pour retirer la clé. La clé peut être utilisée pour ouvrir le véhicule et le coffre/hayon si l'alimentation du véhicule est coupée. Se reporter à *Hayon (coffre) à la page 2-17*.

: Appuyer sur pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyer à nouveau dans les cinq secondes pour déverrouiller les deux portes.

: Appuyer pour verrouiller les deux portes.

HOLD **:** Presser et maintenir pour ouvrir le coffre/hayon.

: Si le véhicule en est équipé, appuyer et relâcher et maintenir enfoncer immédiatement continuellement pour ouvrir la capote jusqu'au bout. Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement. Ce bouton ouvre uniquement la capote.

Voir *Toit décapotable à la page 2-32*.

: Presser et relâcher une fois pour enclencher le système de localisation du véhicule. Presser et maintenir enfoncé pendant trois secondes pour faire retentir l'alarme d'urgence. Presser à nouveau ou démarrer le véhicule pour arrêter l'alarme d'urgence.

: Si le véhicule en est équipé, appuyer et relâcher , puis maintenir enfoncé immédiatement pendant au moins quatre secondes pour démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule avec l'émetteur RKE.

Se reporter à *Clés à la page 2-2* et à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Démarrage à distance du véhicule

Cette fonction en option permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

Démarrage du véhicule

1. Enfoncer et relâcher le bouton sur l'émetteur de télédéverrouillage.
2. Immédiatement après avoir complété l'étape 1, appuyer et maintenir pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les feux clignotants clignotent.

3. Pour conduire, mettre la télécommande de verrouillage RKE dans le véhicule, appuyer sur la pédale de frein, puis démarrer le véhicule.

Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 10 minutes. Après 30 secondes, répéter les étapes si une prolongation de 10 minutes est désirée. Le démarrage à distance ne peut être prolongé qu'une fois.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, appliquer l'une des procédures suivantes :

- Maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre puis couper le contact.

Voir *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-11*.

Serrures de porte

Pour verrouiller ou déverrouiller une portière depuis l'extérieur, appuyer sur ou sur l'émetteur de la télédéverrouillage (RKE).

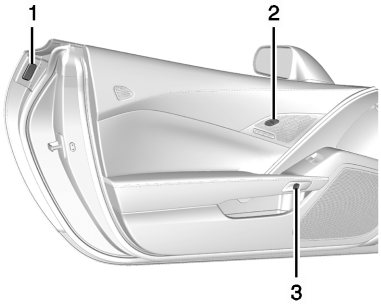

Portière du conducteur

1. Capteur de poignée de porte
2. Commutateur de verrouillage électrique des portes
3. Bouton de loquet de porte

Pour l'accès sans clé, tenir l'émetteur RKE à moins de 1 mètre (3 pi) de la poignée de porte. Saisir et appuyer sur le capteur de poignée porte (1). Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*. Cette fonction peut être programmée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

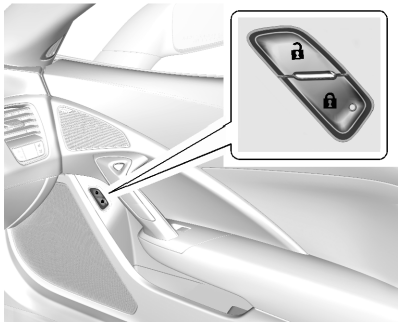

Portière du passager

Pour verrouiller ou déverrouiller une portière depuis l'intérieur, utiliser le commutateur de verrouillage électrique des portes.

: Presser pour verrouiller les portes.

: Presser pour déverrouiller les portes.

Pour ouvrir une porte depuis l'intérieur, appuyer sur le bouton de loquet de porte.

Le volet d'accès au réservoir de carburant est également verrouillé et déverrouillé avec ces fonctions.

Voir *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-15*.

Panne d'alimentation électrique

Si la batterie du véhicule est à plat, ouvrir la porte du conducteur manuellement.

Depuis l'intérieur du véhicule

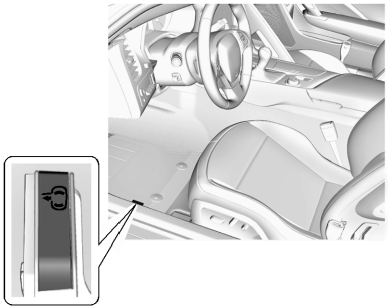

Tirer la poignée de déverrouillage de porte.

Depuis l'extérieur du véhicule

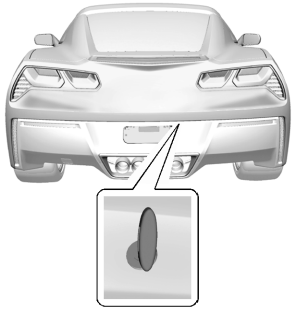

Utiliser la clé pour ouvrir le hayon/coffre.

Depuis l'intérieur du coffre/hayon

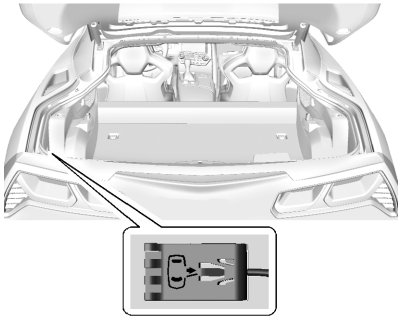

Tirer la poignée de déverrouillage de porte manuelle.

Déverrouillage du coffre

Pour les boîtes de vitesses automatiques, le véhicule doit être en position de stationnement (P).

Pour les boîtes de vitesses manuelles, le véhicule doit être arrêté ou immobile et le frein de stationnement serré. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.

Pour déverrouiller le hayon/coffre :

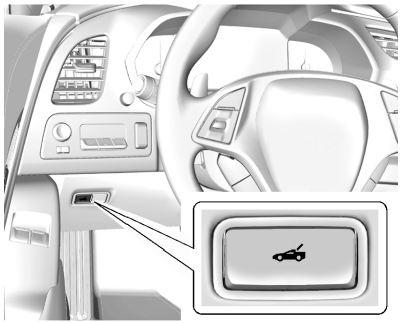

- Appuyer sur .
- Maintenir enfoncé HOLD sur la télécommande d'accès sans clé (RKE). Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

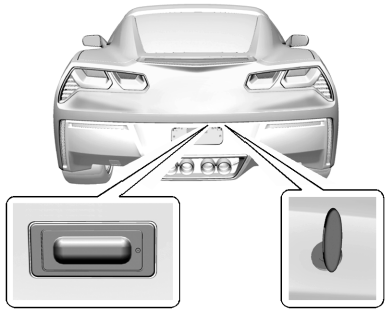

- Appuyer sur le pavé tactile de déverrouillage de coffre/hayon lorsque l'émetteur RKE est à portée ou utiliser la clé dans la serrure. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3* et *Clés à la page 2-2*.

Voir *Hayon (coffre) à la page 2-17*.

Glaces

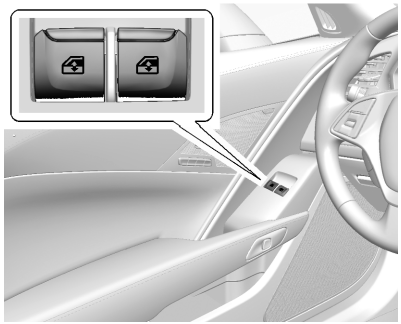

Tirer ou presser le commutateur pour lever ou abaisser la glace. Se reporter à *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

La prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) permet aux lève-vitres électriques de fonctionner lorsque le contact est coupé. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-27*.

Réglage de siège

Sièges à commande électrique

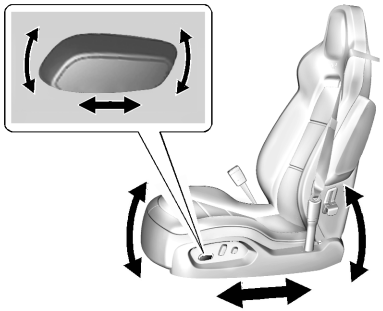

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Voir *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-2*.

Réglage du soutien lombaire et des appuis latéraux

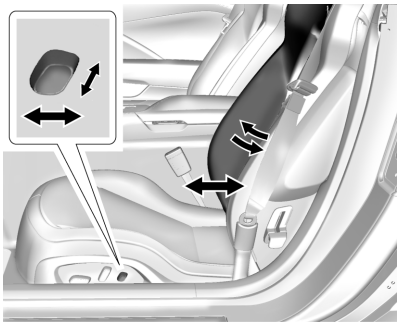

Pour régler le soutien lombaire ou les appuis latéraux (si le véhicule en est équipé) :

- Presser et maintenir la commande vers l'avant pour augmenter le soutien lombaire ou vers l'arrière pour le diminuer.
- Si le véhicule est équipé, maintenir enfoncer la commande vers le haut pour augmenter et vers le bas pour diminuer les appuis latéraux.

Voir *Réglage du soutien lombaire à la page 3-3*.

Sièges à dossier inclinable

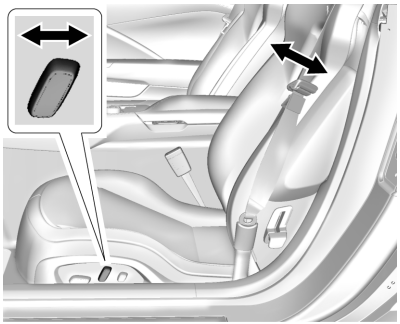

Pour régler le dossier de siège :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour l'inclinaison.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour redresser.

Voir *Inclinaison des dossiers de siège à la page 3-3*.

Fonctions de mémorisation

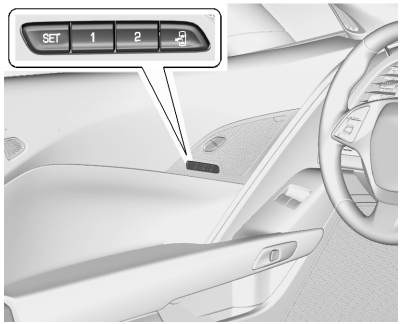

S'ils font partie de l'équipement, les boutons « 1 », « 2 », SET (réglage) et (sortie), sur la porte du conducteur, sont utilisés pour enregistrer manuellement et rappeler les réglages de mémoire pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, l'inclinaison et la profondeur de la colonne de direction.

Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-4* et à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Sièges chauffants et aérés

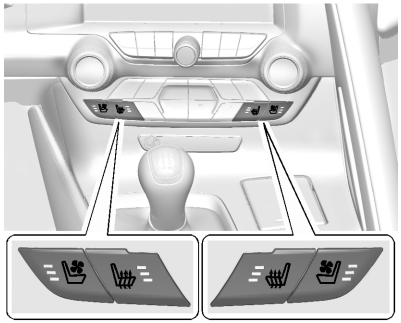

Commandes du conducteur et passager redondant

Si le véhicule en est équipé, les boutons du conducteur sont situés sur la colonne centrale. Le contact doit être mis.

Appuyer sur ou du côté gauche du panneau de commande de climatisation pour ventiler ou chauffer le siège conducteur.
Un siège ventilé est doté d'un ventilateur qui aspire ou pousse l'air par le siège. L'air n'est pas refroidi.

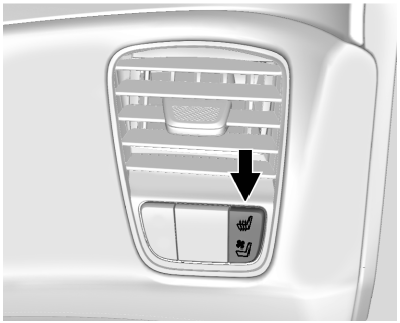

Commandes du passager

Les boutons du passager sont également situés du côté droit du tableau de bord sous la bouche d'air. Appuyer sur ou pour chauffer ou ventiler le siège passager. Le conducteur peut également activer ou désactiver les sièges passagers chauffés et ventilés au moyen des boutons situés du côté droit du panneau de commande de climatisation.

Pour les commandes du conducteur et du passager, appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Le chiffre 3 des témoins représente la température la plus élevée et le chiffre 1 la plus basse. Si les sièges chauffés sont à la position élevée, le niveau peut être abaissé automatiquement après environ 30 minutes.

Voir *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-8*.

Ceintures de sécurité

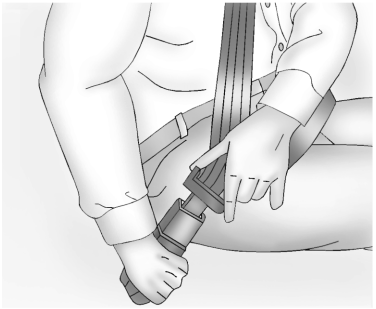

Se reporter aux sections suivantes pour une importante information sur l'utilisation correcte des ceintures de sécurité :

- *Ceintures de sécurité à la page 3-9*.
- *Comment porter correctement les ceintures de sécurité à la page 3-11*.
- *Ceinture baudrier à la page 3-12*.
- *Ancrages inférieurs et sangles pour enfants (système LATCH) à la page 3-37*.

Système de détection des occupants



États-Unis

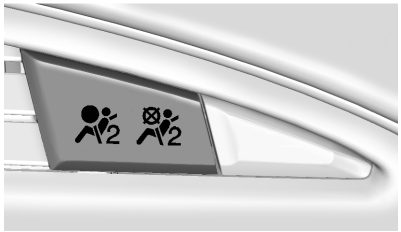

Canada et Mexique

Le système de détection de passager désactive le sac gonflable frontal de passager extérieur avant dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'incidence sur aucun autre sac gonflable. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-23*.

Le témoin d'état de sac gonflable du passager s'allume au tableau de bord au démarrage du véhicule. Se reporter à *Témoin d'état du sac gonflable du passager à la page 5-19*.

Réglage de rétroviseur

Rétroviseurs extérieurs

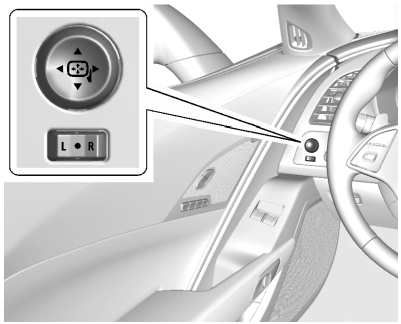

Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur « L » (gauche) ou « R » (droite) pour sélectionner le rétroviseur.
2. Presser le pavé de commande pour régler le rétroviseur.
3. Replacer le commutateur au centre pour désélectionner le rétroviseur.

Voir *Rétroviseurs à commande électrique à la page 2-23*.

Si le véhicule est équipé de la fonction de mémorisation, il est possible de mémoriser une position de rétroviseur favorite.Se reporter à la rubrique *Sièges à mémoire à la page 3-4*.

Pour rabattre le rétroviseur, le tirer vers le véhicule. Pousser le rétroviseur vers l'extérieur pour le ramener à sa position d'origine.

Rétroviseur intérieur

Réglage

Régler le rétroviseur afin de voir clairement la zone derrière le véhicule.

Rétroviseur manuel

Pour éviter un éblouissement causé par les phares des véhicules venant par l'arrière, pousser l'onglet vers l'avant le jour et le tirer vers l'arrière la nuit.

Rétroviseur à gradation automatique

Le rétroviseur atténuera automatiquement l'éblouissement des phares des véhicules derrière vous, selon l'équipement. La fonction d'atténuation automatique s'active au démarrage du véhicule.

Voir *Rétroviseur à atténuation automatique à la page 2-25*.

Réglage de volant de direction

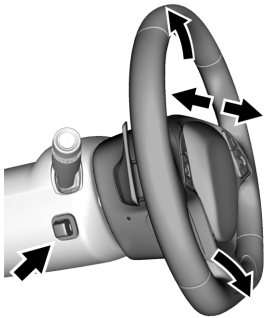

Appuyer sur la commande pour placer le volant inclinable et télescopique vers le haut et vers le bas, ou vers l'avant et vers l'arrière.

Les positions d'inclinaison et télescopique de la colonne de direction peuvent être mémorisées avec vos réglages de mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-4*.

Ne pas régler le volant en roulant.

Éclairage intérieur

Éclairage d'accueil

Quand l'une des portes ou le hayon/le coffre est ouvert, l'éclairage intérieur s'allume, à moins qu'il ne fasse clair à l'extérieur.

Pour allumer ou éteindre l'éclairage d'accueil, tourner le bouton d'intensité du tableau de bord jusqu'au bout dans le sens horaire ou antihoraire.

Lampes de lecture



Les lampes de lecture se trouvent sur la console de plafond. Elles s'allument lorsqu'une porte est ouverte. Tt ouverte. Lorsque les portes sont fermées, appuyer sur les boutons des lampes pour allumer chaque lampe.

Commande de l'éclairage intérieur

Le bouton de cette fonction est situé du côté gauche du tableau de bord. Tourner le bouton dans le sens horaire ou antihoraire pour augmenter ou diminuer l'intensité de l'éclairage. Tourner complètement le bouton dans le sens horaire pour allumer l'éclairage intérieur.

Pour plus d'informations sur l'éclairage, se reporter à :

- *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-6*.

Éclairage extérieur

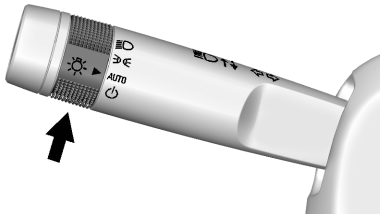

Éclairage extérieur

Il y a quatre positions :

⏻ **:** Tourner brièvement à cette position pour désactiver ou réactiver la commande automatique des phares. Désactivée, la commande repasse en position AUTO.

AUTO (automatique): Placer les feux extérieurs en mode automatique. Le mode AUTO allume

ou éteint les feux extérieurs en fonction du niveau de lumière à l'extérieur du véhicule.

: Allume les feux de stationnement avec tous les feux sauf les phares.

: Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Se reporter à :

- *Commandes d'éclairage extérieur à la page 6-1*.
- *Système d'allumage automatique des phares à la page 6-4*.

Essuie-glace/Lave-glace

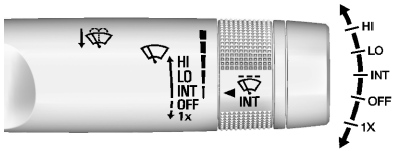

Le levier d'essuie-glaces/lave-glace de pare-brise se trouve du côté droit de la colonne de direction.

Le commutateur d'allumage occupant la position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de l'essuie-glace.

HI (rapide): Utiliser pour des balayages rapides.

LO (lent): Utiliser pour des balayages lents.



INT: Placer le levier jusqu'à la position INT pour des balayages intermittents, puis faire tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour diminuer cette fréquence.

OFF: Désactive les essuie-glaces.

1X : Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier vers le bas.

: Tirer le levier vers vous pour projeter du liquide de lave-glace sur le pare-brise et activer l'essuie-glace.

Voir *Essuie-glace/Lave-glace avant à la page 5-3*.

Commandes de la climatisation

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation de votre véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

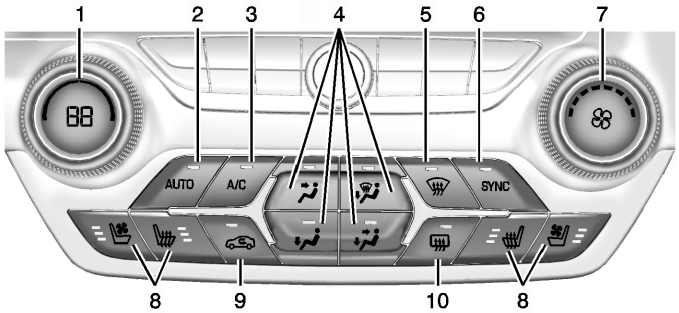

1. Commande de la température côté conducteur
2. AUTO (fonctionnement automatique)
3. A/C (climatisation)
4. Modes de distribution d'air
5. Dégivrage
6. SYNC
7. Commande du ventilateur
8. Commandes de siège de conducteur et de passager redondant chauffé et ventilé
9. Recyclage
10. Désembueur de lunette arrière

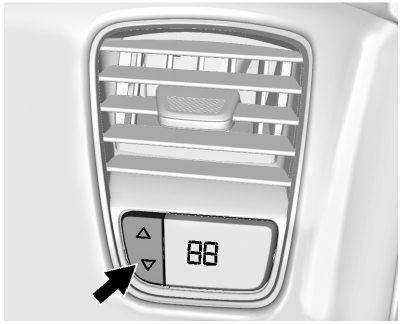

Climatisation à deux zones

La commande de température du passager se trouve sous la bouche d'air du côté passager.

Voir *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Transmission

Changement de vitesse manuel par palettes (boîte automatique)

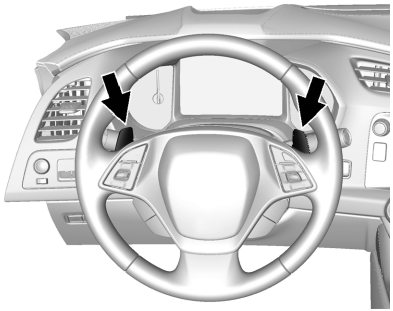

Le système de changement de vitesse à manettes manuel peut être utilisé en mode conduite (D) et en mode manuel (M). Le système est activé lorsqu'on appuie sur la manette gauche pour rétrograder et sur la manette droite pour passer la vitesse supérieure. Le rapport actuel est affiché dans le groupe d'instruments ou sur l'affichage tête-haute (HUD), si le véhicule en est équipé.

Le système de changement de rapport manuel par palettes ne permet pas de changer de rapport si la vitesse du véhicule est trop élevée ou trop basse. Il ne permet pas non plus de démarrer en quatrième (4) ou dans un rapport supérieur.

Voir *Mode manuel à la page 9-34*.

Synchronisation de régime actif (boîte de vitesses manuelle)

Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle sont dotés du système de synchronisation du régime actif (ARM). Le système ARM permet des passages de vitesses plus doux en synchronisant le régime du moteur au prochain rapport sélectionné. Le système est normalement désactivé. Il est activé ou désactivé lorsqu'on appuie sur l'une ou l'autre des palettes marquées REV MATCH sur le volant. Se reporter à *Synchronisation du régime actif à la page 9-38*.

Message de passage de rapport 1-4 (boîte de vitesses manuelle)

En cas de boîte de vitesses manuelle, lorsque ce message du CIB est affiché, la boîte de vitesses peut seulement changer de la première (1) à la quatrième (4), plutôt que de la première (1) à la deuxième (2).

Pour plus d'informations au sujet de la conduite économisant le carburant, se reporter à *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.

Fonctions du véhicule

Système Infodivertissement

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour des informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Ce manuel comprend également des informations sur les réglages.

Commandes de volant de direction

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant du manuel infodivertissement.

Régulateur automatique de vitesse

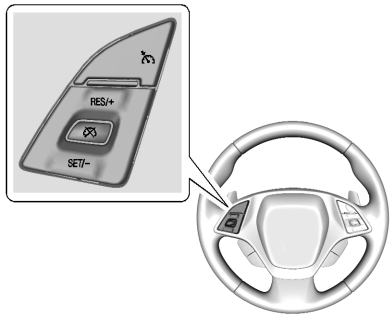

: Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse automatique. Un témoin blanc s'allume dans le groupe d'instruments lorsque le régulateur de vitesse automatique est activé.

RES/+: Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyez brièvement pour revenir à cette vitesse ou appuyez et maintenez enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse automatique est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET/–: Appuyer brièvement pour régler la vitesse et activer le régulateur de vitesse. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser pour diminuer la vitesse du véhicule.

: Appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Voir *Régulateur de vitesse à la page 9-56*.

Centralisateur informatique de bord

L'écran du centralisateur informatique de bord (CIB) se trouve sur le tableau de bord. Il indique le statut de nombreux systèmes du véhicule.

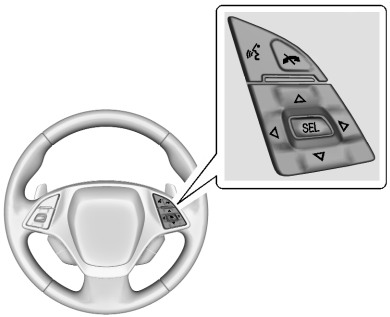

△ **ou** ▽ **:** Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◁ **ou** ▷ **:** Appuyer sur ◁ pour ouvrir les menus d'application sur la gauche. Appuyer sur ▷ pour ouvrir les menus d'interaction sur la droite.

SEL: Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément du menu. Presser et maintenir pour réinitialiser des valeurs sur certains écrans.

Voir *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Caméra de vision arrière (RVC)

La caméra arrière (RVC) affiche une vue de la zone située derrière le véhicule sur l'affichage du système d'infodivertissement, lorsque le véhicule est mis sur R (marche arrière).

Voir *Caméra de vision arrière (RVC) à la page 9-60*.

Prises d'alimentation

Utiliser la prise de courant auxiliaire pour brancher des appareils électriques comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Le véhicule offre trois prises de courant auxiliaires :

- À l'intérieur du compartiment de rangement de la console centrale.
- À l'avant du porte-gobelet.
- Dans le coffre.

Soulever le couvercle pour y accéder et le replacer en cas d'inutilisation.

Voir *Prises de courant à la page 5-5*.

Système de télécommande universelle



Si le véhicule en est équipé, ce système permet de remplacer jusqu'à trois télécommandes utilisées pour activer des dispositifs

tels qu'une porte de garage, un système de sécurité et un éclairage de la maison.

Lire complètement les instructions avant de tenter de programmer le système de télécommande universelle. En raison des étapes à suivre, il peut être nécessaire de se faire aider par une autre personne lors de la programmation du système de télécommande universelle.

Voir *Système de télécommande universelle à la page 5-60*.

Panneau de pavillon

Si le véhicule est équipé d'un panneau de toit amovible, il existe trois loquets de déverrouillage. Deux loquets se trouvent sur l'avant du panneau de toit et le troisième au dos du panneau du toit. Se reporter à « Ouverture du panneau de toit », sous *Panneau de toit à la page 2-28*.

Vous pourriez avoir besoin d'aide pour retirer le panneau de toit. Toujours ranger le panneau de toit correctement dans l'espace de rangement arrière.

Pour de plus amples informations :

- Se reporter à « Rangement du panneau de toit », sous *Panneau de toit à la page 2-28*.
- Se reporter à « Installation du panneau de toit », sous *Panneau de toit à la page 2-28*.

Cabriolet

Si le véhicule en est équipé, la capote peut s'ouvrir ou se ferme automatiquement. Se reporter à *Toit décapotable à la page 2-32* pour des instructions détaillées.

Performance et entretien

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le système de traction asservie limite le patinage des roues. Le système est activé automatiquement au démarrage.

Le système StabiliTrak et le système commandé par ordinateur qui aide le conducteur à maintenir la maîtrise du véhicule dans des conditions de conduite difficiles. Ceci est accompli par l'application d'un des freins du véhicule. Le système s'active automatiquement à chaque démarrage du véhicule.

- Pour désactiver la traction asservie, presser et relâcher le bouton TCS/StabiliTrak OFF sur la console centrale. TC s'allume dans le groupe d'instruments.

- Pour désactiver la traction asservie et StabiliTrak, appuyer et relâcher le bouton TCS/StabiliTrak jusqu'à ce que le témoin de désactivation de traction asservie et le témoin de désactivation de StabiliTrak s'allument dans le groupe d'instruments.
- Presser et relâcher à nouveau le bouton TCS/StabiliTrak pour réactiver les deux systèmes.

Voir *Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique à la page 9-44*.

Le véhicule est doté d'une commande du mode de conduite et peut être équipé d'un mode de conduite sportive. Se reporter à *Commande de mode conducteur à la page 9-46* et à *Mode de conduite sportive à la page 9-50*.

Surveillance de la pression des pneus

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS).



Le témoin du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signale une perte importante de pression de l'un des pneus du véhicule. Si le témoin s'allume, arrêtez-vous le plus tôt possible et gonflez le pneu à la pression recommandée, figurant dans l'étiquette d'information sur les des pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*. Le témoin demeure allumé tant que la pression du pneu n'a pas été corrigée.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression des pneus diminue et qu'il convient de gonfler les pneus à la pression correcte.

Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien mensuel normal des pneus. Maintenir la bonne pression des pneus.

Voir *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68*.

Caractéristiques de rendement du véhicule

Vérification de l'huile moteur

Ce véhicule peut être doté d'un système de lubrification par carter sec haute performance. Ce système fonctionne différemment qu'un

système de lubrification du moteur normal. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-13*.

Avant de vérifier le niveau d'huile, le moteur doit être réchauffé et arrêté depuis environ 5 à 10 minutes. Ceci permet d'obtenir une indication précise du niveau d'huile.

Bruit de frein

Dans certaines conditions atmosphériques ou de fonctionnement, il est possible que le système de freinage émette des grincements. Le système de freinage est conçu pour une excellente résistance au fading et un fonctionnement cohérent grâce à l'utilisation des plaquettes de freins hautes performances. Il est normal que les freins émettent un grincement et cela n'affecte pas les performances du système.

Sautillement de pneu

Lorsque le véhicule roule à basse vitesse ou dans des virages serrés, les pneus peuvent donner l'impression de sautiller. Cette condition est normale et le véhicule ne requiert aucune intervention.

Irrégularités de la route

La direction et la manoeuvrabilité précises du véhicule rendent le véhicule très sensible à la surface de la route. On peut sentir une légère force de traction dans le volant selon le bombement de la route ou d'autres vibrations causées par la surface de la route, comme des creux ou des ornières. Cela est normal le véhicule ne requiert aucune intervention.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Le système de durée de vie de l'huile moteur calcule la durée de vie de l'huile sur base de l'utilisation du véhicule et affiche un message VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT au CIB lorsqu'il est nécessaire de vidanger l'huile moteur et de remplacer le filtre. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé à 100 % après une vidange.

Réinitialisation du système de durée de vie de l'huile

1. Faire défiler le menu Pages d'information du CIB jusqu'à ce que le pourcentage de DURÉE VIE REST. HUILE s'affiche. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.
2. Appuyer sur le bouton SEL (Initialiser/effacer) du CIB pendant que l'affichage de la durée de vie de l'huile est actif. La durée de vie de l'huile passe à 100 %.

Voir *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-20*.

Lavage du véhicule

⚠ Attention

Certaines stations de lavage automatique de voiture peuvent endommager le véhicule, les roues, la capote (option). Les stations de lavage automatique sont déconseillées étant donné le manque d'espace pour le soubassement et/ou la largeur des roues et pneus arrière. Se reporter à la description du lavage du véhicule, sous *Entretien extérieur à la page 10-98*.

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.
- Sélectionner le mode Eco pour une économie de carburant accrue. Ceci améliore le fonctionnement de la gestion de carburant active (AFM). Se reporter à *Gestion du carburant active^{MD} à la page 9-29*.
- Pour les régimes de changement de vitesse recommandés, se reporter à *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.

Supercarburant

L'utilisation de supercarburant est recommandée. Se reporter à *Carburant à la page 9-62*.

Programme d'assistance routière

États-Unis : 1-800-243-8872

Utilisateurs TTY (États-Unis seulement) : 1-888-889-2438

Canada : 1-800-268-6800

Les nouveaux propriétaires de Chevrolet sont automatiquement inscrits au Programme d'assistance routière.

Voir *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

OnStar[MD]

Ce véhicule peut être équipé d'un système intelligent embarqué, connectable en direct avec un conseiller OnStar pour toute assistance relative à une urgence, la sécurité, la navigation, la connexion, et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un abonnement payant. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 2-2
Système de télédéverrouillage 2-3
Fonctionnement du système de télédéverrouillage 2-3
Démarrage à distance du véhicule 2-11
Serrures de porte 2-12
Portes à verrouillage électrique 2-15
Verrouillage temporisé 2-15
Verrouillage central 2-16
Dispositif antiverrouillage 2-17

Portes
Hayon (coffre) 2-17

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 2-19
Système d'alarme du véhicule 2-19
Dispositif antidémarrage 2-21
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 2-21

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 2-23
Rétroviseurs électriques 2-23
Rétroviseurs rabattables 2-23
Rétroviseurs chauffants 2-23
Rétroviseur à atténuation automatique 2-24
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-24

Rétroviseurs intérieurs
Rétroviseurs intérieurs 2-24
Rétroviseur à commande manuelle 2-25
Rétroviseur à gradation automatique 2-25

Glaces
Glaces 2-25
Glaces électriques 2-25
Pare-soleil 2-28

Pavillon
Panneau de pavillon 2-28
Toit décapotable 2-32

Clés et serrures

Clés

⚠ Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec un émetteur RKE.



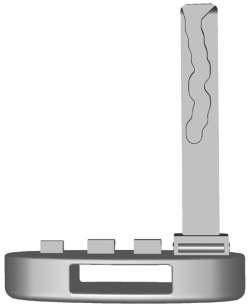

La clé située à l'intérieur de l'émetteur RKE peut être utilisée pour ouvrir le véhicule et le coffre/hayon en cas de perte d'alimentation du véhicule. Se reporter à *Hayon (coffre) à la page 2-17*.



Modèle avec télédémarrage et toit décapotable illustré, autres modèles similaires

Appuyer sur le bouton placé près du bas de l'émetteur RKE pour retirer la clé. Ne jamais tirer sur la clé sans appuyer sur le bouton.

Votre véhicule est équipé d'un système d'accès sans clé avec démarrage par bouton-poussoir. Pour de plus amples renseignements sur le démarrage du véhicule, se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-22*.

Si la clé est difficile à tourner, vérifier la lame de la clé pour déceler des débris.

Si vous êtes bloqué à l'extérieur du véhicule, contactez l'Assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

En cas d'abonnement actif à OnStar, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Système de télédéverrouillage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-14*.

Si de la portée de l'émetteur RKE diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur se trouve à moins de 1 m (3 pi) du véhicule. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

Les fonctions de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peuvent fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.



Modèle avec télédémarrage et toit décapotable illustré, autres modèles similaires

(verrouillage): Appuyer pour verrouiller toutes les portes. Les lampes indicatrices de clignotant

peuvent clignoter et/ou le klaxon peut retentir pour indiquer le verrouillage; se reporter à l'information sur le verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Si la porte du conducteur est ouverte pendant que est pressé et que l'option Unlocked Door Anti-Lockout (antiblocage de porte déverrouillé) est activée à travers la personnalisation du véhicule, toutes les portes se verrouillent puis la porte du conducteur se déverrouille immédiatement. Se reporter à la description de la fonction d'antiblocage de porte désactivé, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*. Si la porte de passager est ouverte lorsque est pressé, les deux portes se verrouillent.

Une pression sur peut également armer le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-19*.

Lorsque les portières sont verrouillées, le volet d'accès au réservoir de carburant est également verrouillé.

(déverrouillage): Appuyer pour déverrouiller la porte du conducteur. Appuyer de nouveau dans les cinq secondes pour déverrouiller toutes les portes. En cas de déverrouillage à distance pendant la nuit, les freins et les feux de recul s'allument pendant environ 30 secondes pour éclairer votre approche du véhicule. Les feux de direction clignotent pour indiquer le déverrouillage. Les positions mémorisées de siège peuvent être rappelées lors du déverrouillage du véhicule et lorsque la porte est ouverte.

Se reporter à la description du verrouillage, du déverrouillage et du démarrage à distance, sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52* et *Sièges à mémoire à la page 3-4*.

Une pression de désarmera le système antivol. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule à la page 2-19*.

Lorsque les portières sont déverrouillées, le volet d'accès au réservoir de carburant est également déverrouillé.

(démarrage à distance): Selon l'équipement, appuyer sur et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes pour démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Télédémarrage véhicule à la page 2-11*.

(système de localisation de véhicule/alarme): Appuyer brièvement pour lancer le localisateur de véhicule. Les feux clignotent et l'avertisseur retentit trois fois. Maintenir enfoncé pendant trois secondes au moins pour faire retentir l'alarme d'urgence. L'avertisseur sonore

retentit et les feux de direction clignotent pendant 30 secondes, ou jusqu'à une nouvelle pression sur ou encore jusqu'au démarrage du véhicule.

(hayon/coffre): Presser et maintenir pour déverrouiller le coffre/hayon. Si le moteur tourne, le levier de sélection doit être en position de stationnement (P) s'il s'agit d'une boîte de vitesses automatique. S'il s'agit d'une boîte de vitesses manuelle, le levier de changement de vitesse doit occuper la position de point mort et le frein de stationnement doit être serré.

(Capote): Si le véhicule en est équipé, presser et relâcher , puis maintenir enfoncé immédiatement continuellement pour l'ouvrir jusqu'au bout. Relâcher le bouton pour arrêter le mouvement. Ce bouton ouvre uniquement le toit décapotable.

Toit décapotable

- Ne pas tenter de démarrer le véhicule lorsqu'on utilise l'émetteur RKE pour ouvrir le toit décapotable. Relâcher le bouton de l'émetteur RKE et le bouton ENGINE START/STOP et attendre quelques secondes avant de démarrer le véhicule normalement.
- La fonction de déverrouillage de portes passif peut ne pas fonctionner correctement à l'utilisation de l'émetteur RKE pour ouvrir la capote.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

Ce véhicule est doté d'un système d'accès sans clé qui permet de verrouiller et déverrouiller les portes ainsi que d'accéder au coffre sans retirer l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) de votre poche, de votre porte-monnaie, de votre porte-documents, etc. L'émetteur de télédéverrouillage doit se trouver à 1 m (3 pi) de la porte à ouvrir. Il existe un pavé tactile à l'intérieur des poignées de porte.

Le système d'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller les deux portes à la première pression du bouton de déverrouillage de la porte du conducteur. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Déverrouillage sans clé

Presser le capteur de poignée de porte pour déverrouiller et ouvrir les portes si l'émetteur RKE est à portée. Be reporter à *Serrures de porte à la page 2-12* et à « Déverrouillage passif des portes » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Verrouillage passif

L'accès sans clé verrouille toutes les portes quelques secondes après la fermeture de toutes les portes si le contact du véhicule est coupé et

si au moins un émetteur a été retiré, ou s'il n'en reste aucun dans le véhicule.

Le volet d'accès au réservoir de carburant se verrouille également à ce moment.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de l'émetteur RKE, le véhicule peut ne pas détecter la télécommande RKE à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule sans surveillance.

Pour personnaliser le verrouillage automatique des portes en quittant le véhicule, se reporter à « Verrouillage passif des portes », sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Désactiver temporairement la fonction de verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que le intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'une télécommande est laissée dans le véhicule, le klaxon retentit trois fois lorsque les deux portes sont fermées. Pour activer ou de désactiver cette fonction, se reporter à « Alerte de télécommande laissé dans le véhicule » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Ouverture du coffre sans clé

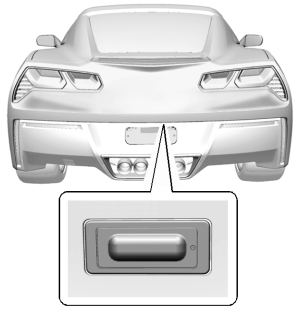

Appuyer sur le pavée tactile d'ouverture pour ouvrir le coffre si l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi).

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs RKE programmés pour ce véhicule fonctionneront. Si un émetteur est perdu ou volé, un émetteur de remplacement peut être acheté et programmé par le concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de manière à ce que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour chaque véhicule.

Programmation à partir d'un émetteur reconnu

Une nouvelle télécommande peut être programmée pour le véhicule si une télécommande est reconnue.

1. Le véhicule doit être arrêté et vous devez avoir en main l'émetteur reconnu et les nouveaux émetteurs.
2. Retirer la base de clé de l'émetteur RKE reconnu.
3. Placer l'émetteur reconnu dans le porte-gobelet.
4. Insérer la clé du véhicule dans le barillet de serrure situé au-dessus de la plaque d'immatriculation.
5. Ouvrir le coffre/hayon.
6. Tourner cinq fois la clé en moins de 10 secondes.
7. Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE n° 3 ou 4, jusqu'à 8.

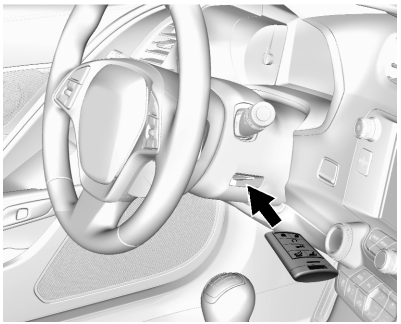

8. Mettre le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteurs de la colonne de direction en orientant les boutons vers le haut et la base vers l'ouverture faisant face au côté passager.
9. Presser le bouton ENGINE START/STOP.
10. Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE n° 4 ou 5, jusqu'à 8.
11. Presser sur chaque émetteur nouvellement programmé pour terminer le processus.
12. Pour programmer des émetteurs supplémentaires, répéter les étapes 8 à 11. Maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant 12 secondes si la programmation est terminée.

    Remettre la base de la clé dans l'émetteur RKE.

Programmation sans émetteur reconnu

Si aucun émetteur reconnu n'est disponible, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et tous les émetteurs à programmer doivent être présents.

1. Le véhicule doit être éteint.
2. Retirer la clé de l'émetteur et insérer la clé du véhicule dans le barillet de serrure au-dessus de la plaque d'immatriculation.
3. Ouvrir le coffre/hayon.
4. Tourner cinq fois la clé en moins de 10 secondes.

   Le message du CIB affiche CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS. VEUILLEZ PATIENTER.
5. Remettre la base de la clé dans l'émetteur RKE.
6. Attendre pendant 10 minutes jusqu'à ce que le CIB affiche APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE DU MOTEUR POUR CONFIGURER, presser ensuite le bouton ENGINE START/STOP.

   Le CIB lit CONFIGURATION DE LA TÉLÉCOMMANDE EN COURS. VEUILLEZ PATIENTER.
7. Répéter l'étape 6 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Des émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes. L'écran du CIB devrait maintenant afficher PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE #1.

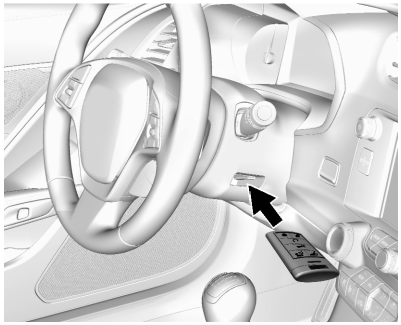

8. Mettre le nouvel émetteur dans la pochette d'émetteurs de la colonne de direction en orientant les boutons vers le haut et la base vers l'ouverture faisant face au côté passager.
9. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer le nouvel émetteur.

10. Retirer l'émetteur de la pochette et appuyer sur ou sur l'émetteur.

    Pour programmer des émetteurs supplémentaires, répéter les étapes 9 et 10. Une fois tous les émetteurs supplémentaires programmés, maintenir enfoncé le bouton ENGINE START/STOP pendant environ 12 secondes pour quitter le mode de programmation.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

En cas de faible charge de la pile de l'émetteur, ou s'il y a des interférences avec le signal, le CIB peut afficher un message AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE, PLACER LA CLÉ DANS LA POCHE ÉMETTRICE. DÉMARREZ VOTRE VÉHICULE lorsque vous essayez de démarrer le véhicule. Se reporter à *Messages de clé et de serrure à la page 5-44*.

⚠ Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Pour démarrer le véhicule :

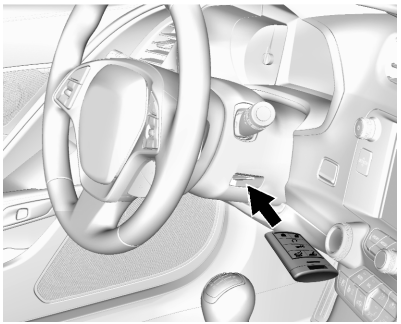

1. Mettre l'émetteur dans la pochette d'émetteurs de la colonne de direction en orientant les boutons vers le haut et la base vers le côté passager.
2. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur le bouton ENGINE START/STOP.

   Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

⚠ Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Remplacer la batterie si le message REMPLACER PILE DANS LA TÉLÉCOMMANDE s'affiche dans le CIB.

2-10 Clés, portes et glaces



1. Appuyer sur le bouton près de la base de l'émetteur et extraire la clé.



2. Utiliser la base ovale de la lame de la clé pour séparer les deux moitiés de l'émetteur.

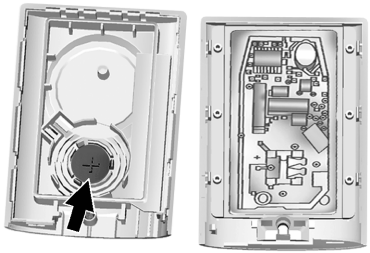

3. Retirer l'ancienne pile sans utiliser d'objet métallique.
4. Introduire la pile neuve sur le logement arrière, côté positif vers le bas. Utiliser une pile CR2032 ou l'équivalent.
5. Aligner le bouton de déblocage de la clé et réenclencher les éléments de l'émetteur.

Démarrage à distance du véhicule

Si le véhicule en est équipé, cette fonction permet de démarrer le moteur jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) du véhicule.

(télédémarrage véhicule): Ce bouton est présent sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) si le véhicule est équipé du démarrage à distance.

Le système de commande de climatisation utilise les réglages précédents lors d'un télédémarrage. Le désembueur arrière peut s'activer au télédémarrage en fonction des conditions ambiantes. La lampe indicatrice de désembueur arrière ne s'allume pas lors d'un télédémarrage.

Pendant un démarrage à distance, les sièges chauffés ou ventilés, si le véhicule en est équipés, peuvent s'activer automatiquement. Se reporter à *Sièges avant chauffants et ventilés à la page 3-8*.

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant du véhicule est bas. Le véhicule pourrait manquer de carburant.

La portée de l'émetteur RKE peut être inférieure pendant que le véhicule fonctionne.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

1. Enfoncer et relâcher sur l'émetteur de télédéverrouillage.
2. Presser immédiatement et maintenir pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les clignotants se déclenchent. Les feux clignotent pour confirmer la réception de la demande de télédémarrage du véhicule.

   Pendant le télédémarrage véhicule, les portes sont verrouillées et les feux de stationnement restent allumés aussi longtemps que le moteur tourne.

   Le moteur s'arrête après 10 minutes sauf en cas de prolongation de la durée.
3. Pour conduire, mettre l'émetteur RKE dans le véhicule, appuyer sur la pédale de frein et démarrer le véhicule.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut aussi être prolongée de 10 minutes supplémentaires si

pendant les 10 premières minutes, les étapes 1–2 sont répétées pendant que le moteur tourne encore. Une prolongation peut être demandée, 30 secondes après le démarrage. Ceci fournit un total de fonctionnement de 20 minutes.

Le démarrage à distance peut seulement être prolongé une fois par cycle d'allumage.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Après deux démarrages à distance, le commutateur d'allumage doit être mis en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage), puis de nouveau en position OFF (hors fonction) avant tout nouveau démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un démarrage à distance, exécuter l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le télédémarrage véhicule ne fonctionnera pas si l'un des énoncés suivant se produit :

- Le commutateur d'allumage est dans une autre position qu'OFF (hors fonction).
- L'émetteur de télédéverrouillage est dans le véhicule.
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le dispositif antipollution présente une défectuosité.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarrages ont déjà été effectués.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

⚠ Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portières et tomber à l'extérieur du véhicule en train de rouler. Lorsqu'une portière est verrouillée, la poignée ne permet pas de

(Suite)

Avertissement (Suite)

l'ouvrir. Vous augmentez vos chances d'être éjecté hors du véhicule lors d'une collision si les portières ne sont pas verrouillées. Par conséquent, ajuster correctement vos ceintures de sécurité et verrouiller les portières chaque fois que vous roulez.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller votre véhicule chaque fois que vous le laissez.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans un véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

Pour verrouiller ou déverrouiller de l'extérieur, appuyer sur ou sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

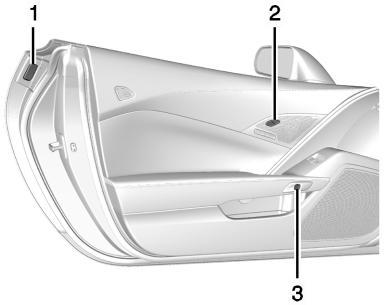

1. Capteur de poignée de porte
2. Commutateur de verrouillage électrique des portes
3. Bouton de loquet de porte

Pour l'accès sans clé, tenir l'émetteur RKE à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte. Saisir et appuyer sur le capteur de poignée de porte (1) pour l'ouvrir. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*. Lorsque la porte du passager est ouverte en premier, la porte du conducteur se

déverrouille également. Pour programmer cette fonction, se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Pour verrouiller ou déverrouiller depuis l'intérieur, utiliser le commutateur de verrouillage électrique des portes (2). Se reporter à *Serrures de porte à commande électrique à la page 2-15*.

Pour ouvrir une porte depuis l'intérieur, appuyer sur le bouton de loquet de porte (3).

Si le véhicule est en panne d'alimentation de batterie, la porte du conducteur peut être ouverte manuellement :

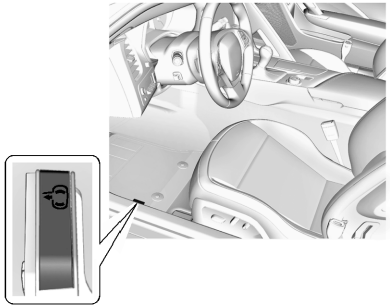

De l'intérieur du véhicule, tirer la poignée de déverrouillage de porte.

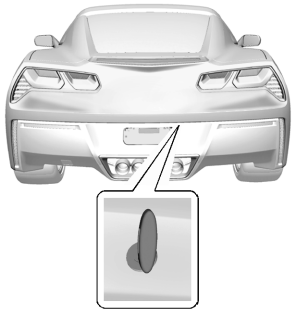

De l'extérieur du véhicule, utiliser la clé pour ouvrir le hayon/coffre. Voir *Clés à la page 2-2*.

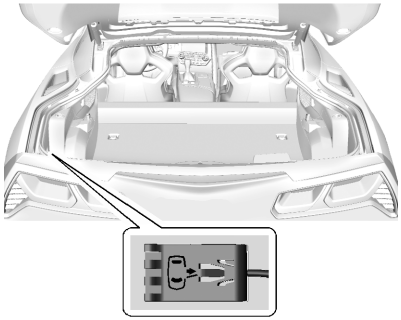

Tirer la poignée de déverrouillage de porte manuel.

Portes à verrouillage électrique

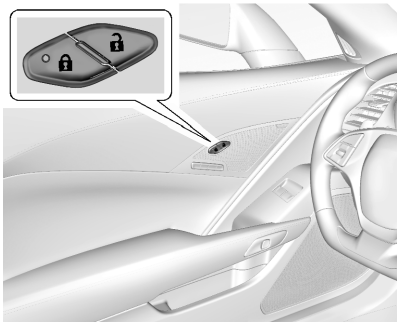

Porte du conducteur

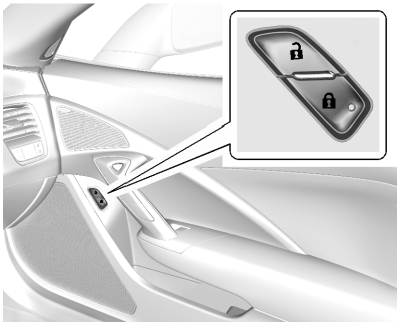

Porte du passager

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes et le volet d'accès au réservoir de carburant depuis l'intérieur du véhicule, appuyer sur ou sur un commutateur de verrouillage électrique des portes. Le témoin du commutateur s'allume une fois la porte verrouillée.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage effectif des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Le verrouillage temporisé n'est activé que lorsque la fonction Unlocked Door Anti Lockout (anti-blocage de porte déverrouillé) a été désactivée.

Lorsque est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte avec la porte ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Ensuite, les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte dans les cinq secondes, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée une fois que toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer sur sur le commutateur de serrure de porte ou sur sur l'émetteur RKE à nouveau pour contourner se dispositif et verrouiller les portes immédiatement.

Le verrouillage temporisé peut être programmé via le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Verrouillage central

Le véhicule est programmé de telle sorte que toutes les portes se verrouillent lorsqu'elles sont fermées, que le contact est mis et que le levier de boîte de vitesses est déplacé de la position de stationnement (P) si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, ou lorsque la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mi/h) s'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle.

Si un passager doit sortir du véhicule lorsque le levier de sélection n'est pas en position de stationnement (P), ce passager doit utiliser le commutateur de déverrouillage de porte à commande électrique. Lorsque la porte est à nouveau fermée, les portes se bloquent dès que vous retirez votre pied de la pédale de frein ou que la vitesse du véhicule dépasse 13 km/h (8 mph).

Déverrouillage automatique de porte

Votre véhicule est programmé de telle manière que, lorsque le levier de boîte de vitesses est mis en position de stationnement (P) pour les boîte de vitesses automatiques, ou lorsque le contact est coupé ou en position de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) pour les boîte de vitesses manuelles, les deux portes se déverrouilleront.

Lorsque le véhicule est arrêté et que le moteur est en marche, le déverrouillage des portes peut être programmé à partir des messages affichés au centralisateur informatique de bord (CIB). Ces messages permettent au conducteur de choisir différents modes de déverrouillage. Pour plus de renseignements sur la

programmation, se reporter à la rubrique *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Dispositif antiverrouillage

Si le véhicule se trouve en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et que le commutateur de verrouillage de porte est enfoncé avec la porte conducteur ouverte, les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le contact est coupé, la fonction antiblocage de porte déverrouillé est tournée en position de marche, la porte de conducteur est ouverte et le verrouillage de porte est demandé en utilisant le commutateur de serrure de porte ou l'émetteur RKE, les deux portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille. La fonction antiblocage de porte déverrouillé peut être activée ou désactivée en utilisant les menus de personnalisation du véhicule.

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Portes

Hayon (coffre)

⚠ Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon/coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre/hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon/coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus d'informations sur le monoxyde de carbone, voir *Échappement du moteur à la page 9-30*.

Déverrouillage du hayon/coffre

Pour les boîtes de vitesses automatiques, le véhicule doit être en position de stationnement (P).

Pour les boîtes de vitesses manuelles, le véhicule doit être arrêté ou immobile et le frein de stationnement serré. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.

Pour déverrouiller le hayon/coffre :

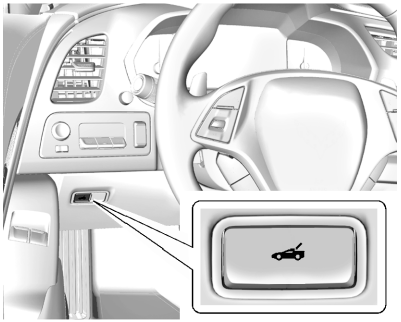

- Presser .
- Maintenir enfoncé HOLD sur l'émetteur de télédéverrouillage. Se reporter à *Système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

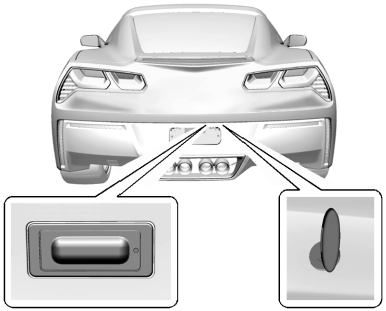

Appuyer sur le pavé tactile d'ouverture de hayon/coffre pendant que l'émetteur RKE est à portée ou insérer la clé dans le barillet de serrures. Se reporter à *Clés à la page 2-2*.

Fermeture du hayon/coffre

⚠ Attention

Ne pas ranger des objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement

(Suite)

Attention (Suite)
arrière situés dans la section du hayon/coffre. Ces objets pourraient endommager le dessous du hayon/coffre.

Utiliser la poignée en creux pour fermer le hayon/coffre avec une force légère.

Poignée de déverrouillage d'urgence de coffre (cabriolet)

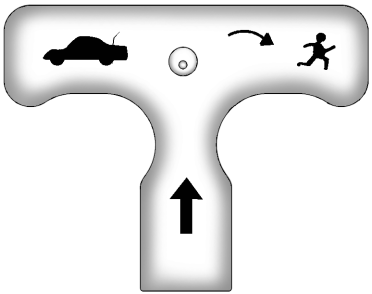

⚠ Attention
Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage d'urgence de coffre comme attache ou point d'ancrage lors de la fixation d'objets dans le coffre, car ceci pourrait endommager la poignée.

Il existe une poignée lumineuse de déverrouillage d'urgence sur le couvercle du coffre. Cette poignée sera illuminée après une exposition à la lumière. Tirer la poignée de déverrouillage pour ouvrir le coffre depuis l'intérieur du véhicule.

Après utilisation, la remettre en position initiale.

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est équipé d'un dispositif antivol.

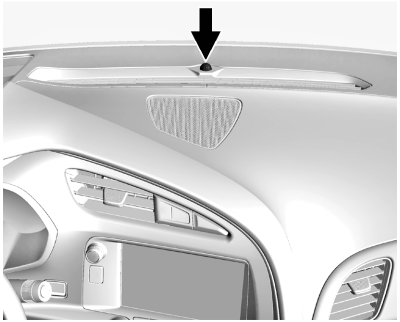

La lampe indicatrice du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système.

Désactivé: Le système d'alarme est désarmé.

Allumé en continu: Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide: Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le hayon/coffre est ouvert.

Clignotement lent: Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des trois méthodes :
   - Utiliser l'émetteur RKE.
   - Utiliser le système d'accès sans clé.
   - Ouvrir une porte et appuyer sur sur l'intérieur de la porte.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans avoir d'abord déverrouillé avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer la pré-alarme. Si le véhicule n'est pas mis en marche ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur sur la télécommande RKE pendant les 10 secondes de pré-alarme, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le hayon/coffre ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système d'alarme

Pour désarmer le système d'alarme ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée, effectué l'une des étapes suivantes :

- Presser sur l'émetteur RKE.
- Déverrouiller le véhicule à l'aide du système d'accès sans clé.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que les deux les portes sont fermées.
- Toujours déverrouiller une porte avec la télécommande RKE ou utiliser le système d'accès sans clé.

Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas le système et ne désactive pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur de l'émetteur et que l'avertisseur sonore retentit trois fois, une alarme s'est produite précédemment alors que le système était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au CIB. Se reporter à *Messages de sécurité à la page 5-48*.

Capteur d'inclinaison et capteur d'intrusion

Outre les fonctions normales d'antivol, ce système peut également être doté d'un capteur d'inclinaison et d'un capteur d'intrusion.

Le capteur d'inclinaison peut désactiver l'alarme s'il détecte un mouvement du véhicule tel qu'un changement d'orientation du véhicule.

Le capteur d'intrusion surveille l'habitacle du véhicule et peut activer l'alarme s'il détecte une entrée non autorisée dans le véhicule. Ne pas laisser de passager ou d'animaux domestiques dans le véhicule lorsque le capteur d'intrusion est activé.

Avant d'armer le système antivol et d'activer le capteur d'intrusion :

- S'assurer que les deux portes et les vitres sont complètement fermées.
- Immobiliser tous les objets mobiles, comme les pare-soleil.
- S'assurer qu'aucun objet n'obstrue les capteurs.

Interrupteur de désactivation des capteurs d'intrusion et d'inclinaison

Il est recommandé de désactiver les capteurs d'intrusion et d'inclinaison si des animaux domestiques sont laissés dans le véhicule ou si le véhicule est transporté.

Lorsque le véhicule est arrêté, appuyer sur OFF à droite du bouton d'ouverture de hayon/coffre. Le témoin s'allume temporairement pour indiquer que ces capteurs ont été désactivés pour le prochain cycle d'armement du système d'alarme.

Dispositif antidémarrage

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-14*.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

2-22 Clés, portes et glaces



Le témoin de sécurité s'allume sur le groupe d'instruments s'il y a un problème avec l'armement ou le désarmement du système antivol. Le témoin s'allume également brièvement au démarrage du moteur.

Le système est armé automatiquement lorsque le contacté est coupé.

Le système d'antidémarrage est désarmé quand le commutateur d'allumage passe en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN//START (contact mis/en marche/démarrage) et qu'une télécommande valide se trouve dans le véhicule.

Vous n'avez pas à armer ou désarmer manuellement le système.

Le système possède un ou plusieurs émetteurs RKE associés à une unité de commande antidémarrage dans le véhicule. Seul un émetteur correctement apparié permettra de faire démarrer le véhicule. Le véhicule peut ne pas démarrer si l'émetteur RKE est endommagé.

Si le moteur ne démarre pas et que le témoin de sécurité s'allume, il s'agit peut-être d'un problème de système antivol. Sresser à nouveau le bouton ENGINE START/STOP.

Si le véhicule ne démarre pas et si l'émetteur RKE ne semble pas endommagé, essayer un autre émetteur. Ou placer l'émetteur dans sa pochette. Se reporter à « AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE » sous *Messages de clé et de serrure à la page 5-44*. Contrôler le fusible. Voir *Fusibles à la page 10-46*. Si le moteur ne démarre toujours pas avec l'autre émetteur, le véhicule exige une intervention. Si le moteur démarre, le premier émetteur peut être défectueux. Consulter le concessionnaire qui peut intervenir sur l'antivol et disposer d'un nouvel émetteur programmé pour le véhicule.

Le système antidémarrage peut apprendre de nouveaux émetteurs RKE. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour le véhicule. Pour programmer des émetteurs supplémentaires, consulter « Programmation d'émetteurs dans le véhicule » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Ne pas abandonner dans le véhicule la clé ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur du côté passager est convexe. Sa surface est courbée de façon à élargir le champ de vision du conducteur.

Rétroviseurs électriques

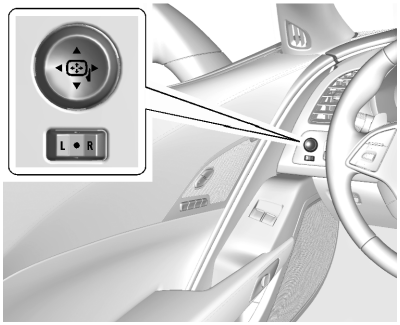

Pour régler les rétroviseurs :

1. Appuyer sur L (gauche) ou R (droite) pour sélectionner un rétroviseur.
2. Presser le panneau de commande pour régler le rétroviseur.
3. Ramener le commutateur au centre pour désélectionner le rétroviseur.

Si le véhicule est équipé de la fonction de mémorisation, il est possible de mémoriser une position de rétroviseur favorite. Se reporter à la rubrique *Sièges à mémoire à la page 3-4*.

Rétroviseurs rabattables

Pour rabattre le rétroviseur, le tirer vers le véhicule. Pousser le rétroviseur vers l'extérieur pour le ramener dans sa position d'origine.

Rétroviseurs chauffants

(désembueur de lunette arrière): Appuyer pour chauffer les rétroviseurs.

Voir « Désembueur de lunette arrière » sous *Système de double climatisation automatique à la page 8-1*.

Rétroviseur à atténuation automatique

Le rétroviseur extérieur du conducteur se régle automatiquement pour réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseurs inclinables en marche arrière

Si le véhicule est équipé de sièges à mémoire de position, les rétroviseurs des côtés passager et conducteur adoptent une position présélectionnée quand le véhicule est en position de marche arrière (R). Cela offre une meilleure visibilité lors du stationnement.

Le ou les rétroviseurs reviennent à leur position d'origine lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le contact est coupé.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Si le véhicule est équipé du système OnStar, il existe trois boutons de commande à l'arrière du rétroviseur. Voir votre concessionnaire pour de plus amples informations au sujet du système OnStar et comment s'y abonner. Voir *Présentation OnStar à la page 14-1*.

Pour éviter des appels OnStar accidentels, nettoyer le rétroviseur pendant que le contact est coupé. Ne pas vaporiser de produits de nettoyage pour le verre directement sur le rétroviseur mais utiliser une serviette douce humectée d'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

Pousser la languette vers l'avant pour la conduite de jour et la tirer vers l'arrière pour la conduite nocturne afin d'éviter d'être ébloui par les phares du véhicule suivant.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Glaces électriques

⚠ Avertissement

Abandonner des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux pour plusieurs raisons. Les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés, voire tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou même de

(Suite)

Avertissement (Suite)

déplacer le véhicule. Les glaces fonctionneront avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les occupants peuvent être grièvement blessés ou tués s'ils sont happés par une glace se fermant. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule occupé par des enfants.

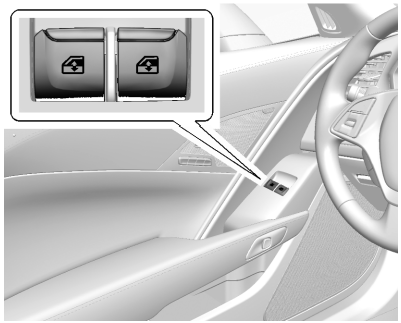

Appuyer sur le commutateur jusqu'au premier cran pour baisser la vitre. Tirer le commutateur jusqu'au premier cran pour lever la vitre. Relâcher le commutateur pour arrêter à la position souhaitée.

Si les vitres sont actionnées de manière répétitive et dans un court laps de temps, le fonctionnement du lève-glace est désactivé momentanément.

L'alimentation prolongée des accessoires (RAP) permet l'utilisation des lève-vitres à commande électrique après avoir coupé le contact. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-27*.

Fonctionnement rapide de glace

Cette fonction permet l'ouverture ou la fermeture complète automatique de la vitre.

- Pour activer l'ouverture rapide, appuyer complètement sur le commutateur jusqu'au deuxième cran et relâcher.
- Pour activer la fermeture rapide, tirer complètement sur le commutateur jusqu'au deuxième cran et relâcher.
- Pour arrêter le mouvement de la vitre, appuyer ou tirer brièvement sur le commutateur.

Détection d'objets

Cette fonction est active pendant les ouvertures et fermetures rapides lorsque le commutateur d'allumage est à ON/RUN/START (contact mis/en marche/démarrage), ou lorsque le moteur est arrêté et que la prolongation de l'alimentation des accessoires est activée. La détection d'objets fonctionne

également avec la prolongation de l'alimentation des accessoires lorsque le commutateur est maintenu vers le haut.

Si la vitre heurte un objet pendant la fermeture, elle s'arrête et s'ouvre jusqu'à une distance prédéterminée.

Des conditions de grand froid ou la présence de glace peuvent entraîner l'inversion du mouvement de la vitre. La vitre reprend son fonctionnement normal une fois que la condition ou que l'objet n'est plus présent.

Si les conditions empêchent la fermeture d'une vitre et que la vitre continue d'inverser son mouvement, il est possible de fermer la vitre lorsque le commutateur est en position ON/RUN (contact mis/en marche) en maintenant le commutateur de vitre au premier ou au deuxième écran jusqu'à ce que la vitre soit fermée.

Fonctionnement des vitres avec toit décapotable

Lorsque la capote est entièrement abaissée ou soulever, les vitres s'ouvrent entièrement automatiquement. Se reporter à *Toit décapotable à la page 2-32*. Pour fermer les vitres, tirer sur le commutateur jusqu'au deuxième cran et relâcher.

Indexation des glaces

L'indexation permet d'abaisser légèrement et automatiquement la glace lorsque la porte est ouverte. Lorsque la porte est fermée, la glace remonte et se ferme complètement. Si aucune des glaces ne se ferme correctement, cela est peut-être dû à une coupure d'alimentation. Avant d'amener votre véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer, effectuer la procédure de réinitialisation de l'indexation des glaces.

Réinitialisation de l'indexation des glaces et de la fermeture rapide

Il peut être nécessaire de procéder à l'indexation des glaces si la batterie du véhicule a été rechargée ou débranchée, ou si elle ne fonctionne pas. La fonction de fermeture rapide et le toit décapotable ne fonctionneront pas jusqu'à la réinitialisation des glaces. Une fois l'alimentation de la batterie rétablie, un message s'affiche sur le centralisateur informatique de bord. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Une fois l'alimentation rétablie :

1. Fermer les portes.
2. Démarrer le véhicule.
3. Maintenir le commutateur de lève-vitre vers le haut en position entièrement fermée.

Pare-soleil

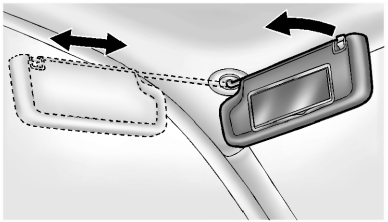

Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale ou, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Pavillon

Panneau de pavillon

Si le véhicule est doté d'un panneau de pavillon amovible, utiliser les procédures suivantes pour le retirer ou le poser.

⚠ Attention

Si le toit tombe ou s'il repose sur ses bords, il peut être endommagé ainsi que sa peinture et/ou ses joints d'étanchéité. Toujours placer le panneau de pavillon sur son support de rangement après l'avoir déposé du véhicule.

Dépose du panneau de pavillon

⚠ Avertissement

Ne pas retirer un panneau de pavillon lorsque le véhicule est en mouvement. Le panneau pourrait tomber dans le véhicule et heurter un occupant et entraîner une perte de maîtrise véhicule. Il pourrait également être projeté et heurter un autre véhicule. Retirer le panneau de pavillon uniquement lorsque le véhicule est stationné.

Vous pourriez avoir besoin d'aide pour retirer le panneau de pavillon.

Pour la dépose :

1. Sélectionner la position de stationnement (P) de la boîte automatique ou la première (1) ou la marche arrière (R) de la boîte manuelle.

2. Couper le contact et serrer le frein de stationnement. P
3. Abaisser les deux pare-soleil.
4. Ouvrir le hayon arrière et retirer tous les éléments qui peuvent nuire au rangement correct du panneau de pavillon.
5. Abaisser les glaces.

   Il existe deux poignées de déblocage à l'avant et une poignée de déblocage à l'arrière du panneau de pavillon.

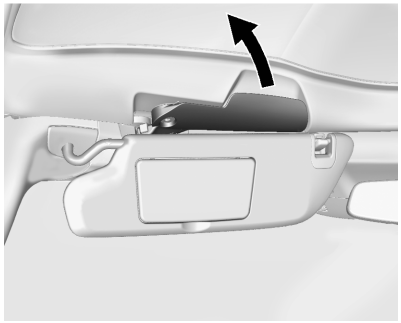

6. Pour déverrouiller les poignées de déblocage avant, les tirer vers l'extérieur en les faisant tourner complètement.

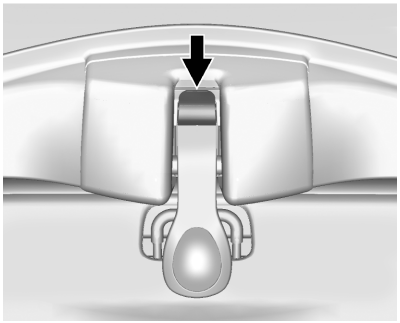

7. Pour déverrouiller le loquet de déblocage arrière, appuyer sur le bouton à l'avant de la poignée d'ouverture. Le levier s'ouvrira.
8. Se tenir d'un côté du véhicule et, en cas de besoin, demander à quelqu'un de se tenir de l'autre côté. Ensemble, soulever avec précaution le bord avant du panneau de pavillon et vers le haut et vers l'avant. Éviter d'échapper le rebord arrière vers le bas.
9. Une fois le panneau de pavillon débloqué, le saisir aussi près que possible du centre et le soulever pour le retirer du véhicule.

Rangement du panneau de pavillon

⚠ Avertissement

Si un panneau de pavillon est mal rangé, il pourrait être projeté dans le véhicule lors d'une collision ou d'une manoeuvre brusque. Les occupants du véhicule pourraient être blessés. Toujours utiliser les récepteurs de rangement.

2-30 Clés, portes et glaces

⚠ Attention

La saleté, la poussière ou les autres contaminants présents sur le panneau de pavillon ou sur le cache-bagages risquent d'endommager le fini du panneau de pavillon s'il est rangé sous le cache-bagages. Retirer le cache-bagages lorsque le panneau de pavillon est rangé dans le coffre.

1. Tourner le panneau de pavillon de sorte que le côté avant du panneau soit orienté vers l'avant du véhicule.

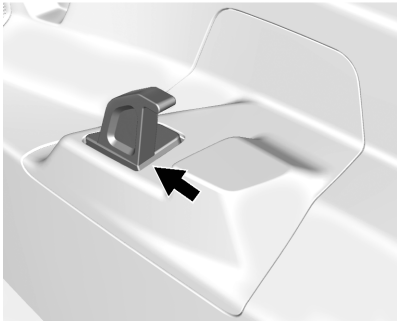

2. Insérer l'avant du panneau de pavillon afin que les encoches s'appuient sur le dessus des récepteurs.

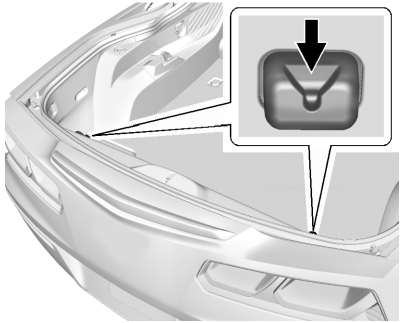

3. Aligner les goupilles arrière du panneau de pavillon afin qu'elles s'insèrent dans les récepteurs situés à l'arrière de l'espace de chargement.
4. Enfoncer fermement pour engager les goupilles dans les récepteurs arrière.

Installation du panneau de pavillon

⚠ Avertissement

Un panneau de toit mal fixé peut tomber dans le véhicule ou s'en échapper. Ceci pourrait blesser. Après l'installation du panneau du toit, toujours vérifier sa fixation en appuyant sur le dessous du panneau. S'assurer de la fixation du panneau en place.

⚠ Attention

L'installation du toit en laissant les poignées de déblocage en position fermée pourrait endommager les garnitures intérieures. Toujours placer les poignées en position ouverte pendant l'installation du toit.

L'installation du toit est plus facile à deux personnes.

1. Sélectionner la position de stationnement (P) de la boîte automatique ou la première (1) ou la marche arrière (R) de la boîte manuelle.
2. Couper le contact et serrer le frein de stationnement. P
3. Pour retirer le panneau de pavillon, tirer vers le haut le rebord arrière et le retirer de l'espace de rangement.
4. Placer soigneusement le panneau de pavillon sur le dessus du véhicule.

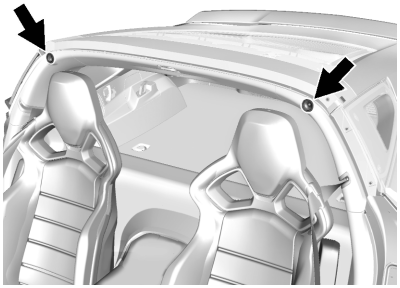

5. Placer l'arrière du panneau de pavillon sur le profilé d'étanchéité à l'arrière de l'ouverture du toit. Ensuite, aligner et mettre en place les axes à l'arrière du panneau de pavillon dans les ouvertures des profilés d'étanchéité arrière. Abaisser doucement la partie avant du panneau de pavillon sur le devant de l'ouverture du toit.
6. S'assurer que les poignées de déblocage avant sont en position complètement ouverte.

7. Pousser fermement le toit vers le bas pour engager les goupilles.
8. Tourner les poignées d'ouverture avant vers l'intérieur pour caisse bloc en position fermée. Il est essentiel de fermer complètement les poignées.

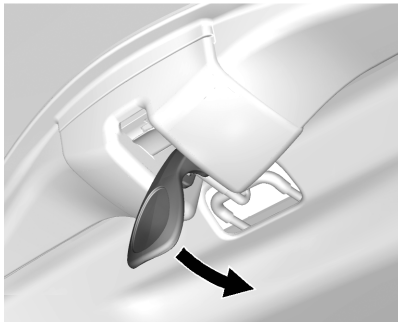

9. Pousser vers l'arrière et vers le haut sur la poignée d'ouverture arrière pour insérer le crochet dans la boucle.
10. Saisir le panneau de pavillon et le tirer vers le haut, vers le bas et latéralement pour s'assurer qu'il est solidement installé.

Entretien du panneau de pavillon

⚠ Attention

L'utilisation du produit de nettoyage pour glace sur un panneau de toit peint peut endommager le panneau. La réparations de ces dommages n'est pas couverte par la garantie du véhicule. Ne pas utiliser de produit de nettoyage pour glace sur le panneau de toit peint.

Pour le nettoyage, le retrait ou le rangement du panneau de pavillon :

- Rincer avec de l'eau pour enlever la poussière et la saleté, puis faire sécher le panneau.
- Ne pas utiliser de produit de nettoyage abrasif sur le panneau.

Toit décapotable

Si le véhicule est équipé d'un toit décapotable, consulter les avertissements ci-dessous avant de l'utiliser :

⚠ Avertissement

Lors de l'ouverture ou de la fermeture d'un toit décapotable, les pièces mobiles du couvre-capote ou du toit décapotable peuvent blesser les personnes. Maintenir un contact visuel avec le toit lorsqu'il est actionné.

⚠ Attention

Suivre les directives ci-dessous lorsque le toit décapotable est actionné pour éviter tout dommage :

- Retirer tous les articles du toit, du couvercle de coffre ou du couvre-capote avant l'utilisation.
- Retirer tous les objets du coffre qui pourraient entrer en contact avec le toit décapotable lorsqu'il est actionné.
- Ne pas laisser le véhicule lorsque le toit décapotable est ouvert.
- Ne pas dépasser 50 km/h (31 mi/h) tant que le toit n'est pas complètement fermé ou ouvert.

(Suite)

Attention (Suite)

- Ne pas ouvrir ou fermer le toit en conduisant dans des conditions de grand vent.
- Ne pas actionner le toit décapotable à de nombreuses reprises sur une courte période sans démarrer le moteur pour éviter de vider la batterie.
- Ne pas ouvrir ou ranger le toit décapotable lorsqu'il est mouillé ou sale. Ceci pourrait créer des taches, de la moisissure ou d'autres dommages.
- Entreposer uniquement le véhicule avec le toit entièrement fermé.

Ouverture du toit décapotable – Commutateur du tableau de bord

1. Enlever tous les objets du dessus du couvre-capote et à l'avant de la cloison. Placer la cloison dans l'espace de rangement arrière en position verticale. Fixer les deux côtés de la cloison au montants situés tout juste sous le couvre-capote. Se reporter à *Compartiment de rangement arrière à la page 4-2*.
2. Fermer le coffre.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoire).
4. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 25 secondes. S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.



5. Maintenir enfoncée la partie inférieure de . Les vitres s'ouvrent automatiquement.
6. Après l'ouverture complète du toit décapotable, un carillon retentit et un message du CIB s'affiche. Relâcher le commutateur.

Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Ouverture du toit décapotable – Émetteur de télédéverrouillage (RKE)

1. S'assurer que le contact est coupé.
2. La cloison de coffre doit déjà être en place et le coffre fermé.
3. Garder un contact visuel avec le véhicule. Enfoncer et relâcher sur l'émetteur RKE puis presser rapidement et maintenir enfoncé.
4. Maintenir enfoncé jusqu'à ce que le toit soit complètement ouvert et les feux extérieur clignotent. Un carillon retentit.

Si le toit s'arrête avant son ouverture complète, appuyer sur et puis à nouveau sur .

Si le toit s'arrête, essayer ce qui suit :

- Avancer près du véhicule.
- Maintenir jusqu'à la fin de l'opération.
- Des interférences en provenance d'autres émetteurs RKE ou appareils peuvent interrompre l'opération. Appuyer sur puis à nouveau sur . Si le toit ne s'ouvre toujours pas, utiliser le commutateur correspondant dans le véhicule.

Il n'est pas possible de fermer le toit décapotable avec l'émetteur RKE.

Voir *Compartiment de rangement arrière à la page 4-2*.

Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Fermeture du toit décapotable

1. Enlever tous les objets du dessus du couvre-capote et à l'avant de la cloison. Placer la cloison dans l'espace de rangement arrière en position verticale. Fixer les deux côtés de la cloison au montants situés

tout juste sous le couvre-capote. Se reporter à *Compartiment de rangement arrière à la page 4-2*.

2. Fermer le coffre.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoire).
4. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 25 secondes. S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.



5. Maintenir enfoncée la partie supérieure de . Les vitres s'ouvrent automatiquement.
6. Après la fermeture complète du toit décapotable, un carillon retentit et un message du CIB s'affiche. Relâcher le commutateur. Relever les glaces, si nécessaire.

Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Dépannage

Vérifier les points suivants si le commutateur de toit décapotable ne fonctionne pas :

- Le commutateur d'allumage doit être en position ACC/ ACCESSORY (accessoire) ou ON/RUN/START (contact mis/en marche/démarrage), ou le prolongement d'alimentation des accessoires doit être activé.
- Le couvercle de coffre doit être fermé et la cloison de coffre en place. Un message du CIB s'affiche.
- Si le message SEULE LA MANŒUVRE MANUELLE DU TOIT EST POSSIBLE s'affiche sur le CIB, se reporter au chapitre « Mouvement manuel du toi » plus loin dans cette section.
- À des températures extérieures plus froides, le toit décapotable peut ne pas s'ouvrir. Il est possible de fermer

complètement le toit à des températures d'environ −20 °C (−4 °F). Un message du CIB s'affiche si le toit ne s'ouvre pas en raison d'une température basse. Si nécessaire, déplacer le véhicule jusqu'à un endroit plus chaud pour actionner le toit.

- Si le toit a récemment été actionné de façon répétée ou laissé en position intermédiaire, il est temporairement désactivé. Un message du CIB s'affiche. Le fonctionnement normal est rétabli dans les 10 minutes suivant le refroidissement du système.
- Si la batterie du véhicule est faible, le fonctionnement électrique du toit peut être désactivé. Essayer de démarrer le véhicule. Un message du CIB s'affiche.
- Si la batterie a récemment été rebranchée ou si le véhicule a été démarré avec une batterie d'appoint, le toit peut ne pas fonctionner jusqu'à ce que les vitres électriques aient été indexées. Réaliser la procédure d'indexation des vitres à commande électrique. Se reporter à *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

Voir *Messages du toit décapotable à la page 5-39*.

Le fonctionnement du toit décapotable peut avoir une incidence sur d'autres fonctions :

- Le coffre peut uniquement être ouvert avec la clé jusqu'à ce que le toit décapotable soit complètement ouvert ou fermé.
- Ne pas tenter de démarrer le véhicule en ouvrant le toit avec l'émetteur RKE. Un message du CIB peut s'afficher. Relâcher les deux boutons et attendre quelques secondes avant de démarrer le véhicule normalement.
- La fonction de déverrouillage de portes passif peut ne pas fonctionner correctement à l'utilisation de l'émetteur RKE pour ouvrir la capote.
- Il n'est pas possible de fermer les vitres pendant que le toit est en mouvement.
- Lors de la conduite avec le toit mal fixé, des carillons retentissent à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).

Si la batterie du véhicule a été débranchée et rebranchée, si les fusibles ont été retirés ou remplacés ou si le véhicule a été démarré avec une batterie d'appoint, le message TOIT NON VERROUILLÉ peut s'afficher. Maintenir enfoncé le bouton pour ouvrir ou fermer le toit jusqu'à ce que le message s'efface.

Voir *Messages du toit décapotable à la page 5-39*.

Cycle de toit partiel

Si le fonctionnement du toi décapotable s'arrête avant d'être terminé, le toit garde temporairement sa position. Si le commutateur est en position ACC/ ACCESSORY (accessoire) ou ON/ RUN/START (contact mis/en marche/démarrage), le toit est maintenu en place pendant cinq minutes maximum. Si le véhicule est en mouvement ou arrêté, la durée varie de quelques secondes à environ une minute.

Un carillon retentit et des messages du CIB s'affichent avant le déplacement du toit. Lorsque cela se produit, mettre fin immédiatement au fonctionnement du toit décapotable en appuyant de nouveau sur le bouton jusqu'à ce que l'opération soit terminé.

S'il n'est pas possible de bloquer le toit, demeurer à l'écart des composants du toit. Dans certaines conditions, le toit peut se déplacer rapidement.

Ne pas conduire lorsque le toit est dans une position non fixée. Les composants du toit peuvent se déplacer de façon inattendue. Dans certaines situations, il pourrait ne pas être possible d'actionner le toit avec les commandes électriques. Si cela se produit, suivre les messages donnés par le CIB.

Si le couvre-capote n'est pas fixé ou verrouillé, et que le véhicule se déplace à plus de 10 km/h (6 mi/h), le couvre-capote peut se déplacer automatiquement jusqu'à une position stable.

Voir *Messages du toit décapotable à la page 5-39.*

Mouvement manuel du toit

Si le CIB affiche le message SEULE LA MANŒUVRE MANUELLE DU TOIT EST POSSIBLE , suivre ces étapes.

1. Appuyer sur pour ouvrir ou fermer la capote. Appuyer sur le contacteur dans la direction opposée si l'une des manœuvres ne fonctionne pas.
2. Si la capote bouge, continuer d'appuyer sur le contacteur dans cette direction pendant au moins cinq secondes. La capote devrait fonctionner normalement.

Si la capote ne réagit pas dans l'une ou l'autre direction, utiliser la procédure suivante pour régler manuellement le toit décapotable et le couvre-capote s'ils sont en position ouverte, mais non verrouillés. Cette procédure exige plus d'une personne.

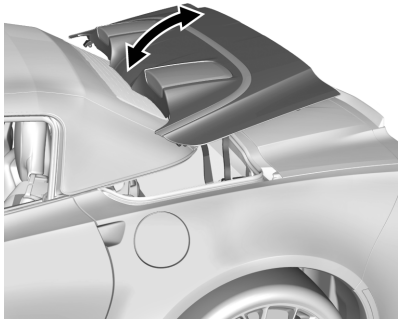

1. De chaque côté du couvre-capote, soulever et faire tourner vers l'arrière jusqu'en position entièrement ouverte.

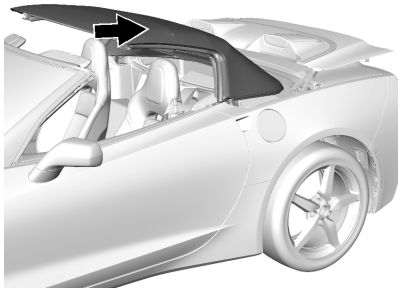

2. Soulever et faire tourner le toit décapotable vers l'arrière jusqu'en position entièrement rangée.

Si le toit décapotable ne fonctionne pas après cet ajustement, fermer le couvre-capote et apporter le véhicule chez un concessionnaire pour un entretien.

Nettoyage du toit décapotable

Vous devez nettoyer fréquemment le toit décapotable. Ne pas utiliser les lave-autos à systèmes haute pression, car ils risquent de faire pénétrer de l'eau dans le véhicule.

Laver la capote à la main dans un endroit partiellement ombragé. Utiliser un savon doux, de l'eau tiède et une éponge douce. Une peau de chamois ou un chiffon peuvent laisser des peluches sur la capote et une brosse peut user les fils du tissu de la capote. Ne pas utiliser de détergents, de nettoyants abrasifs, de solvants ou de javellissants.

Mouiller le toit entier et laisser le savon sur le tissu pendant quelques minutes. Laver de façon uniforme pour éviter les tâches. Lorsque le toit est très sale, utiliser un produit nettoyant doux de type mousse. Bien rincer le véhicule entier, puis laisser le toit sécher à la lumière directe du soleil.

Afin de protéger la capote de votre cabriolet :

- S'assurer que le toit est entièrement sec avant de l'ouvrir.
- Veiller à ce qu'aucun produit de nettoyage ne soit laissé sur la surface peinte du véhicule; cela pourrait laisser des traînées.

✍ NOTES

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes
Appuis-têtes 3-2

Sièges avant
Réglage de commande électrique de siège 3-2
Réglage du support lombaire 3-3
Sièges à dossier inclinable 3-3
Sièges à mémoire 3-4
Loquets pour dossier de siège 3-7
Sièges avant chauffés et ventilés 3-8

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 3-9
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-11
Ceinture-baudrier 3-12
Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse 3-14
Rallonge de ceinture de sécurité 3-15
Vérification du système de sécurité 3-15
Entretien des ceintures de sécurité 3-16
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-16

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable . . . 3-17
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-19
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-20
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-21
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-21
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 3-21
Système de détection des occupants 3-23
Réparation du véhicule muni de sacs gonflables 3-28
Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables 3-28
Vérification des sacs gonflables 3-29
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision 3-30

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 3-31
Bébés et jeunes enfants 3-32
Appareils de retenue pour enfant 3-35
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-37
Fixation des sièges pour enfants 3-38

Appuis-têtes

Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-têtes non réglables aux positions d'assise extérieures.

Les appuie-têtes latéraux de siège avant ne sont pas démontables.

Sièges avant

Réglage de commande électrique de siège

⚠ Avertissement

Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule si vous tentez de régler le siège du conducteur alors que le véhicule est en mouvement. Ne régler le siège du conducteur que quand le véhicule est immobile.

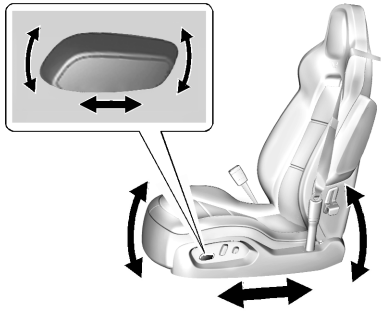

Pour régler le siège :

- Pour déplacer le siège vers l'avant ou l'arrière, glisser la commande vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas.
- Soulever ou rabaisser le siège en plaçant la partie arrière de la commande vers le haut ou le bas.

Pour régler le dossier, voir *Inclinaison des dossiers à la page 3-3*.

Pour régler le soutien lombaire, voir *Réglage lombaire à la page 3-3*.

Limite de mouvement de siège

Si un siège est déplacé jusqu'à la limite arrière ou que le dossier de siège est inclinée de façon à ce qu'il touche au tapis, tout déplacement du siège vers l'arrière est bloqué. Le fonctionnement normal du siège se rétablit une fois que le dossier ne touche plus au tapis. Cela est normal.

Si un siège est incliné vers l'avant, tout mouvement du siège vers l'arrière ou vers le bas s'arrête. Le fonctionnement normal reprend lorsque le siège est remis en position verticale.

Réglage du support lombaire

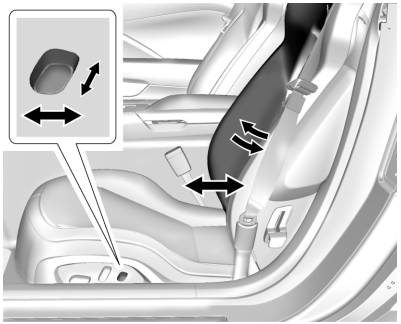

Pour régler le soutien lombaire et les soutiens latéraux (selon l'équipement) :

- Appuyer sur la commande et la maintenir en avant pour augmenter ou en arrière pour réduire le soutien lombaire.
- Selon l'équipement, presser et maintenir la commande vers le haut pour augmenter ou vers le bas pour diminuer les soutiens latéraux.

Sièges à dossier inclinable

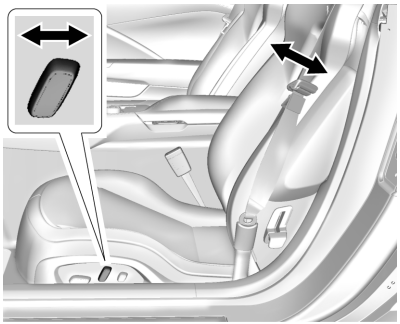

Pour régler le dossier :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.

- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Il faut aussi se caler dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.

Sièges à mémoire

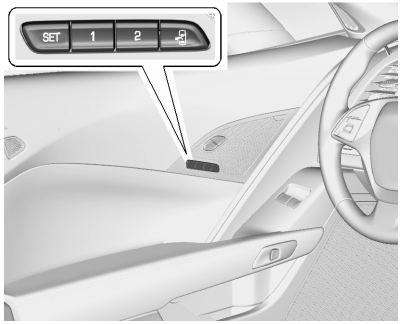

En cas de mémoire équipée, les boutons « 1 », « 2 », SET et (sortie) sur la porte du conducteur sont utilisés pour enregistrer manuellement et rappeler les réglages en mémoire pour le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs, la colonne de direction télescopique à inclinaison électrique.

Enregistrement des positions de mémoire

Pour enregistrer les positions dans les boutons « 1 » et « 2 » :

1. Régler le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction télescopique à inclinaison électrique aux positions voulues.
2. Appuyer sur la touche SET et la relâcher. Un signal sonore retentit.
3. Maintenir immédiatement enfoncé « 1 » jusqu'à l'audition de deux signaux sonores.
4. Répéter les étapes 1 et 2 pour un second conducteur, à l'aide de « 2 ».

Pour enregistrer les positions dans le bouton (sortie) et les fonctions de siège à recul automatique :

1. Régler le siège du conducteur, les rétroviseurs extérieurs et la colonne de direction

télescopique à inclinaison électrique aux positions voulues pour sortir du véhicule.

2. Appuyer sur la touche SET et la relâcher. Un signal sonore retentit.
3. Maintenir immédiatement enfoncé « » jusqu'à l'audition de deux signaux sonores.

Rappel manuel des positions en mémoire

Si le véhicule est coupé, s'il n'est pas en position de stationnement (P) ou le frein de stationnement n'est pas serré avec une boîte de vitesses manuelle, presser et maintenir le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. Si le bouton « 1 », « 2 » ou est relâché avant que les positions enregistrées soient atteintes, le rappel est interrompu.

Si le véhicule est en marche et en position de stationnement (P) ou le frein de stationnement est pas serré avec une boîte de vitesses manuelle, presser et relâcher le bouton « 1 », « 2 » ou pour rappeler manuellement les positions précédemment enregistrées en mémoire. En plaçant l'allumage en position d'arrêt avant que les positions enregistrées soient atteintes, le rappel est interrompu.

Rappel automatique des positions mémorisées (rappel de mémoire automatique)

La fonction de rappel automatique de mémoire rappelle automatiquement la position « 1 » ou « 2 » précédemment mémorisée pour le conducteur actuel lorsqu'il rentre dans le véhicule.

Selon les fonctions de rappel mémoire automatique activées dans le menu de personnalisation du véhicule, les positions de mémoire « 1 » ou « 2 » sont rappelées comme suit :

Pour activer le rappel lorsque l'allumage est en position d'arrêt et « On - Driver Door Open » (marche - porte du conducteur ouverte) est sélectionné dans le menu de personnalisation du véhicule :

- Appuyer sur sur l'émetteur RKE et ouvrir la porte.
- Appuyer sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée extérieure de porte du conducteur et ouvrir celle-ci. L'émetteur RKE doit être présent pour que la fonction de rappel s'active.
- Si la porte du conducteur est déjà ouverte, appuyer sur sur l'émetteur RKE pour activer le rappel.

3-6 Sièges et appuis-têtes

Pour activer le rappel quand que le contact est mis, la boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P) ou le frein de stationnement doit être serré en cas de boîte de vitesses manuelle et « On - At Ignition On » (marche - contact mis) sélectionné dans le menu de personnalisation du véhicule :

- Placer le contact d'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrer).

Voir *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Pour arrêter le mouvement de rappel, appuyer sur l'une des commandes de mémoire, de rétroviseur électrique ou de siège électrique, ou appuyer sur la commande de colonne de direction électrique réglable en profondeur et en inclinaison. Si On - At Ignition On (en fonction - quand le contact est mis) est sélectionné dans le menu de personnalisation du véhicule, en plaçant le contact sur OFF (contact coupé), le rappel s'arrête.

Siège à recul automatique

Si elle est programmée dans le menu de personnalisation du véhicule, la fonction de sortie aisée déplace automatiquement le siège du conducteur, la colonne de direction électrique réglable en inclinaison et en profondeur et les rétroviseurs extérieurs, sur certains véhicules, dans les positions précédemment mémorisées enregistrées par le bouton (sortie). Voir « Enregistrement des positions en mémoire » plus haut. Voir également *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Le siège à recul automatique s'active automatiquement dans l'un des cas suivants :

- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur est rapidement ouverte dans un court délai.
- Le véhicule est arrêté et la porte du conducteur ouverte.

Limite de mouvement de siège

Si le siège est incliné vers l'avant ou déplacé vers l'arrière en contact avec le tapis, il doit être remis en position verticale ou déplacé vers l'avant à l'écart du tapis pour reprendre l'opération.

Obstructions

Si un corps étranger a bloqué le siège conducteur et/ou la colonne de direction inclinable et télescopique à commande électrique pendant le rappel d'une position mémorisée, le rappel peut s'arrêter. Éliminer le corps étranger à l'origine du blocage. Puis effectuer l'une des opérations suivantes :

- Pour rappeler manuellement la position, appuyer sans la relâcher pendant deux secondes sur la commande manuelle appropriée de l'élément du siège dont la position mémorisée n'est pas rappelée. Essayer à

nouveau de rappeler la position en appuyant sur le bouton de mémoire approprié.

- Pour rappeler automatiquement la position, appuyer sans la relâcher pendant deux secondes sur la commande manuelle appropriée de l'élément du siège dont la position mémorisée n'est pas rappelée. Essayer à nouveau de rappeler la position en ouvrant la porte conducteur et en appuyant sur la touche de l'émetteur RKE.
- Pour rappeler la position de sortie, appuyer sans la relâcher pendant deux secondes sur la commande manuelle appropriée du dispositif de sortie dont la position n'est pas rappelée, puis essayer à nouveau de rappeler la position de sortie.

Si le rappel de la position mémorisée ne s'effectue toujours pas, consulter le concessionnaire.

Loquets pour dossier de siège



Selon l'équipement, relever le loquet pour incliner le dossier de siège vers l'avant.

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de

(Suite)

Avertissement (Suite)

blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour retourner le dossier en position assise, pousser le siège vers l'arrière. Pousser et tirer sur le dossier de siège afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Dans certains véhicules, lorsque le dossier de siège est incliné vers l'avant, certaines commandes de réglage électriques du siège ne fonctionnent pas. Se reporter à *Réglage de siège à commande électrique à la page 3-2* et à *Inclinaison des dossiers à la page 3-3*.

Sièges avant chauffés et ventilés

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou en présence de douleur à la peau, le chauffage de siège risque de vous brûler. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.

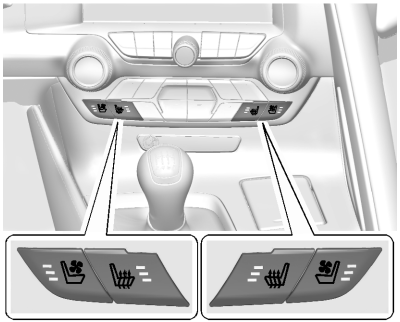

Commandes du conducteur et du passager redondantes

Selon l'équipement, les boutons conducteurs se trouvent sur la colonne centrale. Pour fonctionner, le contact doit être mis.

Appuyer sur ou du côté gauche du panneau de commande de climatisation pour ventiler ou chauffer le siège conducteur. Un siège ventilé est doté d'un ventilateur qui aspire au pousse l'air par le siège. L'air n'est pas refroidi.

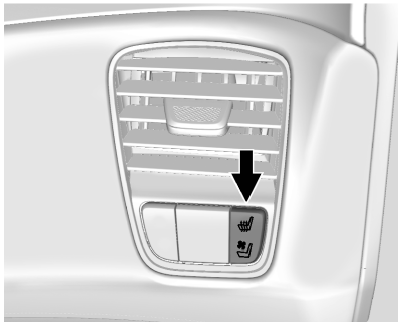

Commandes du passager

Les boutons du passager sont également situés à la droite du tableau de bord sous la bouche d'air. Appuyer sur ou pour chauffer ou ventiler le siège passager. Le conducteur peut également activer ou désactiver les siège chauffants ou ventilés du passager avec les boutons situés à la droite du panneau de commande de climatisation.

Appuyer une fois pour le réglage le plus élevé. À chaque pression sur le bouton, le siège passe au réglage

inférieur puis à l'arrêt. Les témoins indiquent trois pour le réglage le plus élevé et un pour le plus bas. Si les sièges chauffés sont allumés, le niveau peut automatiquement s'abaisser au bout d'environ 30 minutes.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Durant un démarrage à distance (selon l'équipement), les sièges chauffés ou ventilés peuvent être activés automatiquement. Quand il fait froid, les sièges chauffés les sièges chauffés s'allument et quand il fait chaud les sièges ventilés s'allument. Ces fonctions sont annulés à la mise du contact. Appuyer sur le bouton de siège chauffé ou ventilé pour utiliser les sièges chauffés ou ventilés après le démarrage du véhicule.

Les témoins de siège chauffant ou ventilé ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés ne se mettent pas en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être activés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Télédémarrage du véhicule à la page 2-11* et *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Ceintures de sécurité

Cette partie du guide explique comment utiliser correctement les ceintures de sécurité. Elle indique également les choses à ne pas faire avec les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, l'intérieur ou extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont sanglés correctement.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-17*.

Efficacité des ceintures de sécurité

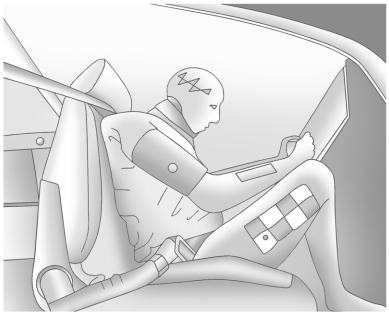

Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous-même et le véhicule ralentissent ensemble. La durée d'arrêt est plus longue lorsque vous arrêtez sur une plus longue distance et lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est ici utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: C'est *possible* - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Le risque de demeurer conscient pendant et après une collision, ce qui vous permet de *vous débloquer et sortir*, est *plus grand* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent en coordination *avec* les ceintures de sécurité - ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

Port adéquat des ceintures de sécurité

Cette section ne concerne que les personnes de taille adulte.

Il existe des choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité et des enfants. De plus, les renseignements sont différents pour les petits enfants et les bébés. Si un enfant voyage à bord du véhicule, se reporter à la rubrique *Enfants plus âgés à la page 3-31* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-32*. Suivre les directives pour assurer la protection de tout le monde.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité! Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

Il existe des informations importantes au sujet du bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

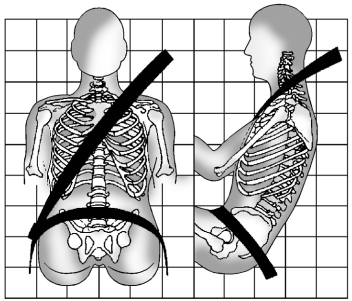

- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi.
- Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez

sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.

- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

⚠ Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est mal placée.

- La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.
- Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.
- Toujours porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et en travers de l'abdomen. Utiliser le guide de ceinture de sécurité, au besoin, pour positionner la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et en travers de l'abdomen.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture-baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement la ceinture-baudrier.

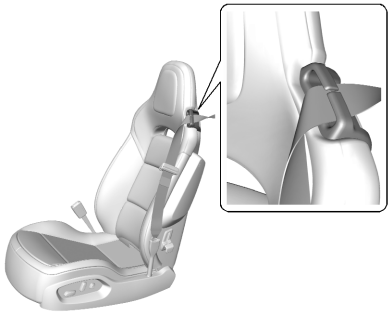

Siège GT illustré, siège sport de compétition identique

1. Le siège est doté d'un guide de ceinture de sécurité. Le guide de ceinture de sécurité facilite le positionnement de la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et en travers de l'abdomen des adultes de plus petite taille ou des enfants plus âgés, trop grands pour les sièges d'appoint. Pour utiliser l'équipe de ceintures de sécurité, glisser le bord de la sangle de ceinture par l'ouverture dans le guide. S'assurer que la ceinture n'est

pas enroulée. Si un enfant prend place dans le véhicule, se reporter à *Enfants plus âgés à la page 3-31* ou à *Bébés et jeunes enfants à la page 3-32*.

2. Régler le siège, si celui-ci est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.

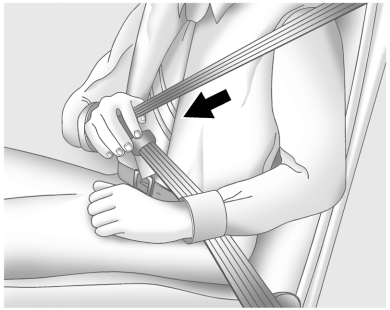

3. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture-baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la ceinture-baudrier d'une ceinture de sécurité de passager est entièrement étirée, le dispositif de blocage de siège pour enfant peut être engagé. Si ceci se produit, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer.

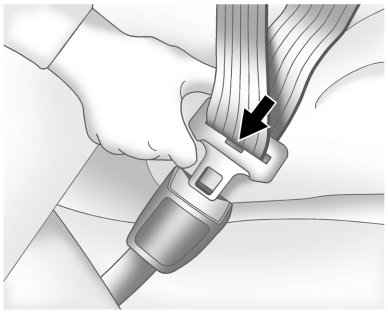

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Extenseur de ceinture de sécurité à la page 3-15*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

5. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.

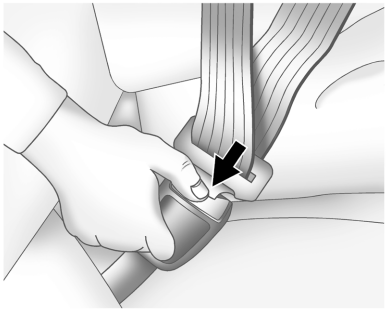

Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture et le véhicule peuvent être endommagés.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicules doivent être remplacés.

Se reporter à *Remplacement de pièces du système de ceintures de sécurité après une collision à la page 3-16*.

Utilisation de la ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.

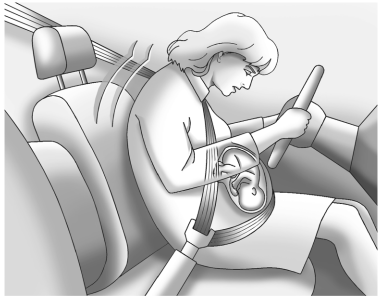

Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le foetus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le foetus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, la utiliser.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, le concessionnaire permettra d'obtenir une rallonge. Lors de la commande, porter le plus gros manteau possible pour être certain que la ceinture sera adaptée. Pour éviter les blessures, ne laisser personne d'autre s'en servir et l'utiliser seulement sur le siège pour lequel elle a été commandée. Les rallonges sont conçues pour les adultes; ne jamais l'utiliser pour fixer un siège d'enfant. Pour l'utiliser, la fixer à la ceinture de sécurité ordinaire. Se reporter au mode d'emploi de la rallonge.

Vérification du système de sécurité

De temps en temps, vérifier le bon fonctionnement du témoin de rappel de bouclage des ceintures de sécurité, des ceintures de sécurité, des boucles, des plaques de blocage, des enrouleurs et des ancrages. Vérifier l'absence de pièces du système de ceintures de sécurité desserrées ou endommagées pouvant entraver leur fonctionnement correct. Contacter le concessionnaire pour les faire réparer. Les ceintures déchirées ou effilochées ne vous protégeront peut-être pas lors d'une collision. Elles peuvent se déchirer complètement en cas d'impact. Remplacer immédiatement toute ceinture déchirée ou effilochée.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité à la page 5-17*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien des ceintures de sécurité à la page 3-16*.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision

⚠ Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer superflu. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité et les guides de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceintures de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-18*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier de siège, le plus proche de la porte.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les

(Suite)

Avertissement (Suite)

sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité, mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protègeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler? à la page 3-20*.

Le port d'une ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs de protection complémentaires » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

3-18 Sièges et appuis-têtes

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'oeil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours la ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les occupants installés aux positions d'assise avec sacs gonflables de siège ne peuvent ni s'appuyer ni s'assoupir contre la porte ou la glace latérale.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, lire *Enfants plus âgés à la page 3-31* ou *Bébés et jeunes enfants à la page 3-32*.



Un témoin de sac gonflable situé sur le tableau de bord montre le symbole d'un sac gonflable.

Le système procède à une vérification du système électrique des sacs gonflables pour repérer les défaillances. Le témoin vous avertit en cas de défaillance électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-18*.

Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.

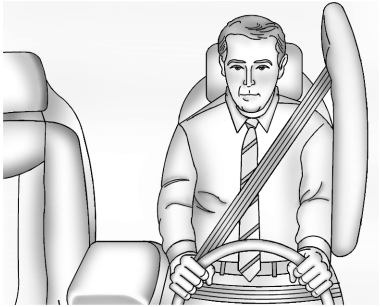

Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant extérieur se trouvent dans le côté des dossiers de siège les plus proches de la porte.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire

(Suite)

Avertissement (Suite)

au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sacs gonflables à la page 3-17*. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, dans les collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se

déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-19*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se gonfler? à la page 3-20* pour plus d'informations.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après s'être déployé, les sacs gonflables frontaux et les sacs gonflables latéraux intégrés aux sièges se dégonflent rapidement - si rapidement que certaines personnes ne se rendent même pas compte que les sacs se sont déployés. Certaines parties des modules de sacs gonflables peuvent rester très chauds pendant un certain temps. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-19*.

3-22 Sièges et appuis-têtes

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes

(Suite)

Avertissement (Suite)

respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule dispose d'une fonction permettant de déverrouiller automatiquement les portes, d'allumer l'éclairage intérieur ainsi que les feux de détresse et de couper le système de carburant suite à un déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans que les sacs gonflables aient été déployés, à la suite d'un événement ayant dépassé un seuil prédéterminé. Vous pouvez verrouiller les portes et éteindre l'éclairage intérieur, ainsi que les feux de détresse en utilisant les commandes de ces fonctions.

⚠ Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du

véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement et confidentialité des données du véhicule à la page 13-16* et *Enregistreurs de données d'évènements à la page 13-16*.
- Seuls des techniciens qualifiés devraient réparer ou entretenir les sacs gonflables. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection des occupants

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume au tableau de bord lors du démarrage du véhicule.



États-Unis

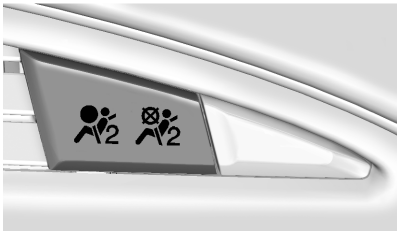

Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt) ou le symbole correspondant sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF ou le symbole

correspondant, demeure visible. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-19*.

Le système de détection des occupants désactivera le sac gonflable frontal du passager avant extérieur dans certaines situations. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège du passager extérieur avant et aux ceintures de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et déterminent si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur doit se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne devraient pas être transportés dans le véhicule, même si le sac gonflable est désactivé.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se

(Suite)

Avertissement (Suite)

déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal de passager, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Le système de détection du passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Lorsque le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal de passager extérieur avant droit, le témoin de désactivation s'allume et demeure allumé pour rappeler l'état de désactivation du sac gonflable. Se reporter à la rubrique *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-19*.

Le système de détection du passager est conçu pour activer le sac gonflable frontal de passager avant chaque fois qu'il détecte qu'une personne de taille adulte est correctement assise dans le siège de passager extérieur avant.

Lorsque le système de détection du passager active le sac gonflable, le témoin d'activation s'allume et reste allumé comme rappel que le sac gonflable est activé.

Dans le cas de certains enfants, y compris des enfants attachés à un siège pour enfant, ou dans le cas d'adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection du passager désactive parfois le sac gonflable frontal extérieur avant. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un siège pour enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-18* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un siège pour enfant. Si un siège pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
4. Reposer le siège pour enfant suivant les indications fournies par le fabricant du dispositif de retenue et se reporter à *Fixation d'un appareil de retenue pour enfant à la page 3-38*. Même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité, assurez-vous que le rétracteur de la ceinture de sécurité est verrouillé en tirant sur la sangle d'épaule pour la dérouler complètement du rétracteur avant de serrer la ceinture de sécurité. Lorsque le rétracteur est verrouillé, la ceinture peut être serrée mais pas déroulée du rétracteur.
5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.
6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection du passager peut désactiver ou non le sac gonflable pour un enfant, en fonction de la taille de l'enfant. Il est préférable de placer un dispositif de retenue d'enfant sur un siège arrière.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte

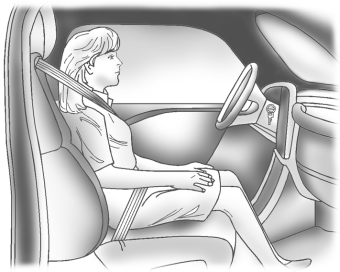

Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas

correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.
6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux ou trois minutes après l'allumage du témoin d'activation.

⚠ Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du

(Suite)

Avertissement (Suite)

passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manoeuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut de sac gonflable de passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfant », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de

chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement au véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-28* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation du véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Renseignements sur la commande de guides de réparation à la page 13-13*.

⚠ Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement au véhicule muni de sacs gonflables

L'installation d'accessoires qui modifient le châssis du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale, peut

empêcher le bon fonctionnement du système de sacs gonflables. Le fonctionnement du système de sacs gonflables peut également être affecté par la modification ou le déplacement des parties des sièges avant, des ceintures de sécurité, du module de détection et de diagnostic de sac gonflable, du volant, du tableau de bord, des modules de sac gonflable de longeron du toit, le garnissage du pavillon ou le garnissage de montant, les capteurs avant, les capteurs d'impact latéraux ou le câblage de sac gonflable.

Les informations relatives à l'emplacement des capteurs des sacs gonflables, du module de détection et de diagnostic et du câblage des sacs gonflables sont disponibles auprès de votre concessionnaire et dans le manuel de réparation.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-23*.

Si vous devez modifier votre véhicule suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle à la page 13-4*.

Vérification des sacs gonflables

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-18*.

⚠ Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables? à la page 3-19*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

⚠ Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité des sacs gonflables à la page 5-18*.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, continuer. Si non, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter une ceinture de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectées du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture ne doit servir qu'à une personne à la fois.

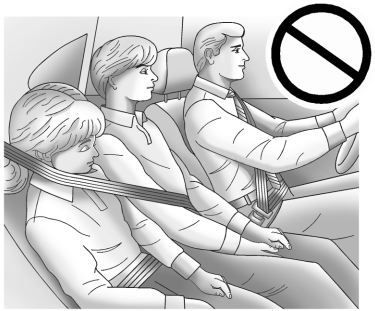

⚠ Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité avec la ceinture épaulière derrière son dos au risque de blessure par manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait

(Suite)

Avertissement (Suite)

directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de

l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la

(Suite)

Avertissement (Suite)

ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Ne jamais laisser des enfants sans surveillance dans un véhicule et ne jamais laisser les enfants jouer avec les ceintures de sécurité.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5.5 kg (12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte.
Un bébé devrait être attaché dans un siège d'enfant adéquat.



⚠ Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'enfant orienté vers l'avant dans le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Q: Quels sont les différents types de sièges d'enfant supplémentaires?

A: Quatre types élémentaires de sièges d'enfant supplémentaires, achetés par le propriétaire du véhicule, sont disponibles. Pour la sélection d'un siège d'enfant spécifique, il faut tenir compte non seulement du poids, de la taille et de l'âge de l'enfant, mais aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule automobile dans lequel il sera utilisé.

Pour la plupart des types de sièges d'enfant, différents modèles sont disponibles. Lors de l'achat d'un siège d'enfant, s'assurer qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile. Si tel est le cas, le siège d'enfant portera une étiquette de conformité aux normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles.

Les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant indiquent les limites de poids et de grandeur d'un siège d'enfant spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour les enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et au cou lors d'une collision, les nouveau-nés ont besoin d'un soutien complet. Lors d'une collision, si un bébé est installé dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière, les forces de la collision sont distribuées sur les parties les plus solides du corps du bébé, soit le dos et les épaules. Un bébé devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié, orienté vers l'arrière.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité ordinaire du véhicule pourrait ne pas rester

(Suite)

Avertissement (Suite)

sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège d'enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant

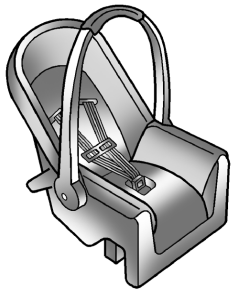

Siège pour enfant orienté vers l'arrière

Un siège pour bébé orienté vers l'arrière assure une retenue du dos de l'enfant contre la surface du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.

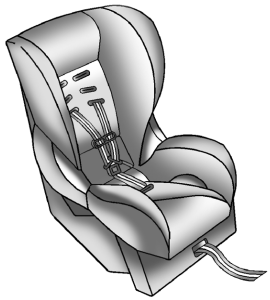

Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège d'enfant orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.

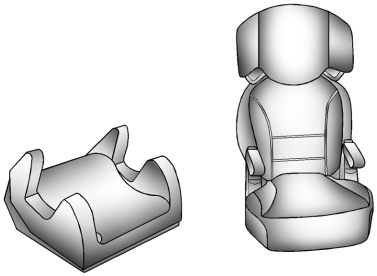

Sièges d'appoint

Un siège d'appoint est un dispositif de retenue pour enfant conçu pour permettre un meilleur ajustement du système de ceintures de sécurité du véhicule. Un siège d'appoint peut aussi permettre à un enfant de voir dehors.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège d'enfant correctement dans le véhicule grâce à la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège d'enfant doit être solidement fixé à l'intérieur du véhicule. Les systèmes de siège d'enfant doivent être fixés dans les sièges du véhicule au moyen des ceintures abdominales ou de la section abdominale d'une ceinture à trois points. En cas de collision, les

enfants peuvent être en danger si le siège d'enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de l'installation d'un siège d'enfant supplémentaire, se reporter aux instructions fournies avec le siège d'enfant et qui se trouvent sur le siège d'enfant et/ou dans une brochure ainsi que dans le présent manuel. Les instructions fournies avec le siège d'enfant sont importantes. Aussi, si elles ne sont pas disponibles, en obtenir une copie auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions des États-Unis et du Canada, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Certains sièges pour enfants possèdent un système LATCH. Avec ce système, votre siège d'enfant peut présenter des fixations inférieures et/ou une attache supérieure. Le système LATCH contribue au maintien du siège d'enfant pendant les trajets et dans une collision éventuelle. Certains véhicules sont équipés d'ancrages d'attache inférieure et/ou supérieure conçus pour assujettir un siège d'enfant.

Certains sièges pour enfants avec attache supérieure sont conçus pour être utilisés avec l'attache supérieure ancrée ou non. D'autres sièges d'enfants exigent l'ancrage de l'attache supérieure. La réglementation peut exiger l'ancrage de l'attache supérieure.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Votre véhicule ne possède ni ancrages inférieurs ni ancrages supérieurs d'attache d'un siège d'enfant avec le système LATCH. Si la réglementation exige que votre attache supérieure soit ancrée, n'utilisez pas de siège d'enfant dans ce véhicule étant donné qu'une attache supérieure ne peut être ancrée correctement. Vous devez utiliser les ceintures de sécurité pour assujettir le siège d'enfant dans ce véhicule, sauf si la réglementation nationale ou locale exige l'ancrage de l'attache supérieure. Se référer aux instructions du siège d'enfant et aux instructions de ce manuel pour assujettir un siège d'enfant au moyen des ceintures de sécurité du véhicule. Se reporter à la rubrique *Fixation d'un appareil de retenue pour enfant à la page 3-38*.

Fixation des sièges pour enfants

Ce véhicule est doté de sacs gonflables. De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur avant dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection du passager à la page 3-23* et *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-19* pour de plus amples informations, dont des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager extérieur avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection du passager à la page 3-23* pour obtenir de plus amples renseignements.

Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière ne devraient pas être installés dans le véhicule, même si le sac gonflable est désactivé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que la sangle supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Reculer le siège autant que possible avant de fixer le siège pour enfant dirigé vers l'avant.

   Quand le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable de passager extérieur avant, le témoin de sac gonflable hors fonction de la lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager doit s'allumer et rester allumé quand vous démarrez. Se reporter à *Indicateur d'état du sac gonflable passager à la page 5-19*.

2. Placer le siège d'enfant sur le siège.

   Retirer la ceinture de sécurité du guide en faisant glisser la sangle par l'ouverture du guide. Ne pas attacher de siège d'enfant si la ceinture de sécurité passe dans le guide.

3. Prendre la plaque de blocage et passer la ceinture épaulière et la ceinture ventrale au travers ou autour du siège d'enfant. Les directives accompagnant le siège d'enfant indiquent la façon de procéder.

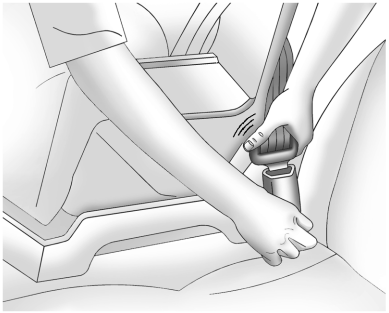

4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture en cas de besoin.

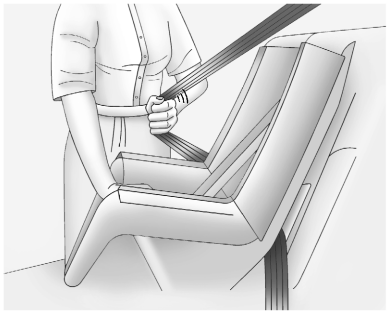

5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.

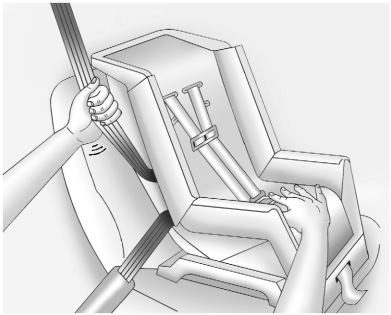

6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. Avant d'installer un enfant dans le siège enfant, s'assurer qu'il tient bien en place. Pour vérifier, sasir le siège enfant au niveau du passage de la ceinture de sécurité et essayer de le déplacer d'un côté à l'autre et d'arrière en avant. Lorsque le siège enfant est correctement installé, le déplacement ne doit pas dépasser 2.5 cm (1 po).

Si le sac gonflable est désactivé, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection du passager à la page 3-23* pour de plus amples informations.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement.

Remettre la ceinture de sécurité dans le guide en faisant glisser la sangle par l'ouverture du guide.

✍ NOTES

Rangement

Compartiments de rangement
Compartiments de rangement 4-1
Rangement de tableau de bord 4-1
Boîte à gants 4-2
Porte-gobelets 4-2
Espace de rangement arrière 4-2
Rangement de la console centrale 4-3

Caractéristiques additionnelles de rangement
Cache-bagages 4-4
Filet d'arrimage 4-5

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Rangement de tableau de bord

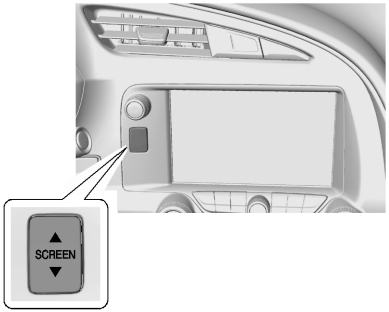

Appuyer sur le bouton pour abaisser l'écran et accéder au rangement situé derrière.

Il y a un port USB dans le coin supérieur gauche. Se reporter à « Lecteurs audio » dans le guide du système infodivertissement.

Appuyer sur le bouton de nouveau pour soulever l'écran et fermer le compartiment de rangement.

La zone de rangement ne peut pas être utilisée quand le mode voiturier (selon l'équipement) est activé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Garder la zone de rangement fermée lorsqu'elle n'est pas utilisée.

Boîte à gants

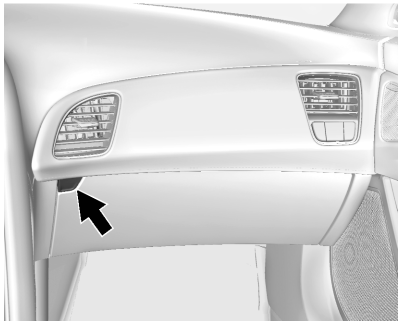

Pour l'ouvrir, appuyer sur le bouton. La boîte à gants se verrouille lorsque le mode Valet (selon l'équipement) est activé. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Porte-gobelets

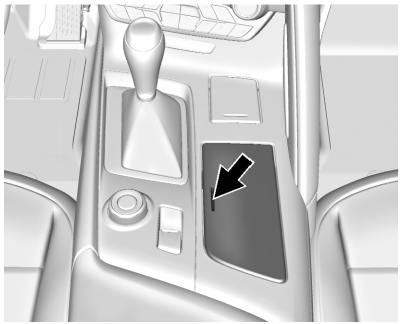

Appuyer sur le dessus du couvercle pour accéder aux porte-gobelets. Il y a un séparateur amovible.

Espace de rangement arrière

⚠ Attention

Ne pas ranger des objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement arrière situés dans la section du hayon/coffre. Ces objets pourraient endommager le dessous du hayon/coffre.

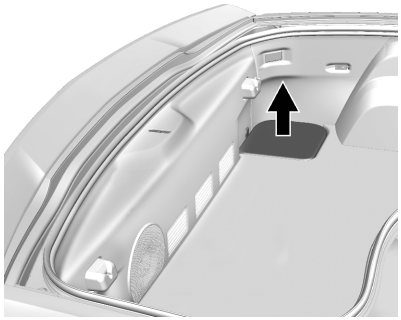

Décapotable illustrée, coupé similaire

Il y a un espace de rangement du côté conducteur dans le plancher de l'aire de chargement arrière (hayon/coffre). Tirer vers le haut pour ouvrir le couvercle.

Séparation du coffre arrière

Si le véhicule est équipé d'un toit décapotable, le coffre comporte une cloison permettant de séparer le contenu du coffre du toit décapotable. Cette séparation de coffre doit être en place pour que le toit fonctionne. Si la séparation de coffre n'est pas correctement fixée, un message s'affiche et un carillon retentit. Se reporter à *Messages concernant le toit décapotable à la page 5-39*.

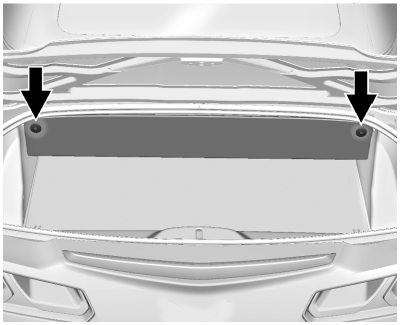

Décapotable seulement

Tirer la séparation vers le haut et l'enclencher en place, des deux côtés du coffre.

La cloison du coffre est un panneau plat recouvert de tapis avec un rabat horizontal, qui peut être fixée à la partie supérieure du coffre pour obtenir un espace de rangement supplémentaire.

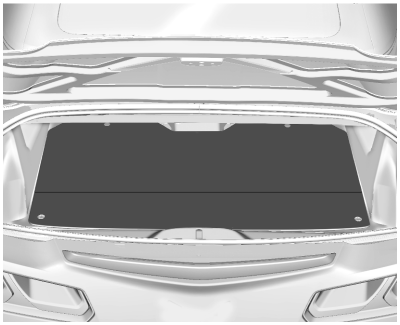

Lorsque le toit décapotable est fermé, il est possible de dégager la cloison et de l'étendre pour augmenter l'espace de chargement du coffre.

Rangement de la console centrale

⚠ Attention

La zone à l'intérieur de la console peut devenir chaude. Ne pas ranger d'articles que la chaleur peut endommager.

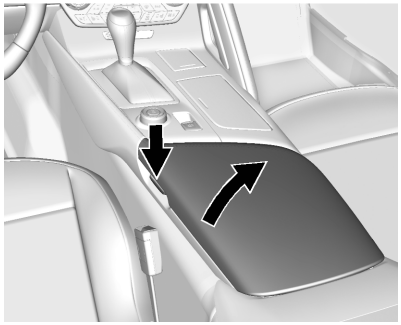

Pour l'ouvrir, appuyer sur le bouton du côté conducteur.

Il y a deux ports USB, une prise pour accessoires et un lecteur de cartes SD à l'intérieur. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-5* et à « Lecteurs audio » dans le guide du système infodivertissement.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Cache-bagages

Si le véhicule en est équipé, le cache-bagages permet de dissimuler l'espace de rangement arrière du véhicule. Le cache-bagages bloque également l'éclat créé par le toit amovible lorsqu'il est rangé dans le compartiment arrière.

Le cache-bagages est constitué de deux pièces : une pièce plate et une pièce en L.

Fixation du cache-bagages plat

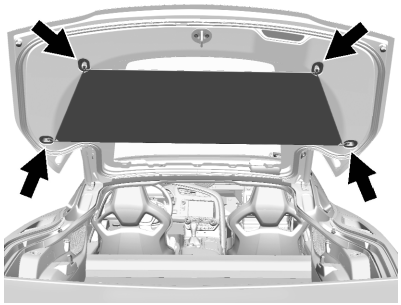

Fixer les boucles élastiques aux quatre coins du cache-bagages sur les crochets des coins avant et arrière.

Fixation du cache-bagages en L

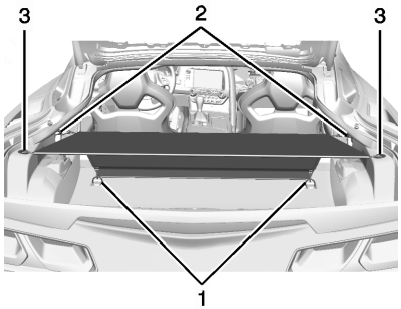

1. Fixer les boucles en plastique du cache-bagages aux attaches de plancher (1) et aux panneaux latéraux (2).
2. Fixer les boucles arrière du cache-bagage aux crochets des panneaux latéraux (3).

Ne pas utiliser les crochets et les attaches pour fixer autre chose que le cache-bagages. Ces dispositifs de retenue ne sont pas conçus pour de lourdes charges.

Filet d'arrimage

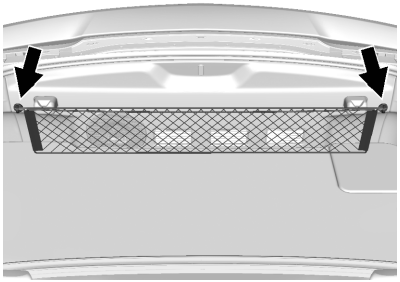

Le véhicule peut être équipé d'un filet d'arrimage utilisé pour les petits objets. Fixer le filet aux crochets arrière de l'aire de chargement. Il ne faut pas utiliser le filet pour ranger des objets lourds.

✍ NOTES

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant 5-2
Commandes au volant 5-3
Klaxon 5-3
Essuie-glace/lave-glace avant 5-3
Boussole 5-4
Horloge 5-4
Prises électriques 5-5

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs 5-7
Combiné d'instruments 5-8
Compteur de vitesse 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Compteur journalier 5-14
Tachymètre 5-14
Jauge de carburant 5-15
Jauge de suralimentation 5-16
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 5-16
Rappels de ceinture de sécurité 5-17
Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG) 5-18
Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-19
Témoin du système de charge 5-20
Témoin d'anomalie 5-20
Témoin du système de freinage 5-23
Témoin de frein électrique de stationnement 5-24
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique . . . 5-24
Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) 5-24
Indicateur de traction désactivée 5-25
Témoin StabiliTrak[MD] arrêté 5-25
Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Témoin de température du liquide de refroidissement 5-26
Témoin de pression des pneus 5-27
Témoin de pression d'huile pour moteur 5-27
Témoin de bas niveau de carburant 5-28
Témoin de sécurité 5-28
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-29
Carillon de rappel des phares 5-29
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 5-29
Témoin de porte entrouverte 5-29

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-30
Affichage à tête haute (HUD) 5-33

Messages du véhicule

Messages du véhicule 5-38
Messages de tension et de charge de batterie 5-38
Messages du circuit de frein 5-39
Messages de boussole 5-39

Messages du toit décapotable 5-39
Messages de régulateur de vitesse 5-41
Messages de porte ouverte 5-41
Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur 5-42
Messages d'huile moteur 5-42
Messages de puissance du moteur 5-43
Messages du circuit d'alimentation en carburant 5-43
Messages de clé et de serrure 5-44
Messages de lampes 5-44
Messages du système de commande suspension 5-45
Messages de système de sac gonflable 5-48
Messages de sécurité 5-48
Messages de réparation du véhicule 5-48
Messages de démarrage du véhicule 5-49
Messages de pneu 5-49
Messages de la boîte de vitesses 5-50
Messages de rappel du véhicule 5-51
Messages de vitesse du véhicule 5-51
Messages du liquide de lave-glace 5-51
Messages de glace 5-52

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule 5-52

Système de télécommande universelle

Système de télécommande universelle 5-60
Programmation du système de télécommande universelle 5-60
Fonctionnement de la télécommande universelle 5-63

Commandes

Réglage du volant

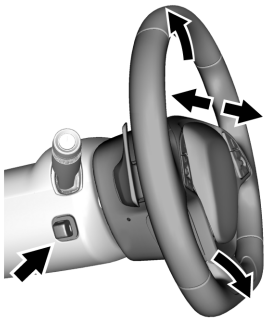

Appuyer sur la commande pour déplacer le volant inclinable et télescopique vers le haut et le bas ou vers l'avant et l'arrière.

Les positions d'inclinaison et télescopique de la colonne de direction peuvent être mémorisées dans les réglages de mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire à la page 3-4*.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

Le système infodivertissement peut être actionné en utilisant les commandes au volant. Se reporter à la description des commandes au volant, dans le manuel du système infodivertissement.

Klaxon

Appuyer sur ou à côté des symboles de klaxon situés sur le rembourrage du volant pour klaxonner.

Essuie-glace/lave-glace avant

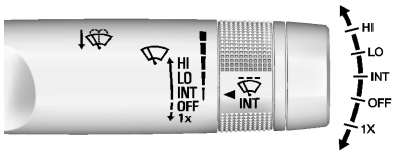

Le levier d'essuie-glaces/lave-glace avant se trouve sur la droite de la colonne de direction.

Le commutateur d'allumage occupant la position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/ RUN/START (en fonction/marche/ démarrage), déplacer le levier d'essuie-glace avant pour sélectionner la vitesse de balayage.

HI: Utilisé pour des balayages rapides.

LO: Utilisé pour des balayages lents.



INT (balayages intermittents): Placer le levier en position INT pour des balayages intermittents, puis tourner la bande ◄ INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour la diminuer.

OFF (arrêt): S'utilise pour arrêter l'essuie-glace.

1X (muée): Pour un seul balayage, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace à la page 10-42*.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé lorsque l'essuie-glace est en position LO, HI, ou INT, celui-ci s'arrêtera immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, l'essuie-glace recommence à fonctionner et se place à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé alors que l'essuie-glace effectue des balayages pour le lavage du pare-brise, il continue à fonctionner pour atteindre la base du pare-brise.

↓ **(lave-glace avant):** Tirer le levier d'essuie-glace vers soi pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace à la page 10-33* pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

⚠ Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

Boussole

Une boussole peut être affichée sur la colonne centrale. La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), de StabiliTrak^{MD} et de la vitesse du véhicule.

Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur un certain nombre de kilomètres ou de degrés de rotation avant d'avoir besoin d'un signal provenant des satellites GPS. Lorsque l'écran de la boussole affiche CAL, rouler sur une courte distance dans une zone dégagée où le véhicule peut capter un signal GPS. Le système de boussole déterminera automatiquement la restauration du signal GPS et fournira à nouveau un cap. Voir *Messages de la boussole à la page 5-39* pour les messages pouvant être affichés pour la boussole.

Horloge

Les commandes du système infodivertissement permettent d'accéder aux paramètres d'heure et de date à travers le système de menu. Voir « Page d'accueil » dans le manuel Infodivertissement pour plus d'informations sur la manière d'utiliser le système de menu.

Réglage de l'heure

Pour régler l'heure :

1. À partir de la page d'accueil, appuyer sur le bouton d'écran PARAMÈTRES et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler l'heure et sur + ou - pour augmenter ou diminuer les heures, les minutes, et AM ou PM. Appuyer sur 12Hr ou 24Hr pour un affichage de l'heure sous format 12 ou 24 heures.
3. Appuyer sur ⬅ pour revenir au menu précédent.

Si l'heure automatique est paramétrée, l'heure qui s'affiche à l'horloge peut être mise à jour après un délai en circulant dans une nouvelle zone horaire.

Pour régler la date :

1. Appuyer sur le bouton d'écran PARAMÈTRES et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Régler la date et appuyer sur + ou - pour augmenter ou diminuer le mois, le jour ou l'année.
3. Appuyer sur ⬅ pour revenir au menu précédent.

Pour régler l'affichage de l'horloge :

1. Appuyer sur le bouton d'écran PARAMÈTRES et appuyer sur Heure et date.
2. Appuyer sur Affichage de l'heure et appuyer sur DÉSAC. ou ACT. pour activer ou désactiver l'affichage de l'horloge.
3. Appuyer sur ⬅ pour revenir au menu précédent.

Prises électriques

Utiliser la prise de courant auxiliaire pour brancher des appareils électriques tels qu'un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

Il y a trois prises de courant auxiliaires :

- À l'avant du porte-gobelet. Ouvrir la porte du compartiment pour y accéder.
- Dans le compartiment de rangement de la console centrale.
- Dans le compartiment arrière.

Soulever le capuchon pour utiliser la prise et le remettre en place lorsque la prise n'est pas utilisée.

Les prises électriques à l'avant du porte-gobelet et à l'intérieur du compartiment de rangement de la console centrale sont alimentées lorsque le commutateur d'allumage est en position ON/RUN/START (contact mis/en marche/démarrage) ou ACC/ACCESSORY (accessoire), ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur dans les 10 minutes suivant la coupure du contact. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-27*.

La prise électrique du compartiment arrière est alimentée en permanence. La batterie du véhicule peut se vider si la prise électrique est utilisée pendant que le commutateur d'allumage est en position OFF (contact coupé). Utiliser cette prise électrique pour brancher le chargeur de batterie, si le véhicule en est équipé.

⚠ Avertissement

L'alimentation est toujours fournie à la prise du coffre. Ne pas laisser les équipements électriques branchés lorsque le véhicule n'est pas utilisé car le véhicule pourrait prendre feu ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

⚠ Attention

Laisser un équipement électrique longtemps branché lorsque le contact est coupé déchargera la batterie. Toujours débrancher les équipements électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés et ne pas brancher un équipement dépassant la valeur maximale de 20 ampères.

Certains accessoires électriques pourraient être incompatibles avec la prise de courant des accessoires et surcharger les fusibles du véhicule ou de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-67*.

Il est recommandé de consulter un technicien qualifié ou un concessionnaire pour l'installation correcte de votre équipement.

⚠ Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

Les témoins d'avertissement s'allument en cas de défaillance potentielle ou réelle d'une des fonctions du véhicule. Certains témoins s'allument brièvement au démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent.

Les indicateurs peuvent signaler une défaillance potentielle ou réelle de l'une des fonctions du véhicule. Souvent les indicateurs et témoins fonctionnent de concert pour signaler une défaillance dans le véhicule.

Quand l'un des témoins s'allume et demeure allumé en roulant ou que l'un des indicateurs signale une défaillance possible, se reporter à la section expliquant quoi faire. Il peut être coûteux – et même dangereux – de tarder à faire réparer votre véhicule.

5-8 Instruments et commandes

Combiné d'instruments

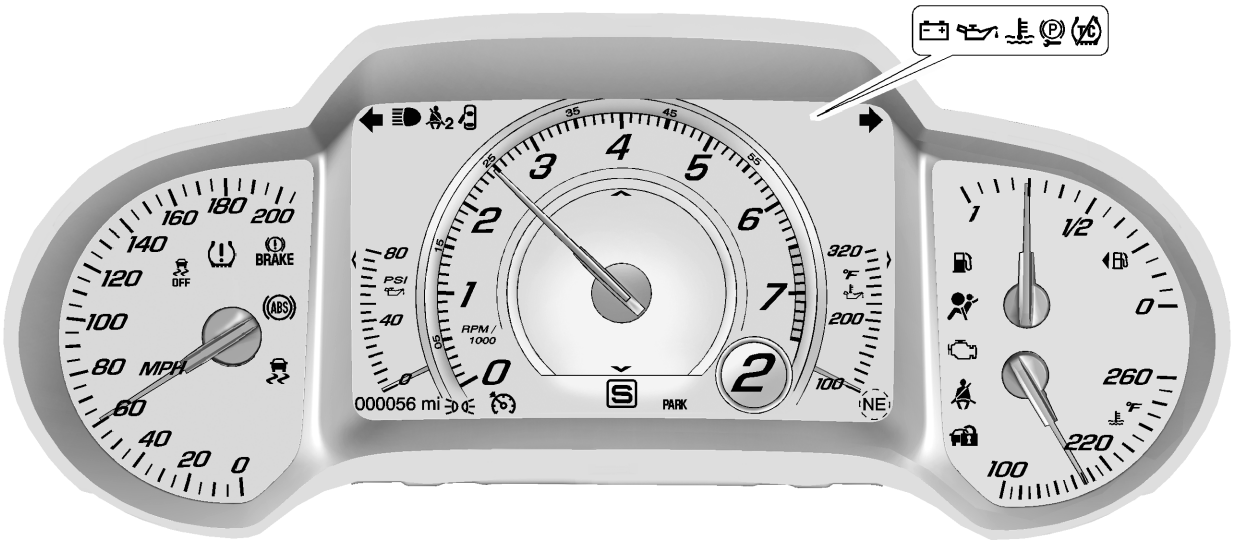

Thème Sport anglais illustré, thèmes métrique et autre similaires

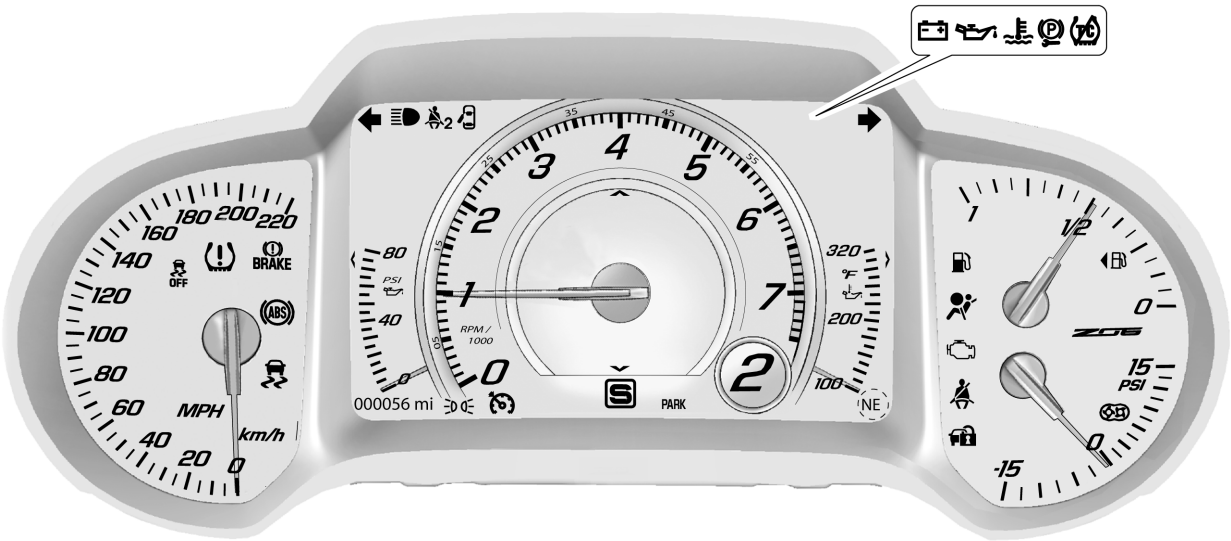

Thème Sport Z06 anglais illustré, thèmes métrique et autre similaires

Combiné d'instruments reconfigurable

Il y a quatre configurations d'affichage de groupe d'instruments : mode Link to Drive (lien au mode conducteur), Sport, Track (piste) et Tour (tourisme). Le style du centre du groupe d'instruments change en fonction du thème choisi. Si le mode Link to Drive est choisi, la configuration du groupe d'instruments change pour s'adapter au réglage de la commande de mode du conducteur sur la console. Se reporter à *Commande de mode conducteur à la page 9-46*. Si l'option Weather (météo) ou Eco est choisi avec la commande de mode du conducteur, le groupe d'instruments affiche le thème Tour.

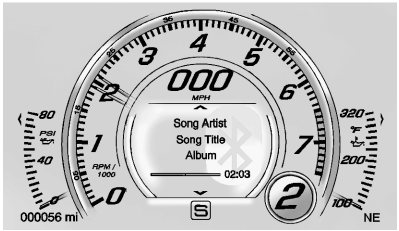

Sport

Comprend un tachymètre circulaire au centre de l'affichage. Le CIB est contenu dans l'anneau du tachymètre. Il y a également deux petits indicateurs configurables dans les coins inférieurs gauche et droit.

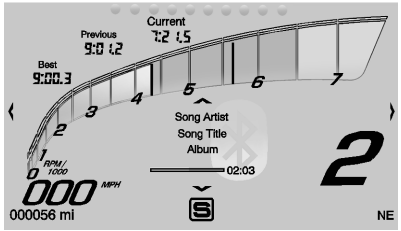

Track (piste)

Comprend un tachymètre asymétrique avec des lignes rouges frappantes et un chronomètre qui indique le meilleur tour, le tour précédent et le tour actuel.

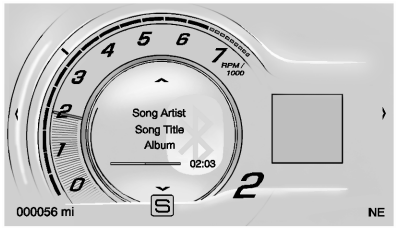

Tour (tourisme)

Comprend un tachymètre en anneau partiel. Le CIB est contenu dans l'anneau du tachymètre. Il y a également une zone utilisée pour afficher des icônes ou des images pour le CIB ou les contacts du téléphone.

La configuration de l'affichage du groupe d'instruments est choisie dans le menu du groupe d'instruments. Se reporter à « Paramètres » sous « Menu du groupe d'instruments » suivant.

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.

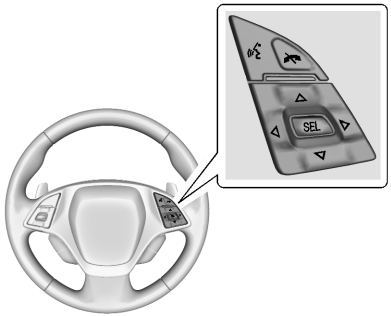

Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur ◁ pour accéder aux applications du groupe d'instruments. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir la liste des applications.

- Info. Ici, vous pouvez visualiser les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.
- Performance
- Audio
- Phone (téléphone)
- Navigation (selon l'équipement)
- Paramètres

Performance

Appuyer sur SEL pour accéder au menu Performance. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir les éléments disponibles.

Force G: Informe le conducteur de la performance du véhicule dans des virages. La force G est affichée au centre du CIB sous forme de valeur numérique.

Bulle de frottement: Affichage visuel à quatre quadrant affichant les quatre coins de la voiture avec une « bulle » indiquant l'endroit sur le véhicule où la plus grande inertie est exercée.

Minuteur de performance:

Appuyer sur ▷ lorsque le minuteur de performance est affiché pour accéder au menu. Appuyer sur ▷

lorsque « Set Start Speed » (réglage de la vitesse de départ) est sélectionné, puis utiliser △ ou ▽ pour entrer la vitesse de départ. Appuyer sur SEL pour la sauvegarder. Appuyer sur ▷ lorsque « Set End Speed » (réglage de la vitesse de fin), puis utiliser △ ou ▽ pour entrer la vitesse de fin. Appuyer sur SEL pour la sauvegarder. Une fois les vitesses de départ et de fin entrées, appuyer sur ◁ pour définir l'affichage Sport aux vitesses réglées et le minuteur de performance est prêt à être utilisé. À la prochaine accélération, le minuteur de performance enregistre le temps. Pour réinitialiser le minuteur, sélectionner « Reset » (réinitialiser) sur le menu du minuteur de performance et appuyer sur SEL.

Chronomètre: Appuyer sur ▷ lorsque le chronomètre est affiché pour démarrer, arrêter ou réinitialiser le chronomètre. Une icône de chronomètre est affichée lorsque le chronomètre est activé. Appuyer sur SEL lorsque la page du chronomètre est activée pour démarrer le chronomètre. Si le chronomètre est activé, appuyer sur SEL depuis n'importe quelle page pour arrêter le chronométrage actuel et démarrer un nouveau chronométrage. De plus, maintenir enfoncé le bouton SEL depuis n'importe quelle page arête le chronomètre.

Température de liquide de refroidissement: Indique la température du liquide de refroidissement actuel en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Température d'huile: Affiche la température de l'huile actuelle en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Pression d'huile: Affiche la pression d'huile actuelle en kilopascal (kPa) ou en livres par pouce carré (lb/po^2).

Tension de la batterie: Indique la tension de la batterie actuelle.

Température du liquide de boîte de vitesses: Indique la température du liquide de boîte de vitesses en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Température des pneus: Indique l'état de la température des pneus par froid, tiède ou chaud. La température tiède représente une température de conduite normale alors qu'une température chaude correspond à une conduite agressive. Le système peut afficher « Unknown » (inconnu) lorsque les renseignements sur la température ne sont pas disponibles.

eLSD et patinage des roues: S'affiche lorsque le différentiel autobloquant électronique (eLSD) est activé et intervient dans le fonctionnement normal du véhicule.

L'écran affiche également le pourcentage de patinage, dans une plage basse, moyenne et élevée. Se reporter à *Différentiel autobloquant (Excepté Z51 et Z06) à la page 9-55* ou *Différentiel autobloquant (Z51 et Z06 uniquement) à la page 9-55*.

Audio

Lorsque l'application audio est ouverte, utiliser △ ou ▽ pour changer la station de radio ou passer à la piste suivante ou précédente, selon la source audio actuelle. Appuyer sur SEL pour accéder au menu Audio. Le menu Audio permet de rechercher de la musique, de choisir parmi les favoris ou de changer la source audio.

Phone (téléphone)

Appuyer sur SEL pour accéder au menu Téléphone. Dans le menu Téléphone, lorsqu'il n'y a aucun appel en cours, il est possible de consulter les appels récents ou de parcourir la liste de contacts. Lorsqu'il y a un appel en cours, il est possible d'activer ou de désactiver la sourdine de téléphone ou de choisir le mode combiné ou mains libres.

Navigation

Si le véhicule est équipé de la navigation, appuyer sur SEL pour accéder au menu de navigation. Ce menue affiche une carte ou des directions pas à pas. S'il n'y a aucun itinéraire actif, appuyer sur ▷ pour rétablir le dernier itinéraire et pour activer ou désactiver le guidage vocal. S'il y a un itinéraire actif, appuyer sur SEL pour annuler le guidage d'itinéraire ou pour activer ou désactiver le guidage vocal.

Paramètres

Appuyer sur SEL pour accéder au menu Paramètres. Utiliser △ ou ▽ pour faire défiler les éléments du menu Paramètres.

Units (Unités): Appuyer sur ▷ quand Unités est affiché, pour accéder au menu Unités. Choisir les unités US (impériales) ou métriques en appuyant sur SEL quand l'élément est sélectionné.

Thème d'affichage: Appuyer sur ▷ pour accéder au menu Thème d'affichage. Sélectionner parmi les termes de groupe instrument Link to Drive Mode (lien vers mode du conducteur), Track (piste), Sport ou Tour (tourisme).

Avertissement de vitesse: L'écran Speed Warning (avertissement de vitesse) permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur ▷ lorsque cet écran est affiché. Activer l'avertissement de vitesse, puis utiliser △ ou ▽ pour régler la valeur. Appuyer sur SEL pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur SEL lorsque cette page est affichée. Di

la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Petits indicateurs: Appuyer sur ▷ lorsque Pocket Gauges (petits indicateurs) et afficher pour accéder au menu est sélectionné les indicateurs pouvant être affichés pour le thème Sport à la droite et à la gauche de la zone d'affichage. Choisir entre le manomètre d'huile, l'indicateur de température d'huile, la tension de la batterie, l'indicateur de température du liquide de boîte de vitesses, la puissance du moteur ou un indicateur vide.

Informations sur le logiciel:
Appuyer sur ▷ pendant que « Software Info » (informations sur le logiciel) est en surbrillance pour afficher l'information de logiciel en source ouverte.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Compteur journalier

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

⚠ Attention

Si vous faites fonctionner le moteur avec les tr/min dans la zone d'alerte de l'extrémité élevée du tachymètre, le véhicule peut être endommagé et les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec les tr/min dans la zone d'alerte.

Jauge de carburant

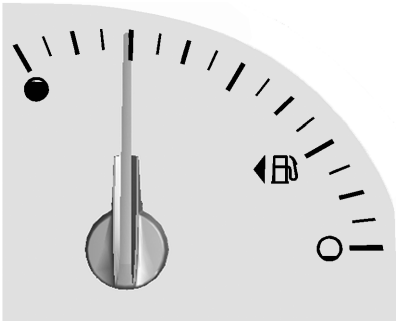

Unités métriques

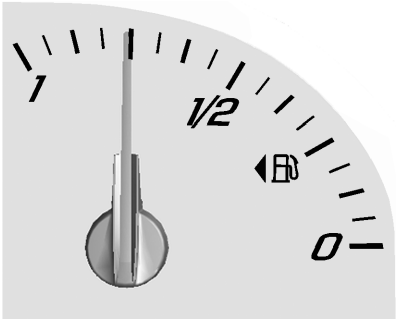

Unités anglaises

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche sur l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais le réservoir devra être rempli rapidement.

De quatre situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- À la station-service, la pompe s'arrête avant que l'aiguille n'indique que le réservoir est plein.
- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages ou à l'accélération.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Jauge de suralimentation

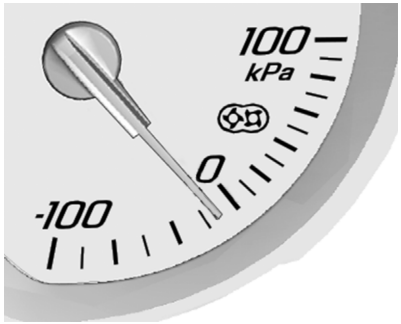

Unités métriques



Unités anglaises

Cet indicateur montre la dépression sous une accélération légère ou modérée et suralimentation sous une accélération avec papillon grand ouvert.

Il affiche le niveau de pression d'air dans le collecteur d'admission avant que l'air n'entre dans la chambre de combustion du moteur.

L'indicateur est automatiquement remis à zéro chaque fois que le moteur démarre. La dépression ou la suralimentation réelle est affichée à partir de ce point zéro. Des changements de pression de l'air ambiant, comme en conduite en montagne et lors de changements de température, feront changer légèrement le relevé.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur

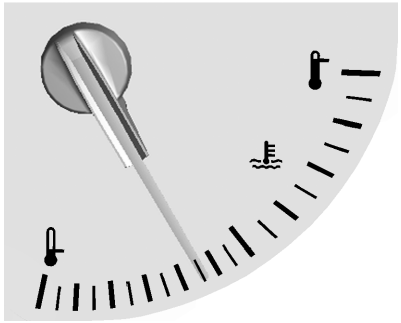

Unités métriques

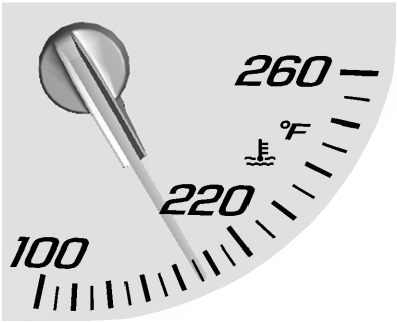

Unités anglaises

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille pointe vers la partie supérieure, la température du moteur est trop élevée.

Cette indication signifie la même chose que le témoin d'avertissement. Le liquide de refroidissement est trop chaud. Si vous avez conduit votre véhicule dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur à la page 10-31*.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Au démarrage, ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au conducteur de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite, le témoin reste allumé jusqu'au bouclage. Ce cycle peut se reproduire plusieurs fois si le conducteur ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager se trouve dans le groupe d'instruments du tableau de bord.



Au démarrage ce témoin clignote et une sonnerie peut retentir pour rappeler au passager de boucler sa ceinture de sécurité. Ensuite le témoin reste allumé jusqu'au

bouclage. Ce cycle se reproduit plusieurs fois si le passager ne boucle pas ou déboucle sa ceinture pendant le trajet.

Si la ceinture de sécurité du passager est bouclée, le carillon et le témoin ne se déclenchent pas.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sacs gonflables. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable à la page 3-17*.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sac gonflable présente un problème, un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Messages relatifs au système de sac gonflable à la page 5-48*.

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager

Le véhicule possède un système de détection des occupants. Se reporter à *Système de détection de passager à la page 3-23* pour des informations importantes sur la sécurité. Pe témoin d'état de sac gonflable se trouve sur le tableau de bord.



États-Unis

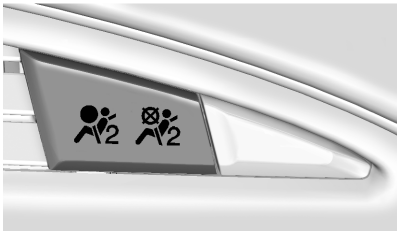

Canada et Mexique

Lorsque le véhicule a démarré, le témoin de statut de sac gonflable de passager affiche ON (activé) et OFF (désactivé) ou les symboles correspondants pendant quelques secondes à titre de vérification du système. Puis, quelques secondes plus tard, le témoin affiche soit ON soit OFF ou le symbole correspondant, afin de signaler le statut du sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si le mot ON ou le symbole de marche est allumé pour le témoin de statut de sac du passager, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur peut se déployer.

Si le mot OFF (désactivé) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable est allumé, cela signifie que le système de détection de passager a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable à la page 5-18* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge

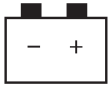

Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Voir *Messages de tension et de charge de la batterie à la page 5-38*.

Si vous devez conduire sur une courte distance avec ce témoin allumé, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur.

Témoin d'anomalie

Un système d'ordinateur appelé diagnostics embarqués de seconde génération (OBD II) surveille le fonctionnement du véhicule pour garantir que les émissions restent à des niveaux favorables au maintien d'un environnement propre. Le témoin d'anomalie s'allume lorsque le véhicule est placé en mode de service uniquement, à titre de vérification de fonctionnement. Si cette lampe ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé par votre concessionnaire. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage à la page 9-22*.



Si le témoin d'anomalie s'allume pendant que le moteur est en marche, ceci indique qu'il y a un

problème d'OBD II et qu'un diagnostic et un entretien peuvent être requis.

Les pannes sont souvent signalées par le système avant qu'un problème apparaisse. L'attention que vous portez au témoin peut protéger le véhicule contre des dégâts plus graves. Ce système aide également le technicien à diagnostiquer correctement toute défaillance.

⚠ Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le dispositif antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le moteur risque de ne plus tourner de manière optimale. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

⚠ Attention

Les modifications apportées au moteur, à la boîte de vitesses ou aux systèmes d'échappement, d'admission ou d'alimentation du véhicule, ou le remplacement des pneus d'origine par des pneus dont les caractéristiques (TPC) ne sont pas identiques peuvent avoir un effet sur le dispositif antipollution du véhicule et provoquer l'allumage de ce témoin. Les modifications effectuées sur ces systèmes pourraient entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. De plus, ceci peut faire échouer un test obligatoire d'inspection/d'entretien du dispositif antipollution. Se reporter à la rubrique *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Ce témoin s'allume d'une des deux façons suivantes en cas de défectuosité :

Clignotement du témoin: Des ratés de moteur ont été détectés. Les ratés augmentent les gaz d'échappement du véhicule et peuvent endommager le dispositif antipollution. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'un entretien.

Pour protéger le véhicule contre des dégâts plus graves :

- Réduire la vitesse du véhicule.
- Éviter les accélérations brusques.
- Éviter la montée de pentes raides.

Si le témoin continue à clignoter, arrêter et faire stationner le véhicule. Couper le contact, attendre au moins 10 secondes et redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les étapes

précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Le témoin reste allumé: Une défaillance dans le dispositif antipollution a été détectée dans le véhicule. Le véhicule a peut-être besoin d'un diagnostic et d'une réparation.

Il peut être possible de corriger une défaillance du système antipollution de la manière suivante :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de cet adaptateur, s'assurer de retirer l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » sous *Remplissage du réservoir à la page 9-64*. Le système de diagnostic peut détecté si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Duelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.
- Vérifier que le carburant est de bonne qualité. L'utilisation d'un carburant de qualité inférieure entraînera un fonctionnement moins efficace du moteur et peut causer un calage du moteur après le démarrage ou lors de l'engagement d'un rapport, des ratés du moteur, des hésitations ou des décélérations momentanées au cours des accélérations. Ces conditions peuvent disparaître lorsque le moteur s'est réchauffé.

Si une ou plusieurs de ces conditions se produisent, utiliser un carburant d'une autre marque. La consommation d'un plein réservoir de carburant approprié peut être requise pour éteindre le témoin.

Voir *Carburant à la page 9-62*.

Si aucune des étapes ci-dessus n'a permis d'éteindre le témoin, votre concessionnaire peut vérifier le véhicule. Le concessionnaire possède l'équipement d'essai et les outils de diagnostic nécessaires pour réparer toute défaillance électrique ou mécanique pouvant être présente.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Selon votre région, il est possible que vous deviez participer aux programmes d'inspection et d'entretien du système antipollution pour votre véhicule. Pour l'inspection, le matériel d'essai du système d'émissions se branche au connecteur de liaison de données (DLC)

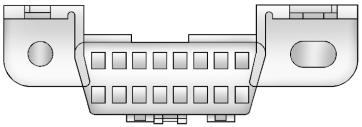

Le connecteur de liaison de données se trouve sous le tableau de bord, à proximité de la poignée

d'ouverture du capot. Consulter le concessionnaire pour obtenir de l'aide.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

- Le témoin de panne est allumé avec le moteur en marche, ou si le véhicule est placé en mode de service uniquement et que le témoin de panne ne s'allume pas. Veuillez demander l'aide de votre concessionnaire pour vérifier le fonctionnement correct du témoin de panne.
- Le système de diagnostic embarqué (OBD II) détermine que les systèmes principaux du dispositif antipollution n'ont pas été complètement diagnostiqués par le système. Le véhicule sera considéré comme n'étant pas prêt pour l'inspection. Ceci peut se produire si la batterie de 12 V a été remplacée récemment ou si elle est déchargée. Le système de diagnostic est conçu pour évaluer les systèmes principaux du dispositif antipollution pendant une conduite normale. Ceci peut exiger plusieurs jours de conduite normale. Si ceci a été fait et que le véhicule ne satisfait toujours pas à la vérification d'état de marche du système de diagnostic embarqué (OBD II), le concessionnaire peut se charger de préparer votre véhicule pour l'inspection.

Témoin du système de freinage

Le système de freinage du véhicule se compose de deux circuits hydrauliques. Si l'un ne fonctionne pas, l'autre permet encore d'arrêter le véhicule. Pour permettre un freinage optimal, les deux circuits doivent fonctionner.

Si le témoin d'avertissement s'allume, cela signifie que le système de freinage est défectueux. Le faire vérifier immédiatement.





Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement au démarrage du véhicule. S'il ne s'allume pas à ce moment-là, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie qu'il y a un problème de freins.

⚠ Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours

(Suite)

Avertissement (Suite)

allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein électrique de stationnement



Unités métriques Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique ou dans un autre système.

Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-39*.

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique



Le témoin d'entretien du frein de stationnement électrique s'allume brièvement lorsque le véhicule est en position ON/OFF (en fonction/marche). S'il ne s'allume pas, le véhicule doit être réparé.

Si ce témoin reste allumé il existe un problème avec un système du véhicule qui fait fonctionner le système de frein de stationnement à un niveau réduit. Le véhicule peut encore rouler mais doit être conduit chez le concessionnaire dès que possible. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*. Si un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), se reporter à *Messages du circuit de freinage à la page 5-39*.

Témoin du système de freinage antiblocage (ABS)



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer pour qu'il puisse vous avertir de la présence d'une défaillance.

Si le témoin reste allumé pendant le trajet, arrêter dès que possible en sécurité et couper le contact. Redémarrer pour réinitialiser le système. Si le témoin ABS reste allumé ou se rallume en roulant, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir pendant que le témoin reste allumé.

Si le témoin ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'antiblocage est en panne.

Si les témoins de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, l'antiblocage des freins du véhicule ne fonctionne pas et les freins normaux présentent un problème. Consulter le concessionnaire pour une réparation.

Se reporter à *Témoin du système de freinage à la page 5-23* et *Messages du circuit de freinage à la page 5-39*.

Indicateur de traction désactivée



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction asservie désactivée s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé en pressant et relâchant le bouton TCS/StabiliTrak.

Ce témoin et le témoin StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) s'allument lorsque la fonction StabiliTrak est désactivée.

Si le système de traction asservie (TCS) est désactivée, le patinage des roues n'est pas limité. Adapter sa conduite en conséquence.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-44*.

Témoin StabiliTrak[MD] arrêté



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage du moteur. Sinon, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

Ce témoin s'allume quand le système StabiliTrak est désactivé. Si StabiliTrak est désactivé, le système d'antipatinage à l'accélération (TCS) est également désactivé.

Si les systèmes TCS (système d'antipatinage à l'accélération) et StabiliTrak sont désactivés, le système n'assiste pas le contrôle du véhicule. Activer le TCS et le système StabiliTrak et le témoin d'avertissement s'éteint.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-44*.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD]



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé sans clignoter, le TCS et potentiellement le système StabiliTrak ont été désactivés. Un message CIB peut s'afficher. Vérifier les messages du CIB pour déterminer la panne et la nécessité d'un entretien du véhicule.

Si la lampe indicatrice/le témoin est allumé et clignote, le TCS et/ou le système StabiliTrak sont actifs.

Voir *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-44*.

Témoin de température du liquide de refroidissement



Ce témoin s'allume brièvement au démarrage.

Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne de manière normale, le témoin s'éteint.

⚠ Attention

Le témoin de température du liquide de refroidissement du moteur indique que le véhicule a surchauffé. La conduite avec ce témoin peut entraîner des dégâts au moteur qui peuvent ne pas

(Suite)

Attention (Suite)

être couverts par la garantie du véhicule. Voir *Surchauffe du moteur à la page 10-31*.

Le témoin de température du liquide de refroidissement s'allume lorsque le moteur est en surchauffe.

Si cela se produit, se garer et arrêter dès que possible le moteur. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-31*.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules dotés d'une surveillance de pression des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le moteur démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et le système de surveillance de la pression des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages des pneus à la page 5-49*. Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-69*.

Témoin de pression d'huile pour moteur

⚠ Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours

(Suite)

Attention (Suite)
respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.



Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant



Ce témoin est placé près de l'indicateur de carburant et s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque le niveau de carburant du réservoir est bas. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire vérifier le véhicule.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement de l'antidémarrage à la page 2-21*.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Inverseur route/croisement à la page 6-2*.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs sont allumés. Se reporter à *Commandes de l'éclairage extérieur à la page 6-1*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Sur les véhicules dotés d'un régulateur de vitesse automatique, le témoin de régulateur de vitesse automatique est blanc lorsque le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur de vitesse automatique est désactivé. Se reporter à *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-56*.

Témoin de porte entrouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Centralisateur informatique de bord (CIB)

Les écrans du CIB s'affichent au centre du groupe d'instruments, dans l'application d'information. Voir *Groupe d'instruments de bord à la page 5-8*. L'application d'information est uniquement disponible quand le véhicule se trouve en position ON/RUN (en fonction/marche). Les écrans affichent le statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande du côté droit du volant.

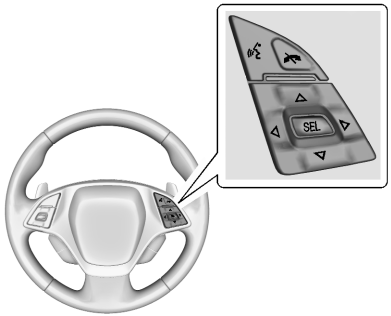

△ **ou** ▽ **:** Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◁ **ou** ▷ **:** Appuyer sur ◁ pour ouvrir les menus d'application du côté gauche. Appuyer sur ▷ pour ouvrir les menus d'interaction du côté droit.

SEL (sélection): Appuyer pour ouvrir un menu ou sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Pages d'information du CIB

Voici une liste de tous les affichages d'information du CIB. Certains pourraient ne pas être disponibles selon le véhicule.

Vitesse actuelle: Affiche la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Trajet A ou B/Économie moyenne de carburant/Vitesse moyenne: L'écran Trajet affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou milles (mi) depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Économie moyenne affiche l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de

cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite. L'économie moyenne de carburant peut être remise à zéro en appuyant sur SEL et en le maintenant enfoncé quand cet écran est actif.

L'écran Vitesse moyenne affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou milles par heure (mi/h). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Autonomie de carburant/ Économie instantanée de carburant: L'écran Autonomie de carburant affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

L'écran Consommation instantanée affiche la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallons (mpg). Ce chiffre reflète uniquement la consommation actuelle approximative du véhicule et change fréquemment en fonction des conditions de circulation.

L'écran peut également afficher le nombre de cylindres utilisés par le véhicule. Se reporter à *Gestion active du carburant*^{MD} *à la page 9-29*.

Durée de vie de l'huile moteur: Affiche une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message CHANGE ENGINE OIL SOON (vidanger l'huile moteur sous peu) s'affiche. Se reporter à *Messages d'huile moteur à la page 5-42*. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-13*. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, le programme d'entretien de ce guide recommande d'autres opérations d'entretien. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

L'écran de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Pour réinitialiser l'indication,

maintenir enfoncé SEL pendant plusieurs secondes lorsque l'écran de durée de vie de l'huile est actif. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-20*.

Pression des pneus: Affiche les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68* et *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-69*.

Meilleure consommation de carburant moyenne: L'écran affiche l'économie de carburant moyenne, la meilleure économie de carburant sur la distance sélectionnée et un graphique à barres montrant l'économie de carburant instantané. Appuyer sur ▷ pour changer la distance sélectionnée.

Carburant utilisé/Minuterie: L'écran Carburant utilisé montre le nombre approximatif de litres (L) ou de gallons (gal) de carburant utilisés depuis la dernière réinitialisation. Le carburant utilisé peut être réinitialisé en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Cet écran peut également être utilisé comme chronomètre. Pour démarrer/arrêter le chronomètre, appuyer sur ▷ pendant que cet écran est activé, puis sur SEL pour démarrer ou arrêter le chronomètre. L'écran affiche le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour remettre à zéro le chronomètre, maintenir enfoncé SEL ou utiliser ▷ pour accéder au menu lorsque cet écran est activé.

Index ECO: Aide le conducteur à déterminer l'efficacité de sa conduite.

L'écran peut également afficher le nombre de cylindres utilisés par le véhicule. Se reporter à *Gestion active du carburant^{MD} à la page 9-29*.

Limite de vitesse: Affiche l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Horomètre/Révolutions totales: Cet écran affiche le nombre d'heures totales de fonctionnement du moteur. Il indique également le nombre total de révolutions du moteur divisé par 10,000.

Affichage à tête haute (HUD)

⚠ Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

S'il est équipé de l'affichage tête-haute, certains renseignements sur le fonctionnement du véhicule sont projetés sur le pare-brise.

Les informations du HUD apparaissent comme une image mise au point vers l'avant du véhicule.

⚠ Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52* et « Paramètres » sous *Groupe d'instruments de bord à la page 5-8*.

Le HUD peut afficher différentes alertes et informations sur les véhicules équipés de ces fonctions :

- Compteur de vitesse
- Tachymètre
- Rapport de boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)
- Témoin de changement de vitesse manuel aux manettes (si monté)

  Ces écrans de l'affichage tête-haute sont utilisés lors du changement de vitesses manuel aux manettes. Se reporter à la rubrique « Changement de vitesses manuel aux manettes » dans la section *Boîte de vitesses automatique à la page 9-31*.
- Témoin de changement de vitesse

  Ce témoin est utilisé pour la conduite sportive afin d'indiquer que le meilleur niveau de performance du véhicule a été atteint et qu'il faut passer au rapport supérieur. Une flèche

orientée vers le haut s'affiche à l'écran juste avant d'atteindre le mode de coupure de carburant.

- Indicateur de force d'accélération
- Informations audio
- Manoeuvre à venir déterminée par la navigation embarquée
- Manoeuvre à venir déterminée par OnStar
- Réception d'un appel

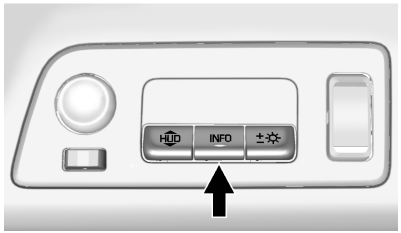

La commande d'affichage tête-haute se trouve sur le tableau de bord à gauche du volant.

Pour ajuster l'image du HUD afin que chaque élément soit correctement affiché :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Régler les paramètres de l'affichage tête haute (HUD) au besoin.

HUD **(Réglage de l'image):** Appuyer vers le bas ou vers le haut pour régler la position verticale de l'image du HUD sur le pare-brise.

INFO **(Écran d'affichage):** Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression pa à l'affichage suivant. Si des messages du véhicule sont affichés, le fait d'appuyer sur le bouton de sélection du CIB peut effacer les messages. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

±☼ **(intensité lumineuse de l'image):** Lever vers le haut pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour assombrir l'affichage. Maintenir la commande vers le bas pour éteindre l'affichage

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Écrans d'affichage

Il y a plusieurs types d'affichage tête-haute :



Unités anglaises



Unités métriques

Tour (tourisme): Affichage de la vitesse du véhicule, du rapport, du témoin de passage de vitesse et du mode de conduite.

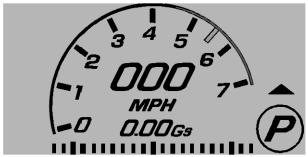

Unités anglaises



Unités métriques

Sport: Affichage de la vitesse du véhicule, du tachymètre circulaire, de la position du rapport, du témoin de passage de vitesse et de l'indicateur de force G.

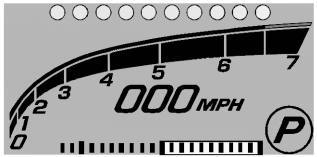

Unités anglaises

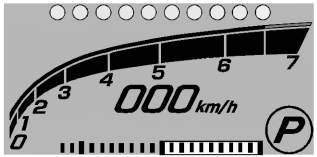

Unités métriques

Track (piste): Affichage de la vitesse du véhicule, du tachymètre linéaire, du rapport, du témoin de passage de vitesse et de l'indicateur de force G.

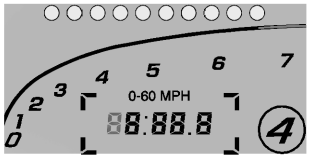

Unités anglaises

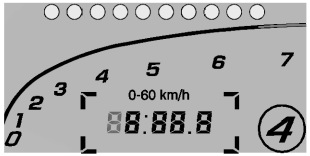

Unités métriques

Chronométrage: Affiche un tachymètre linéaire, le rapport, les témoins de passage de vitesse et le minuteur de performances ou le chronomètre. Le contenu affiché du minuteur de performance ou du chronomètre dépend de la fonction utilisée dans le groupe d'instruments. Se reporter à *Groupe d'instruments de bord à la page 5-8*.

Interruptions

L'information d'interruption s'affiche temporairement dans tous les écrans de l'affichage tête-haute. Une fois les informations affichées, l'affichage tête-haute retourne à l'écran précédent. Les interruptions peuvent inclure :

- Informations audio
- Informations de navigation pas à pas
- Informations sur l'appel entrant
- Alertes du véhicule

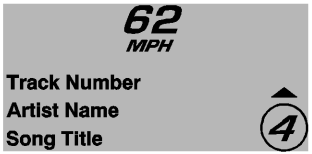

Unités anglaises

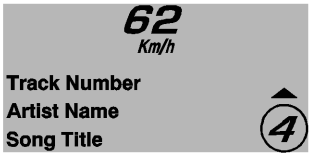

Unités métriques

Audio: Peut s'afficher à la sélection d'une nouvelle source, d'une station radio ou d'un type de média.

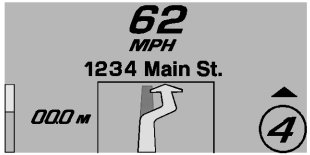

Unités anglaises

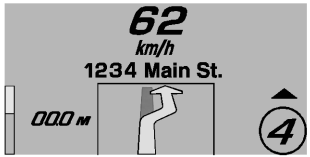

Unités métriques

Navigation: Les informations de navigation pas à pas peuvent s'afficher lorsque la navigation est activée et qu'une manœuvre doit être réalisée. L'information s'affiche jusqu'à ce que la manœuvre soit terminée, puis l'affichage tête-haute retourne à l'écran précédent.



Unités anglaises



Unités métriques

Phone (téléphone): Peut s'afficher à la réception d'un appel entrant OnStar ou d'un téléphone connecté par Bluetooth. L'information est affichée jusqu'à ce que l'appel soit accepté ou ignoré.



Unités anglaises

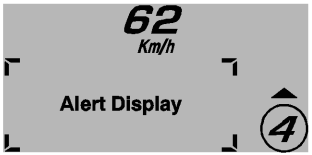

Unités métriques

Alertes du véhicule: Les alertes peuvent être supprimées dans le groupe d'instruments. Les alertes n'apparaissent pas toutes sur l'affichage tête-haute.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise pour éliminer toute saleté ou pellicule risquant de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Vérifier si :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- Le réglage de luminosité du HUD n'est pas trop faible ou trop fort.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement du pare-brise à la page 10-43*.

Messages du véhicule

Les messages affichés au CIB indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages qui n'exigent pas de prendre immédiatement des mesures et de les effacer en appuyant sur SEL. Il est impossible d'effacer les messages exigeant des mesures immédiates tant qu'elles mont pas été prises. Tous les messages devraient être pris au sérieux, car le fait de les effacer ne corrige pas le problème pour autant.

Voici quelques-uns des messages du véhicule pouvant être affichés en fonction de l'équipement du véhicule.

Messages de tension et de charge de batterie

ÉCONOMISEUR DE BATTERIE ACTIF

Ce message s'affiche lorsque le véhicule a détecté que la tension de batterie a chuté en-dessous d'un point raisonnable. Le système de protection contre la décharge de la batterie commence à réduire la consommation de dispositifs du véhicule, ce qui peut être constaté. Lorsque ces dispositifs sont désactivés, ce message s'affiche. Couper tous les accessoires non nécessaires pour permettre le rechargement de la batterie.

BATTERIE FAIBLE

Ce message s'affiche si la tension de la batterie est faible. Voir *Batterie à la page 10-38*.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CHARGE DE LA BATTERIE

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du système de charge de la batterie. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages du circuit de frein

NIVEAU DE LIQUIDE DE FREIN BAS

Ce message s'affiche lorsque le niveau de liquide de frein est bas. Se reporter à *Liquide de frein à la page 10-36*.

DESSERRER LE FREIN DE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche si le frein de stationnement électrique est activé lorsque le véhicule est en mouvement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.

ENTRETIEN DES FREINS ASSISTÉS

Ce message peut s'afficher en cas de panne d'assistance au freinage. Dans ce cas, le moteur de servofrein peut s'entendre et peut présenter des pulsations dans la pédale de frein. Ceci est normal dans ces conditions. Le véhicule doit être réparé.

ENTRETIEN DU FREIN DE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du frein de stationnement. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

APPUYER SUR LE FREIN POUR RELÂCHER LE FREIN DE STATIONNEMENT.

Ce message s'affiche si vous tentez de relâcher le frein de stationnement électrique sans appuyer sur la pédale de frein. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.

Messages de boussole

Des tirets peuvent s'afficher si le véhicule perd temporairement la communication avec le système de positionnement global (GPS).

Messages du toit décapotable

Les messages suivants concernent les véhicules avec un toit décapotable à commande électrique.

FIXER LA SÉPARATION DU COFFRE POUR OUVRIR LE TOIT

Ce message s'affiche et un son retentit si la cloison du coffre n'est pas en place. Ouvrir le hayon/coffre et s'assurer que la cloison de coffre est bien en place et qu'il n'y a pas d'objet sur la cloison du coffre.

TENSION DE BATTERIE TROP FAIBLE, TOIT DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche quand la tension de batterie est trop faible pour actionner le toit décapotable.

FERMER LE COFFRE POUR DÉPLACER LA CAPOTE

Ce message s'affiche si le coffre est ouvert et que vous tentez de faire fonctionner la capote. S'assurer que le coffre est fermé avant de faire fonctionner la capote.

TOIT OUVRANT, MOUVEMENT TERMINÉ

Ce message s'affiche lorsque l'ouverture ou la fermeture du toit est terminée et réussie.

TOIT OUVRANT NON VERROUILLÉ, TERMINER LE MOUVEMENT DU TOIT OUVRANT

Ce message s'affiche si le toit n'est pas bloqué. Plusieurs carillons retentissent. Terminer l'ouverture ou la fermeture à commande électrique du toit. S'il n'est pas possible de déplacer le toit en position entièrement ouverte ou entièrement fermée, s'assurer qu'il n'y a aucun objet dans la voie des composants du toit.

SEULE LA MANŒUVRE MANUELLE DU TOIT EST POSSIBLE

Ce message indique que la position du toit ne peut pas être entièrement déterminée au moyen des commandes électriques du toit décapotable. Essayer de déplacer le toit dans l'autre direction. Ce message s'affiche également si un défaut est détecté par les commandes du toit décapotable. Se reporter à « Mouvement manuel du toit » sous *Toit décapotable à la page 2-32*.

RÉDUIRE LA VITESSE DU VÉHICULE POUR ACTIONNER LE TOIT

Ce message s'affiche lorsque la vitesse du véhicule excède ou s'approche de la vitesse de coupure du toit décapotable.

TEMPÉRATURE TROP BASSE, TOIT DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche et un signal sonore retentit quand le bouton du toit décapotable électrique est enfoncé et le temps est trop froid pour actionner le toit décapotable. Déplacer le véhicule dans un endroit plus chaud et attendre que la température du véhicule augmente. Cela peut prendre quelques heures en fonction de la température initiale du véhicule et de la température du nouvel emplacement.

TOIT NON VERROUILLÉ

Ce message s'affiche lorsque le toit décapotable à commande électrique n'est pas complètement ouvert ou

fermé. Maintenir enfoncé le bouton du toit décapotable jusqu'à ce que le toit soit entièrement ouvert ou fermé. Ceci est indiqué par le message MOUVEMENT DU TOIT DÉCAPOTABLE TERMINÉ, ainsi que par un carillon.

MISE HORS TENSION DU TOIT OUVRANT, MOUVEMENT DU TOIT OUVRANT TERMINÉ

Ce message s'affiche lorsque le toit décapotable à commande électrique et plus maintenir le toit en position intermédiaire. Les composants du système de toit peuvent bouger pendant ce temps en fonction des forces externes. S'assurer qu'il n'y a aucun objet dans la voie des composants du système de toit.

SURCHAUFFE DU SYSTÈME DU TOIT, VEUILLEZ PATIENTER

Ce message s'affiche et un son retentit lorsqu'on appuie sur le bouton du toit décapotable assisté et que le moteur de la pompe du toit décapotable est en surchauffe. Attendre que le moteur de la pompe du toit décapotable refroidisse avant d'utiliser le toit décapotable à commande électrique.

INTERRUPTEUR DU VALET ACTIF. TOIT DÉSACTIVÉ

Ce message s'affiche lorsque le mode Valet est activé.

Messages de régulateur de vitesse

RÉGULATEUR FIXÉ À XXX

Ce message s'affiche ainsi que la vitesse sélectionnée lorsque le régulateur de vitesse est actif. Voir *Régulateur automatique de vitesse à la page 9-56*.

Messages de porte ouverte

PORTE OUVERTE

Un symbole de porte ouverte s'affiche au CIB pour indiquer la porte ouverte. Si le véhicule a quitté la position de stationnement (P), un message DOOR OPEN (porte ouverte) est également affiché. Si le levier de vitesses se trouve en position M (mode manuel), le message DOOR OPEN s'affiche si le véhicule commence à bouger. Fermer complètement la porte.

CAPOT OUVERT

Ce message s'affiche avec un pictogramme de capot ouvert lorsque le capot est ouvert. Fermer complètement le capot.

COFFRE OUVERT

Ce message s'affiche avec un symbole lorsque le coffre est ouvert. Fermer complètement le coffre.

Messages au sujet du circuit de refroidissement du moteur

CLIMATISATION DÉSACTIVÉE P.C.Q. LA TEMPÉRATURE DU MOTEUR EST ÉLEVÉE

Ce message s'affiche lorsque le liquide de refroidissement du moteur dépasse la température de fonctionnement normale. Pour éviter une contrainte accrue sur le moteur chaud, le compresseur du climatiseur est automatiquement désactivé. Lorsque la température du liquide de refroidissement redevient normale, le compresseur est réactivé. Le véhicule peut continuer à rouler.

Si ce message continue d'apparaître, faire réparer le système par votre concessionnaire dès que possible pour éviter d'endommager le moteur.

LE MOTEUR SURCHAUFFE, RALENTIR LE MOTEUR

Ce message apparaît lorsque la température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

LE MOTEUR SURCHAUFFE, ARRÊTER LE MOTEUR

Ce message s'affiche et un carillon continu retentit si le circuit de refroidissement du moteur atteint des températures dangereuses pour le fonctionnement. Arrêter le véhicule en lieu sûr et couper le moteur pour éviter d'importants dégâts. Ce message disparaît quand le moteur a refroidi à une température de fonctionnement sûre.

Messages d'huile moteur

VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT

Ce message s'affiche quand l'huile moteur doit être remplacée. Quand l'huile moteur est remplacée, veiller à réinitialiser le système de durée de vie de l'huile. Se reporter à *Système de durée de vie de l'huile moteur à la page 10-20*, *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*, *Huile moteur à la page 10-13* et *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

TEMPÉRATURE DE L'HUILE À MOTEUR ÉLEVÉE, RALENTIR LE MOTEUR

Ce message apparaît lorsque la température de l'huile moteur est trop élevée. Arrêter le véhicule et laisser le moteur tourner au ralenti jusqu'à ce qu'il refroidisse.

NIVEAU DE L'HUILE À MOTEUR BAS, AJOUTER DE L'HUILE

Sur certains véhicules, ce message s'affiche lorsque le niveau d'huile moteur peut être trop bas. Vérifier le niveau d'huile avant le remplissage au niveau recommandé. Si le niveau n'est pas bas et que ce message reste affiché, amener le véhicule chez le concessionnaire pour un entretien. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-13*.

PRESSION D'HUILE BASSE — ARRÊTER LE MOTEUR

Ce message s'affichera en cas de bas niveau de pression d'huile. Arrêter le véhicule en lieu sûr et ne plus le faire fonctionner avant d'avoir résolu le problème de basse pression d'huile. Vérifier l'huile dès que possible et faire réparer le véhicule par votre concessionnaire.

PASSER AU RAPPORT SUPÉRIEUR MAINTENANT, PROTECTION DU MOTEUR ACTIVÉE

Ce message indique que les commandes du moteur ont pris des mesures pour prévenir une condition de manque d'huile. Cela peut réduire la puissance du moteur ou, pour les véhicules à boîte de vitesses automatique, forcer un passage à une vitesse supérieure.

Messages de puissance du moteur

LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance du moteur du véhicule est réduite. Une puissance de moteur réduite peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait réduction des performances, se rendre à la destination. Les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule à vitesse réduite lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dans les meilleurs délais.

Messages du circuit d'alimentation en carburant

NIVEAU DU CARBURANT BAS

Ce message s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. Faire l'appoint dès que possible.

Messages de clé et de serrure

AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE

Ce message s'affiche lorsque la batterie de l'émetteur est faible. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une batterie d'émetteur faible », sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

AUCUNE CLÉ À DISTANCE DÉTECTÉE. PLACER LA CLÉ DANS LA POCHE ÉMETTRICE. DÉMARREZ VOTRE VÉHICULE

Ce message s'affiche lors d'une tentative de démarrage du véhicule sans détection de télécommande RKE. La pile de la télécommande peut être déchargée. Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile de télécommande déchargée » sous *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

PAS DE TÉLÉCOMMANDE APPUYER SUR LE FREIN POUR REDÉMARRER

Ce message s'affiche si l'émetteur RKE n'est plus détecté dans le véhicule. Appuyer sur la pédale de frein pour redémarrer.

NOMBRE DE CLÉS PROGRAMMÉES

Ce message s'affiche lors de la programmation de nouvelles clés pour le véhicule.

TÉLÉCOMMANDE LAISSÉE DANS LE VÉHICULE

Ce message s'affiche lorsque la télécommande est abandonnée dans le véhicule.

REMPLACER PILE DANS LA TÉLÉCOMMANDE

Ce message s'affiche quand la pile de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit être remplacée.

Messages de lampes

COMMANDE D'ÉCLAIRAGE AUTOMATIQUE ACTIVÉE/ DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche quand la commande d'éclairage automatique a été mise en ou hors fonction. Se reporter à *Système de phares automatiques à la page 6-4*.

CLIGNOTANT ACTIVÉ

Ce message s'affiche si le clignotant est resté allumé. Mettre hors fonction le clignotant.

Messages du système de commande suspension

MODE CONDUITE DE COMPÉTITION

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de conduite sportive est sélectionné. Le témoin du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume lorsque le mode de conduite sportive est sélectionné. Le contrôle de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. La traction asservie (TCS) ne fonctionne pas dans ce mode. Nous vous recommandons d'adapter votre conduite en conséquence. Se reporter à *Mode de conduite sportive à la page 9-50*, notamment à « Contrôle de lancement ».

VITESSE MAXIMALE 129 km/h (80 mi/h)

Ce message s'affiche en cas de défaillance dans le système sélectif d'amortissement en temps réel. La vitesse du véhicule sera limitée à une vitesse déterminée par le véhicule lorsque le système d'amortissement est défectueux et que les amortisseurs sont en mode mou. Faire réparer le véhicule par votre concessionnaire le plus rapidement possible.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton SEL. Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que cette situation change.

TRAC PERF 1 – MANIPULATION ACTIVE HUMIDE ACTIVÉE

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et le système StabiliTrak sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur circuit humide. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles Z06 et les modèles avec le groupe Performance FE4 – Z51 et la suspension magnétique. Se reporter à « Gestion de traction des performances » et à « Contrôle de lancement » sous *Mode de conduite sportive à la page 9-50* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

TRAC PERF 2 – MANIPULATION ACTIVE SÈCHE ACTIVÉE

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et le système StabiliTrak sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur

circuit sec. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles Z06 et les modèles avec FE4. Se reporter à « Gestion de traction des performances » et à « Contrôle de lancement » sous *Mode de conduite sportive à la page 9-50* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

TRAC PERF 3 – MANIPULATION ACTIVE SPORT ACTIVÉE

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et le système StabiliTrak sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur circuit sec. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles Z06 et les modèles avec FE4. Se reporter à « Gestion de traction des performances » et à « Contrôle de lancement » sous *Mode de conduite sportive à la page 9-50* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

TRAC PERF 4 – MANIPULATION ACTIVE SPORT DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et le système StabiliTrak sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur circuit sec. Le système StabiliTrak est désactivé lorsque ce mode est sélectionné. Ce mode nécessite davantage de compétences de la part du conducteur que les modes 1 à 3. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles Z06 et les modèles avec FE4. Se reporter à « Gestion de traction des performances » et à « Contrôle de lancement » sous *Mode de conduite sportive à la page 9-50* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

TRAC PERF 5 – MANIPULATION ACTIVE DE COURSE DÉSACTIVÉE

Ce message s'affiche et un son retentit lorsque le mode de gestion de traction de performance est sélectionné. Le témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque ce mode est sélectionné. La commande de lancement est disponible lorsque ce mode est sélectionné. Dans ce mode, le système de traction asservie et le système StabiliTrak sont disponibles mais destinés à l'utilisation sur circuit sec. Le système StabiliTrak

est désactivé lorsque ce mode est sélectionné. Ce mode nécessite davantage de compétences de la part du conducteur que les modes 1 à 4. Régler votre conduite en conséquence. Ce système est disponible uniquement sur les modèles Z06 et les modèles avec FE4. Se reporter à « Gestion de traction des performances » et à « Contrôle de lancement » sous *Mode de conduite sportive à la page 9-50* pour plus d'informations au sujet de l'utilisation de ce mode.

ESSIEU ARRIÈRE DÉSACTIVÉ

Si ce message est affiché, l'essieu arrière à glissement limité électronique (selon l'équipement) n'est pas en fonction. Conduire prudemment. Éviter les vitesses élevées, la conduite agressive et les virages serrés. Le système pourrait être en surchauffe. Laisser le système refroidir. Si ce message demeure afficher, consulter le concessionnaire. Il est sécuritaire de conduire le véhicule, mais il faut conduire prudemment.

Lorsque ce message est affiché, les capacités de manoeuvrabilité du véhicule sont réduites pendant les manoeuvres agressives. Le système StabiliTrak sera touché. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-44*.

ENTRETIEN DU STABILITRAK

Ce message s'affiche s'il y a un problème avec le système StabiliTrak et que le véhicule doit être contrôlé. Le témoin du système StabiliTrak du groupe d'instruments s'allume également et un son retentit. Consulter votre concessionnaire. Lorsque ce message est affiché, le système ne fonctionne pas. Adapter votre conduite en conséquence. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-44*.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE TRACTION

Si ce message s'affiche pendant qu'on conduit, le système de traction asservie (TCS) est défectueux et le véhicule a besoin d'entretien. Consulter votre concessionnaire. Lorsque ce message s'affiche, le système ne limite pas le patinage des roues. Adapter sa conduite en conséquence.

Le témoin TCS du groupe d'instruments s'allume également et un son retentit.

Lorsque ce message est affiché, les systèmes contrôlés par ordinateur n'assistent pas le conducteur dans le contrôle du véhicule. Faire réparer le système par votre concessionnaire le plus vite possible. Adapter sa conduite en conséquence. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-44*.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton SEL.

CHOCS INOPÉRANTS

Ce message s'affiche en cas de défaillance dans le système de suspension à géométrie variable, qui met les amortisseurs en position la plus souple. Il s'agit d'un avertissement au conducteur lui signalant que la tenue de route du véhicule pourrait être affectée. Faire réviser votre véhicule par le concessionnaire le plus vite possible.

Pour accuser réception de ce message, presser le bouton SEL. Le message réapparaît toutes les 10 minutes jusqu'à ce que cette situation change.

Messages de système de sac gonflable

ENTRETIEN DU SAC GONFLABLE

Ce message s'affiche en cas de problème de sac gonflable. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de sécurité

TENTATIVE DE VOL

Ce message s'affiche si le véhicule détecte une tentative de vol.

Messages de réparation du véhicule

PROGRAMMER LE GROUPE ÉNERGÉTIQUE

Ce message s'affiche en cas de défectuosité du groupe d'instruments. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

ENTRETIEN DE LA DIRECTION ASSISTÉE

Ce message s'affiche en cas de problème de direction assistée et un carillon peut retentir. Amener le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer.

ENTRETIEN DE L'ESSIEU ARRIÈRE

Si un problème est détecté avec l'essieu arrière à glissement limité électronique, ce message s'affiche. Lorsque le message est affiché, le système n'est pas en fonction et il faut ajuster la conduite en conséquence. Apporter le véhicule au concessionnaire dès que possible.

Lorsque ce message est affiché, les capacités de manoeuvrabilité du véhicule sont réduites pendant les manoeuvres agressives. Le système StabiliTrak sera touché. Se reporter à *Antipatinage/commande électronique de stabilité à la page 9-44*.

PROCHAIN ENTRETIEN DU VÉHICULE

Ce message s'affiche en cas de problème du véhicule. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de démarrage du véhicule

APPUYER SU LE FREIN POUR DÉMARRER LE VÉHICULE

Ce message s'affiche si vous tentez de démarrer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique avant d'appuyer sur la pédale de frein.

APPUYER SUR L'EMBRAYAGE POUR DÉMARRER

Ce message s'affiche si vous tentez de démarrer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle avant d'appuyer sur la pédale d'embrayage.

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE DÉMARRAGE SANS CLÉ

Ce message s'affiche en cas de problème du système de démarrage par bouton-poussoir. Conduire le véhicule chez votre concessionnaire pour une réparation.

Messages de pneu

ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES PNEUS

Ce message s'affiche si le système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) présente un problème. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-69*.

APPRENTISSAGE PNEU EN COURS

Ce message s'affiche lorsque le système est en cours d'apprentissage de nouveaux pneus. Voir *Fonctionnement de la surveillance de pression des pneus à la page 10-69*.

PNEU DÉGONFLÉ AJOUTER DE L'AIR AU PNEU

Ce message s'affiche lorsque la pression d'un ou plusieurs pneus est faible.

Ce message affiche en outre LEFT FRONT, RIGHT FRONT, LEFT REAR ou RIGHT REAR (avant gauche, avant droit, arrière gauche ou arrière droit) pour indiquer l'emplacement du pneu dégonflé.

Le témoin de basse pression des pneus s'allume également. Voir *Témoin de pression des pneus à la page 5-27*.

Si un message de pression de pneu s'affiche au CIB, arrêter dès que possible. Gonfler les pneus en ajoutant de l'air pour atteindre la pression mentionnée sur l'étiquette d'information au sujet des pneus et du chargement. Voir *Pneus à la page 10-54*, *Limites de charge du véhicule à la page 9-16* et *Pression des pneus à la page 10-65*.

Plusieurs messages au sujet de la pression des pneus peuvent s'afficher simultanément. Le CIB affiche également les valeurs de pression des pneus. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Messages de la boîte de vitesses

CHANGEMENT DE RAPPORT 1 À 4

Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, ce message s'affiche lorsque vous pouvez passer uniquement de la première (1) à la quatrième (4) plutôt que de la première (1) à la seconde (2).

CHANGMNT DE VITESSE DE PERFORMANCE ACTIF

Ce message apparaît quand le véhicule se trouve en mode Sport ou Piste et lorsque les modes de boîte de vitesses de changement de rapport selon l'algorithme de performance/de pied levé selon l'algorithme de performance sont actifs.

ENTRETIEN DE LA BOÎTE DE VITESSES

Ce message apparaît lorsqu'il y a un problème avec la boîte de vitesses. Consulter votre concessionnaire.

CHANGEMENT DE VITESSE REFUSÉ

Ce message s'affiche lorsque vous tentez de sélectionner un rapport non approprié à la vitesse du véhicule et au régime du moteur (tr/min).

PLACER LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION DE STATIONNEMENT

Ce message s'affiche lorsqu'il est nécessaire de sélectionner la position de stationnement (P), notamment en tentant de retirer la clé du véhicule si celui-ci n'est pas en position de stationnement (P).

SURCHAUFFE DE LA BOÎTE DE VITESSES. RALENTIR LE MOTEUR

Ce message s'affiche et un carillon retentit si le liquide de la boîte de vitesses est trop chaud. Conduire avec le liquide de la boîte de vitesses trop chaud peut endommager le véhicule. Arrêter le véhicule et laisser tourner le moteur au ralenti jusqu'au refroidissement de la boîte de vitesses. Le message disparaît quand la température du liquide aura atteint un niveau de sécurité.

Si ce message s'affiche pendant une conduite normale sur des routes plates, un entretien du véhicule pourrait être nécessaire. Consulter votre concessionnaire pour une inspection.

Messages de rappel du véhicule

GEL POSSIBLE. CONDUIRE AVEC PRUDENCE

Ce message s'affiche en cas de risque de gel.

SÉLECTIONNER D'ABORD LE MODE INTERMITTENT DES ESSUIE-GLACES

Ce message s'affiche en cas de tentative de réglage de la vitesse d'essuie-glace intermittent sans avoir sélectionné le fonctionnement intermittent à la commande d'essuie-glace. Voir *Essuie-glace/ lave-glace à la page 5-3*.

Messages de vitesse du véhicule

LIMITE DE VITESSE DÉPASSÉE

Ce message est affiché lorsque la vitesse du véhicule dépasse celle de l'avertissement de vitesse. Se reporter à «Avertissement de vitesse» sous *Groupe d'instruments de bord à la page 5-8*.

VITESSE LIMITE RÉGLÉE À XXX

Ce message s'affiche quand l'avertissement de vitesse est réglé. Se reporter à «Avertissement de vitesse» sous *Groupe d'instruments de bord à la page 5-8*.

Messages du liquide de lave-glace

LIQUIDE LAVE-GLACE BAS. AJOUTER DU LIQUIDE

Ce message peut apparaître lorsque le niveau de liquide de lave-glace est bas. Remplir le réservoir de lave-glace de pare-brise dès que possible. Pour connaître l'emplacement du réservoir de lave-glace, se reporter à la rubrique *Vue d'ensemble du compartiment-moteur à la page 10-8*. Se reporter également à la rubrique *Liquide de lave-glace à la page 10-33*.

Messages de glace

OUVRIR, PUIS REFERMER LA GLACE DU CONDUCTEUR/ PASSAGER

Ce message s'affiche lorsque la glace doit être programmée à nouveau. Si la batterie du véhicule a été rechargée ou débranchée, programmer chaque glace avant pour la fonction de montée rapide. Voir *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

Personnalisation du véhicule

Utiliser les commandes du système audio pour accéder au menu de personnalisation des caractéristiques du véhicule.

Voici toutes les fonctions de personnalisation possibles. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Commandes du système audio du système Infodivertissement

Pour accéder au menu de personnalisation :

1. Appuyer sur PARAMÈTRES sur la page d'accueil de l'écran du système infodivertissement.
2. Appuyer sur la fonction voulue pour afficher une liste des options disponibles.
3. Appuyer pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
4. Appuyer sur ◁ BACK sur la façade ou appuyer sur le bouton d'écran Retour pour revenir au menu précédent.

Menus de personnalisation

Voici la liste des éléments de menu pouvant être disponibles :

- Heure et date
- Mode de conduite
- Langue (Language)
- Mode de verrouillage
- Jeune conducteur
- Radio
- Véhicule
- Bluetooth
- Vocal
- Écran
- Caméra de recul
- Rétablir réglages usine
- Info logiciel

Chaque menu est détaillé dans l'information suivante.

Heure et date

Régler manuellement l'heure et la date. Voir *Horloge à la page 5-4*.

Mode conduite

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Gestion du son moteur
- Direction

Gestion du son moteur

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction de gestion du bruit de moteur.

Sélectionner Auto (sélecteur de mode) ou Désac..

Direction

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction de direction.

Sélectionner Auto (sélecteur de mode), Tour, Sport ou Piste.

Langue (Language)

Sélectionner Langue puis sélectionner parmi les langues disponibles.

La langue sélectionnée s'affiche sur le système et la reconnaissance vocale fonctionne avec la langue sélectionnée.

Mode de verrouillage (option).

Le système d'infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. La vitesse maximale, la puissance et l'accès aux emplacements de rangement du véhicule peuvent également être limités (en option).

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Appuyer sur Confirmer pour aller à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Appuyer sur VERROUILLER ou DÉVERROUILLER pour verrouiller ou déverrouiller le système. Appuyer sur Retour pour revenir au menu précédent.

Jeune conducteur (option).

Appuyer et ce qui suit peut s'afficher :

- Visionner aperçu
- Gérer les paramètres
- Modifier NIP
- Enregistrement de la clé
- Effacer ttes clés Jeune conduct./NIPs

Visionner aperçu

Permet d'afficher les habitudes de conduite du conducteur. Voir « Jeune conducteur » dans la section « Réglages » du manuel d'infodivertissement.

Gérer les paramètres

Appuyer et ce qui suit peut s'afficher :

- Limite du volume audio
- Limiteur vitesse Jeune conducteur
- Avertiss. limit. vitesse Jeune conduct.

Limite du volume audio

Permet un réglage du volume de la radio au maximum.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Limiteur vitesse Jeune conducteur

S'il figure parmi l'équipement, il permet de régler la vitesse maximale véhicule.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Avertiss. limit. vitesse Jeune conduct.

Permet de paramétrer un avertissement lorsqu'une certaine vitesse est dépassée.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Modifier NIP

Permet de modifier le numéro d'identification personnel (PIN). Voir « Jeune conducteur » dans la section « Réglages » du manuel d'infodivertissement.

Enregistrement de la clé

Permet d'enregistrer la clé. Voir « Enregistrer ou désenregistrer une clé » dans la section « Jeune conducteur » du manuel d'infodivertissement.

Effacer ttes clés Jeune conduct./NIPs

Cela permet d'effacer toutes les clés et PIN de conducteur adolescent.

Sélectionner Continuer ou Annuler.

Radio

Appuyer et ce qui suit peut s'afficher :

- Gérer les favoris
- Nombre de favoris affichés
- Confirmation tactile audible
- Audio Pilot Bose
- Vol. max. à la mise en marche

Gérer les favoris

Ceci permet de modifier les favoris. Se reporter à « Gestion des favoris » dans « Paramètres » sous « Radio » dans le guide du système infodivertissement.

Nombre de favoris affichés

Appuyer pour paramétrer le nombre des éléments favoris à afficher.

Sélectionner le nombre désiré ou sélectionner Auto et le système infodivertissement ajuste automatiquement le nombre de favoris affichés.

Confirmation tactile audible

Cela permet d'activer ou de désactiver le retour de touche audible.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Audio Pilot Bose

Cette fonction règle le volume selon le niveau de bruit dans le véhicule. Se reporter à « Technologie de compensation de bruit Audio Pilot Bose » sous « Réglage du système infodivertissement » dans le guide du système infodivertissement.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Vol. max. à la mise en marche

Cette fonction règle le volume maximum au démarrage. Si le véhicule démarre et que le véhicule dépasse ce niveau, le volume est réglé à ce niveau.

Pour régler le volume maximal au démarrage, appuyer sur + ou – pour augmenter ou diminuer le volume.

Véhicule

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Climatisation et qualité d'air
- Confort et commodité
- Éclairage
- Verrouillage électr. portes
- Verr., déverr., démarr. à dist.

Climatisation et qualité d'air

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Vitesse maxi du ventilateur automatique
- Désembuage automatique
- Désembuage auto. arrière

Vitesse maxi du ventilateur automatique

Cette fonction règle la vitesse maximale du ventilateur automatique.

Sélectionner Bas, Moyen ou Haut.

Désembuage automatique

Sur la position de marche, le désembuage avant réagit automatiquement aux conditions de température et d'humidité qui peuvent causer la buée.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Désembuage auto. arrière

Si elle figure parmi l'équipement, cette fonction active automatiquement le désembuage de lunette arrière.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Confort et commodité

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Rappel auto. de mémorisation
- Options sortie aisée
- Volume carillon
- Rétrovis. basculant marche arr.

Rappel auto. de mémorisation

Cette fonction rappelle automatiquement les positions du conducteur actuel précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 en pénétrant dans le véhicule. Voir *Sièges à mémoire à la page 3-4*.

Sélectionner Désac. ou Activé. Sur certains véhicules, sélectionner Désac., Activé - Porte conduct. ouverte ou Activé - À la mise de contact.

Options sortie aisée

Cette fonction rappelle automatiquement la position du conducteur actuel précédemment mémorisée par le bouton Exit (sortie) en sortant du véhicule. Voir *Sièges à mémoire à la page 3-4*.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Volume carillon

Ceci permet la sélection du volume du carillon.

Appuyer sur + ou - pour régler le volume.

Rétrovis. basculant marche arr.

Ceci permet d'activer ou de désactiver la fonction.

Sélectionner Désac., Activé - conducteur et passager, Activé - conducteur ou Activé - passager.

Éclairage

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lumières pour localiser véh.
- Éclairage à la descente

Lumières pour localiser véh.

Cette fonction fait clignoter les feux extérieurs quand la touche de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) est pressée afin de localiser le véhicule.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Éclairage à la descente

Ceci permet la sélection de la durée de fonctionnement des feux en quittant le véhicule dans l'obscurité.

Sélectionner Désac., 30 secondes, 60 secondes ou 120 secondes.

Verrouillage électr. portes

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Ne pas verrouiller porte ouverte
- Déverrouillage auto. des portes
- Verrouil. retardé des portes

Ne pas verrouiller porte ouverte

Lorsqu'elle est activée, cette fonction empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque celle-ci est ouverte. Si Désac. est sélectionné, le menu Verrouil. retardé des portes sera disponible.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Déverrouillage auto. des portes

Ceci permet de choisir les portes qui seront automatiquement déverrouillées lors de la sélection de la position de stationnement (P) (en cas de boîte automatique) ou lorsque le véhicule est éteint (en cas de boîte manuelle).

Sélectionner Désac., Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouil. retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Verr., déverr., démarr. à dist.

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Déverrouillage à distance signal lumineux
- Confirm. verrouillage à distance
- Déverr. portes à distance
- Refroid. sièges, démarr. à dist.
- Chauff. siège au démarr. à dist.
- Déverrouillage passif portes
- Verrouillage passif des portes
- Alerte télécomm. dans véhicule

Déverrouillage à distance signal lumineux

Si la fonction est activée, les feux extérieurs clignotent lorsque vous appuyez sur le bouton de déverrouillage de l'émetteur RKE.

Sélectionner Désac. ou Appel de feux.

Confirm. verrouillage à distance

Ceci permet de choisir le type de rétroaction lors du verrouillage du véhicule au moyen de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Désac., Éclairage et klaxon, Seulement éclairage ou Seulement klaxon.

Déverr. portes à distance

Ceci permet de choisir les portes qui seront déverrouillées en appuyant sur le bouton de l'émetteur de télédéverrouillage.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Refroid. sièges, démarr. à dist.

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Chauff. siège au démarr. à dist.

Si cette fonction en option est en marche, elle commande le chauffage de siège en utilisant le démarrage à distance par temps froid.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Déverrouillage passif portes

Ceci permet de sélectionner les portes à déverrouiller en utilisant le bouton de la porte du conducteur pour déverrouiller le véhicule.

Sélectionner Toutes les portes ou Porte conducteur.

Verrouillage passif des portes

Cette fonction peut être activée ou désactivée ou être utilisée pour sélectionner la réaction en cas d'utilisation du bouton de la porte du conducteur pour verrouiller le véhicule. Se reporter à *Fonctionnement du système d'émetteur de télédéverrouillage (RKE) à la page 2-3*.

Sélectionner Désac., Verrouill. confirmé par klaxon ou Activé.

Alerte télécomm. dans véhicule

Ce dispositif déclenche une alerte lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule.

Sélectionner Désac. ou Activé.

Bluetooth

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Jumeler nouvel appareil
- Gestion des appareils
- Sonneries
- Numéros de messagerie vocale

Jumeler nouvel appareil

Sélectionner pour jumeler un nouvel appareil. Se reporter à « Jumelage », dans « Commandes d'infodivertissement » sous « Bluetooth », dans le manuel d'infodivertissement.

Gestion des appareils

Sélectionner pour se connecter à une source téléphonique différente, déconnecter un téléphone ou supprimer un téléphone.

Sonneries

Appuyer pour modifier la sonnerie téléphonique du téléphone spécifique. Le téléphone ne doit pas être connecté pour modifier la sonnerie.

Numéros de messagerie vocale

Cette fonction affiche le numéro de messagerie vocale de tous les téléphones connectés. Pour changer le numéro de messagerie vocale, sélectionner « Modifier » ou appuyer sur le bouton « Modifier ». Taper un nouveau numéro puis sélectionner « Enregistrer » ou appuyer sur le bouton « Enregistrer ».

Voix

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Seuil de fiabilité
- Longueur de l'invite
- Vitesse confirmation vocale

Seuil de fiabilité

Cette fonction permet d'ajuster la sensibilité du système de reconnaissance vocale.

Sélectionner « Confirmer plus » ou « Confirmer moins ».

Longueur de l'invite

Cette fonction règle la longueur des invites vocales.

Sélectionner Short (court) ou Long.

Confirmation vocale, vitesse

Cette fonction permet de régler la vitesse de réaction audio.

Sélectionner Slow (lent), Medium (moyen) ou Fast (rapide).

Écran

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Mode
- Calibrer écran tactile
- Éteindre l'écran

Mode

Sélectionner pour changer l'écran d'affichage pour la conduite de jour ou de nuit.

Sélectionner Auto, Jour ou Nuit.

Calibrer écran tactile

Sélectionner pour étalonner l'écran tactile. Ensuite, suivre les invites.

Éteindre l'écran

Sélectionner pour désactiver l'affichage. Appuyer n'importe où dans la zone d'affichage ou sur n'importe quel bouton de la façade pour réactiver l'affichage.

Caméra de recul

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Lignes de guidage

Lignes de guidage

Sélectionner pour désactiver ou activer. Se reporter à « Lignes de guidage » dans *Caméra de vision arrière (RVC) à la page 9-60*.

Rétablir réglages usine

Sélectionner et ceci peut s'afficher :

- Restaurer réglages véhicule
- Suppr. données personnelles
- Restaurer réglages radio

Restaurer réglages véhicule

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages du véhicule.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Suppr. données personnelles

Ceci permet la sélection de l'effacement de toute l'information personnelle du véhicule.

Sélectionner Supprimer ou Annuler.

Restaurer réglages radio

Ceci permet la sélection de la restauration des paramétrages de radio.

Sélectionner Restaurer ou Annuler.

Info logiciel

Sélectionner pour afficher l'information du logiciel actuel du système infodivertissement.

Système de télécommande universelle

Voir *Déclaration de fréquences de radio à la page 13-14*.

Le numéro du certificat d'homologation de la FCC est NZLSAHL5B.

Le numéro d'identification d'enregistrement canadien est 4112A-SAHL5B.

Programmation du système de télécommande universelle



Si le véhicule en est équipé, ces boutons se trouvent dans le pare-soleil du conducteur.

Ce système peut remplacer jusqu'à trois émetteurs de commande à distance utilisés pour activer des dispositifs comme des appareils d'ouverture de garage, des systèmes de sécurité et des dispositifs domotiques. Ces instructions font référence à un dispositif d'ouverture de porte de garage mais peuvent être utilisées pour d'autres dispositifs.

Ne pas utiliser le système le système de télécommande universel avec un ouvre-porte de garage qui ne possède pas de fonction d'arrêt et d'inversion. Ceci inclut tout modèle d'ouvre-porte de garage construit avant le 1er avril 1982.

Lire ces instructions complètement avant de programmer le système de télécommande universelle. La présence d'un assistant peut être utile lors de la programmation.

Conserver l'émetteur portatif d'origine pour toute utilisation dans d'autres véhicules ainsi que pour toute programmation ultérieure. Effacer la programmation en cas de revente du véhicule. Voir « Effacement des boutons du

système de télécommande universelle », plus loin dans cette section.

Pour programmer un dispositif d'ouverture de porte de garage, se stationner à l'extérieur dans l'alignement du récepteur du dispositif et face à lui. Éloigner toute personne et tout objet de la porte de garage.

S'assurer que l'émetteur portatif contient une pile neuve pour une transmission rapide et précise du signal à haute fréquence.

Programmation de la télécommande universelle

Pour tout renseignement concernant la programmation du système de télécommande universelle, appeler le 1-800-355-3515 ou visiter www.homelink.com.

La programmation comprend des actions sensibles au temps. En cas de dépassement de délai, la procédure doit être recommencée.

Pour programmer jusqu'à trois appareils :

1. Maintenir l'extrémité de l'émetteur portatif à environ 3 à 8 cm (1 à 3 pouces) des boutons du système de télécommande universelle, avec un œil sur le témoin. L'émetteur a été fourni par le fabricant du récepteur d'ouvre-porte de garage.
2. Simultanément, maintenir enfoncés à la fois le bouton de l'émetteur portatif et l'un des trois boutons du système de télécommande universelle. Ne relâcher aucun bouton avant que le témoin ne passe d'un clignotement lent à un clignotement rapide. Ensuite, relâcher les deux boutons.

   Pour certains dispositifs d'ouverture de porte de garage, l'étape 2 doit être remplacée par la procédure de la rubrique « Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte », plus loin dans cette section.
3. Presser et maintenir le bouton du système de télécommande universelle qui vient d'être programmé pendant cinq secondes, tout en observant le témoin et l'activation de la porte de garage.
   - Si le témoin reste allumé en permanence ou si la porte de garage se déplace quand le bouton est pressé, la programmation est terminée. Il n'est pas nécessaire d'effectuer les étapes 4-6.
   - Si le témoin ne s'allume pas ou si la porte de garage ne se déplace pas, une seconde pression sur le bouton peut être nécessaire. Pour la seconde fois, presser et maintenir le bouton qui

vient d'être programmé pendant cinq secondes. Si le témoin reste allumé ou si la porte de garage se déplace, la programmation est terminée.

- Si le témoin clignote rapidement pendant deux secondes, puis reste allumé, sans que la porte de garage ne se déplace, poursuivre la programmation par les étapes 4-6.

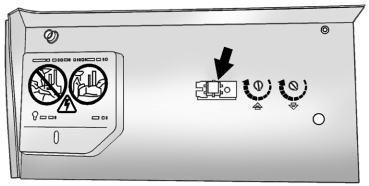

Bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire)

4. Après avoir effectué les étapes 1 à 3, repérer les boutons Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire) à l'intérieur du garage, sur le récepteur de l'ouvre-porte de garage. Le nom et la teinte du bouton peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
5. Presser et relâcher le bouton Learn (apprentissage) ou Smart (mémoire). L'étape 6 doit être achevée dans les 30 secondes suivant la pression sur ce bouton.
6. À l'intérieur du véhicule, presser et maintenir le bouton du système de télécommande universel qui vient d'être programmé pendant deux secondes et puis le relâcher. Si la porte du garage ne se déplace pas ou si la lampe du récepteur de l'ouvre-porte de garage ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une seconde fois pendant deux secondes puis le relâcher. À nouveau, si la porte ne se déplace pas ou si sa lampe ne clignote pas, maintenir enfoncé le même bouton une troisième fois pendant deux secondes puis le relâcher.

Le système de télécommande universel doit maintenant activer la porte du garage.

Répéter le processus pour programmer pour les deux boutons restants.

Signaux radio pour le Canada et certains dispositifs d'ouverture de porte

Pour des questions ou de l'aide à la programmation, appeler le numéro 1-800-355-3515 ou visiter le site www.homelink.com.

Les lois canadiennes sur la radiofréquence et certains dispositifs d'ouverture de porte des États-Unis exigent l'expiration du délai des signaux de l'émetteur ou leur arrêt après plusieurs secondes de transmission. Ce délai peut être

insuffisant pour que le système de télécommande universelle capte le signal pendant la programmation.

Si la programmation n'a pas fonctionné, remplacer l'étape 2 de la procédure « Programmation de la télécommande universelle » par ceci :

Appuyer sur le bouton du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé tout en pressant et en relâchant le bouton de l'émetteur portatif toutes les deux secondes jusqu'à ce que le signal ait été accepté par le système de télécommande universelle. Le témoin du système de télécommande universelle clignote lentement au début puis plus rapidement. Exécuter l'étape 3 décrite dans la rubrique « Programmation du système de télécommande universelle » pour terminer la programmation.

Fonctionnement de la télécommande universelle

Utilisation du système de télécommande universel

Appuyer sur le bouton approprié du système de télécommande universelle et le maintenir enfoncé pendant au moins une demi-seconde. Le témoin s'allume pendant la transmission du signal.

Effacement des touches du système de télécommande universel

Effacer tous les boutons programmés en cas de revente du véhicule.

Pour effacer :

1. Maintenir les deux boutons extérieurs enfoncés jusqu'au clignotement du témoin. Ceci doit prendre environ 10 secondes.
2. Relâcher les deux touches.

Reprogrammation d'une seule touche du système de télécommande universel

Pour reprogrammer n'importe quel bouton du système :

1. Maintenir n'importe quel bouton enfoncé. Ne pas le relâcher.
2. Le témoin commence à clignoter au bout de 20 secondes. Tout en maintenant enfoncé le bouton du système d'accueil universel à distance, exécuter l'étape 1 de « Programmation du système de télécommande universel ».

✍ NOTES

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 6-1
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Commande de feux de route et feux de croisement 6-2
Appel de phares 6-2
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-2
Système de phares automatiques 6-4
Feux de détresse 6-5
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-5

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 6-6
Éclairage d'accueil 6-6
Lampes de lecture 6-7

Caractéristiques d'éclairage
Éclairage d'entrée 6-7
Éclairage de sortie 6-7
Protection de l'alimentation de batterie 6-8
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-8

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs

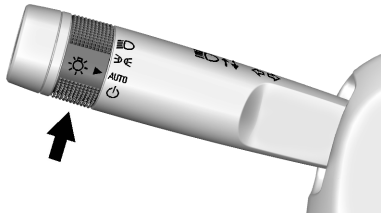

Il y a quatre positions :

⏻ **(arrêt/marche):** Tourner brièvement à cette position pour désactiver ou réactiver la commande automatique des phares. Désactivée, la commande repasse en position AUTO.

AUTO (automatique): Placer les feux extérieurs en mode automatique. Le mode AUTO allume

ou éteint les feux extérieurs en fonction du niveau de lumière à l'extérieur du véhicule.

Pour désactiver le mode AUTO, faire tourner la commande en position ⏻.

Pour réinitialiser le mode AUTO, tourner la commande sur ⏻ et ensuite revenir sur AUTO. Le mode automatique se réinitialise également lorsque le contact est coupé et remis ensuite lorsque la commande est laissée en position AUTO.

(feux de stationnement): Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

La lampe indicatrice de feu de stationnement s'allume et reste allumée si les feux de stationnement sont allumés lorsque le moteur ne tourne pas et que le commutateur d'allumage est à la position ACC/ACCESSORY (accessoires).

(phares): Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Rappel d'extinction des feux extérieurs

Un carillon d'avertissement retentit si la commande d'éclairage extérieur reste activée en position phares ou feux de stationnement et que la porte du conducteur est ouverte alors que le contact est coupé.

Commande de feux de route et feux de croisement

Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour revenir aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.



Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Appel de phares

Pour utiliser l'appel de phare, tirer brièvement vers vous le levier des clignotants. Le témoin des feux de route clignote pour signaler à l'autre conducteur votre intention de le dépasser.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Les FCJ sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Le système des feux de jour (FCJ) allume les phares dédiés lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il fait toujours clair et le contact est établi.
- La commande d'éclairage extérieur est à la position AUTO (automatique).
- La boîte de vitesses automatique n'est pas en position de stationnement (P) ou le frein de stationnement n'est pas serré.

Lorsque les feux de jour (FCJ) sont allumés, seuls les feux avant s'allument. Lorsque les feux de jour sont allumés, les feux de stationnement, les feux arrière, les lampes du tableau de bord et les feux extérieurs ne s'allument pas.

Quand il fait assez sombre à l'extérieur, les feux avant s'assombrissent pour les feux de stationnement et les feux de croisement normaux s'allument.

Lorsqu'il fait assez clair à l'extérieur, l'éclairage général s'éteint et le FCJ à l'avant est activé. Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système de phares automatiques se met immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, il faudra environ une minute avant que les phares automatiques ne passent en mode feux de circulation de jour. Pendant ce délai, le groupe d'instruments peut être moins lumineux que d'habitude. S'assurer que le bouton de luminosité du tableau de bord est à la position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-6*.

S'il fait suffisamment sombre à l'extérieur et que la commande des feux est en position d'arrêt, un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher. Se reporter à *Messages concernant l'éclairage à la page 5-44*.

Tourner la commande d'éclairage extérieur à la position off (arrêt) une deuxième fois, ou allumer les phares fait disparaître le message du CIB. Si les feux de stationnement étaient allumés, le message du CIB reste affiché.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Pour éteindre les FCJ, mettre la commande d'éclairage extérieur en position de désactivation ou mettre le levier de vitesses en position de stationnement (P). Les FCJ restent éteints jusqu'à ce que la commande soit basculée de nouveau ou jusqu'à ce que le levier de vitesses sort de la position de stationnement (P).

Cette procédure s'applique seulement aux véhicules vendus d'abord aux États-Unis.

6-4 Éclairage

Système de phares automatiques

Lorsque la commande de l'éclairage extérieur est tournée sur AUTO (automatique) et qu'il fait suffisamment sombre au-dehors, les phares et les feux de stationnement s'allument automatiquement.

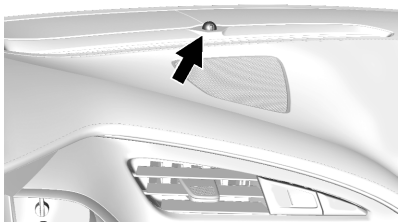

Un capteur de luminosité se trouve sur le dessus du tableau de bord. Ne pas le couvrir, sans quoi les phares s'allumeront alors qu'ils sont superflus.

Le système peut également allumer les phares et les feux de stationnement lorsque vous roulez dans un tunnel ou un garage étagé. Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord est dans la position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage du tableau de bord à la page 6-6*.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares et les feux de stationnement s'éteignent et les feux de circulation de jour (FCJ) s'allument.

Le système de phares automatiques est désactivé lorsque la commande des feux est mise en position ⏻ et lorsque le contact est coupé.

Pour remettre en marche le système des phares automatiques, faire tourner à nouveau la bande vers ⏻ et la relâcher.

Si le système des phares automatiques a allumé les phares et si vous coupez le contact, les phares s'éteignent. Lorsque la porte du conducteur est ouverte, les phares et les feux de stationnement s'allument brièvement.

La durée de la période d'éclairage expirée peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de sortie » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si l'essuie-glace avant est activé pendant la journée avec le moteur qui tourne et la commande des feux en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La durée

de mise en marche de l'éclairage dépend du régime d'essuie-glace. Lorsque l'essuie-glace est tourné en position d'arrêt, l'éclairage s'éteint. Pour désactiver, déplacer la commande des feux à la position ⏻ ou .

Feux de détresse

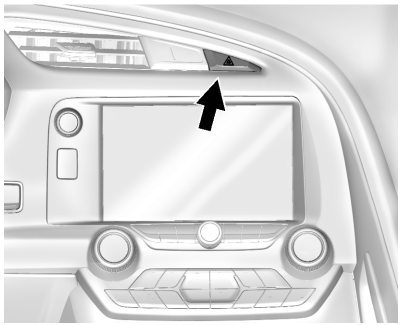

Les feux de détresse avertissent les autres que vous avez un problème. Le bouton se trouve près du centre du tableau de bord.

⚠ **(feux de détresse):** Presser pour faire clignoter les feux de direction avant et arrière. Pour les arrêter, presser à nouveau.

Les feux de détresse fonctionnent à toutes les positions du commutateur d'allumage, même si le contact est coupé.

Quand les feux de détresse clignotent, les clignotants ne fonctionnent pas.

Signaux de changement de direction et de changement de voies

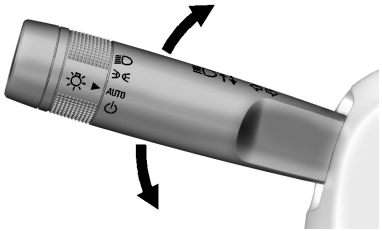

Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Maintenir le levier jusqu'à la fin du changement de voie. Si le levier est momentanément pressé et relâché, le clignotant se déclenche trois fois. Pour plus de clignotements, maintenir le levier.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une lampe indicatrice de clignotant peut-être grillée.

En cas de panne de clignotant, la lampe doit peut-être être remplacée. Consulter votre concessionnaire.

Carillon de rappel des clignotants

Un carillon d'avertissement retentira si le clignotant est mis en fonction sur une distance de plus de 1,2 km (0,75 mi).

Si vous devez laisser le clignotant fonctionner sur une distance de plus de 1,2 km (0,75 mi), l'arrêter puis le remettre en fonction.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord

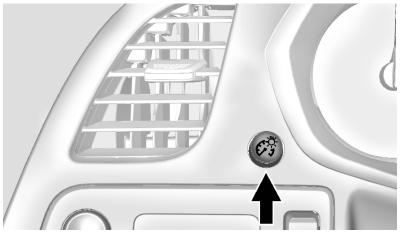

Le bouton de cette fonction se trouve à gauche du tableau de bord.

Faire tourner le bouton dans un sens ou l'autre pour augmenter ou atténuer l'éclairement du tableau de bord pendant la nuit. Faire tourner le bouton au maximum dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les plafonniers.

Éclairage d'accueil

Lorsque l'une des portes ou le hayon/le coffre est ouvert, l'éclairage intérieur s'allume, à moins qu'il ne fasse clair à l'extérieur.

L'éclairage du compartiment arrière s'allume uniquement à l'ouverture du compartiment arrière.

Pour allumer ou éteindre les lampes de courtoisie, faire tourner complètement dans un sens ou l'autre le bouton d'intensité lumineuse du tableau de bord.

Lampes de lecture



Les lampes de lecture se trouvent dans la console suspendue. Les lampes s'allument lorsqu'une porte est ouverte. Lorsque les portes sont fermées, appuyer sur les boutons de lampe pour allumer chaque lampe.

Caractéristiques d'éclairage

Éclairage d'entrée

Les phares, les feux de stationnement, les feux arrière, les feux de recul, les lampes de plaque d'immatriculation, les lampes de rétroviseur extérieur, le plafonnier et la plupart des lampes de l'habitacle s'allument brièvement de nuit, ou dans des zones à l'éclairage limité, lorsque 🔓 est pressé sur l'émetteur d'accès sans clé à distance (RKE). Lorsque la porte du conducteur est ouverte, tous les témoins de commande, les lampes du centralisateur informatique de bord (CIB) et les lampes de pochette de la porte s'allument. Après 30 secondes environ, les feux extérieurs s'éteignent, le plafonnier et les lampes de l'habitacle s'éteignent progressivement. L'éclairage d'accès peut être désactivé manuellement en déplaçant le commutateur d'allumage de la position OFF (arrêt) ou en appuyant sur 🔒 sur l'émetteur RKE.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation de véhicule » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Éclairage de sortie

Les phares, les feux arrière, les feux de recul, les feux de stationnement, les lampes de rétroviseurs extérieurs et les lampes de plaque d'immatriculation s'allument la nuit ou dans les zones faiblement éclairées quand la porte conducteur est ouverte après la coupure du contact. Le plafonnier s'allume après la coupure du contact (OFF). Les lampes extérieures et le plafonnier restent allumés après la fermeture de la porte pendant un certain temps, puis ils s'éteignent automatiquement.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*.

Protection de l'alimentation de batterie

Le véhicule est doté d'une fonction empêchant la décharge de la batterie au cas où les lampes suivantes sont laissées allumées : les lampes de pare-soleil, les lampes de lecture ou les lampes de la boîte à gants. Si une de ces lampes reste allumée, elle s'éteindra automatiquement après environ 10 minutes. Pour la réinitialiser, le contact doit être mis.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Si les feux extérieurs restent allumés, ils s'éteignent lorsque le contact est coupé. Si les feux de stationnement sont activés lorsque le contact est coupé, les feux de stationnement restent allumés jusqu'à ce qu'ils soient désactivés manuellement.

Système infodivertissement

Introduction
Infodivertissement 7-1

Enregistreur de données de rendement (PDR)
Enregistreur de données de rendement (PDR) 7-1

Introduction

Infodivertissement

Se reporter au manuel d'Infodivertissement pour de plus amples informations sur la radio, les lecteurs audio, le téléphone, le système de navigation et la reconnaissance vocale. Il inclut également des informations sur les paramétres.

Enregistreur de données de rendement (PDR)

Selon l'équipement, l'icône PDR s'affiche sur l'écran d'Accueil.

Le PDR enregistre les données vidéo, audio et du véhicule. Ces données sont enregistrées sur une carte SD amovible dans la boîte à gants.

Les données enregistrées ne sont pas enregistrées ailleurs et ne sont accessibles que depuis la carte SD.

Pour commencer, insérer une carte SD formatée FAT32, Classe 10 de préférence, dans le lecteur de carte SD de la boîte à gants.

7-2 Système infodivertissement

Appuyer sur l'icône PDR pour accéder au menu PDR. Les options affichées sont les suivantes :

Lancer enregistrement

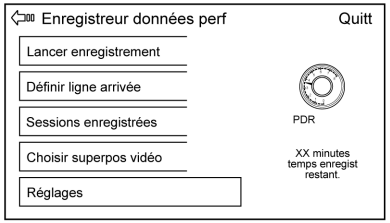

Si le système est incapable de commencer l'enregistrement, le bouton Lancer enregistrement est en grisé.

Appuyer sur le bouton Lancer enregistrement pour lancer l'enregistrement. Après le début de l'enregistrement, ce bouton passe à Arrêter enregistrement. Appuyer pour arrêter la séance d'enregistrement.

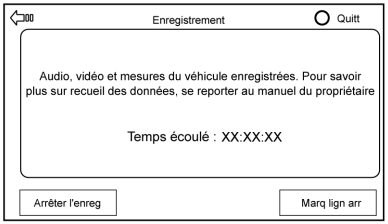

Le temps écoulé s'affiche pendant l'enregistrement. Pour définir une ligne d'arrivée, se reporter à « Définir ligne d'arrivée » plus loin dans cette section.



S'il n'existe pas suffisamment d'espace sur la carte SD, un message s'affiche. Supprimer ou transférer des enregistrements sur la carte SD ou utiliser une autre carte SD avec suffisamment d'espace libre.

Pour supprimer un enregistrement, aller sur le menu Sessions enregistrées et appuyer sur X à côté de l'article. Se reporter à « Sessions enregistrées » plus loin dans cette section.

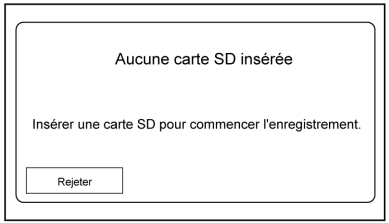

Si aucune carte SD n'est introduite, un message s'affiche.



Si une erreur système se produit, un message s'affiche. Consulter votre concessionnaire.

Définir ligne d'arrivée

Pour suivre et enregistrer les temps au tour du véhicule, le point de départ d'un tour doit être défini. Le dépassement de ce point active le chronomètre pendant l'enregistrement.

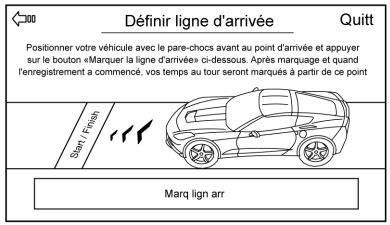

Pour définir la ligne d'arrivée, positionner le véhicule avec le pare-chocs avant au niveau du point de départ/arrivée. Dans le menu PDR, appuyer sur Définir ligne d'arrivée, puis sur Marq lign arr. Ceci peut se faire avec le véhicule en mouvement.

Sessions enregistrées

Pour voir les vidéos enregistrées, appuyer sur Sessions enregistrées.

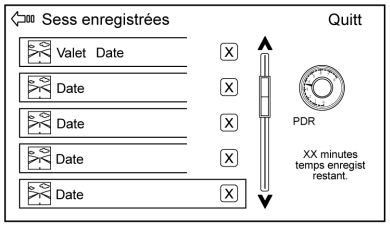

Une liste des enregistrements s'affiche.

Sélectionner l'enregistrement pour commencer la lecture.

Appuyer sur X à côté d'un article pour supprimer cet enregistrement, Appuyer sur Oui pour supprimer ou sur Non pour annuler sur l'écran de confirmation. Appuyer sur Rejeter pour quitter.

7-4 Système infodivertissement

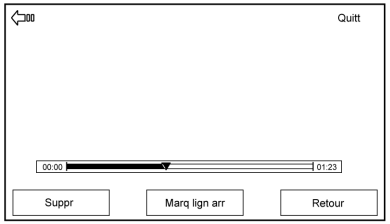

La lecture des vidéos n'est pas autorisée pendant le déplacement du véhicule.

Toucher l'écran pendant la lecture de la vidéo pour afficher les commandes de vidéo :

Nettoyeur de vidéos: Modifie la position et la lecture. La longueur de la barre correspond à la durée de la vidéo. Avancer ou reculer la vidéo en glissant le long de la barre.

Supprimer un enregistrement: Appuyer pour supprimer la vidéo. Un écran de confirmation s'affiche. Appuyer sur Oui pour supprimer ou sur Non pour annuler.

Pause/Lecture: Appuyer pour lire ou suspendre (pause) la vidéo. Le bouton change lorsqu'il est enfoncé.

Retour: Appuyer pour afficher l'écran précédent.

Quit.: Appuyer pour quitter l'affichage en cours.

Choisir superposit vidéo

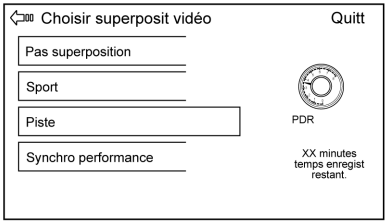

Appuyer sur le bouton d'écran Choisir superposit vidéo pour afficher l'écran de menu.

Sélectionner une des options :

- Pas superposition
- Sport
- Piste
- Synchro performance

Pas superposition :

Aucune donnée sur le véhicule n'est affichée en haut de la vidéo enregistrée. Les données sur le véhicule sont encore disponibles avec la vidéo lorsqu'on accède dans le logiciel de la boîte d'outils.

Sport :

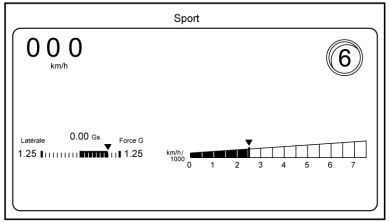

Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : jusqu'à trois chiffres sont affichés en km/h ou en mi/h selon les paramètres du véhicule.

- Rotations du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle indiquent le régime moteur actuel. Lorsque le régime moteur augmente, le remplissage en vert suit.
- État de la boîte de vitesses (rapport en cours) : les boîtes de vitesses automatiques affichent PRDN. D peut passer à D1, D2, etc. Lorsqu'une boîte de vitesses automatique est en mode de changement manuel, l'affichage passe à M1, M2, etc. Les boîtes de vitesses manuelles affichent 1, 2, etc.
- Graphique de G-forces G latérales : les G-forces de gauche et de droite s'affichent. Le graphique se comble vers la gauche ou vers la droite selon la valeur mesurée. La G-Force mesurée s'affiche sous forme d'un nombre en haut du graphique.

Piste :

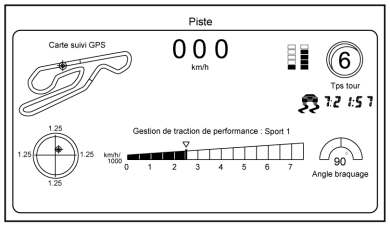

Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.
- Carte de suivi GPS : indique la position actuelle du véhicule par rapport à un itinéraire connu.
- Rotations du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle indiquent le régime moteur actuel. Lorsque le régime moteur augmente, le remplissage en orange suit.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- Graphique à bulles de friction : les G-forces latérales et longitudinales sont affichées sous la forme d'un point dans une bulle. Un point rouge s'affiche lorsque le véhicule commence à freiner et passe au vert lorsque le véhicule accélère. Le point est blanc lorsque le véhicule est immobile. Le point est blanc par défaut.
- Graphique des freins et du papillon des gaz : affiche la valeur en pourcentage de la position de la pédale de frein et d'accélérateur entre 0 et 100%.
- Angle de braquage : le graphique se remplit du centre vers la gauche ou vers la droite selon le sens de la direction. L'angle de braquage numérique s'affiche sous le graphique.
- Indicateur actif de manipulation active : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.

7-6 Système infodivertissement

- Mode Gestion de traction de performances (PTM) : affiche le mode PTM en cours. Les options sont Humide, Sec, Sport 1, Sport 2 ou Course.
- Temps au tour actuel : affiche le temps au tour si la ligne d'arrivée est définie et que le véhicule l'a franchie au moins une fois.

Synchro performance :

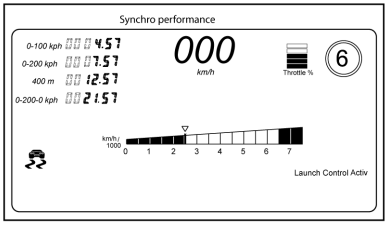

Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.
- Rotations du moteur par minutes (tr/min) : identique à l'option Sport.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- 0–100 km/h (0–60 mph), 0–200 km/h (0–100 mph), 400 m (1/4 th mi) et 0–200–0 km/h (0–100–0 mph) : le chronomètre commence à enregistrer dès que le véhicule accélère. Au fur et à mesure que le véhicule franchit chaque vitesse et chaque étape de distance, il s'affiche en surimpression.
- Position du papillon des gaz : affiche le pourcentage du papillon appliqué de 0 à 100%.
- Indicateur actif de manipulation active : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.

Convention de dénomination

Le nom du fichier vidéo enregistré est stocké sous la forme de date et de longueur de l'enregistrement.

Si la session a été enregistrée pendant que le système était en mode hors circuit ou enfants, le nom du fichier affiche le mode, la date et la durée.

Réglages

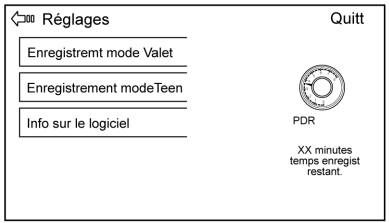

Appuyer sur le bouton Réglages dans le menu PDR pour afficher les paramètres.

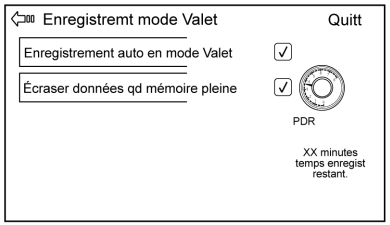

Enregistremt mode Valet: Permet de sélectionner les préférences d'enregistrement. Il est recommandé d'utiliser une carte SD vierge. Les choix disponibles sont :

- Enregistrement automatique en mode hors-circuit : permet au PDR de commencer à enregistrer dès que le véhicule est en mode hors-circuit.
- Écraser des données existantes lorsque la mémoire est pleine : permet d'écraser manuellement des enregistrements précédents, un à la fois, en commençant par le plus ancien, lorsque l'enregistrement actuel nécessite de poursuivre le rangement supplémentaire.

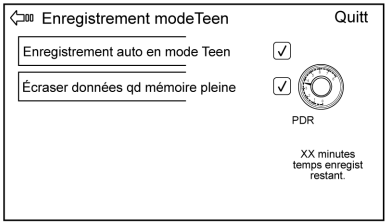

Enregistrement modeTeen: Permet de configurer des préférences d'enregistrement. Il est recommandé d'utiliser une carte SD vierge. Les choix disponibles sont :

- Enregistrement automatique en mode enfants : permet au PDR de commencer à enregistrer dès que le véhicule est en mode enfants.
- Écraser des données existantes lorsque la mémoire est pleine : permet d'écraser manuellement des enregistrements précédents, un à la fois, en commençant par le plus ancien, lorsque l'enregistrement actuel nécessite de poursuivre le rangement supplémentaire.

Info sur le logiciel: Affiche des informations et des numéros de version du logiciel PDR.

Logiciel de la boîte d'outils: Permet d'évaluer les performances du conducteur et du véhicule pendant un événement enregistré. Consulter le site www.Corvette.com pour télécharger le logiciel.

✍ NOTES

Commandes de la climatisation

Systèmes de commande de la climatisation
Commande de climatisation automatique à deux zones . . . 8-1

Bouches d'aération
Bouches d'aération 8-6

Entretien
Filtre à air de l'habitacle 8-6

Systèmes de commande de la climatisation

Commande de climatisation automatique à deux zones

Le chauffage, le refroidissement et la ventilation de votre véhicule peuvent être contrôlés par ce système.

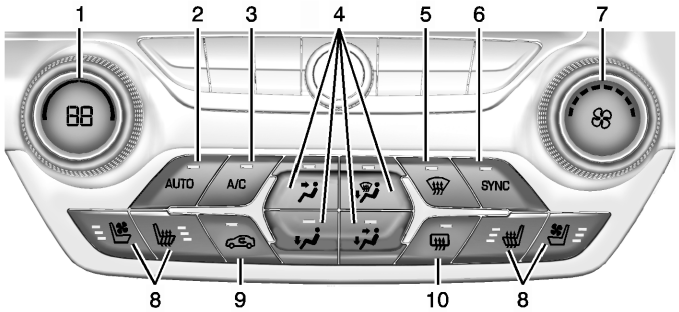

1. Commande de la température côté conducteur
2. AUTO (Fonctionnement automatique)
3. A/C (climatisation)
4. Modes de distribution d'air
5. Dégivrage
6. SYNC
7. Commande du ventilateur

8-2 Commandes de la climatisation

8. Commandes de sièges chauffants de conducteur et de passager redondants et sièges avant ventilés
9. Recyclage
10. Désembueur de lunette arrière

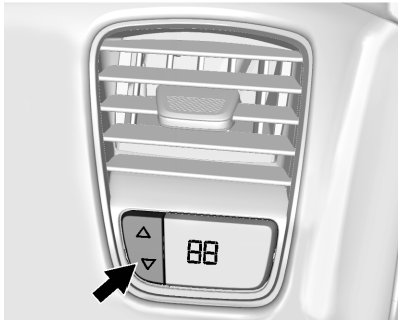

Climatisation à deux zones

La commande de température passager se trouve sous la bouche d'air latérale de passager.

Fonctionnement du système de marche/arrêt

Appuyer sur AUTO pour activer le système. Faire tourner complètement le bouton de commande de ventilateur dans le sens antihoraire pour tourner le ventilateur en position d'arrêt.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée.

Lorsque la lampe indicatrice AUTO est allumée, le système fonctionne entièrement automatiquement. Si le mode de répartition d'air ou le réglage du ventilateur est réglé manuellement ou si la climatisation est arrêtée, le témoin AUTO s'éteint et l'écran affiche le réglage sélectionné.

Pour placer le système en mode automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser le système se stabiliser. Ensuite, régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Le système fonctionne pour atteindre la température de consigne dès que possible. Le système de commande AUTO fonctionne mieux avec les vitres levées et le toit amovible installé ou la capote relevée.

Fonctionnement manuel

Commande de température côtés conducteur et passager: On peut régler la température séparément pour le conducteur et le passager.

Faire tourner le bouton dans un sens ou l'autre pour augmenter ou diminuer le réglage de température de conducteur. Appuyer sur △ ou ▽ pour augmenter ou diminuer la température de passager.

SYNC: Presser pour lier tous les réglages de zone de climatisation aux réglages de conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque la température de passager est réglée, le témoin SYNC s'éteint.

Commande du ventilateur: Tourner le bouton dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans l'autre direction pour accroître ou réduire la vitesse du ventilateur. Faire tourner complètement dans le sens antihoraire pour arrêter le ventilateur.

Appuyer sur AUTO pour revenir au fonctionnement automatique.

Modes de distribution d'air: Presser , , ou pour modifier la direction du flux d'air. Un témoin s'allume dans le bouton du mode sélectionné.

Le fait de modifier le mode annule le fonctionnement automatique et le système passe en mode manuel. Appuyer sur AUTO pour retourner au fonctionnement automatique.

(ventilation): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

(plancher): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

(deux niveaux): L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord et vers celles du plancher.

(désembuage): L'air est dirigé vers les bouches du pare-brise et du plancher pour éliminer la buée ou l'humidité des vitres. Le mode de recyclage ne peut être sélectionné en mode de désembuage.

(dégivrage): Appuyer pour éliminer plus rapidement la buée ou le givre du pare-brise. L'air est dirigé vers les bouches du pare-brise et des vitres latérales. Le mode de recyclage ne peut être sélectionné en mode de dégivrage.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Ne pas conduire le véhicule avant que toutes les glaces soient dégagées.

A/C (climatisation): Appuyer pour activer ou désactiver la climatisation. Si le ventilateur est mis hors fonction le climatiseur ne fonctionne pas et le témoin s'éteint.

Appuyer sur AUTO (automatique) pour repasser en mode automatique. Le climatiseur fonctionne selon les besoins. Lorsque la lampe indicatrice est allumée, le climatiseur fonctionne automatiquement pour rafraîchir l'air de l'habitacle ou pour déshydrater l'air afin de désembuer plus rapidement le pare-brise en cas de besoin.

Lorsque le compresseur de climatiseur démarre ou s'arrête, de légères variations de performance du moteur peuvent s'observer. Ceci est normal. Le système a été conçu pour maintenir l'habitacle à la température sélectionnée sans consommer trop de carburant.

8-4 Commandes de la climatisation

Si la climatisation est désactivée, le fonctionnement automatique est annulé.

(recyclage): Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé à l'intérieur du véhicule. L'air recyclé peut refroidir rapidement l'habitacle ou réduire l'entrée d'air extérieur et des odeurs. Le mode de recyclage est indisponible en mode de dégivrage ou de désembuage.

Désembueur de lunette arrière

(désembueur de lunette arrière): Appuyer sur ce bouton pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin intégré au bouton s'allume pour signaler que le désembueur de lunette arrière est activé.

Le désembueur ne fonctionne que si le contact est sur ON/RUN (en fonction/marche). Le désembueur s'arrête lorsque le contact est mis en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).

Le désembueur de lunette arrière peut être placé en mode automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule à la page 5-52*. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, le désembueur de lunette arrière se met automatiquement en marche lorsque la température de l'habitacle est basse et que la température extérieure est égale ou inférieure à environ 4 °C (40 °F). Le désembueur arrière automatique est désactivé automatiquement après 10 minutes environ.

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs extérieurs chauffants, ils fonctionnent avec le désembueur de lunette arrière et permettent faire disparaître la buée ou le givre de la surface du rétroviseur. Se reporter à *Rétroviseurs chauffants à la page 2-23*.

En cas de capote motorisée, le désembueur de la lunette arrière et les rétroviseurs chauffants sont automatiquement désactivés lorsque le toit est en mouvement ou ouvert.

⚠ Attention

L'utilisation d'une lame de rasoir ou d'un objet tranchant sur la face intérieure de la lunette arrière, l'antenne ou le désembueur risque des dégâts. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne rien coller sur la lunette arrière.

/ (sièges chauffants et ventilés de conducteur et de passager) (option): Enfoncer pour chauffer ou aérer le siège. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-8*.

Fonctionnement de la commande de climatisation avec démarrage à distance (option): Si le démarrage à distance est utilisé pour faire démarrer le véhicule, le système de commande de climatisation est activé. Le système utilise les réglages précédents du conducteur pour réchauffer ou rafraîchir l'intérieur du véhicule. Le désembueur de lunette arrière ou les rétroviseurs extérieurs chauffés, selon l'équipement, peuvent s'allumer par temps froid. La lampe indicatrice de désembuage arrière peut ne pas s'allumer pendant un démarrage à distance. Les sièges chauffants ou ventilés peuvent être mis en marche en cas de froid ou de chaleur à l'extérieur. Se reporter *Démarrage à distance du véhicule à la page 2-11* et *Sièges avant chauffants et aérés à la page 3-8* (selon l'équipement).

Capteurs

La température de l'air intérieur de l'habitacle et le capteur solaire du haut du tableau de bord, près du pare-brise, surveille la chaleur solaire et mesure la température initiale à l'intérieur de l'habitacle.

Le système de commande de climatisation utilise l'information du capteur pour régler la température, le régime du ventilateur, le recyclage de l'air et sa répartition pour le meilleur confort.

Le capteur d'humidité et de température du pare-brise se trouve à la surface intérieure du pare-brise, près du rétroviseur. Le système de commande de climatisation automatique utilise ce capteur pour recevoir l'information afin de déterminer les besoins de désembuage.

Si l'un de ces capteurs est bloqué ou couvert, le système de commande automatique de climatisation risque de mal fonctionner.

Il y a également un capteur derrière le pare-chocs avant. Ce capteur enregistre la température de l'air extérieur et aide à maintenir la température sélectionnée à l'intérieur du véhicule. Toute couverture du train avant du véhicule pourrait donner une fausse indication de la température.

Bouches d'aération

Utiliser l'onglet des bouches d'aération pour modifier le sens de la circulation d'air.

Conseils d'utilisation

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système.
- Dégager l'espace autour de la base de la console du tableau de bord et le trajet d'air sous les sièges afin de permettre à l'air de circuler plus facilement à l'intérieur du véhicule.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air d'habitacle réduit les poussières, le pollen et autres produis irritants dans l'air extérieur qui est aspiré dans le véhicule. Des réductions du débit d'air qui peuvent se produire plus souvent dans des zones poussiéreuses, indiquent que le filtre peut devoir être remplacé. Se reporter à *Programme d'entretien à la page 11-3*.

⚠ Attention

Le fait de conduire sans filtre à air d'habitacle peut être à l'origine d'une aspiration d'eau et de particules fines, comme des bouts de papier et des feuilles d'arbre, dans votre système de climatisation, d'où une possible avarie. S'assurer de toujours remplacer l'ancien filtre par un nouveau.

Le filtre à air de l'habitacle se trouve du côté passager du compartiment moteur, près du vase d'expansion. Se reporter à *Vue d'ensemble du compartiment moteur à la page 10-8*.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air :

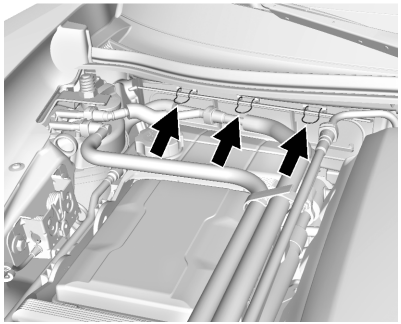

1. Ouvrir les agrafes de retenue du couvercle du filtre à air de l'habitacle. Les flexibles PVC doivent parfois être écartés brièvement pour accéder au couvercle du filtre à air.

2. Déposer le couvercle.

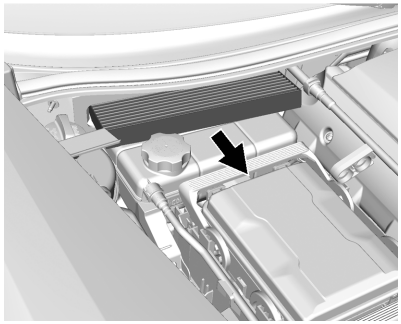

3. Déposer le filtre et installer le nouveau filtre à air.
4. Remettre le couvercle du filtre en place.
5. Fixer les agrafes de retenue.

✍ NOTES

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Distraction au volant 9-2
Conduite défensive 9-3
Conduite en état d'ébriété 9-3
Contrôle du véhicule 9-3
Direction 9-4
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-4
Perte de contrôle 9-5
Conduite en compétition 9-5
Conduite sur chaussées mouillées 9-12
Routes onduleuses et de montagne 9-13
Conduite hivernale 9-13
Si le véhicule est coincé. 9-15
Limites de charge du véhicule 9-16

Démarrage et fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 9-21
Déflecteur d'air avant 9-21
Fibre de carbone 9-22
Positions du commutateur d'allumage 9-22
Démarrage du moteur 9-24
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-27
Sélection de la position de stationnement (P). 9-27
Quitter la position de stationnement 9-28
Stationnement en cas de boîte de vitesses manuelle 9-29
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 9-29
Active Fuel Management[MD] (gestion active de carburant) 9-29

Gaz d'échappement
Gaz d'échappement 9-30
Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-31

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 9-31
Mode manuel 9-34

Boîte de vitesses manuelle
Boîte de vitesses manuelle 9-37
Active Rev Match 9-38

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-40
Frein de stationnement électrique 9-41
Aide au freinage 9-43
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-43

Systèmes de suspension variable
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-44
Commande de mode conducteur 9-46
Mode de conduite sportive . . . 9-50
Différentiel autobloquant (Sauf Z51 et Z06) 9-55
Différentiel autobloquant (Z51 et Z06 uniquement) . . . 9-55

Régulateur automatique de vitesse
Régulateur automatique de vitesse 9-56

Systèmes d'assistance au conducteur
Caméra de vision arrière (RVC) 9-60

Carburant
Carburant 9-62
Exigences de carburant - Californie 9-63
Carburants dans les pays étrangers 9-64
Additifs de carburant 9-64
Remplissage du réservoir 9-64
Remplissage d'un bidon de carburant 9-66

Traction de remorque
Généralités au sujet du remorquage 9-67

Conversions et ajouts
Équipement électrique complémentaire 9-67

Information sur la conduite

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter les distractions, toujours garder les yeux sur la route, les mains sur le volant et l'esprit à la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.
- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter au manuel d'infodivertissement pour plus d'information sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité à la page 3-9*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils pourraient faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite en état d'ébriété

La mort et les blessures associées à la conduite en état d'ébriété constituent une tragédie globale.

⚠ Avertissement

Le fait de boire et de conduire ensuite est très dangereux. Même une petite quantité d'alcool peut

(Suite)

Avertissement (Suite)

affecter vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement. Vous pourriez avoir un grave accident, voire fatal, si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool.

Ne pas boire et conduire ou ne pas monter avec un conducteur qui a consommé de l'alcool. Prenez un taxi ou, si vous êtes en groupe, nommez un conducteur qui ne consommera pas d'alcool.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Direction

Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée. Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une panne, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps, son efficacité peut diminuer.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter aux messages spécifiques au sujet de la direction du véhicule sous *Messages d'entretien du véhicule à la page 5-48*. Consulter votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.
- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Contrôle d'un dérapage sur l'accotement

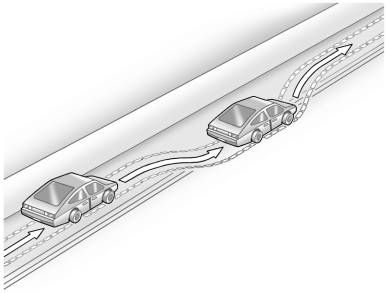

Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.
- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite en compétition

La participation aux courses et à une autre conduite de compétition sans respecter les consignes peut affecter la couverture en garantie de

votre véhicule. Se reporter à votre manuel de garantie avant d'utiliser votre véhicule pour la course ou d'autres types de conduite de compétition.

Se reporter à *Mode de conduite sportive à la page 9-50*.

Respecter toutes les procédures d'intervention avant de conduire le véhicule en course ou en compétition.

Huile à moteur

⚠ Attention

Si le véhicule est utilisé pour les essais sur piste et la conduite de compétition, le moteur peut consommer plus d'huile qu'habituellement. Des niveaux d'huile bas peuvent endommager le moteur. Vérifier souvent et maintenir le niveau d'huile adéquat. Voir *Huile moteur à la page 10-13*.

⚠ Attention

Il est indispensable d'utiliser l'huile 15W-50 au risque d'endommager le moteur. Il faut utiliser l'huile moteur synthétique 15W-50. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Z51 et Z06 uniquement : vérifier fréquemment le niveau d'huile lors des courses et des compétitions. Maintenir le niveau à ou proche de 0,5 L (0,5 qt) au-dessus du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée sur la jauge d'huile moteur. Après la compétition, retirer l'excès d'huile de sorte que le niveau sur la jauge ne se trouve pas au-dessus du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée.

Sauf Z51 et Z06 : un excès d'huile dépassant le repère supérieur de la jauge n'est pas recommandé pour les courses ou autres compétitions. Vérifier fréquemment le niveau d'huile lors des compétitions et d'autres conduites sportives. Maintenir le niveau au repère supérieur ou à proximité, indiquant la plage de fonctionnement appropriée sur la jauge d'huile moteur. Après avoir roulé en conduite sportive, retirer l'excès d'huile de sorte que le niveau sur la jauge ne se trouve pas au-dessus du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée.

Liquide de frein

Remplacer le liquide de frein existant par un liquide de frein haute performance qualifié provenant d'un bidon hermétique. Le liquide de frein avec un point d'ébullition à sec de >279°C (534°F) est qualifié. Si du liquide de frein haute performance est utilisé, le remplacer par du liquide de frein homologué GM avant de conduire sur la voie publique. Si du liquide de frein haute performance se trouve dans le véhicule et que l'âge du liquide de frein dépasse un mois ou est

inconnu, remplacer le liquide de frein avant les courses et les compétitions. Ne pas utiliser de liquides de frein silicone ou DOT-5.

Limite de charge

Z51 uniquement : limiter la charge du véhicule au seul conducteur, sans autre charge. Gonfler les pneus à 180 kPa (26 psi) et conduire à une vitesse maximum de 280 km/h (174 mi/h).

Z06 uniquement : limiter la charge du véhicule au seul conducteur, sans autre charge. Gonfler les pneus à 180 kPa (26 psi) et conduire à une vitesse maximum de 296 km/h (184 mi/h).

Parallélisme des roues

⚠ Attention

L'utilisation de ces paramètres de géométrie de roue peut causer une usure excessive des pneus. Utiliser uniquement ces

(Suite)

Attention (Suite)

paramètres de géométrie de roue en course ou en compétition. Une usure excessive des pneus n'est pas couverte par la garantie du véhicule.

Si le véhicule est équipé de l'ensemble Z51 ou d'un Z06, les paramètres de parallélisme en conduite de course et de compétition doivent être définis comme suit :

Le parallélisme doit se faire uniquement en réglant les boulons de came de bras inférieur de suspension et en déposant au maximum une rondelle entre les bras supérieurs de suspension et le châssis.

Les valeurs de parallélisme sont ciblées, consulter votre concessionnaire pour les tolérances.

Avant (par coin)

- Chasse : +7,0 degrés
- Carrossage : -2,0 degrés
- Pincement : 0,05 degré de pincement vers l'intérieur

Arrière (par coin)

- Chasse : 0 degré
- Carrossage : -2,0 degrés
- Pincement : 0,05 degré de pincement vers l'intérieur

Angle de butée : 0 degré

Liquide d'essieu arrière

⚠ Attention

Durant un premier essai sur piste ou de conduite de compétition, la température de l'essieu arrière peut augmenter considérablement. Des dégâts peuvent se produire, non couverts par la garantie du véhicule. Ne

(Suite)

Attention (Suite)

pas rouler trop longtemps ou trop vite la première fois que le véhicule est conduit sur piste ou en compétition.

Les températures du liquide d'essieu arrière peuvent être plus élevées en conduisant dans des conditions difficiles. Vidanger et remplir à nouveau avec du liquide neuf après la première course ou compétition, puis après toutes les 24 heures de course ou de compétition. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Informations générales

En cas de rendement réduit en course ou en compétition, désactiver la climatisation pour augmenter le rendement du moteur.

Maintenir un mélange de 40% de liquide de refroidissement DEX-COOL et de 60% d'eau claire potable pour optimiser le rendement du moteur.

Le support de la plaque minéralogique avant ou le panneau aérodynamique doivent être déposés pendant les courses et les compétitions pour augmenter le rendement du moteur.

Bague de refroidissement de disque

La procédure de pose suivante concerne le Z51 et seulement si le véhicule est équipé de doubles disques de frein avant en fonte, avec le nécessaire de bagues de refroidissement des freins fourni. Consulter votre concessionnaire pour toute information.

Si le véhicule est un Z51 et qu'il est équipé d'un disque de frein d'une seule pièce, une bague de refroidissement n'est pas nécessaire.

⚠ Attention

Ne pas laisser les bagues de refroidissement de disque en place après une course sous peine de corrosion à long terme. Les bagues de refroidissement de disque sont réservées à la conduite sur piste uniquement. La conduite sur piste sans les bagues de refroidissement de disque peut entraîner un affaiblissement de la pédale de frein.

Pose :

1. Déposer les roues avant.
2. Couper trois longueurs de 150 mm (6 po) de fil de sécurité spécifié en acier inoxydable T304, d'un diamètre nominal de 0,041 po, non inclus.
3. Former chaque fil dans une forme de U avec une zone plate de 20 mm (0,75 po) au centre du fil.

4. Placer la bague de disque dans l'écartement entre la plaque de frein de disque et le chapeau de disque, avec les trous de chaque côté du rayon de disque sur le côté extérieur du disque.

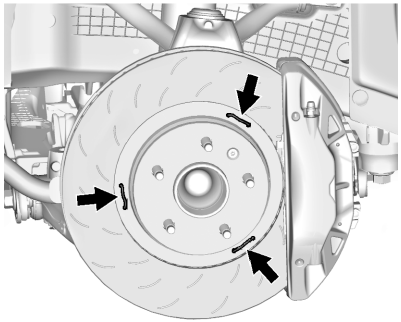

5. Placer le fil en U à travers les trous dans la bague de refroidissement de disque.
6. Amener les extrémités du fil étroitement autour du rayon de disque correspondant.
7. Tordre le fil de sécurité six à huit fois par 2,54 cm (1 po).
8. Plier le fil torsadé jusqu'à ce qu'il affleure à l'intérieur de la bague de disque pour éviter le contact avec l'étrier et les flexibles de frein.
9. Vérifier si les bagues de disques et le fil de sécurité n'entrent pas en contact avec d'autres organes.
10. Reposer la roue en utilisant le couple de serrage prescrit d'écrou de roue. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Si un refroidissement supplémentaire du frein est nécessaire, il est possible de retirer la grille de la calandre située dans les coins inférieurs de la calandre avant, en face de la conduite de frein. Cette opération n'est pas réversible et une calandre de remplacement ne sera pas couverte par la garantie du véhicule. Dans ces circonstances, il est conseillé de combler l'écart entre le carénage et la conduite de refroidissement.

Rodage des freins

Les nouvelles plaquettes de frein doivent être rodées avant une course ou une conduite sportive.

⚠ Attention

En effectuant la procédure de rodage des freins sur un système de freinage, les freins peuvent être endommagés.

⚠ Attention

La période de rodage du véhicule neuf doit être achevée avant d'effectuer la procédure de rodage des freins, au risque d'endommager le groupe motopropulseur/le moteur. Se reporter à *Rodage de véhicule neuf à la page 9-21*.

⚠ Attention

Une fatigue de la pédale de frein survient pendant toute procédure de rodage sur circuit et peut augmenter la course de la pédale de frein et exiger plus d'effort. Ceci peut allonger la distance de freinage jusqu'au rodage complet des freins.

Pendant cette opération conforme à la consigne, les freins ne sont pas endommagés. Les plaquettes de frein fument et produisent une odeur. La force de freinage et la course de la pédale peuvent augmenter. Après l'opération, les plaquettes de frein peuvent paraître blanches au point de contact avec le disque.

Effectuer l'opération uniquement sur chaussée sèche, de manière sûre et conformément à la réglementation locale et aux codes de la route concernant le fonctionnement des véhicules à moteur.

Procédure de rodage des freins (Z51 et Z06 sans l'ensemble de rendement Z07)

1. Freiner 25 fois à 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage. Cette première étape peut être sautée si les plaquettes de frein ont déjà parcouru 320 km (200 mi).
2. Freiner plusieurs fois de 100 km/h (60 mi/h) à 25 km/h (15 mi/h) en décélérant à 0,8 g. Il s'agit d'un freinage puissant, sans activation du système de freinage antiblocage (ABS). Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre les freinages. Répéter ceci jusqu'à ce que la course de la pédale de frein commence à augmenter. En fonction des conditions, ceci ne devrait pas demander plus de 25 applications des freins.
3. Refroidissement : rouler à 100 km/h (60 mph) pendant 15 km (10 mi) environ sans utilisation des freins.
4. Freiner 25 fois de 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage.

Procédure de rodage des freins à haute performance de ville (Z06 avec ensemble de rendement Z07)

1. À partir d'un arrêt, accélérer aussi rapidement que possible sans activer la traction asservie jusqu'à une vitesse de 100 km/h (60 mi/h).
2. Appuyer suffisamment fort sur la pédale pour arrêter le véhicule entre 4 à 5 secondes. Si l'ABS s'active, le freinage est trop brutal.
3. Répéter 50 fois les étapes 1 et 2. Ceci doit prendre environ 10 minutes.

4. À l'issue de 50 arrêts, refroidir les freins en roulant pendant 8 km (5 mi) à 100 km/h (60 mi/h)

Comme avec tous les systèmes de freinage à haut rendement, un certain grincement des freins est normal.

Procédure de rodage des freins en course/sur piste (Z06 avec ensemble de rendement Z07)

L'opération doit s'effectuer exclusivement sur circuit sec.

⚠ Attention

Une fatigue de la pédale de frein survient pendant cette coopération de rodage sur circuit, peut augmenter la course de la pédale de frein et exiger plus d'effort. Ceci peut allonger la distance de freinage jusqu'au rodage complet des freins.

1. Conduire un premier tour normal, pas trop agressivement.
2. Les tours 2 et 3 doivent être effectués plus rapidement et plus agressivement avec freinage réduit et augmentation de la distance de freinage suite à la fatigue des freins.
3. Conduire le tour 4 proche de la vitesse maximale, avec freinage réduit et augmentation de la distance d'arrêt suite à la fatigue des freins.
4. Les tours 5 et 6 doivent être réservés au refroidissement.
5. Le tour 7 doit être effectué en conduite normale ou aisée.

Ensemble de rendement Z07

L'ensemble de rendement Z07 dispose d'un ensemble Stage 2 Aero, qui comprend un répartiteur avant avec des embouts courts, des rallonges de bas de caisse et un becquet arrière.

Des composants Stage 3 Aero sont fournis mais non posés sur le véhicule. Ils sont destinés à être posés pour un usage sur piste uniquement. Les composants comprennent :

- De grands embouts de répartiteur avant qui remplacent les embouts courts.
- Un panneau central transparent en osier pour le becquet arrière.

⚠ Avertissement

La modification des paramètres de piste suivants peut réduire la traction des pneus et peut provoquer un accident. Ne pas changer les paramètres de piste

Les paramètres de piste pour l'Ensemble de rendement Z07 avec l'ensemble Stage 3 Aero sont les suivants :

- Les grands embouts du répartiteur avant posés.

- Le panneau central en osier transparent posé tout le long du becquet arrière.
- Le sélecteur de mode du conducteur en mode Piste.

Conduite sur chaussées mouillées

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner

(Suite)

Avertissement (Suite)

une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.
- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.

- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus à la page 10-54*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur des pentes abruptes ou des routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Les conseils suivants sont d'application dans de telles conditions :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

⚠ Avertissement

Descendre au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Rester dans votre voie. Ni prendre de larges virages, ni traverser la ligne médiane. Conduire à une vitesse qui vous permet de rester dans votre voie.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (voiture arrêtée, accident).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (zone de chute de pierres, routes sinueuses, longues pentes, zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Rouler prudemment aux endroits où de la neige ou de la glace s'accumule entre les pneus et la route, diminuant la traction ou l'adhérence. De la glace humide peut apparaître à 0°C (32°F) environ lorsque de la pluie verglaçante commence à tomber, ce qui diminue encore plus la traction.

Éviter de rouler sur de la glace humide ou sous une pluie verglaçante jusqu'à ce que les roues puissent être salées ou sablées.

Rouler avec précaution, quelles que soient les conditions. Accélérer en douceur pour ne pas perdre de traction. Une accélération trop rapide provoque le patinage des roues et lisse la surface sous les pneus, ce qui diminue la traction.

L'antipatinage doit être activé. Voir *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-44*.

Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule au cours d'un freinage brutal sur route glissante, mais il convient d'appliquer les freins plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage avec antiblocage des roues (ABS) à la page 9-40*.

Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent sur toute surface glissante et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manoeuvres et freinages brusques sur la glace.

Désactiver la régulation de vitesse sur les surfaces glissantes.

Tempête de neige

Se retrouver pris dans la neige peut être une situation sérieuse. Rester près du véhicule sauf si des secours sont à proximité.
Si possible, utiliser l'assistance routière. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.
Pour obtenir de l'aide et maintenir la sécurité des occupants du véhicule :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Éliminer la neige entourant la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Vérifier à nouveau de temps en temps si de la neige ne s'accumule pas là.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté qui se trouve à l'abri du vent pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation de façon à ce qu'il fasse circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-30*.

Pour préserver le carburant, ne faire tourner le moteur que pendant de courtes périodes pour réchauffer le véhicule, puis le couper et fermer presque complètement les glaces pour conserver la chaleur. Répéter ceci jusqu'à l'arrivée des secours, mais uniquement lorsque le froid devient vraiment insupportable. Bouger autour du véhicule pour se réchauffer est également utile.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, enfoncer de temps en temps légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé.

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-44*.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant.

Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-97*.

Limites de charge du véhicule

Il est très important de connaître le poids que votre véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes affichées sur votre véhicule indiquent le poids qui peut être transporté de manière sécuritaire, l'étiquette d'information sur le chargement des pneus et l'étiquette de conformité.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant

(Suite)

Avertissement (Suite)

à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement

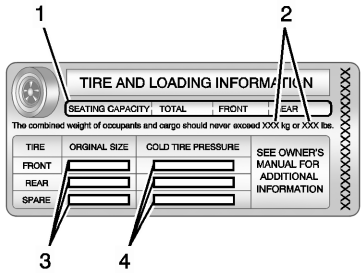

Exemple d'étiquette

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement se trouve sur le montant central (montant B) de votre véhicule. Si vous ouvrez la porte du conducteur, vous trouverez cette étiquette sous le loquet de la porte. Elle indique le nombre de places assises (1) et le poids maximum du véhicule (2), en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression de gonflage à froid recommandée (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et gonflage, se reporter à *Pneus à la page 10-54* et *Pression des pneus à la page 10-65*.

L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière y sont reportés. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX

égale 1400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).

5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

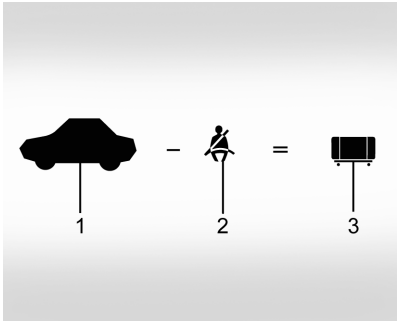

Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 181 kg (400 lb)
2. Soustraire le poids des occupants estimé à 68 kg (150 lb) x 1 = 68 kg (150 lb)
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 113 kg (250 lb)

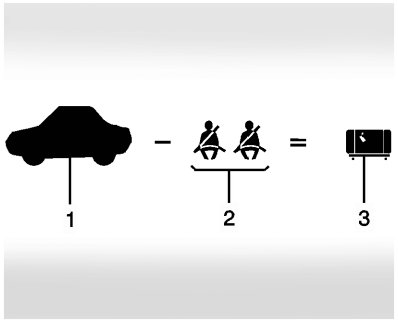

Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = (181 kg) (400 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 45 kg (100 lb)

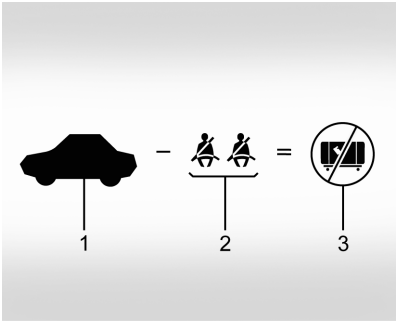

Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 181 kg (400 lb)
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 2 = 181 kg (400 lb)
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb)

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale de votre véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur, des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité

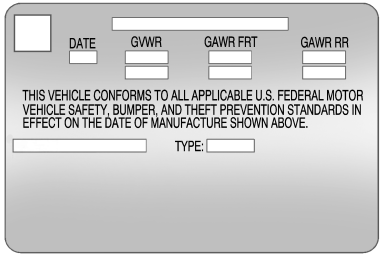

L'étiquette de conformité du véhicule se trouve sur le bord arrière de la porte du conducteur. Elle indique le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, de tous les occupants, du carburant et de la charge. Ne jamais dépasser le PNBV du véhicule ni le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE), tant pour l'essieu avant que pour le pont arrière.

Ne pas transporter une charge supérieure à celle définie pour le véhicule. Se reporter à « Étapes de la détermination de la limite de charge correcte » plus haut dans cette section.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer

(Suite)

Avertissement (Suite)

une perte du contrôle et causer une collision. De plus, la surcharge peut réduire la durée de vie du véhicule.

⚠ Attention

Surcharger le véhicule peut l'endommager. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Ne pas surcharger le véhicule.

Si vous mettez des objets dans votre véhicule — tels que des valises, des outils, des paquets ou toute autre chose — ces objets se déplaceront aussi rapidement que votre véhicule. Si vous devez freiner ou effectuer un virage rapidement ou si vous avez une collision, ces objets continueront à se déplacer.

⚠ Avertissement

Les objets dans votre véhicule peuvent heurter et blesser des personnes pendant un arrêt brusque, un virage soudain ou une collision.

- Placer les objets dans la partie arrière du véhicule. Tenter de répartir le poids uniformément.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans votre véhicule.
- Lorsque vous transportez un objet dans le véhicule, le fixer si possible.

Démarrage et fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Suivre les directives recommandées pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles). Cette période de rodage est nécessaire pour conserver le meilleur rendement pendant longtemps.

Pendant les premiers 322 km (200 milles) :

- Lors du rodage de pneus neufs, rouler à vitesse modérée et éviter les virages serrés pendant les premiers 322 km (200 mi).
- Les nouvelles garnitures de frein exigent également un rodage. Éviter les freinages brutaux pendant les premiers 322 km (200 milles). Ceci est recommandé lors de chaque remplacement des garnitures de frein.

Pendant les premiers 800 km (500 milles) :

- Éviter les démarrages à plein gaz et les freinages brutaux.
- Ne pas dépasser 4 000 tr/min.
- Éviter de rouler à vitesse constante (rapide ou lente) et ne pas utiliser la régulation de vitesse automatique.
- Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule lorsque le régime du moteur dépasse 4 000 tr/min.
- Ne pas surcharger le moteur ni le forcer. En cas de boîte de vitesses manuelle, rétrograder. Cette règle s'applique également après la période de rodage.

Pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles) :

- Ne pas participer à des compétitions, des cours de conduite sportive et des activités similaires pendant les premiers 2414 km (1500 mi).
- Vérifier le niveau d'huile à chaque appoint de carburant et ajouter l'huile nécessaire. La consommation d'huile et de carburant peut-être plus élevée pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles).

Déflecteur d'air avant

Le déflecteur d'air avant (option) présente une garde au sol réduite.

En fonctionnement normal, il arrive que les éléments entrent en contact avec la surface de la route (bosses de décélération, bretelles d'une allée, etc.). Depuis l'intérieur du véhicule, on peut alors entendre un bruit de grattage. Cela est normal et n'indique aucun problème.

À l'approche de bosses ou d'objets sur la route, conduire avec précaution et tenter de les éviter, si cela est possible.

Fibre de carbone

Ce véhicule peut être équipé de pièces en fibres de carbone. Des accessoires montés par le concessionnaire peuvent également contenir des fibres de carbone. Certains véhicules peuvent avoir un répartiteur et une rallonge de bas de caisse en fibres de carbone. Ne pas monter sur la rallonge de bas de caisse ni l'utiliser comme une marche, car elle pourrait casser.

⚠ Avertissement

Les bords exposés des pièces en fibre de carbone peuvent être tranchants s'ils sont endommagés. Vous-même ou d'autres pourraient se blesser. Faire attention en lavant le véhicule, en entrant en contact avec des pièces en fibres de carbone endommagées ou en déposant ces pièces. Consulter votre concessionnaire pour leur remplacement.

Positions du commutateur d'allumage

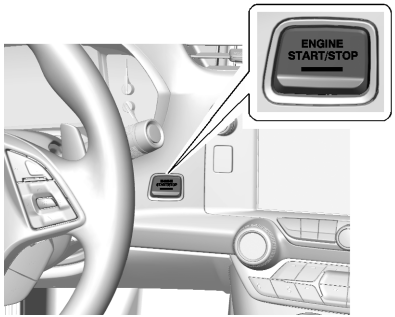

Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

Le fait d'appuyer sur le bouton permet de sélectionner trois modes : ACC/ACCESSORY (accessoires), ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage) et Stopping the Engine/OFF (arrêt du moteur/hors fonction).

L'émetteur d'accès sans clé à distance (RKE) doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-3*.

Pour sélectionner un rapport autre que la position de stationnement (P), le véhicule doit être en position ON/RUN (en fonction/marche) et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/OFF (aucun témoin): Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois le bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active.

Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-27*.

Boîte de vitesses automatique

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage retourne en position ACC/ACCESSORY (accessoires). Un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-50*. Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, l'allumage se coupe.

Boîte de vitesses manuelle

Si le véhicule est arrêté, le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) à la page 9-27*.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. S'arrêter complètement. Passer le levier de vitesse en position de stationnement (P) si la transmission est automatique ou au point mort (N) si la transmission est manuelle. Placer le commutateur d'allumage en position LOCK/OFF (verrouillage/arrêt).
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé tout en roulant, appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP et le maintenir enfoncé pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois dans les cinq secondes.

ACC/ACCESSORY (accessoires) (témoin de couleur ambre): Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires).

L'allumage passe de la position ACC/ACCESSORY (accessoires) à OFF (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/ marche/départ) (témoin vert): Ce mode s'utilise pour démarrer et rouler. Lorsque le contact est coupé et que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer l'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur à la page 9-24*. L'allumage reste en position ON/RUN (en fonction/ marche).

Mode entretien seulement

Ce mode de puissance peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin d'anomalie, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait de maintenir le bouton enfoncé pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien seulement. Les instruments et le système audio fonctionneront comme si le commutateur d'allumage était en position ON/RUN (contact mis/ marche), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien seulement. Appuyer sur le bouton à nouveau pour arrêter le véhicule.

Démarrage du moteur

Placer le levier de vitesses en position de stationnement (P) ou au point mort (N) si votre véhicule est équipé d'une boîte automatique. S'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le véhicule peut démarrer au point mort ou dans n'importe quelle vitesse dans la mesure où la pédale d'embrayage est complètement enfoncée. Pour faire redémarrer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle alors que celui-ci est déjà en mouvement, utiliser uniquement la position de point mort. Pour faire redémarrer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique alors que celui-ci est déjà en mouvement, utiliser la position de point mort (N).

⚠ Attention

Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique après-vente à la page 9-67*.

⚠ Attention

Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

L'émetteur du système de télédéverrouillage doit être à l'intérieur du véhicule pour que l'allumage fonctionne.

Les chargeurs de téléphone cellulaire peuvent provoquer des interférences avec le fonctionnement du système d'accès sans clé. Les chargeurs de batterie ne doivent pas être branchés lors du démarrage ou de l'arrêt du moteur.

Pour démarrer le véhicule :

1. En cas de boîte automatique, appuyer sur la pédale de frein. Ensuite, appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP du tableau de bord. En cas de boîte manuelle, commencer par appuyer sur la pédale d'embrayage. Ensuite, appuyer le bouton ENGINE START/STOP.

   Si aucun émetteur d'accès sans clé ne se trouve dans le véhicule ou si quelque chose provoque des interférences avec l'émetteur, le CIB affiche un message. Se reporter à *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-44*.

2. Lorsque le lancement du moteur commence, relâcher le bouton et le moteur est automatiquement lancé jusqu'à ce qu'il démarre. Si la pile de l'émetteur d'accès sans clé est faible, le CIB affiche un message. Le véhicule peut encore rouler.

   Voir « Démarrage du véhicule avec un émetteur dont la pile est faible » sous *Fonctionnement du système de téléverrouillage à la page 2-3*. Si la pile de l'émetteur à distance est plate, l'insérer dans la pochette d'émetteur de la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur. Voir « AUCUNE CLÉ À DISTANCE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE. PLACER LA CLÉ DANS LA POCHETTE D'ÉMETTEUR ET DÉMARRER

LE VÉHICULE » sous *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-44*.

3. Ne pas emballer le moteur immédiatement après le démarrage. Actionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile se réchauffe et lubrifie toutes les pièces mobiles.
4. Si le moteur ne démarre pas et que le CIB n'affiche aucun message, attendre 15 secondes avant de faire un nouvel essai pour laisser le moteur de lancement refroidir.

   Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18 °C ou 0 °F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur au plancher et la maintenir enfoncée en lançant le moteur pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du moteur de lancement. Une fois le moteur en marche, relâcher l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur.

⚠ Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

Arrêt du moteur

En cas de boîte de vitesses automatique, déplacer le levier de changement de rapport en position de stationnement (P). Maintenir enfoncer le bouton ENGINE START/STOP du tableau de bord jusqu'à l'arrêt du moteur. Si le levier de changement de rapport n'occupe pas la position de stationnement (P), le moteur s'arrête et le véhicule passe en mode accessoires. Le CIB affiche PLACER LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION DE STATIONNEMENT. Une fois le levier de changement de rapport déplacé en position de stationnement (P), le véhicule s'arrête. Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, déplacer le levier de changement de rapport en position de marche arrière (R) et serrer le frein de stationnement après avoir arrêté le moteur en maintenant enfoncé le bouton ENGINE START/STOP.

Si l'émetteur RKE n'est pas détecté dans l'habitacle lorsque le contact est coupé, le CIB affiche un message.

Voir *Messages sur la clé et le verrouillage à la page 5-44*.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Ces accessoires du véhicule peuvent être utilisés jusqu'à 10 minutes après l'arrêt du moteur :

- Système audio
- Glaces électriques

Ces dispositifs fonctionnent encore pendant 10 minutes une fois le moteur coupé ou jusqu'à ce qu'une porte soit ouverte. Si une porte est ouverte, les glaces à commande électrique et le système audio cesseront de fonctionner.

Sélection de la position de stationnement (P).

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.
2. Mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P) en maintenant le bouton du levier enfoncé et en poussant le levier complètement vers l'avant du véhicule.
3. Appuyer sur le bouton ENGINE START/STOP pour arrêter le moteur.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur (boîte de vitesses automatique)

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous

(Suite)

Avertissement (Suite)

vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-27*.

Si vous devez quitter votre véhicule pendant que le moteur tourne, s'assurer que le levier de vitesses est à la position de stationnement (P) et que le frein de stationnement est bien serré. Après avoir déplacé le levier de vitesses à la position de stationnement (P), maintenir la pédale de frein enfoncée. Vérifier si le levier de vitesses peut être déplacé hors de la position de stationnement (P) sans devoir d'abord appuyer sur le bouton de déverrouillage du levier. Si vous le pouvez, cela signifie que le levier de vitesses n'était pas complètement verrouillé à la position de stationnement (P).

Blocage de couple (boîte automatique)

Si vous stationnez en côte et que le levier de vitesses n'est pas correctement engagé à la position de stationnement (P), le poids du véhicule peut imposer une trop forte pression sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses. Il vous sera peut-être difficile de déplacer le levier de vitesses hors de la position de stationnement (P). C'est ce qu'on appelle « blocage de couple ». Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement, puis déplacer correctement le levier de vitesses en position de stationnement (P) avant de quitter le siège du conducteur. Pour plus de détails à ce sujet, se reporter à la rubrique « Passage à la position de stationnement (P) » décrites précédemment dans cette section.

Quand vous êtes prêt à reprendre la route, déplacer le levier de sélection hors de la position de stationnement (P) avant de desserrer le frein de stationnement.

Si un blocage de couple se produit, vous devrez peut-être vous faire pousser par un autre véhicule pour remonter la pente. Ceci, pour diminuer la pression sur le cliquet de stationnement de la boîte de vitesses et pouvoir ainsi déplacer le levier de vitesses de la position de stationnement (P).

Quitter la position de stationnement

Le déverrouillage du levier de sélection empêche de quitter la position de stationnement (P) sauf si le véhicule fonctionne ou est en mode Accessoires et que la pédale de frein est pressée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est

faible (moins de 9 V). Se reporter à *Démarrage par batterie auxiliaire à la page 10-93*.

Pour sortir de la position de stationnement (P).

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Desserrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique à la page 9-41*.
3. Presser le bouton du levier de sélection.
4. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

S'il n'est toujours pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de changement de rapport et laisser aller le bouton.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de frein, presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de sélection vers la position désirée.

Si vous ne pouvez toujours pas déplacer le levier de vitesses de la position de stationnement (P), consulter votre concessionnaire ou faire appel à une entreprise de remorquage.

Stationnement en cas de boîte de vitesses manuelle

Avant de quitter le véhicule, déplacer le levier changement de vitesse en 1ère ou en marche arrière (R). Ensuite, serrer le frein de stationnement. Une fois le levier en 1ère ou en marche arrière (R) et la pédale d'embrayage enfoncée, couper le contact et relâcher la pédale d'embrayage.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management[MD] (gestion active de carburant)

Ce système permet au moteur de fonctionner sur tous ses cylindres ou la moitié d'entre eux, en fonction des conditions de conduite. Avec une boîte manuelle, le système est uniquement actif en mode Eco. En cas de boîte automatique, le système est disponible dans tous

les modes, mais plus agressif en mode Eco. Voir *Commande de mode conducteur à la page 9-46*.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera la moitié de ses cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Gaz d'échappement

⚠ Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-27* et *Échappement du moteur à la page 9-30*. Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, se reporter à *Stationnement (boîte de vitesses manuelle) à la page 9-29*.

Boîte de vitesses automatique

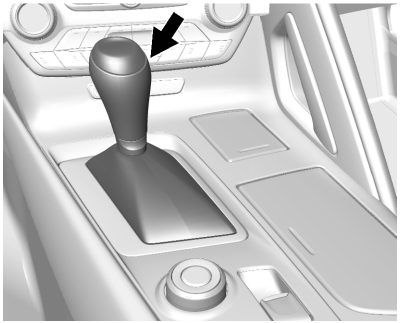

Il y a plusieurs positions du levier de sélection.

Position de stationnement (p): Cette position bloque les roues arrière. C'est la meilleure position de démarrage du moteur car le véhicule ne peut pas facilement se déplacer.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P). à la page 9-27*.

S'assurer que levier de sélection est bien en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur.

Le véhicule possède un système de commande de verrouillage de changement de rapport de boîte automatique. Serrer complètement les freins puis appuyer sur le levier de changement de rapport avant de quitter la position de stationnement (P) pendant que le véhicule roule. S'il n'est pas possible de quitter la position de stationnement (P), relâcher la pression sur le levier de changement de rapport et pousser le levier de changement de rapport complètement en position de stationnement (P) pendant le maintien de l'application des freins. Ensuite, appuyer sur le bouton du levier de changement de rapport et déplacer le levier de changement de rapport à une autre position. Se reporter à *Sortie de la position de stationnement à la page 9-28*.

Marche arrière (R): Utiliser cette position pour reculer.

⚠ Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-15*.

N (point mort): Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser

uniquement le point mort (N). Si le véhicule a besoin d'être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule à la page 10-97*.

⚠ Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

⚠ Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut

(Suite)

Attention (Suite)

endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Marche avant (D): Cette position concerne la conduite normale. Elle réduit la consommation de carburant. Si vous désirez plus de puissance pour dépasser, enfoncer la pédale pour obtenir le degré désiré d'accélération.

La rétrogradation de la boîte de vitesses sur une route glissante peut entraîner un dérapage. Se reporter à « Dérapage », sous *Perte de maîtrise à la page 9-5*.

Il est possible de changer de rapport comme dans le cas d'une boîte manuelle, en utilisant les commandes de changement de rapport par palette en position de saut multiplié automatique (D). Se reporter à *Mode manuel à la page 9-34*.

Mode manuel (M): En mode manuel (M), il est possible de sélectionner les rapports comme dans le cas d'une boîte manuelle, en utilisant les commandes de changement de rapport par palette. Se reporter à *Mode manuel à la page 9-34*.

Mode manuel

Changement de vitesse manuel aux manettes

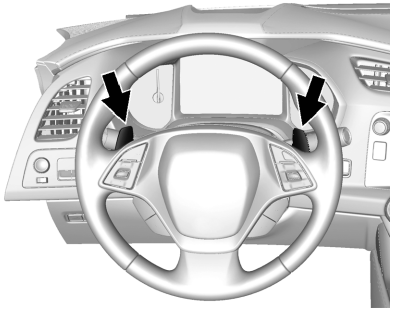

Lorsque le levier de changement de rapport est déplacé en mode manuel (M), le mode manuel est activé. La boîte de vitesses retient le rapport actuel jusqu'à ce qu'un changement soit nécessaire. Les palettes au volant peuvent être utilisées pour changer le rapport vers le haut ou le bas manuellement. La palette du côté droit (+) permet de passer au rapport supérieur et la palette du côté gauche (−) permet de rétrograder.



En utilisant le changement de rapport manuel par palette en mode manuel (M), le rapport actuel s'affiche au groupe d'instruments ou à l'affichage tête haute (HUD) (option). Se reporter à *Affichage tête haute (HUD) à la page 5-33*.

En accélérant à partir d'un arrêt dans la neige et la glace, la sélection de la 2nde ou de la 3ème augmente l'adhérence du véhicule.

Le changement de vitesse manuel par palette peut être désactivé en déplaçant le levier de changement de rapport de la position de mode manuel (M) à la position de saut multiplié automatique (D).

Lorsque le levier de changement de rapport est en position de saut multiplié automatique (D), appuyer sur la palette du côté droit (+) ou la palette du côté gauche (−) pour placer la boîte en mode de changement de rapport manuel temporaire par palette. Le témoin de rapport de levier de changement de vitesse, de l'ensemble d'instruments et du HUD affiche un M, même si le levier de changement de rapport est toujours en position de saut multiplié automatique (D). Pour quitter le système, maintenir la palette (+) pendant plus d'une seconde. Le système retourne au changement de rapport automatique après six secondes de déplacement à vitesse constante, sans changements de rapport manuels, sans virage agressif ou lorsque le véhicule s'arrête.

Lorsque le système de sélection de changement de vitesses manuel par palette est actif, la boîte de vitesses rétrograde automatiquement au fur et à mesure que le véhicule ralentit.

La boîte de vitesses sélectionne la 1ère (Première) lorsque le véhicule s'arrête. Lorsqu'il est arrêté, le véhicule démarre à partir de la 1ère (Première) sauf si les changements de rapport manuels par palette sont utilisés pour sélectionner un autre rapport ou si l'action saut multiplié automatique (D) est sélectionnée.

Si la palette moins (−) de gauche est maintenue brièvement en bas, la boîte de vitesses passe au plus bas rapport possible pour la vitesse du véhicule. Si la palette est maintenue alors que le véhicule ralentit, les passages aux rapports inférieurs continuent tant que la vitesse du véhicule le permet. Cette caractéristique fonctionne également en mode de changement temporaire manuel de palette, mais le conducteur doit d'abord enfoncer et relâcher la palette moins (−) pour passer en mode temporaire de changement de vitesse manuel, puis maintenir enfoncée brièvement la palette moins (−).

Le système de changement de rapport manuel par palette ne permet ni le passage au rapport supérieur ni de rétrogradation si la vitesse du véhicule est trop élevée ou trop faible. Il n'est également pas possible de démarrer lorsque le véhicule se trouve en 4ème ou en vitesse supérieure.

S'il n'est pas possible de passer au rapport supérieur, la vitesse du véhicule est limitée pour protéger le moteur.

Lorsqu'une demande de changement de rapport est refusée suite aux limitations de vitesse indiquées, un message au CIB s'affiche et le rapport actuel reste affiché à l'ensemble d'instruments et au HUD.

Le changement de rapport manuel par palette est disponible pour l'utilisation avec le régulateur de vitesse automatique. Se reporter à *Régulation automatique de vitesse à la page 9-56*.

Les vitesses requises pour les passages en rapport supérieur de changement de rapport manuel par palette dépendent de plusieurs entrées du véhicule qui font varier la vitesse d'accélération autorisée de quelques km/h (mi/h).

Pour les véhicules avec rapport d'essieu 2,41:1 (EFC GXB)

- Le passage au rapport supérieur en 4ème exige environ 37 km/h (23 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 5ème exige environ 48 km/h (30 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 6ème exige environ 60 km/h (37 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 7ème (septième) exige environ 74 km/h (46 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 8ème (huitième) exige environ 95 km/h (59 mi/h).

Pour éviter d'endommager le groupe motopropulseur, la rétrogradation manuelle aux manettes ne peut pas s'effectuer au-delà de certaines vitesses. Les vitesses maximales autorisées pour rétrograder de la 1ère (première) à la 6ème (sixième) sont les suivantes :

- En 6ème (sixième), plus de 309 km/h (192 mi/h).
- En 5ème (cinquième), plus de 243 km/h (151 mi/h).
- En quatrième (4), plus de 183 km/h (114 mi/h).
- En troisième (3), plus de 149 km/h (93 mi/h).
- En deuxième (2), plus de 100 km/h (62 mi/h).
- En première (1), plus de 62 km/h (39 mi/h)

Pour les véhicules avec rapport d'essieu 2,73/1 (EFC GU2)

- Le passage au rapport supérieur en 4ème exige environ 34 km/h (21 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 5ème exige environ 43 km/h (27 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 6ème exige environ 55 km/h (34 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 7ème (septième) exige environ 64 km/h (40 mi/h).
- Le passage au rapport supérieur en 8ème (huitième) exige environ 82 km/h (51 mi/h).

Pour éviter d'endommager le groupe motopropulseur, la rétrogradation manuelle aux manettes ne peut pas s'effectuer au-delà de certaines vitesses. Les vitesses maximales autorisées pour rétrograder de la 1ère (première) à la 7ème (septième) sont les suivantes :

- En 7ème (septième), plus de 321 km/h (199 mi/h).
- En 6ème (sixième), plus de 272 km/h (169 mi/h).
- En 5ème (cinquième), plus de 214 km/h (133 mi/h).
- En quatrième (4), plus de 161 km/h (100 mi/h).
- En troisième (3), plus de 131 km/h (93 mi/h).
- En deuxième (2), plus de 88 km/h (62 mi/h).
- En première (1), plus de 55 km/h (39 mi/h)

Si un passage au rapport supérieur n'est pas demandé étant donné que le régime moteur approche du régime de coupure de carburant, le régime moteur est limité pour protéger le moteur. Se reporter à *Tachymètre à la page 5-14*.

Boîte de vitesses manuelle

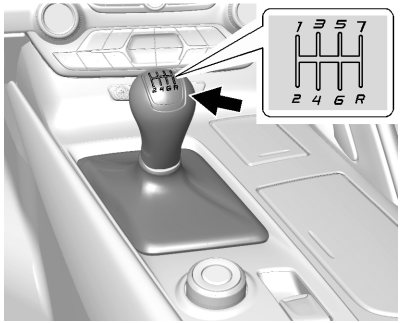

Pour l'utilisation :

Première (1): Appuyer sur la pédale d'embrayage et passer en 1ère. Ensuite, remonter lentement la pédale d'embrayage en appuyant sur la pédale d'accélérateur.

Ceci est possible si la vitesse est inférieure à 64 km/h (40 mi/h). Si le véhicule est à l'arrêt et qu'il est difficile de passer en 1ère, placer le levier de sélection au point mort (N) et lâcher la pédale d'embrayage. Enfoncer à nouveau la pédale d'embrayage. Passer ensuite en 1ère.

Deuxième (2): Enfoncer la pédale d'embrayage en laissant remonter la pédale d'accélérateur et passer en 2ème. Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage lorsque la pédale d'accélérateur est enfoncée.

3ème, 4ème, 5ème, 6ème et 7ème: Sélectionner la 3ème, la 4ème, la 5ème, la 6ème et la 7ème comme la 2nde.

Pour arrêter, relâcher l'accélérateur et appuyer sur la pédale de frein. Juste avant que le véhicule ne s'arrête, appuyer sur la pédale d'embrayage ainsi que sur la pédale de frein et passer à la position de point mort (N).

Point mort (N): Utiliser pour démarrer ou faire tourner le moteur au ralenti. Le point mort est à la position centrale de la grille de changement de rapport.

Marche arrière (R): Pour reculer, appuyer sur la pédale d'embrayage et sélectionner la marche arrière (R). Une pression supplémentaire peut s'avérer nécessaire pour déplacer le levier au-delà de la 5ème et de la 6ème, en marche arrière (R). Laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant progressivement sur l'accélérateur.

Il est possible de sélectionner en sécurité la marche arrière (R) lorsque le véhicule se déplace à moins de 5 km/h (3 mi/h). À une vitesse plus élevée, la marche arrière est bloquée.

Vitesses de passage

Utiliser les vitesses de changement de rapport suivantes, indiquées en km/h (mi/h) pour économiser le carburant.

1 à 4	27 (17)
4 à 5	40 (25)
5 à 6	64 (40)

6 à 7	72 (45)

⚠ Attention

Lors d'un changement de rapport, ne pas déplacer le levier de sélection inutilement. cela pourrait endommager la transmission. Passer directement au rapport suivant.

Message de changement de rapport 1–4

Lorsque le CIB affiche ce message, il est possible de passer uniquement de la 1ère à la 4ème.

Voir *Messages relatifs à la boîte de vitesses à la page 5-50*.

Rétrogradation

Ne pas rétrograder à une vitesse supérieure à celle indiquée :

Première (1)	72 km/h (45 mi/h)
Deuxième (2)	107 km/h (67 mi/h)
Troisième (3)	160 km/h (100 mi/h)
4 (quatrième)	233 km/h (145 mi/h)

⚠ Attention

En rétrogradant, si plus d'un rapport est sauté ou si le moteur est lancé pendant que la pédale d'embrayage est relâchée, le moteur, l'embrayage, l'arbre de transmission ou la boîte de vitesse risquent des dégâts.

Si le régime moteur tombe en dessous de 900 tr/min ou si le moteur ne tourne pas régulièrement, rétrograder d'un rapport. Au besoin, rétrograder de deux ou trois rapports.

La boîte de vitesses possède un ressort qui centre le levier de rapport près de la 3ème et de la 4ème (4). Ce ressort vous aide à connaître la position du levier. Agir avec prudence en passant de la 1ère à la 2nde ou en rétrogradant de la 7ème à la 6ème. Le ressort tente de tirer le levier de changement de rapport vers la 4ème et la 3ème. Déplacer le levier en 2nde ou en 6ème et ne pas laisser le levier de changement de rapport se déplacer dans le sens de l'attraction au risque de passer de la 1ère à la 4ème ou de la 7ème à la 4ème.

En l'absence de passage au rapport supérieur lorsque le régime moteur approche du régime de coupure de carburant, le régime moteur est limité pour protéger le moteur. Se reporter à *Tachymètre à la page 5-14*.

Active Rev Match

Les véhicules équipés d'une boîte manuelle possèdent la fonction Active Rev Match (ARM). La fonction ARM facilite un changement de rapport souple en

accordant le régime moteur au rapport sélectionné suivant. En surveillant le levier de changement de rapport et le fonctionnement de l'embrayage, la fonction ARM règle le régime moteur pour l'accorder à une valeur étalonnée sur base de la sélection de rapport. Lors des passages au rapport supérieur et des rétrogradations, le régime moteur augmente et diminue pour correspondre à la vitesse requise du véhicule et à la position de rapport de la boîte de vitesses. La fonction ARM est maintenue pendant quelques secondes entre les changements de rapport puis est désactivée si le changement de rapport n'est pas effectué.

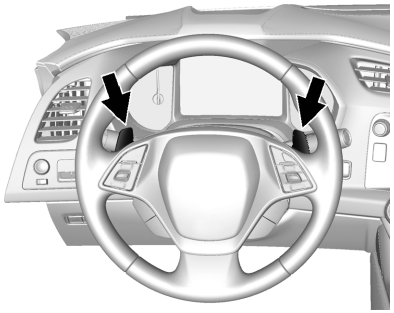

Le système est activé et désactivé en appuyant sur les palettes marquées REV MATCH du volant. Le système doit être activé à chaque nouveau cycle d'allumage.



Un témoin de rapport du groupe d'instruments affiche le rapport actuel sélectionné :

- Lorsque la fonction ARM est activée, le chiffre du rapport est de teinte ambre.
- Lorsque la fonction ARM est désactivée, le chiffre du rapport est blanc.
- Un tiret blanc indique qu'une réparation est nécessaire. La fonction ARM est désactivée et le témoin d'anomalie s'allume. Se reporter à *Témoin de panne à la page 5-20*. L'embrayage et la boîte manuelle continuent à fonctionner normalement.

La fonction ARM présente aussi les caractéristiques suivantes :

- est active au-delà de 32 km/h (20 mi/h).
- Accorde le régime moteur jusqu'à 5400 tr/min.
- Ne fonctionne pas lorsque la pédale d'accélérateur est appliquée.

- Est désactivée lorsque la température du liquide de refroidissement est inférieure à 0°C (32°F).

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Ce véhicule est équipé de l'ABS. Ce système de freinage antiblocage est un système perfectionné de freinage électronique contribuant à éviter un dérapage à la suite d'un freinage.

Lorsque le véhicule commence à rouler, l'ABS se vérifie lui-même. Un bruit de moteur ou un déclic momentané peut se faire entendre pendant cette vérification et on peut même constater un léger mouvement de la pédale de frein. Ceci est normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin du système de freinage antiblocage (ABS) à la page 5-24*.

En roulant en sécurité sur une chaussée humide, s'il devient nécessaire de freiner brusquement et de continuer à freiner pour éviter un obstacle imprévu, un ordinateur détecte que les roues tournent moins vite. Si une roue est sur le point d'arrêter de tourner, l'ordinateur actionne séparément les freins de chaque roue.

L'ABS peut modifier la pression des freins sur chaque roue, selon les besoins, plus vite que ne pourrait le faire le conducteur. Ceci peut permettre de contourner un obstacle tout en freinant fort.

Lors d'un freinage, l'ordinateur continue à recevoir des mises à jour sur la vitesse des roues et contrôle la pression de freinage en fonction de ces données.

Se rappeler que l'ABS ne modifie pas le temps nécessaire à la pose du pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance d'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule devant vous, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

Ne pas pomper les freins. Tenir la pédale de frein solidement enfoncée et laisser le dispositif d'antiblocage travailler. Vous pouvez entendre fonctionner la pompe ou le moteur du système de freinage antiblocage et ressentir une pulsation de la pédale de freinage. C'est normal.

Freinage d'urgence

L'ABS vous permet de braquer les roues et freiner en même temps. Dans de nombreuses situations d'urgence, le fait de pouvoir diriger le véhicule sera plus utile que le meilleur des freinages.

Frein de stationnement électrique

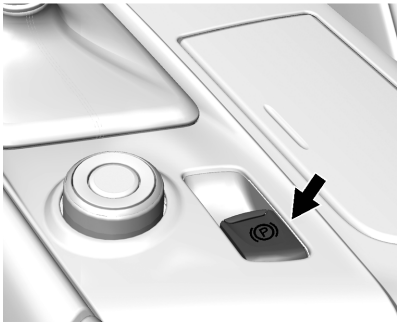

Le véhicule est équipé d'un frein électrique de stationnement (EPB). Le commutateur se trouve sur la console centrale. L'EPB peut toujours être activé, même si le contact est coupé. Pour éviter la décharge de la batterie, éviter d'actionner l'EPB de manière répétitive lorsque le moteur est arrêté.

Le système possède un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin d'avertissement ambre de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein de stationnement électrique à la page 5-24* et *Témoin d'avertissement de frein de stationnement électrique à la page 5-24*. Il existe également des messages de frein de stationnement au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages sur les système de freinage à la page 5-39*. En cas d'alimentation électrique insuffisante, l'EPB ne peut être ni serré ni desserré.

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Lever momentanément le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois que l'EPB est complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote en permanence, l'EPB est appliqué seulement partiellement ou il existe un problème EPB. Un message CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, le véhicule doit être réparé. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état de frein de stationnement clignote. Se reporter à votre concessionnaire. Voir *Témoin de frein de stationnement électrique à la page 5-24*.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, lever et maintenir levé le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état de frein de stationnement reste allumé. Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement reste allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu levé. Si le commutateur est maintenu levé jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

Le véhicule peut appliquer automatiquement l'EPB dans certains circonstances lorsque le véhicule est arrêté. Ceci est normal et est effectué périodiquement pour vérifier le fonctionnement du système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ ACCESSORY (accessoires) ou ON/RUN (en fonction/marche).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein en :
3. Enfoncer momentanément le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin d'avertissement de teinte ambre de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en enfonçant le commutateur EPB et en le maintenant enfoncé. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins

reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

⚠ Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

La fonction EPB peut également être utilisée pour éviter le roulement en arrière des véhicules avec boîte de vitesses manuelle en côte. Lorsqu'aucun recul n'est désiré, un EPB appliqué permet aux deux pieds d'être utilisés pour les pédales d'embrayage et d'accélérateur en préparation du déplacement du véhicule dans une direction donnée. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le commutateur pour relâcher l'EPB.

Aide au freinage

Le système d'assistance au freinage conçu pour aider le conducteur lors d'un arrêt ou d'un ralentissement du véhicule en cas d'urgence. Ce système utilise le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité pour compléter le système d'assistance des freins lorsque le conducteur a enfoncé rapidement et avec force la pédale de frein afin de ralentir ou arrêter rapidement le véhicule. Le module de commande hydraulique des freins du système de stabilité augmente la pression des quatre freins du véhicule jusqu'à ce que l'ABS soit activé. De légères trépidations de la pédale de frein sont normales et le conducteur doit continuer à appuyer sur la pédale lorsque les conditions l'exigent. Le système d'assistance au freinage se désengage automatiquement lorsque la pédale de frein est relâchée ou que la pression sur la pédale de frein diminue rapidement.

Aide au démarrage en côte (HSA)

Si la fonction HSA figure parmi l'équipement, elle peut être automatiquement activée lorsque le véhicule est arrêté en côte. Cette fonction est conçue pour empêcher le roulement du véhicule vers l'avant ou l'arrière au départ du véhicule. Pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'accélération pour se déplacer en côte, la fonction HSA maintient la pression de frein pour éviter le

déplacement du véhicule. La fonction HSA n'est pas activée si le véhicule est en prise et en pente ou si le véhicule est en côte avec la marche arrière R (sélectionnée)

Systèmes de suspension variable

Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et d'un système StabiliTrak[MD]. Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à maintenir le contrôle, spécialement sur les chaussées glissantes.

La fonction TCS s'active si elle détecte que les roues arrière patinent trop ou commencent à perdre l'adhérence. Dans ce cas, la fonction TCS applique les freins à la roue qui patine et réduit le régime moteur (en fermant le papillon et en gérant les étincelles du moteur) pour limiter le patinage de roue.

StabiliTrak est activé lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur de vitesse est en fonction quand le système de traction asservie commence à limiter le patinage des roues, le régulateur de vitesse est automatiquement désengagé. Il peut être réengagé lorsque les conditions routières le permettent. Se reporter à *Régulation automatique de vitesse à la page 9-56*.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé. à la page 9-15* et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues,
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak est activée,
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas.

Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Le bouton TCS/StabiliTrak se trouve sur la console centrale.

⚠ Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver la fonction TCS uniquement, presser et relâcher le bouton OFF. Le témoin de désactivation de l'antipatinage s'allume au groupe d'instruments. Pour réactiver la fonction TCS, presser et relâcher le bouton OFF. Le témoin de désactivation de l'antipatinage affiché au groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que le bouton OFF est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver les fonctions TCS et StabiliTrak, appuyer sur le bouton OFF et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation de l'antipatinage et le témoin d'arrêt OFF du StabiliTrak s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak, appuyer sur le bouton OFF et le relâcher. Le témoin de désactivation de l'antipatinage et le témoin d'arrêt OFF du StabiliTrak dans le groupe d'instruments s'éteignent.

Si le système de surveillance de la pression des pneus (TPM) fonctionne mal et si le CIB affiche ENTRETIEN DU SYSTÈME DE SURVEILLANCE DES PNEUS, la fonction StabiliTrak est affectée de la manière suivante :

- Le StabiliTrak ne peut être désactivé par le conducteur.
- Si le StabiliTrak est désactivé, il sera automatiquement réactivé.
- Le mode de conduite sportive ou de gestion de traction de performance est indisponible.
- La fonction StabiliTrak est perçue différemment pendant son aide et son maintien du contrôle de la direction.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Commande de mode conducteur

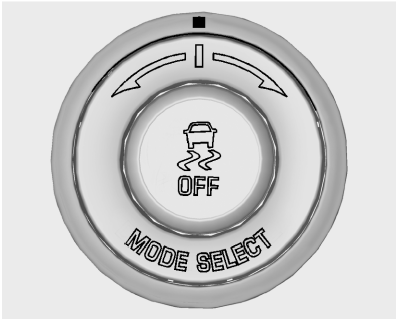

Le bouton sélecteur de mode de conducteur se trouve sur la console, derrière le levier de changement de rapport.

Il existe cinq modes correspondant aux différentes situations de conduite : météo, éco, tour, sport et circuit.

La bague extérieure tourne pour changer de mode. Le mode s'affiche au groupe d'instruments.

Appuyer sur le bouton du centre de la touche pour la commande de stabilité et d'antipatinage ou si le véhicule est en mode circuit avec gestion de traction de performance (PTM). Se reporter à *Antipatinage/ Commande de la stabilité électronique à la page 9-44* ou aux informations sur la PTM dans *Mode de conduite sportive à la page 9-50*.

Lorsque la fonction PTM est activée, la bague extérieure passe en mode PTM et le mode conducteur s'affiche au groupe d'instruments.

Chaque mode est configuré pour l'utilisation dans les différentes circonstances de conduite.
Utilisation :

- mode météo dans la pluie et la neige.
- Mode éco pour réduire la consommation de carburant.
- Mode tour pour une conduite normale confortable.
- Mode sport pour une conduite agressive sur route.
- Mode circuit en course.

Il existe 12 attributs qui varient en fonction du mode sélectionné. Les fonctions disponibles dépendent des options du véhicule.

9-48 Conduite et fonctionnement

Modes :	WEATHER (MÉTÉO)	ÉCO	TOUR (tourisme) *Par défaut*	SPORT	CIRCUIT
Affichage au groupe d'instruments	Tour (tourisme)	Tour (tourisme)	Tour (tourisme)	Sport	Circuit
Progression de papillon	Weather (météo)	Normal	Normal	Sport	Sport
Trans Shift Mode (option)	Normal	Normal	Normal	Sport	Circuit
Active Fuel Management (gestion active de carburant)	Normal	Éco	Normal	Normal	Normal
Mode échappement	Éco	Éco	Tour (tourisme)	Sport	Circuit
Direction	Confort	Confort	Confort	Sport	Circuit
StabiliTrak	Normal	Normal	Normal	Normal	Comp Mode Avail
Glissement limité électronique (option)	Mode 1	Mode 1	Mode 1	Modes 2 & 3	Modes 2 & 3
Suspension magnétique (option)	Tour (tourisme)	Tour (tourisme)	Tour (tourisme)	Sport	Circuit
Contrôle du lancement	NA	NA	NA	NA	Disponible
Traction asservie	Weather (météo)	Normal	Normal	Normal	Circuit

Traction de performance ou mode de conduite de compétition (option)	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Désactivé	Disponible

Attributs affectés du sélecteur de mode de conducteur

L'affichage d'indicateur est configuré pour chaque mode en cas de liaison (par défaut) :

- Tour : thème moderne avec affichages des fonctions audio et de navigation.
- Sport : classique, lecture aisée des indicateurs sport.
- Circuit : conception des indicateurs sur base de l'affichage Corvette Racing avec minuterie de tour.

Progression de papillon

Règle la sensibilité du papillon en sélectionnant la vitesse de réaction du papillon à la commande.

Mode de changement de rapport − Changement de rapport automatique par palette

- Se règle pour un changement de rapport souple ou ferme.
- Sport – la performance avec l'algorithme de pied levé (PAL) reconnaît les manœuvres agressives de l'accélérateur et maintient des rapports inférieurs pour un meilleur freinage moteur et un contrôle du véhicule amélioré sans utiliser les palettes (disponible en mode sport ou course.)
- Circuit − Changement de rapport par algorithme de performance (PAS) : reconnaît le virage agressif, le freinage brutal et l'accélération rapide pour sélectionner et maintenir de bas rapport sans utilisation des palettes.

Gestion active du carburant (coupure de cylindre) mode 4 cylindres.

- Normal avec boîte automatique : le moteur utilise le mode 8 cylindres en accélération mais passe en mode 4 cylindres en régime de croisière.
- Avec boîte de vitesses manuelle : gestion active du carburant active uniquement en mode éco.
- Désactivée en mode manuel avec boîte automatique sauf en mode éco.

- La fonction éco maintient le mode 4 cylindres du moteur sauf en cas d'accélération brutale nécessaire.

Échappement (système d'échappement en mode variable)

Change lorsque les soupapes d'échappement variables s'ouvrent.

Direction (assistance)

Sélectionne une perception plus légère de direction pour une assistance réduite et plus de perception de la direction.

Suspension magnétique (option)

Règle la fermeté des amortisseurs en fonction des circonstances du trajet pour améliorer le confort et le rendement.

Contrôle du lancement

Disponible uniquement en mode circuit pour une accélération maximum au départ en compétition ou en mode PTM.

Commande de stabilité

- Le mode de conduite de compétition permet moins de commande informatique pour autoriser des glissades et des déports. Il est utilisé avec le bouton OFF - uniquement disponible en mode course.
- StabiliTrak peut être désactivé en maintenant enfoncé le bouton OFF pendant 10 secondes.

Gestion de traction de performance (PTM) (option)

- Disponible en mode circuit.
- Il existe cinq positions possibles en mode de conduite de compétition.

Mode de conduite sportive

Le mode compétition (option), la gestion de traction de performance et le contrôle de lancement sont des systèmes conçus pour augmenter les performances en accélération et/ou en virage. Ceci s'obtient en régulant et en optimisant le moteur, les freins et la suspension. Ces modes sont destinés à la conduite en circuit fermé et ne sont pas conçus pour être utilisés sur la voie publique. Il n'existe aucune compensation à l'inexpérience ou au manque de familiarité du conducteur avec le circuit. Les conducteurs qui préfèrent permettre au système d'avoir plus de contrôle sur le moteur, les freins et la suspension sont invités à activer la commande normale de traction et la fonction StabiliTrak.

⚠ Attention

La tentative de changement de rapport pendant que les roues motrices patinent sans adhérence peut endommager la boîte de vitesses. Les dégâts causés par une utilisation erronée du véhicule ne sont pas couverts par

(Suite)

Attention (Suite)
la garantie sur le véhicule. Ne pas tenter de changement de rapport pendant que les roues motrices ne présentent pas d'adhérence.

Mode de conduite de compétition (Sauf Z51 et Z06 avec suspension magnétique)

Le mode compétition exploite pleinement la puissance du moteur alors que le StabiliTrak permet de conserver le contrôle de la direction du véhicule par une application sélective des freins. Dans ce mode, la fonction TCS est hors fonction et le contrôle de lancement est disponible. Régler votre style de conduite en tenant compte de la puissance du moteur disponible. Se reporter à « Commande de lancement », plus loin dans cette section.





Ces témoins sont allumés lorsque le véhicule est en mode de conduite sportive.

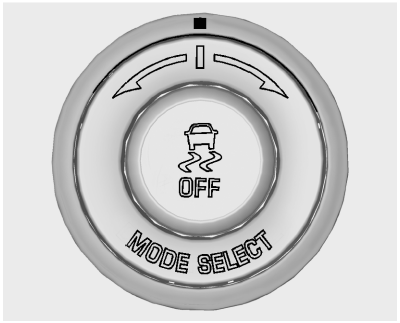

Pour sélectionner ce mode en option, le véhicule doit être en mode circuit. Appuyer deux fois rapidement sur le bouton TCS/ StabiliTrak OFF sur la console centrale. MODE DE COMPÉTITION STABILITRAK s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du système de commande de suspension à la page 5-45*.

Lorsque le bouton OFF est pressé à nouveau, le témoin de désactivation de l'antipatinage et le témoin de désactivation StabiliTrak OFF s'éteignent.

Gestion de traction de performances (Z51 et Z06 avec suspension magnétique)

La gestion de traction de performance (PTM) intègre les systèmes d'antipatinage, StabiliTrak et de suspension magnétique pour améliorer le rendement en virage. La puissance de moteur disponible est basée sur le mode sélectionné, l'état du circuit, l'aptitude du conducteur et le rayon des virages.



Ce témoin est allumé lorsque le véhicule est en mode PTM.

Pour sélectionner ce mode en option, le véhicule doit être en mode circuit. Appuyer deux fois rapidement sur le bouton TCS/ StabiliTrak OFF sur la console centrale. TRAC PERF 1 - MANIPULATION ACTIVE HUMIDE ACTIVÉE s'affiche au CIB.

Pour expérimenter les avantages de ce système, après être entré dans un virage et au point où une accélération normale se produit, enfoncer complètement la pédale d'accélérateur. Le système PTM modifie alors le niveau de puissance du moteur pour une sortie souple et cohérente du virage.

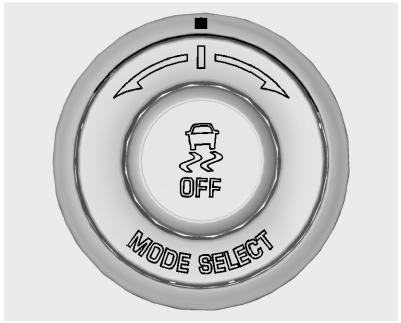

Le système PTM contient cinq modes. Ces modes sont sélectionnés en faisant tourner le bouton de gestion de commande sélective de suspension/traction de performance MODE SELECT sur la console centrale. Défiler vers le haut ou le bas à travers les modes 1–5 en faisant tourner le bouton MODE SELECT vers la droite ou la gauche.

Description de l'affichage du CIB et usage recommandé de chaque mode :

TRAC PERF 1 – MANIPULATION ACTIVE HUMIDE ACTIVÉE

- Destiné aux conducteurs de tous niveaux.
- Temps humide uniquement — non destiné à l'utilisation sous l'averse ou dans l'eau stagnante.
- Le StabiliTrak est activé et la puissance du moteur est réduite en fonction des circonstances.

TRAC PERF 2 – MANIPULATION ACTIVE SÈCHE ACTIVÉE

- Pour utilisation par des conducteurs moins expérimentés ou pendant l'étude d'un nouveau circuit.
- Temps sec uniquement.
- La fonction StabiliTrak est activée et la puissance du moteur est légèrement réduite.

TRAC PERF 3 – MANIPULATION ACTIVE SPORT ACTIVÉE

- À utiliser par les conducteurs familiers avec le circuit.
- Temps sec uniquement.
- Exige davantage des capacités que le mode 2.
- Le StabiliTrak est activé et davantage la puissance moteur est disponible qu'en mode 2.

TRAC PERF 4 – MANIPULATION ACTIVE SPORT DÉSACTIVÉE

- À utiliser par les conducteurs familiers avec le circuit.
- Temps sec uniquement.
- Exige davantage de capacité de conduite que les modes 2 ou 3.
- Le StabiliTrak est désactivé et la puissance moteur disponible est identique à celle du mode 3.

TRAC PERF 5 – MANIPULATION ACTIVE DE COURSE DÉSACTIVÉE

- À utiliser par les conducteurs expérimentés qui sont familiers avec le circuit.
- Temps sec uniquement.
- Exige davantage de capacités de conduite que les autres modes.
- Le StabiliTrak est désactivé et la puissance du moteur est disponible pour une vitesse maximale en virage.

Presser et relâcher le bouton TCS/StabiliTrak OFF pour désactiver la PTM pour retourner aux systèmes antipatinage et StabiliTrak. Le témoin de désactivation d'antipatinage et le témoin de désactivation StabiliTrak OFF s'éteignent.

Commande de lancement (mode circuit uniquement)

Une commande de lancement est disponible, en mode compétition (sauf Z51 et Z06 avec commande de suspension magnétique) ou gestion de traction de performance (Z51 et Z06 avec commande de suspension magnétique) sur tous les véhicules pour permettre au conducteur d'atteindre des hauts niveaux d'accélération en ligne droite. Le contrôle de lancement est une forme de traction asservie qui gère le patinage des roues au lancement du véhicule. Cette fonction est destinée aux courses en circuit fermé où des temps records sont désirés, de 0 à 60 et au quart de mille.

Le contrôle de lancement est disponible uniquement lorsque les critères suivants sont réunis :

- Le mode compétition est sélectionné (sauf Z51 et Z06 avec commande de suspension magnétique) ou n'importe quel des modes de gestion de traction de performance est sélectionné (Z51 et Z06 avec commande de suspension magnétique). Le témoin du système de traction asservie (TCS) s'allume sur le groupe d'instruments et le message correspondant du CIB s'affiche.
- Le véhicule est arrêté.
- Le volant est tourné en position de ligne droite.

Boîtes manuelles

- L'embrayage est pressé et le 1er (premier) rapport est sélectionné.
- La pédale d'accélérateur est rapidement enfoncée à pleins gaz.

La fonction de contrôle de lancement limite initialement le régime du moteur lorsque le conducteur enfonce rapidement la pédale d'accélérateur à pleins gaz. Laisser le régime moteur se stabiliser. Un débrayage souple et rapide en maintenant la pédale d'accélérateur complètement enfoncée gère le patinage des roues. Faire les changements de rapport comme décrit à *Boîte de vitesses manuelle à la page 9-37*.

Boîtes automatiques

- La pédale de frein doit être pressée fermement jusqu'au plancher, comme dans le cas d'un freinage en panique.
- La pédale d'accélérateur est rapidement appliquée à pleins gaz. (Si le véhicule roule du fait de l'ouverture complète du papillon, relâcher l'accélérateur, appuyer plus fermement sur la pédale de frein et appliquer à nouveau l'accélérateur à pleins gaz.)

La fonction de contrôle de lancement limite initialement le régime du moteur lorsque le conducteur enfonce rapidement la pédale d'accélérateur à pleins gaz. Laisser le régime moteur se stabiliser. Un relâchement régulier,

rapide de la pédale de frein en maintenant la pédale d'accélérateur complètement enfoncée, gère le patinage des roues.

Une fois que le véhicule s'est mis à avancer, le système maintient le mode de conduite de compétition (sauf Z51 et Z06 avec une commande de suspension magnétique) ou la gestion de traction de performance (Z51 et Z06 avec commande de suspension magnétique).

Le mode de conduite sportive, la PTM et la commande de lancement sont des systèmes conçus pour être utilisés sur circuit fermé et ne sont pas destinés à l'utilisation sur la voie publique. Les systèmes ne sont pas destinés à compenser le manque d'expérience ou de familiarité du conducteur avec le circuit.

Différentiel autobloquant (Sauf Z51 et Z06)

Selon l'équipement, le différentiel autobloquant mécanique peut apporter davantage de traction sur neige, boue, glace, sable ou gravier. Il fonctionne comme un essieu standard la plupart du temps, mais lorsque la traction est faible, cette fonction permet à la roue motrice avec le plus de traction pour déplacer le véhicule. Pour les véhicules à différentiel autobloquant, en conditions difficiles, le liquide d'essieu arrière doit être changé. Se reporter à *Mode de conduite sportive à la page 9-50* et à *Programme d'entretien à la page 11-3*.

Différentiel autobloquant (Z51 et Z06 uniquement)

Le différentiel électronique à glissement limité (ELSD) (option) est activé automatiquement. La fonction ELSD surveille activement les capteurs du véhicule et les commandes du conducteur pour déterminer l'ampleur de changement des circonstances. Avec la fonction ELSD, le véhicule possède :

- La commande améliorée à grande vitesse.
- Une adhérence améliorée en virage, permettant plus d'accélération.
- Une direction plus précise.
- Davantage d'agilité du véhicule.
- Intégration StabiliTrak.

Pour les véhicules dotés d'un différentiel à glissement limité conduits dans des conditions difficiles, le liquide d'essieu arrière devrait changer. Se reporter à *Mode de conduite sportive à la page 9-50* et *Programme d'entretien à la page 11-3*.

Régulateur automatique de vitesse

Le régulateur de vitesse permet de maintenir une vitesse supérieure ou égale à 40 km/h (25 mi/h) sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 40 km/h(25 mi/h).

⚠ Avertissement

L'utilisation du régulateur de vitesse automatique peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas rouler en toute sécurité à une vitesse fixe. Ne pas l'utiliser sur des routes sinueuses ou dans la circulation intense.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Si équipé de boîte manuelle, le régulateur de vitesse automatique reste actif pendant le changement de rapport. Le régulateur est désengagé si l'embrayage est enfoncé pendant plusieurs secondes.

Si le système antipatinage (TCS) commence à limiter le patinage des roues pendant que vous utilisez le régulateur de vitesse, le régulateur de vitesse se désengage

automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Commande de la stabilité électronique à la page 9-44*. Lorsque l'état de la route vous permet de l'utiliser à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse peut être réactivé.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.

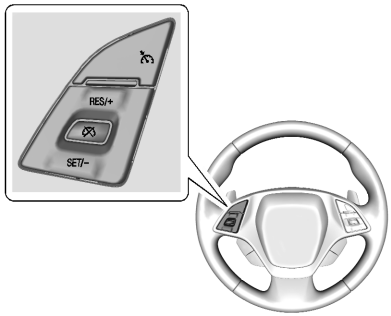

(marche/arrêt): Appuyer pour activer ou désactiver le régulateur de vitesse. Un témoin blanc s'affiche au combiné d'instruments quand le régulateur de vitesse automatique est actif.

RES/+ (reprise/accélération): Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer brièvement pour reprendre à cette vitesse ou appuyer et maintenir enfoncé pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

SET/- (réglage/roue libre): Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse du véhicule.

(annuler): Presser pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

Réglage du régulateur de vitesse

Si le bouton est en fonction sans être utilisé, SET/– ou RES/+ peut inopinément être actionné et activer le régulateur. Laisser le bouton hors fonction lorsqu'il n'est pas utilisé.

1. Appuyer sur le bouton pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Appuyer et relâcher SET/– .
4. Relever le pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Groupe d'instruments à la page 5-8*.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que est pressé, le régulateur de vitesse est désengagé, mais il n'efface pas la vitesse réglée de la mémoire.

Une fois que le véhicule atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur le bouton RES/+. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir RES/+ enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur RES/+. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-8*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir SET/– jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur SET/–. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1,6 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir *Groupe d'instruments à la page 5-8*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter votre vitesse. Chaque fois que l'accélérateur est relâché, le véhicule ralentit à la vitesse réglée précédemment.

En enfonçant la pédale d'accélérateur ou peu après le relâchement du régulateur de vitesse, appuyer brièvement sur le bouton SET/– pour régler la vitesse du régulateur sur la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

L'efficacité du régulateur de vitesse automatique dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir votre vitesse. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour maintenir une vitesse réduite. Si la pédale de

frein est appliquée, le régulateur de vitesse automatique se désengagera.

Régulateur de vitesse pendant la sélection de rapport avec le changement de rapport manuel par palette

Lorsque le véhicule est en mode manuel (M) et que vous n'utilisez pas les commandes de changement de vitesse manuel à palettes, le régulateur de vitesse fonctionne de la même manière que la marche avant (D).

En mode manuel (M) lorsque les commandes de changement de rapport manuel par palette sont utilisées, le régulateur de vitesse fonctionne comme suit :

- Si le régulateur de vitesse est actif et qu'un rapport est sélectionné au moyen des commandes de changement de rapport manuel par palette, la vitesse du véhicule est maintenue dans le rapport sélectionné par le conducteur. Aucun passage au rapport supérieur ni rétrogradation pendant que la sélection de rapport du conducteur est active.
- Si vous conduisez le véhicule en côte, le régulateur de vitesse peut ne pas être en mesure de maintenir la vitesse du véhicule si le conducteur ne sélectionne pas un passage au rapport supérieur ou une rétrogradation. Lorsque vous roulez en côte et que le régulateur de vitesse a été activé à partir du changement de vitesse manuel à palettes, le conducteur doit sélectionner la vitesse appropriée pour la côte ou la marche avant (D) à partir du sélecteur de vitesse pour que la transmission fonctionne de manière entièrement automatique.

Arrêt du régulateur de vitesse

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein.
- En cas de boîte manuelle, appuyer plusieurs secondes sur la pédale d'embrayage ou sélectionner le point mort pour désengager le régulateur de vitesse automatique.
- Appuyer sur .
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Systèmes d'assistance au conducteur

Caméra de vision arrière (RVC)

Le système de caméra de vision arrière est destiné à assister le conducteur lors de manoeuvres de recul en affichant une vue arrière du véhicule.

⚠ Avertissement

Le système RVC n'affiche pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation, les animaux ou tout autre objet situé en dehors du champ de vision de la caméra, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances perçues peuvent être différentes des distance réelles. Ne pas reculer en utilisant uniquement l'écran du

(Suite)

Avertissement (Suite)

RVC. Ne pas agir avec prudence avant de reculer peut causer des blessures graves, voire mortelles, ou des dégâts au véhicule. Toujours regarder derrière et autour du véhicule avant de reculer.

Une image s'affiche sur l'écran d'infodivertissement lorsque l'on sélectionne la marche arrière (R). L'écran d'infodivertissement revient à l'affichage précédent après 10 secondes environ lorsque l'on sort de la marche arrière (R).

Pour revenir plus rapidement à l'écran précédent, utiliser l'une des manières suivantes :

- Appuyer sur une touche non programmable du système infodivertissement.
- Sélectionner la position de stationnement (P) en cas de boîte automatique.
- Atteindre la vitesse de 8 km/h (5 mi/h).

Lignes de guidage

Le système RVC peut présenter une ligne de guidage en surimpression qui permet au conducteur d'aligner son véhicule lorsqu'il effectue une marche arrière dans une place de stationnement.

Pour activer ou désactiver les lignes de guidage :

1. Dans le système Infodivertissement, appuyer sur le bouton d'écran Settings (Réglages) ou tourner le bouton MENU pour sélectionner Settings (Réglages) et appuyer sur MENU.
2. Sélectionner Rear Camera (Caméra arrière).
3. Sélectionner Lignes de guidage puis sélectionner Off (désactivé) ou On (activé).

Messages d'erreur de la caméra de vision arrière

SERVICE REAR VISION CAMERA SYSTEM (réparer le système de caméra de vision arrière): Ce message peut s'afficher lorsque le système ne fonctionne pas correctement.

Consulter votre concessionnaire en cas de tout autre problème ou si un problème persiste.

Emplacement de la caméra de vision arrière

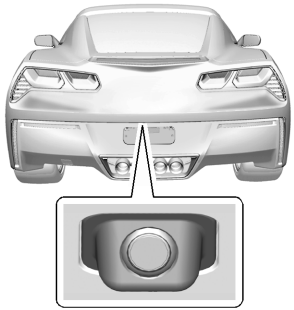

La caméra est située au-dessus de la plaque d'immatriculation.

La zone affichée par la caméra est limitée. L'écran n'affiche pas les objets qui se trouvent à proximité d'un des coins ou sous le pare-chocs et peut varier selon l'orientation du véhicule ou les conditions de la route. Les images affichées peuvent être plus proches ou plus éloignées qu'en apparence.

Les illustrations suivantes présentent le champ de vision que procure la caméra.

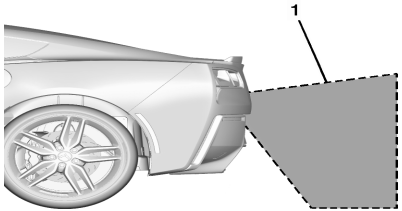

1. Vue affichée par la caméra.

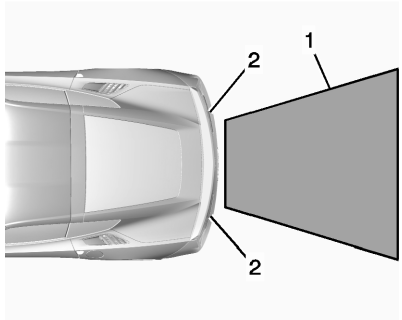

1. Vue affichée par la caméra.
2. Coin du pare-chocs arrière.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système de caméra de vision arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Il fait sombre.
- Le soleil ou le faisceau des phares illumine directement la lentille de la caméra.

- De la glace, de la neige, de la boue ou autre s'accumulent sur la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille, la rincer à l'eau et l'essuyer à l'aide d'un chiffon doux.
- Si l'arrière du véhicule se trouve pris dans un accident, la position et l'angle de montage de la caméra peuvent varier ou la caméra peut être touchée. S'assurer de faire vérifier la caméra ainsi que sa position et son angle de montage par votre concessionnaire.

Carburant

Utiliser le carburant qui convient est une partie importante de l'entretien correct de ce véhicule. Aux États-Unis et au Canada, pour vous aider à garder le moteur propre et préserver ses performances, nous vous recommandons les essences TOP TIER Detergent. Se reporter au site www.toptiergas.com pour une liste des essences TOP TIER Detergent.

TOP TIER™
Detergent Gasoline

CATÉGORIE SUPERIÉURE™
Essences Détergentes

Si le véhicule est équipé du moteur LT1, utiliser du carburant super sans plomb répondant aux spécifications ASTM D4814 avec un indice d'octane supérieur ou égal à 91. Du carburant normal sans plomb d'indice d'octane supérieur ou égal à 87 peut être utilisé, mais les accélérations et l'économie de carburant peuvent être réduites et un cliquetis peut se faire entendre. Si tel est le cas, utiliser dès que possible du carburant d'un indice d'octane supérieur ou égal à 91, faute de quoi le moteur pourrait être endommagé. Si un cliquetis prononcé se produit alors que le carburant à indice d'octane de 91 est utilisé, le moteur nécessite un entretien.

Si le véhicule est équipé du moteur LT4 suralimenté, utiliser de l'essence sans plomb respectant les spécifications D4814 de l'ASTM d'un indice d'octane affiché de 91 ou supérieur. En cas d'indice d'octane inférieur à 91, un endommagement du moteur peut en

résulter et peut annuler la garantie. Si d'importants cognements s'entendent en utilisant l'essence au taux d'octane 91 ou plus, le moteur doit être réparé.

Utilisation de carburants saisonniers

Utiliser les carburants d'été et d'hiver pendant la saison appropriée. L'industrie des carburants modifie automatiquement le carburant pour la saison appropriée. Si le carburant devait être conservé dans le réservoir du véhicule pendant de longues périodes, la conduite ou le démarrage pourraient être affectées. Conduire le véhicule jusqu'à ce que le niveau de carburant baisse à la moitié du réservoir ou moins, faire ensuite le plein avec le carburant de saison en cours.

Carburants interdits

Des essences contenant des composés oxygénés, comme l'éther et l'éthanol, ainsi que des essences reformulées sont disponibles dans certaines villes. Si ces essences sont conformes aux spécifications décrites précédemment, elles peuvent être utilisées. Toutefois, le carburant E85 (85% d'éthanol) et les autres carburants contenant plus de 15% d'éthanol ne peuvent être utilisés que dans les véhicules à carburant FlexFuel (mixte).

⚠ Attention

Ne pas utiliser de carburant contenant du méthanol. Celui-ci peut corroder les pièces métalliques du système d'alimentation et détériorer les pièces de plastique et de caoutchouc. Ces dégâts ne sont pas couverts par votre garantie.

Certains carburants, principalement les carburants de compétition à indice d'octane élevé, peuvent contenir un additif d'amélioration de l'indice d'octane appelé méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyl (MMT). Ne pas utiliser de carburants et/ou d'additifs pour carburants avec MMT car ils peuvent réduire la durée de vie des bougies d'allumage et nuire au rendement du système de contrôle des émissions. Le témoin de dysfonctionnement peut s'allumer. Dans ce cas, consultez votre concessionnaire pour une intervention.

Exigences de carburant - Californie

Si le véhicule est conforme aux normes d'émission automobile de la Californie, il est conçu pour fonctionner avec les carburants qui satisfont à ces normes. Voir l'étiquette de dispositif antipollution sous le capot. Il se peut que votre état ou province ait adopté ces normes californiennes, mais que ce carburant n'y soit pas offert. Le véhicule fonctionnera tout de même de façon satisfaisante avec les carburants conformes aux exigences fédérales, mais le rendement de votre système

antipollution en sera peut-être réduit. Le témoin d'anomalie peut s'allumer et le véhicule peut échouer lors d'une vérification antipollution. Se reporter à la rubrique *Témoin de panne à la page 5-20*. Dans ce cas, consulter votre concessionnaire pour le diagnostic. Si le type de carburant utilisé est la cause du mauvais fonctionnement du véhicule, les réparations nécessaires peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Carburants dans les pays étrangers

Si vous prévoyez de voyager dans des pays en dehors des États-Unis ou du Canada, le carburant correct peut se trouver difficilement. Vérifier les clubs automobiles régionaux ou les sites Web des marques de distribution de carburant pour les disponibilités dans le pays de destination. Ne jamais utiliser de carburant au plomb ni de carburant contenant du méthanol, du manganèse ni aucun autre carburant non recommandé. De coûteuses réparations peuvent faire suite à l'utilisation d'un carburant incorrect et elles ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Additifs de carburant

Pour maintenir la propreté des circuits d'alimentation en carburant, l'essence TOP TIER Detergent est recommandée. Se reporter à *Carburant à la page 9-62*.

Si l'essence TOP TIER Detergent est indisponible, un flacon de Fuel System Treatment PLUS ajouté au détergent à carburant à changement d'huile moteur peut aider. Fuel System Treatment PLUS est le seul additif d'essence recommandé par General Motors. Il est disponible chez votre concessionnaire.

Remplissage du réservoir

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

- Afin d'éviter des blessures à vous-même et aux autres, suivre toutes les instructions sur l'îlot des pompes de la station service.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le pistolet de carburant est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer le pistolet de carburant lentement et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à verser le carburant.

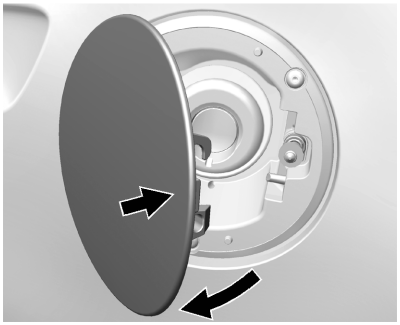

Pour ouvrir la trappe à carburant, pousser et relâcher le bord arrière central du volet. La trappe à carburant est verrouillée lorsque les portes du véhicule sont verrouillées. Appuyer sur sur l'émetteur RKE pour le déverrouillage. En cas de verrouillage passif, la porte du conducteur doit être ouverte avant de pouvoir déverrouiller la trappe à carburant.

Le véhicule est équipé d'un système d'approvisionnement en carburant sans bouchon et ne possède pas de bouchon de carburant. Le pistolet de carburant doit être entièrement inséré et sécurisé pour commencer à faire couler le carburant.

Prendre garde à ne pas verser de carburant à côté. Ne pas dépasser le niveau maximum du réservoir et attendre quelques secondes avant de retirer le pistolet. Après le premier arrêt, ne pas retirer partiellement le pistolet pour ajouter du carburant, cela provoquera des éclaboussures. Nettoyer le carburant des surfaces peintes dès que possible. Voir *Entretien extérieur à la page 10-98*.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le pistolet. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un bidon portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être approvisionné avec un bidon portatif :

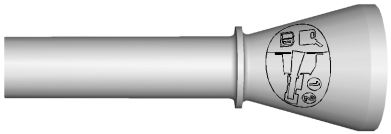

1. Localiser l'adaptateur d'entonnoir sans capuchon depuis l'intérieur du véhicule.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

⚠ Avertissement

Tenter de faire le plein sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le

(Suite)

Avertissement (Suite)

système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie et vous, ou d'autres personnes, pourriez subir de graves brûlures et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le replacer.

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ Avertissement

Le fait de remplir un contenant de carburant portable pendant qu'il se trouve dans le véhicule peut entraîner la formation de vapeurs de carburant, qui peuvent s'enflammer en raison de l'électricité statique ou d'un autre moyen. Vous ou toute autre

(Suite)

Avertissement (Suite)

personne pourriez être gravement brûlé et le véhicule endommagé. Toujours :

- Utiliser des contenant de carburant homologué.
- Retirer le conteneur du véhicule, du coffre ou de la boîte de la camionnette avant d'effectuer remplissage.
- Placer le conteneur sur le sol.
- Mettre la buse à l'intérieur de l'orifice de remplissage du contenant avant de déverser le carburant et la garder en contact avec l'orifice de remplissage jusqu'à ce que le remplissage soit terminé.
- Ne pas remplir le conteneur à plus de 95% afin de permettre la dilatation.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas fumer ni mettre feu à des allumettes ni utiliser de briquet pendant le pompage du carburant.
- Éviter d'utiliser des téléphones cellulaires ou d'autres appareils électroniques.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

Le véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.

Conversions et ajouts

Équipement électrique complémentaire

⚠ Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie. Veuillez toujours vérifier auprès concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-28* et *Ajout d'équipement à un véhicule doté de sacs gonflables à la page 3-28*.

Entretien du véhicule

Informations générales

Informations générales 10-2
Avertissement sur proposition 65 - Californie 10-3
Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie 10-3
Accessoires et modifications 10-3
Levage du véhicule 10-4

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire 10-6
Capot 10-7
Aperçu du compartiment moteur 10-8
Huile à moteur 10-13
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-20
Liquide de boîte de vitesses automatique 10-21
Liquide de boîte de vitesses manuelle 10-22
Embrayage à commande hydraulique 10-22
Filtre à air du moteur 10-22
Système de refroidissement (moteur) 10-25
Circuit de refroidissement (panneau aérodynamique) 10-26
Liquide de refroidissement 10-27
Surchauffe du moteur 10-31
Liquide lave-glace 10-33
Freins 10-33
Huile frein 10-36
Batterie 10-38
Essieu arrière 10-39
Vérification de contacteur de démarreur 10-40
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique 10-41
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-42
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-42
Remplacement de pare-brise 10-43

Réglage des phares

Réglage des phares 10-43

Remplacement des ampoules

Remplacement des ampoules 10-44
Éclairage à haute intensité 10-44
Éclairage par diode 10-44
Feu de la plaque d'immatriculation 10-44
Ampoules de rechange 10-45

Réseau électrique

Système électrique : surcharge 10-45
Fusibles 10-46
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46
Bloc-fusibles de coffre 10-51

Roues et pneus
Pneus 10-54
Pneus d'hiver 10-56
Pneus à flancs renforcés ... 10-56
Pneus à profil bas 10-58
Pneus destinés à la compétition 10-58
Pneus d'été 10-59
Étiquette sur paroi latérale du pneu 10-60
Désignations des pneus 10-62
Terminologie et définitions de pneu 10-62
Pression des pneus 10-65
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée 10-67
Système de surveillance de la pression des pneus 10-68
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus 10-69
Inspection des pneus 10-72
Permutation des pneus 10-72
Quand faut-il remplacer les pneus? 10-74
Achat de pneus neufs 10-75
Pneus et roues de dimensions variées 10-77
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-77
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-79
Remplacement de roue 10-79
Chaînes à neige 10-81
Au cas d'un pneu à plat 10-82
Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité 10-83
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-93

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93

Remorquage du véhicule
Remorquage du véhicule ... 10-97
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-97

Entretien de l'apparence
Soin extérieur 10-98
Soin intérieur 10-104
Tapis de plancher 10-108

Informations générales

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

ACDelco

Genuine GM | Parts

GM Accessories

Avertissement sur proposition 65 - Californie

La plupart des véhicules, y compris celui-ci, comportent et/ou émettent des produits ou émanations chimiques dont il a été prouvé en Californie qu'ils peuvent provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou des troubles des fonctions reproductrices. L'échappement du moteur, ainsi que de nombreux systèmes et pièces, de nombreux liquides et certains sous-produits dus à l'usure des composants contiennent et/ou émettent ces produits chimiques.

Exigences en matière de matériaux au perchlorate - Californie

Certains types d'équipements automobiles, tels que les déclencheurs de sacs gonflables, les prétendeurs de ceintures de sécurité et les piles au lithium des émetteurs de télédéverrouillage, peuvent contenir du perchlorate. Des précautions de manipulation spéciales sont requises. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient même entraîner des dysfonctionnements ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-28*.

Levage du véhicule

⚠ Avertissement

Le levage d'un véhicule peut blesser. En quittant le cric, le véhicule peut vous écraser ou écraser une autre personne. Choisir un sol horizontal pour lever votre véhicule. Voici comment éviter le déplacement du véhicule :

1. Serrer fermement le frein de stationnement.
2. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
3. Arrêter le moteur.

Pour être encore plus certain d'immobiliser le véhicule, vous pouvez placer des cales devant et derrière les roues.

⚠ Avertissement

Il est dangereux de se placer sous un véhicule mis sur cric. Si le véhicule quitte le cric, vous risquez de graves blessures, voire le décès. Ne jamais se placer sous un véhicule soutenu uniquement par un cric.

⚠ Avertissement

Le cric doit être placé correctement lors du levage du véhicule au risque d'endommager le véhicule ou de le faire tomber et de causer des blessures à vous-même ou aux autres.

Si un cric est utilisé pour soulever le véhicule, suivre les instructions accompagnant le cric et s'assurer d'utiliser les points de levage appropriés pour éviter d'endommager le véhicule.

⚠ Attention

Un levage incorrect du véhicule peut l'endommager et causer des réparations coûteuses non couvertes par la garantie sur le véhicule. Pour lever le véhicule correctement et éviter de l'endommager :

- S'assurer de placer un bloc ou un élément amortisseur entre le cric et le véhicule.
- Lever uniquement dans les zones illustrées suivantes.

Pour plus de renseignements, consulter votre concessionnaire GM et le manuel de réparation Chevrolet Corvette.

⚠ Attention

Les patins de cric avant ne peuvent entrer en contact avec les panneaux du bas, les ailes avant ou le plancher. Sinon, des dégâts sont à craindre.

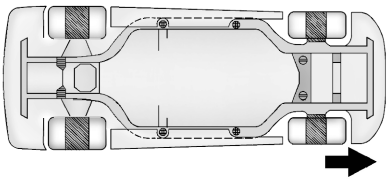

Levage depuis l'avant – Berceau

Vous pouvez accéder aux points de levage avant de chaque côté du véhicule, derrière les pneus avant.

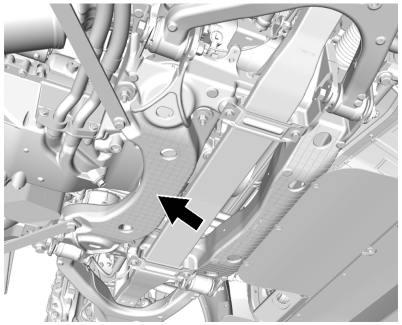

1. Localiser les points de levage avant.
2. S'assurer de placer un bloc ou un tampon amortisseur entre le cric et le véhicule.
3. Lever le véhicule au moyen du cric.

Levage depuis l'avant – Châssis

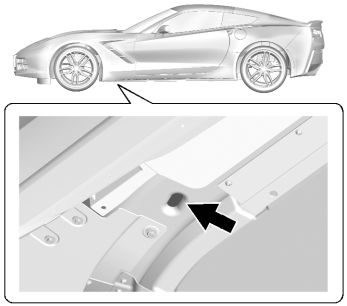

Utiliser uniquement un cric de service avec un diamètre de patin de levage de 64 mm (2,5 po) ou moins et d'une épaisseur suffisante pour que le cric n'entre pas en contact avec la carrosserie du véhicule.

Placer le cric de service et le patin de levage sous le raidisseur de la fente d'expédition de longeron.

Levage depuis l'arrière – Berceau

Les points de levage arrière sont accessibles depuis le côté conducteur ou passager arrière du véhicule.

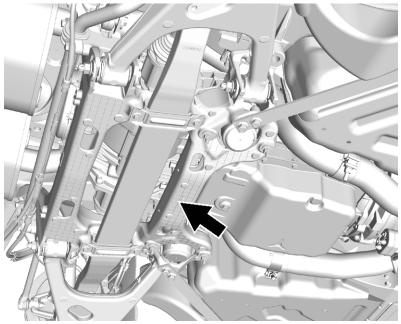

1. Localiser les points de levage arrière.
2. S'assurer de placer un bloc ou un tampon amortisseur entre le cric et le véhicule.
3. Lever le véhicule au moyen du cric.

Levage depuis l'arrière – Châssis

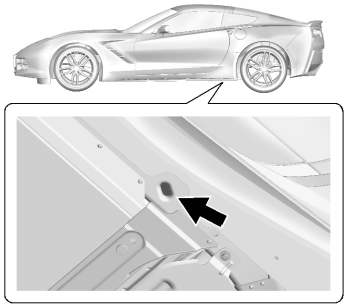

Utiliser uniquement un cric de service avec un diamètre de patin de levage de 64 mm (2,5 po) ou moins et d'une épaisseur suffisante pour que le cric n'entre pas en contact avec la carrosserie du véhicule.

Placer le cric de service et le patin de levage sous le raidisseur de la fente d'expédition de longeron.

Pour de plus amples informations, se reporter à *Entretien par le propriétaire à la page 10-6*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide de l'automobiliste et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que

ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-13*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation du véhicule équipé de sacs gonflables à la page 3-28*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien à la page 11-17*.

⚠ Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

Pour lever le capot :

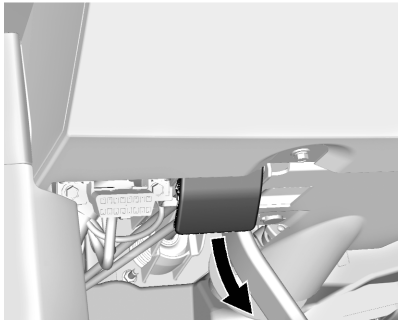

1. Tirer sur le levier de déverrouillage du capot à l'intérieur du véhicule. Il se trouve sous le tableau de bord, du côté conducteur.

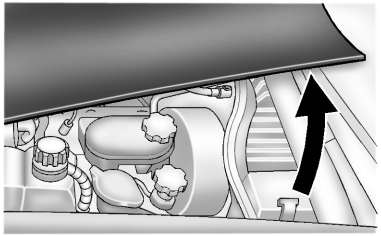

2. Aller sur le côté du véhicule et soulever le rebord arrière du capot, près du pare-brise.

Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place. Ensuite, baisser le capot et le fermer fermement.

10-8 Entretien du véhicule

Aperçu du compartiment moteur

Moteur 6.2 L LT1 V8 (sans réservoir d'huile moteur, carter sec)

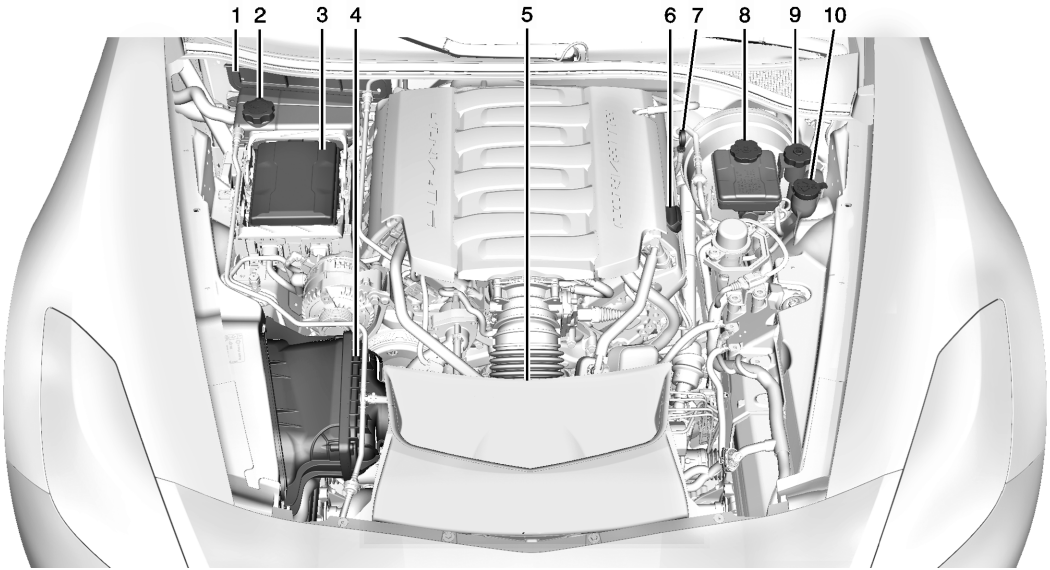

1. *Filtre à air de l'habitacle. à la page 8-6* (non illustré).
2. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-27*.
3. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-46*.
4. *Filtre à air du moteur à la page 10-22*.
5. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement (panneau aérodynamique) à la page 10-26* ou *Système de refroidissement (moteur) à la page 10-25*.
6. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à « Quand ajouter de l'huile moteur » sous *Liquide de frein à la page 10-36*.
7. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-13*.
8. Réservoir de liquide de frein. Se reporter à « Liquide de frein » à la rubrique *Freins à la page 10-33*.
9. Réservoir de maître-cylindre d'embrayage (le cas échéant). Se reporter à la rubrique *Embrayage hydraulique à la page 10-22*.
10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-33*.

10-10 Entretien du véhicule

Moteur 6.2 L LT1 V8 (avec Z51 – réservoir d'huile moteur, carter sec)

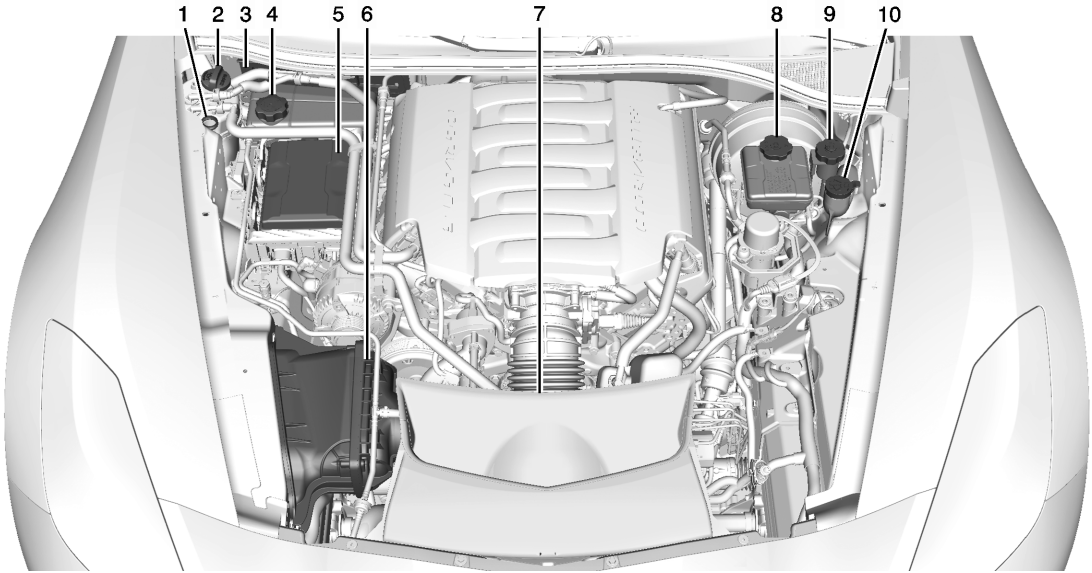

1. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-13*.
2. Bouchon de remplissage du réservoir d'huile moteur, carter sec. Se reporter à la description de la vidange d'huile moteur et du remplacement du filtre *Huile moteur à la page 10-13*.
3. *Filtre à air de l'habitacle. à la page 8-6* (non illustré).
4. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-27*.
5. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-46*.
6. *Filtre à air du moteur à la page 10-22*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement (panneau aérodynamique) à la page 10-26* ou *Système de refroidissement (moteur) à la page 10-25*.
8. Réservoir de liquide de frein. Se reporter à « Liquide de frein » à la rubrique *Freins à la page 10-33*.
9. Réservoir de maître-cylindre d'embrayage (le cas échéant). Se reporter à la rubrique *Embrayage hydraulique à la page 10-22*.
10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-33*.

10-12 Entretien du véhicule

Moteur 6.2 L LT4 V8 (avec Z06 – réservoir d'huile moteur, carter sec)

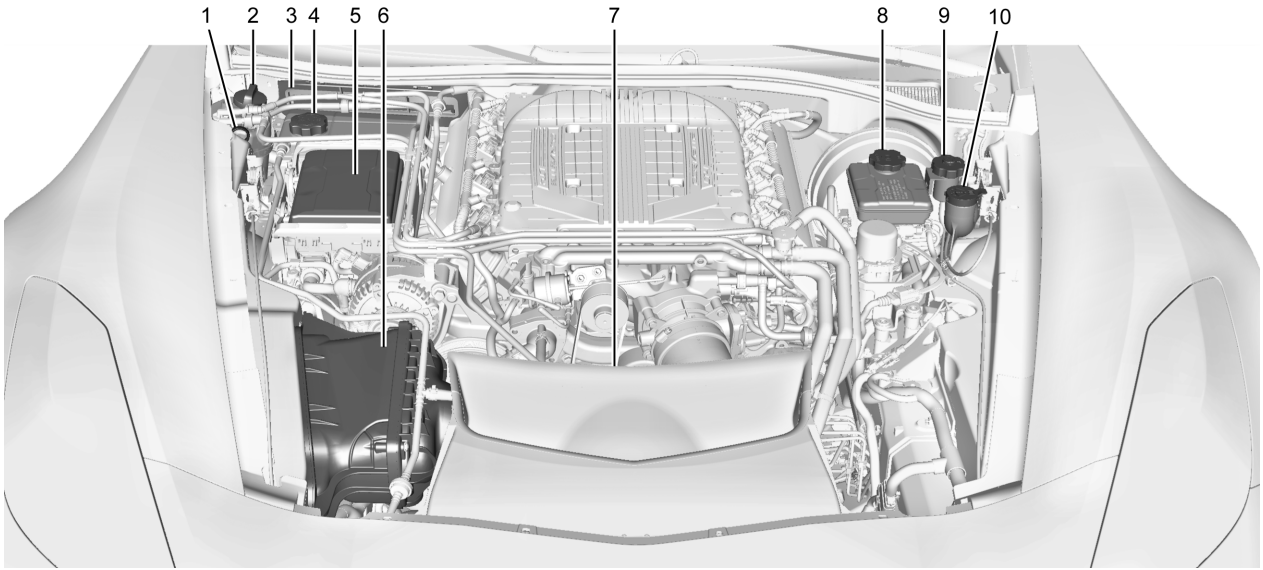

1. Jauge d'huile moteur. Se reporter à « Vérification de l'huile moteur » sous *Huile moteur à la page 10-13*.
2. Bouchon de remplissage du réservoir d'huile moteur, carter sec. Se reporter à la description de la vidange d'huile moteur et du remplacement du filtre *Huile moteur à la page 10-13*.
3. *Filtre à air de l'habitacle. à la page 8-6* (non illustré).
4. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement et bouchon de radiateur. Se reporter à *Liquide de refroidissement moteur à la page 10-27*.
5. *Bloc-fusibles du compartiment moteur à la page 10-46*.
6. *Filtre à air du moteur à la page 10-22*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Circuit de refroidissement (panneau aérodynamique) à la page 10-26* ou *Système de refroidissement (moteur) à la page 10-25*.
8. Réservoir de liquide de frein. Se reporter à « Liquide de frein » à la rubrique *Freins à la page 10-33*.
9. Réservoir de maître-cylindre d'embrayage (le cas échéant). Se reporter à la rubrique *Embrayage hydraulique à la page 10-22*.
10. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à « Ajout de liquide de lave-glace » sous *Liquide de lave-glace à la page 10-33*.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Toujours utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans la présente section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure de l'huile moteur à la page 10-20*.

- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur (sauf Z51 et Z06)

Si le message « ENGINE OIL LOW–ADD OIL » (bas niveau d'huile moteur, faire l'appoint) s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB), vérifier immédiatement le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Messages Huile moteur à la page 5-42*. Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur.

Il est bon de vérifier le niveau de l'huile moteur à chaque fois qu'on fait le plein. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être placé sur un sol de niveau. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8* pour connaître l'emplacement précis de la jauge d'huile moteur.

Obtenir une bonne lecture du niveau d'huile est essentiel :

1. Si le moteur a tourné récemment, l'arrêter et vérifier dans les cinq à 10 minutes qui suivent. La vérification du niveau d'huile trop précipitée après la coupure du moteur ne permet pas une indication précise du niveau d'huile.

⚠ Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

2. Tirer la jauge d'huile et l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre et l'enfoncer de nouveau à fond. La retirer à nouveau en maintenant la pointe vers le bas et vérifier le niveau.

Faire l'appoint d'huile moteur (sauf Z51 et Z06)

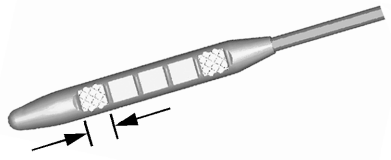

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter un litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » dans ce chapitre pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Se reporter à la rubrique *Conduite sur circuit et en compétition à la page 9-5* pour plus de renseignements sur l'huile à moteur.

⚠ Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Vérification de l'huile moteur (Z51 et Z06)

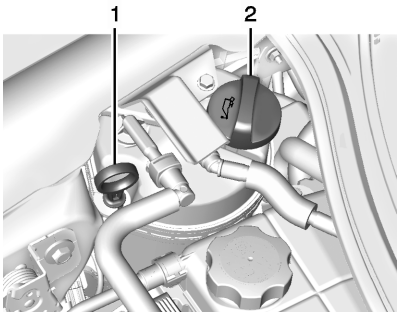

1. Jauge d'huile moteur
2. Bouchon de remplissage de l'huile-moteur

Il est bon de prendre l'habitude de vérifier le niveau d'huile moteur à chaque plein de carburant. Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être sur un terrain de niveau.

La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme d'anneau. La jauge se trouve sur le réservoir d'huile moteur du carter sec. Pour connaître l'emplacement du réservoir d'huile moteur du carter sec, se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8*.

Ces véhicules sont équipés d'un système de lubrification du moteur pour carter sec prêt pour le circuit d'attente. Ce système hautes performances ne fonctionne pas comme un système de lubrification pour moteur standard et nécessite une procédure spéciale lors de la vérification du niveau d'huile moteur. Respecter strictement cette procédure.

Vérifier le niveau d'huile moteur lorsque le moteur est chaud. Le niveau d'huile froide dans le réservoir du carter sec peut ne pas

indiquer le niveau réel d'huile dans le système. Dans ce système, l'huile moteur se trouve dans un réservoir externe séparé du moteur. Dans des conditions de fonctionnement normal, le carter d'huile sous le moteur ne stocke pas d'huile. Si le véhicule reste stationné pendant une longue période sans être démarré, de l'huile va se déposer dans le carter d'huile. Le niveau d'huile dans le réservoir du carter sec va donc diminuer et il est possible que la jauge indique l'absence totale d'huile moteur. Cela est normal car la jauge est conçue pour lire le niveau d'huile moteur uniquement après que le moteur a tourné suffisamment longtemps pour atteindre une température normale de fonctionnement. Ne pas ajouter d'huile moteur suite à la lecture de la jauge du moteur froid. Si vous vérifiez le niveau d'huile moteur sur la jauge lorsque le moteur tourne, celui-ci sera également inexact.

1. Pour obtenir un relevé exact du niveau d'huile moteur, laisser réchauffer le moteur jusqu'à ce qu'il atteigne une température d'au moins 80°C (175°F). L'huile froide ne donne pas un relevé exact.
2. Lorsque le moteur est chaud, le couper. Contrôler le niveau d'huile lorsque le moteur tourne donne un relevé inexact.
3. Vérifier le niveau d'huile entre cinq et 10 minutes après l'arrêt du moteur.

⚠ Avertissement

La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

4. Retirer la jauge du réservoir d'huile externe du moteur et l'essuyer à l'aide d'un mouchoir en papier non pelucheux ou d'un tissu propre. La réinsérer dans le réservoir d'huile externe, en l'enfonçant complètement jusqu'en fin de course.
5. Déposer la jauge du réservoir d'huile et lire le niveau dans la zone hachurée.

Quand faire l'appoint d'huile moteur (Z51 et Z06)

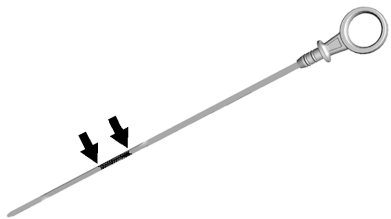

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge, ajouter 1 litre d'huile préconisée dans le réservoir d'huile par le goulot de remplissage et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choisir l'huile moteur appropriée » pour

obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Se reporter à la rubrique *Conduite sur circuit et en compétition à la page 9-5* pour plus de renseignements sur l'huile à moteur.

⚠ Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la plage de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la plage de fonctionnement correcte, le

(Suite)

Attention (Suite)

moteur pourrait être endommagé. Il convient de vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer la quantité d'huile excédentaire.

Pour connaître l'emplacement du réservoir externe d'huile moteur et du bouchon de remplissage, se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8*.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place à l'intérieur du réservoir d'huile.

Vidange de l'huile moteur et remplacement du filtre (Z51 et Z06)

Le véhicule peut être équipé d'un système de lubrification du moteur pour carter sec prêt pour le circuit d'attente. Ce système hautes performances ne fonctionne pas comme un système de lubrification pour moteur standard et nécessite une procédure spéciale lors de la vidange de l'huile moteur et du remplacement du filtre. Respecter strictement cette procédure lors de la vidange de l'huile moteur et du remplacement du filtre.

10-18 Entretien du véhicule

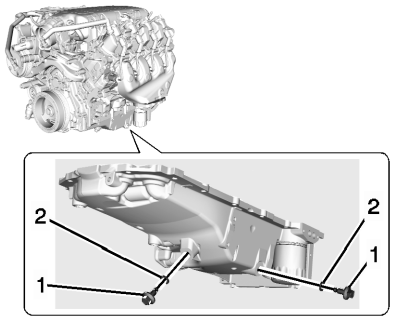

1. Bouchons de vidange d'huile
2. Joints d'étanchéité

Étapes :

1. Déposer les deux bouchons de vidange d'huile du fond du carter d'huile moteur. Un bouchon permet de vider le réservoir d'huile externe via la conduite d'alimentation de transfert d'huile. L'autre bouchon permet de vider l'huile résiduelle du carter. Laisser l'huile s'écouler.
2. Lorsque l'huile s'est écoulée du moteur, déposer le filtre à huile moteur et laisser l'huile s'écouler.
3. Replacer les deux bouchons de vidange et les serrer avec un couple de 25 N•m (18 lb pi).
4. Remplacer le filtre à huile et le serrer de 3/4 de tour à 1 tour après contact avec le joint. Se reporter à *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-16* pour le bon filtre.
5. L'huile est versée par l'orifice situé au sommet du réservoir d'huile externe. Retirer le bouchon de remplissage d'huile.
6. Ajouter l'huile au réservoir d'huile. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.
7. Installer le bouchon de remplissage d'huile et insérer la jauge, si vous l'avez retirée.
8. Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti pendant au moins 15 secondes. Cela permet de faire circuler la nouvelle huile moteur dans le système de lubrification.
9. Couper le moteur et contrôler le niveau d'huile comme décrit sous « Vérification de l'huile moteur (Z51 et Z06). »

Sélection de l'huile moteur correcte

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification d'huile et du degré de viscosité. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Spécification

Demander et utiliser des huiles moteur répondant aux spécifications dexos1^{MC}.

Les huiles moteur ayant été approuvés par GM comme répondant aux spécifications dexos1 sont identifiées par le logo Certifié dexos1. Consulter le site www.gmdexos.com.

GM recommande des huiles moteur Mobil 1[MD] qui affichent le logo dexos1 approuvé pour ses moteurs équipés d'un carter sec.



⚠ Attention

À défaut d'utiliser l'huile moteur recommandée, le moteur risque des dommages non couverts par la garantie sur le véhicule. Vérifier avec votre concessionnaire ou le prestataire d'entretien si l'huile est conforme à la norme dexos1.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 5W-30.

Utilisation par temps froid : Dans une région très froide où la température descend sous −29 °C (−20 °F), une huile synthétique SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile qui affiche ce degré de viscosité facilitera le démarrage à froid du moteur sous des températures extrêmement basses. Lors de la sélection d'une huile affichant le degré de viscosité approprié, toujours sélectionner une huile qui répond aux spécifications. Se reporter à « Spécification » plus haut dans cette section pour obtenir de plus amples renseignements.

Sur circuit et en compétition, utiliser l'huile moteur Mobil 1[MD] 15W-50. Un témoin du groupe d'instruments s'allume lorsque la température d'huile est élevée. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.

Additifs pour huile moteur / Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos1[MC] représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur

usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Les modèles Z51 et Z06 sont équipés d'un système de lubrification du moteur à carter sec prêt pour le circuit de course. Ce système haute performance ne fonctionne pas comme un système de lubrification pour moteur standard et nécessite une procédure spéciale lors de la vidange d'huile moteur et du changement du filtre. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-13*.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile n'indique pas qu'il est nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à un an. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3,000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système

indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Faire défiler le menu Pages d'information du CIB jusqu'à ce que le pourcentage de DURÉE VIE REST. HUILE s'affiche. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30*.
2. Appuyer et maintenir enfoncé le bouton SEL (initialiser/effacer) sur le CIB (centralisateur informatique de bord) pendant que l'affichage de vie de l'huile est actif. La vie de l'huile va passer à 100%.

Si VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT ou le message réapparaît au démarrage du véhicule, cela signifie que l'indicateur d'usure d'huile n'a pas été réinitialisé. Répéter la manoeuvre.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Le véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses. Il existe une procédure spéciale pour vérifier et remplacer le liquide de boîte de vitesses. Étant donné que cette procédure est difficile, la confier à votre concessionnaire. Pour plus de renseignements sur cette procédure, communiquer avec votre concessionnaire ou consulter le manuel de réparation. Pour acheter un manuel de réparation, se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-13*.

⚠ Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué dans la section *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Calendrier de maintenance à la page 11-3*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Liquide de boîte de vitesses manuelle

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses manuelle. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible. Voir *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14* pour le liquide correct à utiliser.

Embrayage à commande hydraulique

À moins de soupçonner une fuite, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide d'embrayage. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Le liquide devient plus foncé au fil du temps. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3* pour savoir à quel moment remplacer le liquide.

Quand vérifier le liquide et quel type utiliser



Le bouchon du réservoir du liquide d'embrayage hydraulique arbore ce symbole. Se reporter à la rubrique *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14* pour connaître le liquide correct à utiliser. Le liquide doit être changé. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Comment vérifier le liquide et en ajouter

Examiner visuellement le réservoir de liquide d'embrayage pour s'assurer que le niveau de liquide est à la ligne MIN (minimum) au côté du réservoir. Le circuit de liquide d'embrayage hydraulique doit être fermé et scellé.

Ne pas enlever le bouchon pour vérifier le niveau de liquide ou pour ajouter du liquide. N'enlever le bouchon que lorsque c'est nécessaire pour faire l'appoint du liquide adéquat jusqu'à ce que le niveau atteigne la ligne MIN.

Filtre à air du moteur

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8* pour connaître l'emplacement du filtre à air du moteur.

⚠ Attention

Si de l'eau est aspergée et pénètre dans le filtre à air du moteur/l'admission du filtre et le boîtier, le moteur risque des dégâts. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie sur le véhicule.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

Inspecter ou remplacer le filtre à air aux intervalles de maintenance prévus mentionnés dans *Calendrier de maintenance à la page 11-3*. En cas de circulation dans des environnements sales/poussiéreux, vérifier le filtre à chaque vidange d'huile.

Comment inspecter le filtre à air du moteur

Pour vérifier le filtre à air, retirer le filtre du véhicule et le secouer légèrement pour faire tomber les particules de saleté et la poussière. Si le filtre reste couvert de saleté, un nouveau filtre est nécessaire.

Pour déposer le conduit extracteur de capot afin d'accéder :

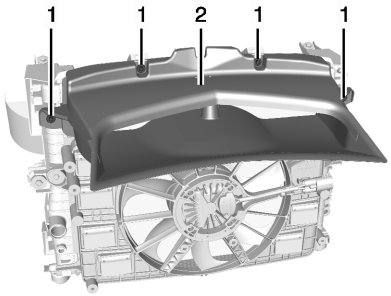

1. Boulons (4)
2. Conduit d'extracteur de capot

1. Soulever le capot. Voir *Capot à la page 10-7*.
2. Déposer les quatre boulons (1) et le conduit d'extracteur de capot (2).
3. Inverser l'étape 2 pour remplacer le conduit d'extracteur de capot.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :

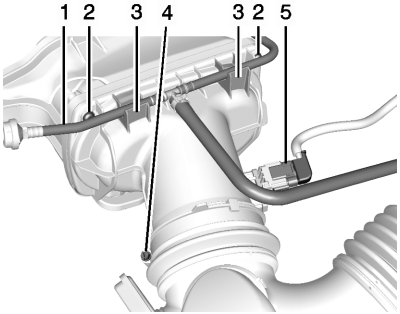

1. Flexible de liquide de refroidissement du vase d'expansion
2. Vis (2)
3. Pièces de retenue de flexible (2)
4. Collier de conduit d'air
5. Connecteur électrique

⚠ Attention

Si le flexible du vase d'expansion de liquide de refroidissement du moteur n'est pas complètement levé hors des pièces de retenue de flexible sur l'ensemble de filtre à air/couvercle de filtre, il peut être endommagé et causer une fuite de liquide de refroidissement du moteur. De tels dégâts ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule.

1. Lever prudemment le flexible (1) de liquide de refroidissement du vase d'expansion, hors des deux pièces de retenue de flexible (3) et placer le flexible de manière à pouvoir déposer les vis fixant le filtre à air/le capuchon d'extrémité du filtre.
2. Desserrer le collier (4) du conduit d'air au capuchon d'extrémité de filtre à air/boîtier de filtre et écarter le conduit.
3. Déposer le connecteur électrique (5) du capteur.
4. Déposer les deux vis (2).

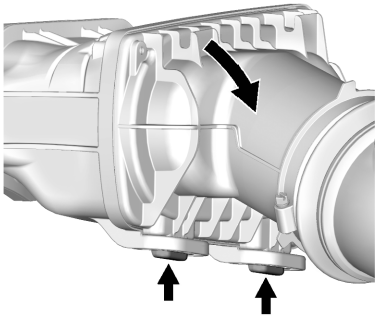

5. Faire tourner vers le bas le filtre à air/capuchon d'extrémité et dégager les onglets de montage du capuchon d'extrémité inférieur des fixations de charnière de retenue inférieure. Introduire complètement les onglets de montage de capuchon d'extrémité inférieur dans les éléments de charnière de retenue du boîtier avant de faire tourner le capuchon d'extrémité vers le haut et de remplacer les vis.
6. Vérifier ou remplacer le nettoyant/filtre à air.
7. Inverser les étapes 1–6 pour remettre en place le filtre à air et son capuchon d'extrémité.
8. Replacer le conduit du capot d'extracteur. Voir plus haut.

⚠ Avertissement

Si vous faites fonctionner le moteur sans filtre à air, vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés. Le filtre à air non seulement nettoie l'air, mais il assure également une protection en cas de retour de flamme. Agir avec précaution en intervenant sur le moteur et ne pas rouler lorsque le filtre à air est retiré.

⚠ Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque vous conduisez.

Système de refroidissement (moteur)

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.

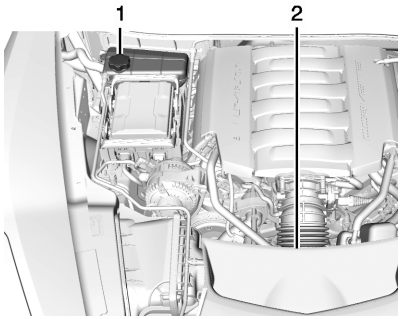

Moteur LT1 (sans réservoir d'huile moteur, carter sec)

1. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement avec bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

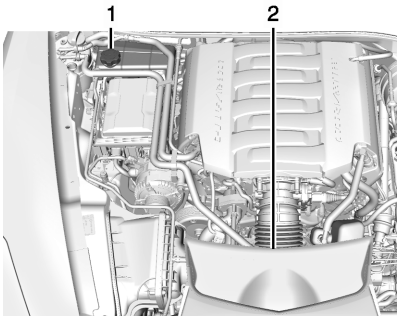

Moteur LT1 (avec réservoir d'huile moteur, carter sec)

1. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement avec bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

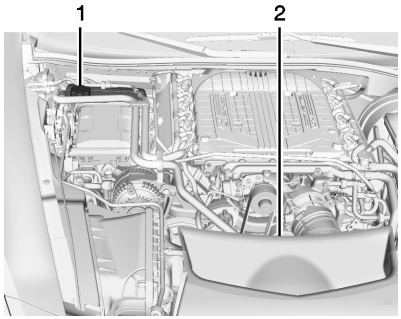

Moteur LT4 (avec réservoir d'huile moteur à carter sec)

1. Réservoir d'expansion du liquide de refroidissement avec bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique de refroidissement du moteur placé sous le capot peut commencer à

(Suite)

Avertissement (Suite)

tourner et blesser même si le moteur est arrêté. Les mains, les vêtements et les outils doivent être maintenus à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

Les flexibles du chauffage et du radiateur, ainsi que les autres pièces du moteur peuvent être très chauds. Ne pas les toucher, sous peine de brûlure.

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite, au risque de perdre tout le liquide de refroidissement, causer un incendie et vous brûler. Réparer les fuites avant de rouler.

⚠ Attention

Utiliser un autre liquide de refroidissement que le DEX-COOL^{MD} peut causer une corrosion prématurée du moteur, du noyau de chauffage ou du radiateur. De plus, il peut être nécessaire de remplacer le liquide de refroidissement du moteur plus tôt. Aucune réparation ne serait couverte par la garantie du véhicule. Toujours utiliser le liquide de refroidissement DEX-COOL (sans silicate) dans le véhicule.

Circuit de refroidissement (panneau aérodynamique)

Le panneau aérodynamique augmente l'efficacité aérodynamique et réduit la consommation de carburant.

Déposer le panneau aérodynamique et le support pour augmenter le rendement du refroidissement du moteur et de la climatisation en roulant agressivement ou par temps chaud.

Pour déposer le panneau aérodynamique et le support :

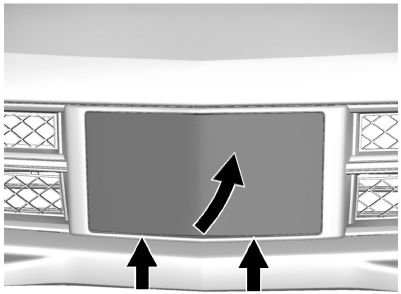

1. Appuyer sur les deux indentations du bas et lever le panneau aérodynamique hors du support.

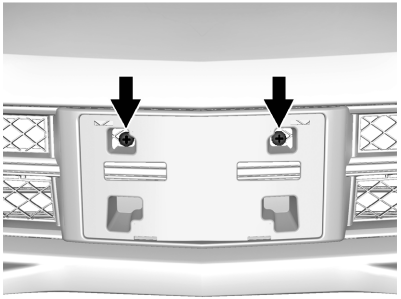

2. Dévisser les deux fixations du support.
3. Écarter prudemment le support de la calandre.

Pour remplacer le support et le panneau aérodynamique :

1. Placer le support par dessus la calandre.
2. Fixer le support en emboîtant les deux fixations.
3. Emboîter le panneau aérodynamique.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli de liquide DEX-COOL^{MD}. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*. Le liquide doit être remplacé à certains intervalles. Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-31*.

Utiliser ce qui suit

⚠ Avertissement

L'ajout d'eau pure ou de tout autre liquide au système de refroidissement peut s'avérer

(Suite)

Avertissement (Suite)

dangereux. L'eau pure, ainsi que d'autres liquides, peuvent entrer en ébullition plus rapidement que le liquide de refroidissement approprié. Le système d'avertissement de refroidissement du véhicule est réglé pour un mélange de liquide de refroidissement correct. Avec de l'eau pure ou un mélange inapproprié, le moteur pourrait surchauffer sans que vous ne receviez un avertissement de surchauffe. Le moteur pourrait prendre feu et d'autres personnes ou vous-même pourriez être brûlés. Utiliser un mélange de 40% de liquide de refroidissement DEX-COOL et de 60% d'eau claire potable.

Utiliser un mélange de 40% de liquide de refroidissement DEX-COOL et de 60% d'eau claire potable. Ce mélange n'exige aucun additif. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à −28°C (−18°F), température extérieure.
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129°C (265°F).
- Protège contre la rouille et la corrosion.
- N'endommage pas les pièces en aluminium.
- Aide à garder le moteur à la température appropriée.

⚠ Attention

Si le mauvais mélange de liquide de refroidissement, de mauvais inhibiteurs ou additifs sont utilisés dans le circuit de refroidissement

(Suite)

Attention (Suite)

du véhicule, le moteur pourrait surchauffer et être endommagé. Une trop grande quantité d'eau dans le mélange peut entraîner le gel et la fissuration des pièces de refroidissement du moteur. Les réparations ne sont pas couvertes par la garantie sur le véhicule. Utiliser uniquement le mélange correct de liquide de refroidissement du moteur pour le circuit de refroidissement. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des

liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Si les températures ambiantes prévues sont inférieures à −28°C (−18°F), utiliser un mélange dans un rapport correct de 50% de liquide de refroidissement DEX-COOL et 50% d'eau claire potable.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.

Vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide présent dans le réservoir est en ébullition, ne rien faire d'autre que le laisser refroidir. Si le liquide de refroidissement est visible mais si son niveau n'est pas au moins égal au repère de remplissage à froid, ajouter un mélange de 40% de liquide de refroidissement DEX-COOL et de 60% d'eau claire potable au vase d'expansion, en veillant à ce que le circuit de refroidissement est refroidi avant l'opération. Se reporter à *Surchauffe du moteur à la page 10-31*.



Le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement se trouve à l'arrière du compartiment-moteur, du côté passager du véhicule. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8*.

Quand le moteur est froid, le niveau du liquide de refroidissement devrait être au repère de remplissage à froid sur le vase d'expansion.

Lorsque le moteur est chaud, le niveau doit dépasser le repère de remplissage à froid. Si le liquide est inférieur au repère de remplissage à froid lorsque le moteur est chaud, une fuite est à craindre dans le circuit de refroidissement.

Si le niveau de liquide de refroidissement est bas, ajouter du liquide ou amener le véhicule chez le concessionnaire pour intervention.

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

⚠ Avertissement

Une projection de liquide de refroidissement sur les organes chauds du compartiment moteur peut provoquer des blessures. Le liquide de refroidissement contient du glycol éthylène et peut brûler si les organes du moteur sont chauds. Ne pas renverser de liquide de refroidissement sur un moteur chaud.

⚠ Avertissement

La vapeur ou des liquides bouillants provenant d'un circuit de refroidissement chaud peuvent éclabousser et vous brûlez gravement. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon de pression du réservoir d'expansion, est chaud. Laisser refroidir le circuit de refroidissement et le bouchon de pression du réservoir d'expansion.

S'il est nécessaire d'ajouter du liquide de refroidissement, verser le mélange DEX-COOL adéquat directement dans le réservoir, mais s'assurer que le système de refroidissement soit froid avant de le faire.

1. Lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression et la durite supérieure, a refroidi, retirer le bouchon de pression.

   Tourner lentement le bouchon de pression dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, d'environ un quart de tour et arrêter.

   Si vous entendez un sifflement, attendre qu'il s'arrête. Le sifflement indique qu'il reste de la pression.
2. Continuer à faire tourner le bouchon de pression lentement et le retirer.
3. Remplir le réservoir d'expansion du liquide de refroidissement à l'aide du mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL approprié jusqu'à ce que le niveau se stabilise au repère de remplissage à froid à l'avant du vase d'expansion.
4. Sans remettre le bouchon de pression du réservoir d'expansion, mettre le moteur en marche et le laisser tourner jusqu'à ce que vous sentiez que la durite supérieure de radiateur commence à chauffer. Faire attention au ventilateur de refroidissement du moteur, tout au long de la procédure.

   À ce stade, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est bas, ajouter davantage de mélange approprié dans le réservoir d'expansion, jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère de remplissage à froid du vase d'expansion.
5. Revisser fermement le bouchon de pression.

   Vérifier le niveau du liquide dans le réservoir d'expansion une fois que le système de refroidissement a refroidi. S'il ne convient pas, répéter les étapes

1 à 4 et revisser le bouchon de pression. Si le liquide de refroidissement n'est toujours pas au niveau recommandé lorsque le système a de nouveau refroidi, s'adresser au concessionnaire.

⚠ Attention

Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement risque de s'échapper et le moteur d'être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est bien fermé.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à avertir d'une surchauffe du moteur.

Il existe un indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur sur le groupe d'instruments. Se reporter à *Jauge de température du liquide de refroidissement du moteur à la page 5-16*. Le centralisateur informatique de bord (CIB) peut également afficher un message. Se reporter à *Messages du circuit de refroidissement du moteur à la page 5-42*.

S'il est décidé de ne pas soulever le capot, appeler un centre de service immédiatement. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

⚠ Attention

Faire tourner le moteur sans liquide de refroidissement peut l'endommager ou provoquer un incendie. Les dommages du véhicule ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Si de la vapeur s'échappe du moteur

⚠ Avertissement

La vapeur s'échappant d'un moteur surchauffé peut vous brûler gravement, même si vous ne faites qu'ouvrir le capot. Rester loin du moteur si vous voyez ou si vous entendez le sifflement de la vapeur qui s'échappe du moteur. Arrêter simplement le moteur et éloigner tout le monde du véhicule jusqu'à ce que le moteur refroidisse.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Attendre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus signe de vapeur ni de liquide de refroidissement avant d'ouvrir le capot.

Si vous continuez de conduire quand le moteur est surchauffé, les liquides du moteur peuvent prendre feu. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés. Si le moteur surchauffe, l'arrêter et quitter le véhicule jusqu'à ce que le moteur soit refroidi.

Si aucune vapeur ne s'échappe du moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude.
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse.
- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage.

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'il est prudent de le faire, quitter la route, sélectionner la position point mort (P) ou de point mort (N) et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si l'indicateur de surchauffe a quitté la zone ombrée ou si un avertissement de surchauffe ne s'affiche plus, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est rempli et fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide lave-glace

Utiliser ce qui suit

Lorsque le véhicule a besoin de liquide de lave-glace, bien lire les instructions du fabricant avant l'usage. Si le véhicule est utilisé dans une région où la température peut descendre en dessous de 0°C, utiliser un liquide possédant une protection suffisante contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace



Retirer le bouchon marqué du symbole de liquide de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8*.

⚠ Attention

- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.
- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui

(Suite)

Attention (Suite)

peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Inspecter visuellement les plaquettes extérieures au travers des roues. Remplacer les plaquettes lorsqu'elles sont usées à 2 mm d'épaisseur. Les plaquettes neuves font 10 mm (0,4 po) d'épaisseur.

Usure des freins (sauf modèle Z06 avec ensemble Z07)

Les plaquettes de freins à disque sont dotés d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les plaquettes de freins sont usées et doivent être remplacées. Le bruit peut être permanent ou intermittent lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque vous appliquez fermement la pédale de frein.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

⚠ Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

Dans certaines conditions atmosphériques ou de fonctionnement, il est possible que le système de freinage émette occasionnellement un grincement, un crissement ou tout autre bruit relatif aux freins. Ce système de freinage est conçu pour une meilleure résistance à l'équilibre et un fonctionnement cohérent grâce à l'utilisation des plaquettes de freins hautes performances. Il est normal que les freins émettent occasionnellement un bruit relatif aux freins. Un bruit de frein est normal et n'affecte pas le rendement du système.

Une poussière de frein est normale sur le système de freinage de performance. Ceci n'indique pas un problème de freinage.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Usure des freins (modèle Z06 avec ensemble Z07)

Ce véhicule n'est pas équipé de témoins d'usure des plaquettes de freins intégrés. Inspecter régulièrement les plaquettes de freins et à chaque dépose des pneus.

⚠ Attention

En continuant à rouler avec des plaquettes de freins usées, la réparation peut être coûteuse.

S'assurer que les freins ont suffisamment refroidi, puis serrer le frein de stationnement.

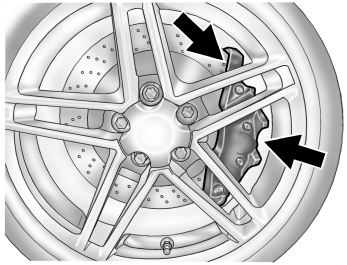

Arrière

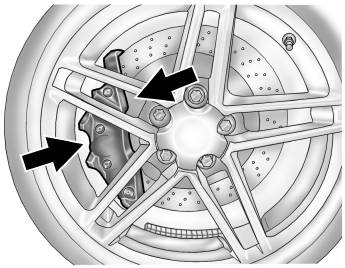

Avant

Les modèles Z06 avec l'ensemble Z07 sont équipés d'un système de capteurs électroniques d'usure des plaquettes de freins. Lorsque les plaquettes sont usées, le message CHANGE BRAKE PADS (changer les plaquettes de freins) s'affiche sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Messages du système de freinage à la page 5-39*.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque vous serrez les freins pour la première fois ou légèrement. Ce crissement n'est pas un signe d'une défaillance des freins.

Les garnitures pour les deux roues du même essieu devraient toujours être remplacées ensemble.

Usure des rotors de frein

Les modèles Z06 sont équipés de disques de freins en céramique. Inspecter visuellement les disques à chaque remplacement des plaquettes de freins. Peser les disques avant de remplacer les plaquettes de freins pour confirmer que la masse du disque est supérieure à la masse d'usure imprimée sur le disque. Le disque peut être réutilisé si son poids est supérieur à la masse limite. Se reporter au manuel d'entretien pour l'inspection des disques et les méthodes de pesée. Se reporter à *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-13*.

Protection de rotor de frein

⚠ Avertissement

Les rotors en céramique peuvent être très chauds après utilisation et pourraient provoquer des brûlures si vous les touchez. S'assurer d'abord que le système de freinage est complètement froid avant d'installer la protection ou de toucher les rotors.

⚠ Attention

Les disques peuvent s'ébrécher s'ils entrent en contact brutalement avec la roue lors de la dépose ou de l'installation d'une roue. Toujours utiliser les protections des disques. Suivre les instructions de dépose et de repose des roues.

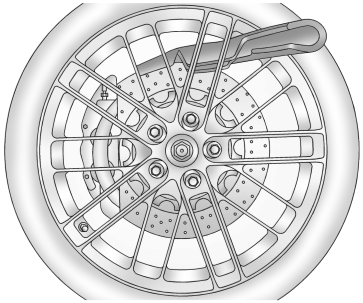

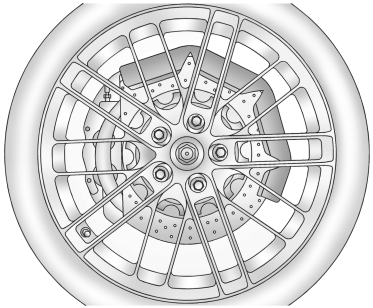

Une protection de rotor doit toujours être installée avant de changer une roue. Poser la protection en la faisant passer par les rayons de roue et en la faisant glisser par-dessus le bord extérieur du disque. Laisser la protection en place, au-dessus du bord extérieur du disque, jusqu'à ce que la roue soit reposée. Les protections des disques sont disponibles chez votre concessionnaire.

Course pédale frein

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. L'utilisation de pièces de rechange non homologuées peut provoquer un dysfonctionnement des freins. Les performances de freinage peuvent, à divers niveaux d'efficacité, ne pas correspondre aux performances attendues si des pièces de rechange des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Huile frein

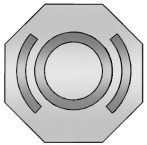

Le réservoir du maître-cylindre des freins est rempli de liquide pour freins DOT 3. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Seules deux raisons provoquent la baisse de niveau de liquide de frein :

- Le niveau de liquide de frein baisse en raison de l'usure normale des garnitures de frein.

Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau de liquide remonte.

- Une fuite de liquide du système hydraulique de frein peut également provoquer une baisse de niveau de liquide. Faire réparer le système hydraulique de frein, car une fuite signifie que tôt ou tard les freins ne fonctionneront plus de manière correcte.

Ne pas ajouter de liquide de frein. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage est exécuté.

⚠ Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de freins seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de freinage. Se reporter à « Vérification du liquide de frein » dans cette section.

Se reporter au Programme d'entretien afin de déterminer quand vérifier le liquide de frein. Se reporter à la rubrique *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Vérification du liquide de frein

Contrôler le liquide de frein en examinant le réservoir de liquide de frein. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8*.

Le niveau de liquide devrait être au-dessus du repère MIN (minimum) du réservoir. S'il ne l'est pas, faire vérifier le système hydraulique de freinage pour déterminer s'il y a une fuite.

Lorsque le travail est terminé sur le circuit de freinage hydraulique, s'assurer que le niveau du liquide se trouve entre les repères MIN (minimum) et MAX (maximum).

Liquide approprié

Utiliser uniquement du liquide de frein DOT 3 neuf provenant d'un récipient scellé. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Nettoyer toujours le bouchon du réservoir de liquide de frein ainsi que la surface autour du bouchon

avant de l'enlever. Cela aidera à empêcher la saleté de pénétrer dans le réservoir.

⚠ Avertissement

Les freins risquent de ne pas fonctionner correctement si un liquide incorrect est utilisé pour le circuit hydraulique de freinage. Ceci pourrait provoquer un accident. Toujours utiliser le liquide de frein adéquat.

⚠ Attention

- L'emploi d'un liquide incorrect risque d'endommager sérieusement les composants du système hydraulique de freinage. Il suffit par exemple que quelques gouttes d'une huile à base minérale, comme de l'huile moteur, tombent dans le système

(Suite)

Attention (Suite)

hydraulique de freinage pour endommager les pièces de ce système au point de devoir les remplacer. Ne laisser personne ajouter un type de liquide incorrect.

- Si du liquide de frein se répand sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut se dégrader. Prendre soin de ne pas renverser du liquide de frein sur votre véhicule. Si cela se produit, le nettoyer immédiatement.

Batterie

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

Se reporter au numéro de remplacement de l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire.

Pour le remplacement de la batterie, consulter votre concessionnaire ou se reporter au manuel de réparation. Pour vous procurer un manuel de réparation, se reporter à la rubrique *Informations sur les commandes de publications d'entretien à la page 13-13*.

⚠ Avertissement

Les plots de batterie, les bornes ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb, des produits chimiques que la Californie reconnaît comme étant cancérigènes et nuisant à la reproduction. Se laver les mains après avoir manipulé ces pièces.

Entreposage du véhicule

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire à la page 10-93* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

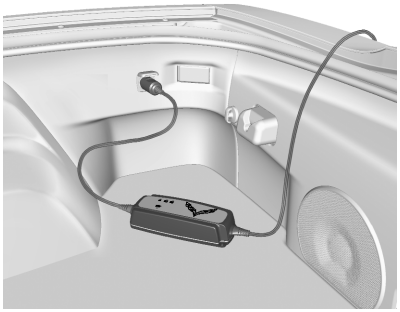

Certains véhicules possèdent un ensemble de maintien de batterie. Respecter le mode d'emploi de l'ensemble de maintien de batterie pour maintenir la batterie chargée lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Brancher le dispositif de maintien de batterie dans la prise d'alimentation des accessoires (APO) uniquement. La prise APO est tournée en position d'arrêt lorsque le contact est coupé.

Pour les véhicules sans maintien de batterie, voir l'information suivante :

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Se reporter à l'indexation de vitre, sous *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

Entreposage prolongé : il est recommandé d'utiliser l'ensemble de maintien de batterie. Cependant, si non, déposer le câble noir négatif (−) de la batterie. Tous les paramètres de mémoire du véhicule doivent être réinitialisés lorsque l'alimentation de batterie est restaurée.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière, sauf si une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel

se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule.

Vérification du niveau de lubrifiant

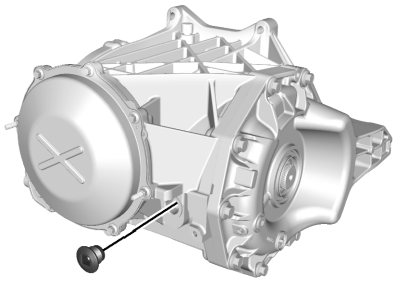

Pour obtenir une lecture précise, le véhicule doit être stationné sur une surface plate.

Le niveau de liquide doit être à 13 mm (0,5 po) au maximum du bas du filetage de l'orifice du bouchon de remplissage. À ce niveau, aucun liquide supplémentaire n'est nécessaire. Si le niveau du liquide est inférieur à 13 mm (0,5 po), ajouter du liquide jusqu'à ce qu'il dépasse ce niveau.

Utiliser ce qui suit

Pour ajouter du lubrifiant lorsque le niveau est trop bas ou pour remplir le réservoir après une vidange, consulter la rubrique *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*. Remplir ensuite jusqu'à 13 mm (0,5 po) au maximum du bas du filetage de l'orifice du bouchon de remplissage avec le lubrifiant approprié.

Vérification de contacteur de démarreur

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule.
2. Serrer fermement le frein de stationnement et les freins ordinaires. Se reporter à la rubrique *Frein électrique de stationnement à la page 9-41*.

   N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur et soyez prêt à couper immédiatement le contact si le moteur démarre.
3. Sur les véhicules équipés de boîte de vitesses automatique, essayer de démarrer le moteur dans chaque rapport de vitesse. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsqu'il se trouve en position de stationnement (P) ou au point mort (N). S'il démarre dans n'importe quelle autre position, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

Sur les véhicules équipés de boîte de vitesses manuelle, placer le levier de vitesse au point mort (N), enfoncer la pédale d'embrayage à mi-course, et essayer de démarrer le moteur. Le véhicule doit démarrer uniquement lorsque la pédale d'embrayage est enfoncée complètement jusqu'au plancher. Si le véhicule démarre alors que la pédale n'est pas complètement enfoncée, contacter votre concessionnaire pour le faire réparer.

Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte de vitesses automatique

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein électrique de stationnement à la page 9-41*.

   Préparez-vous à serrer les freins ordinaires immédiatement si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement du balai d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés.

Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien à la page 11-16*.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

1. Soulever le capot.
2. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.

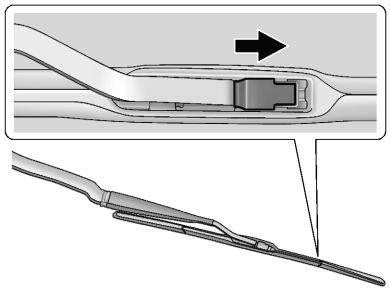

3. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
4. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.
5. Retirer le balai d'essuie-glace.

   Le pare-brise peut subir des dommages si le bras du balai d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras du balai d'essuie-glace toucher le pare-brise.
6. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Le pare-brise fait partie du système de visualisation tête haute (HUD). Si vous devez faire remplacer le pare-brise, s'assurer que le nouveau pare-brise est conçu pour le système de visualisation tête haute. Dans le cas contraire, l'image du système de visualisation tête haute risque d'être floue ou de manquer de définition.

Réglage des phares

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être déréglée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement des ampoules

Pour connaître le type d'ampoule de rechange à utiliser, se reporter à la rubrique *Ampoules de rechange à la page 10-45*.

Pour toute directive de remplacement d'ampoule qui ne figure pas dans cette rubrique, consulter votre concessionnaire.

Éclairage à haute intensité

⚠ Avertissement

Le système d'éclairage à décharge à haute intensité fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire

(Suite)

Avertissement (Suite)

réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Éclairage par diode

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

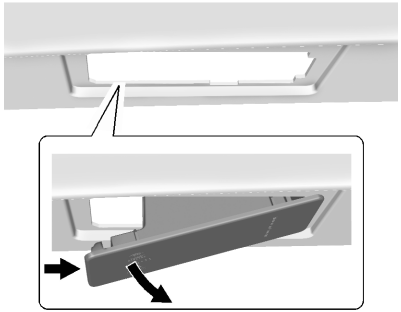

Côté passager illustré, côté conducteur similaire

1. Pousser l'ensemble feu vers la droite.
2. Tirer l'ensemble de lampe vers le bas pour extraire.

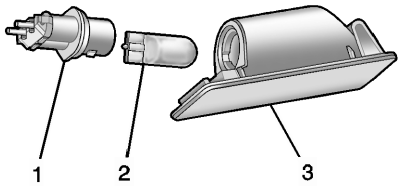

3. Faire tourner la douille d'ampoule (1) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour la retirer de l'ensemble de lampe (3).
4. Tirer tout droit sur l'ampoule (2) pour la retirer de la douille.
5. Enfoncer l'ampoule de rechange en ligne droite dans sa douille et faire tourner la douille dans le sens horaire pour la placer dans l'ensemble de phare.
6. Appuyer sur l'ensemble de feu pour le remettre en place jusqu'à ce que la languette de déverrouillage soit solidement fixée.

Ampoules de rechange

Éclairage extérieur	Numéro d'ampoule
Feu de la plaque d'immatriculation	W5W LL

Pour les ampoules de rechange non énumérées ici, contacter votre concessionnaire.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

Le véhicule possède des fusibles de protection contre une surcharge du circuit électrique. Les fusibles protègent également les dispositifs d'alimentation électrique du véhicule.

Remplacer un fusible grillé par un fusible neuf de dimension et de calibre identiques.

En cas de problème sur la route si un fusible doit être remplacé, il existe quelques fusibles de rechange et un extracteur de fusible dans le boîtier à fusibles du tableau de bord. Un fusible de même ampérage doit être utilisé. Choisir un dispositif du véhicule inutilisé pour en reprendre le fusible qui devra être remplacé dès que possible.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces. Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles

Des fusibles protègent les circuits électriques du véhicule contre les courts-circuits. Ils réduisent considérablement les risques d'incendies dus à des problèmes électriques.

Observer la bande argentée qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible neuf de dimensions et de calibre identiques.

Des fusibles grillés peuvent temporairement être remplacés par d'autres fusibles de même ampérage retirés d'autres emplacements. Remplacer le fusible aussi rapidement que possible.

Bloc-fusibles de compartiment moteur

Un boîtier à fusibles se trouve dans le compartiment-moteur du côté passager du véhicule. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur à la page 10-8* pour plus d'information sur l'emplacement.

⚠ Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.

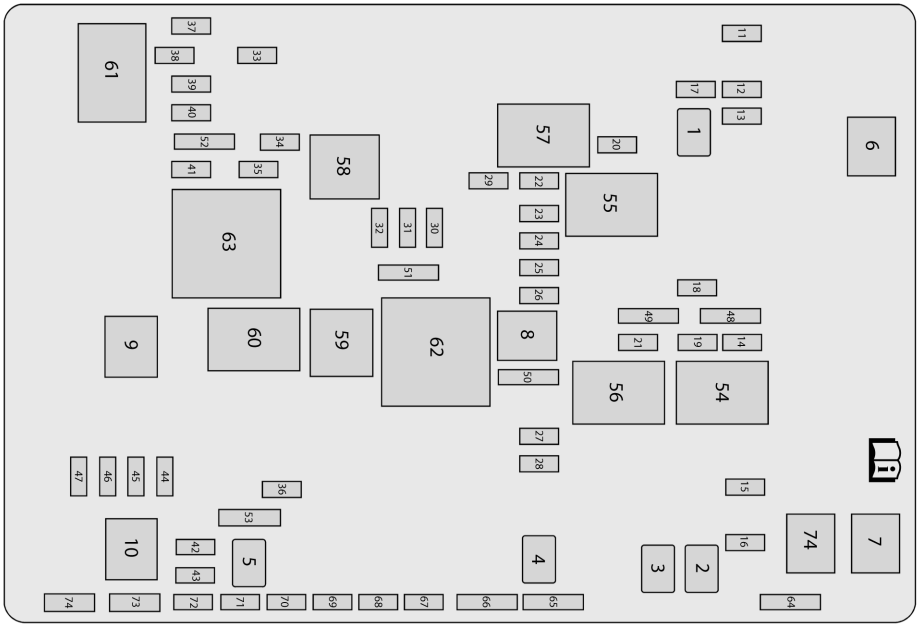
61
37
38
39
40
33
52
41
34
35
58
63
32
31
30
51
57
20
29
22
23
24
25
26
55
11
17
12
13
1
6
18
49
48
21
19
14
9
60
59
62
8
50
56
54
27
28
47
46
45
44
36
53
15
10
42
43
5
4
3
2
16
74
7
74
73
72
71
70
69
68
67
66
65
64

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Micro-fusibles de la boîte J	Usage
1	Essuie-glace avant
2	Démarreur
3	Soupapes du système de freinage antiblocage
4	Module de gestion moteur
5	Frein de stationnement électrique

Fusibles de la boîte J	Usage
6	Chauffage, ventilation et climatisation avant
7	Pompe de système de freinage antiblocage
8	Logistique
9	Pompe à dépression
10	Module de différentiel arrière électronique
74	Ventilateur de refroidissement 2 de la boîte de vitesses

Micro-fusibles à 2 broches	Usage
11	Siège chauffant 1
12	Module de verrouillage de colonne
13	Colonne de direction
14	Boîte à gants
15	Position intérieure du moteur
16	Module confort/ commodité 6
17	Commandes de chauffage, climatisation et ventilation
18	Module confort/ commodité 5
19	Siège chauffant 2
20	Module confort/ commodité 7

Micro-fusibles à 2 broches	Usage
21	Verrou de la colonne de direction électrique
22	Affichage
23	Prise auxiliaire
24	Radio
25	HUD du groupe d'instruments
26	Rétroviseur intérieur
27	Allumage impair
28	Allumage pair
29	Connecteur de diagnostic
30	Ventilateur de siège
31	Module d'alimentation de la pompe à carburant

Micro-fusibles à 2 broches	Usage
32	Soupape d'échappement 1
33	Klaxon
34	Lave-phare
35	Embrayage de compresseur de climatiseur
36	Position extérieure de moteur
37	Amortissement en temps réel
38	Refroidisseur intermédiaire
39	Phare gauche
40	Phare du côté droit
41	Pompe de lave-phare
42	Soupape d'échappement 2

Micro-fusibles à 2 broches	Usage
43	Déblocage en marche arrière
44	Module de différentiel arrière électrique
45	Ventilateur de refroidisseur de boîte de vitesses arrière
46	Module de commande de la boîte de vitesses
47	Ventilation de boîtier

Micro-fusibles à 3 broches	Usage
48	Module de commande de châssis intégré/ détection automatique d'occupant
49	Module d'interface antivol
50	Moteur / boîte de vitesses
51	Bloc d'instruments
52	Feux de route
53	Module de commande de la boîte de vitesses/ Module de commande du moteur

Micro-relais	Usage
54	Démarreur
55	Essuie-glace avant à petite/grande vitesse
56	Run/Crank (marche/ démarrage)
57	Moteur d'essuie-glace avant
58	Lave-phare
59	Commande de climatisation
60	Logistique 1
61	Feu de croisement

Mini-relais	Usage
62	Module de gestion moteur
63	Pompe à dépression

SPARE FUSES	Usage
64	Fusible de rechange
65	Fusible de rechange
66	Fusible de rechange
67	Fusible de rechange
68	Fusible de rechange
69	Fusible de rechange
70	Fusible de rechange
71	Fusible de rechange
72	Fusible de rechange
73	Fusible de rechange

Bloc-fusibles de coffre

Le boîtier à fusibles de coffre se trouve à l'arrière du véhicule, sous le plancher de chargement. Lever la moquette et accéder au volet du centre du plancher de chargement pour accéder aux fusibles.

10-52 Entretien du véhicule

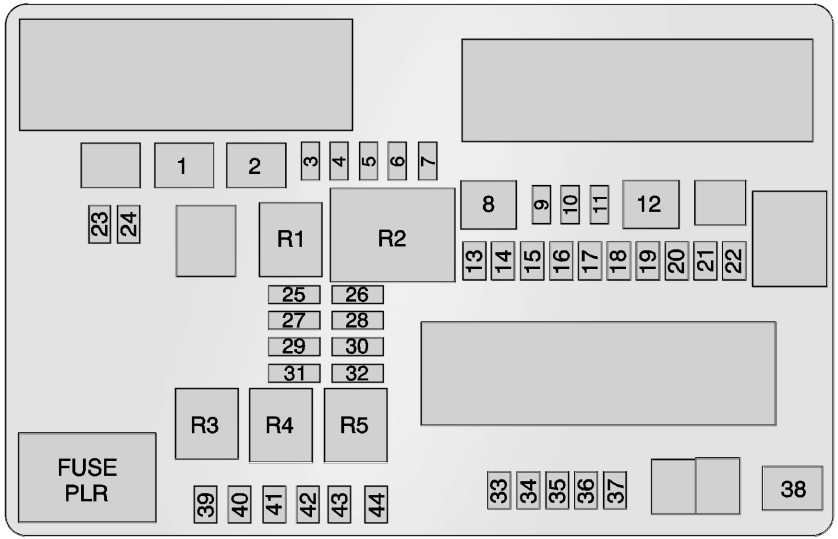

Vous pouvez retirer les fusibles à l'aide de l'extracteur de fusibles.

Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
1	Vitre
2	Siège de conducteur à commande électrique
3	PEPS 2
4	PEPS 1
5	Module de gestion moteur
6	Rétroviseurs chauffants
7	Module confort/ commodité 4
8	Désembueur de lunette arrière
9	GBS
10	Module confort/ commodité 2
11	Volant
12	Siège à commande électrique du passager
13	Non utilisé
14	Rétroviseur extérieur
15	Module confort/ commodité 1
16	Module confort/ commodité 3
17	Module de détection et de diagnostic / détection automatique d'occupant
18	Logistique 2
19	Module confort/ commodité 8
20	Module de commande du châssis intégré
21	Amplificateur
22	Prise électrique arrière pour les accessoires
23	Fermeture arrière
24	Module de siège à mémoire / capote
25	Antivol PSM
26	Évent de pression (coupé uniquement)
27	OnStar (option)
28	Non utilisé
29	Non utilisé
30	Module d'alimentation de la pompe à carburant
31	Non utilisé

Fusibles	Usage
32	Commande de tension régulée de batterie
33	Non utilisé
34	Solénoïde de capote
35	Non utilisé
36	Commutateur de lève-glace de passager
37	Prise électrique avant pour les accessoires
38	Non utilisé
39	Fusible de rechange
40	Fusible de rechange
41	Fusible de rechange
42	Fusible de rechange

Fusibles	Usage
43	Fusible de rechange
44	Fusible de rechange

Relais	Usage
R1	Logistique 2
R2	Désembueur de lunette arrière
R3	Non utilisé
R4	Prise électrique avant pour les accessoires
R5	Antivol (sécurité de serrure de porte)

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure

(Suite)

Avertissement (Suite)

excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal - comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.
- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul le concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pression des pneus pour un fonctionnement à grande vitesse à la page 10-67* pour connaître

le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs à la page 10-75*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à flancs renforcés

Neuf, ce véhicule était doté de pneumatiques à flancs renforcés. Le véhicule ne possède pas de roue de secours, d'équipement de changement de pneu ni aucun emplacement pour en ranger un à l'intérieur.

Le véhicule est aussi équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) signalant les pertes de pression à toutes les roues.

⚠ Avertissement

Si le témoin de faible pression des pneus est affiché dans le groupe d'instruments, la maniabilité du véhicule sera réduite durant des manoeuvres brusques. Si vous conduisez trop rapidement, vous risquez de perdre la maîtrise du véhicule. Vous ou d'autres personnes

(Suite)

Avertissement (Suite)

risquez d'être blessés. Ne pas conduire à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h) si le témoin de faible pression des pneus est affiché. Conduire prudemment et vérifier la pression des pneus dès que possible.

Il est possible de rouler sur des pneus à flancs renforcés qui ne contiennent plus d'air. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour changer le pneu. Continuer à conduire, mais ne pas rouler trop longtemps ou trop rapidement. Il pourrait ne pas être possible de rouler sur le pneu en cas de dommages permanents. Pour éviter les dommages permanents, il ne faut pas excéder la distance de 80 km (50 milles) et la vitesse de 80 km/h (50 mi/h) avec un pneu sans pression d'air. Communiquer dès que possible avec le concessionnaire GM autorisé le plus près ou un centre de service apte à réparer un pneu à flancs renforcés pour une inspection et une réparation ou un remplacement.

Lorsqu'on roule sur un pneu à flancs renforcés dégonflé, il faut éviter les nids-de-poule et tout autre risque de la route qui pourraient endommager le pneu ou la roue au point de ne plus être réparable. Lorsqu'un pneu est endommagé ou qu'on a roulé sur un pneu dégonflé sur une certaine distance, il faut vérifier auprès d'un centre de service apte à réparer un pneu à flancs renforcés certifié pour déterminer si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé. Pour maintenir la capacité du véhicule à rouler sur un pneu dégonflé, tous les pneus de remplacement doivent être à flancs renforcés.

Pour trouver le service GM ou de réparation de pneus à flancs renforcés, appeler l'assistance à la clientèle.

Les tiges de valve des pneus à flancs renforcés sont munis de capteurs faisant partie du TPMS. Se reporter à la rubrique *Système de surveillance de la pression des pneus à la page 10-68*. Ces capteurs contiennent des piles conçues pour durer 10 ans dans des conditions de conduite normale. Consulter le concessionnaire si vous devez faire remplacer une roue ou un capteur.

⚠ Attention

L'utilisation de mastics liquides peut endommager les valves des pneus ainsi que les capteurs de surveillance de la pression des pneus dans le véhicule à pneus à flancs renforcés. Ces dégâts ne sont pas couverts par la garantie. Ne pas utiliser de mastic liquide dans le véhicule avec pneus à flancs renforcés.

Pneus à profil bas

Pneu haute performance à profil bas

Les pneus d'origine du véhicule sont classés parmi les pneus haute performance à profil bas. Ils sont conçus pour procurer une très grande maniabilité sur chaussée mouillée ou sèche mais s'avérer plus bruyants et s'user plus rapidement.

⚠ Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée,

(Suite)

Attention (Suite)

comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus destinés à la compétition

Ce véhicule peut être livré avec des pneus de compétition Michelin PS CUP2 P285/30ZR19 et P335/25ZR20, qui ne sont PAS approuvés pour l'usage en ville. Les pneus de compétition utilisent un modèle de sculpture spécial et un composé qui donnent plus d'adhérence que des pneus pour route normaux. La profondeur minimale des sculptures est atteinte plus tôt que des pneus classiques, ce qui réduit la durée de vie des pneus. Ce type de sculptures spéciales et ce composé ont des performances réduites par temps froid, fortes pluies et dans l'eau stagnante. Nous recommandons de monter des pneus d'hiver sur le véhicule pour rouler à des températures inférieures à environ 10°C (50°F) ou sur la glace ou la neige. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-56*.

⚠ Avertissement

La conduite sur des routes mouillées, par forte pluie ou dans des flaques avec des pneus destinés à la compétition peut entraîner de l'aquaplanage et la perte de contrôle. La plus grande prudence et une conduite ralentie sont de rigueur sur les routes mouillées.

⚠ Avertissement

La conduite avec des pneus destinés à la compétition sur la neige, la glace ou des revêtements routiers froids peut entraîner la perte de contrôle et un accident. Les pneus destinés à la compétition sont des pneus d'été et ne sont pas destinées à être utilisés sur la neige, la glace ou des revêtements routiers en dessous de 10°C (50°F). Ne pas conduire de véhicule équipé de pneus destinés à la compétition dans ces conditions.

⚠ Attention

Les pneus destinés à la compétition comportent des composés en caoutchouc qui perdent de leur souplesse et peuvent développer des fissures

(Suite)

Attention (Suite)

à la surface de la bande de roulement par des températures inférieures à -7°C (20°F). Toujours conserver les pneus de compétition à l'intérieur et à des températures supérieures à -7°C (20°F) quand ils ne sont pas utilisés. Si les pneus ont été soumis à des températures égales ou inférieures à -7°C (20°F), les laisser se réchauffer dans un espace chauffé à au moins 10°C (50°F) pendant 24 heures, ou plus, avant de les monter ou de conduire un véhicule sur lequel ils sont montés. Ne pas appliquer de chaleur ni souffler d'air chaud directement sur les pneus. Toujours examiner les pneus avant utilisation. Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-72*.

Pneus d'été

Pneus d'été à haut rendement

Ce véhicule peut être livré d'usine avec des pneus d'été haute performance. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Nous recommandons l'installation de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sous des températures au-dessous de 5 °C (40 °F) approximativement ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Se reporter à *Pneus d'hiver à la page 10-56*.

⚠ Attention

Les pneus d'été à hautes performances comportent des composés en caoutchouc qui perdent de leur souplesse et peuvent développer des fissures à la surface de la bande de roulement par des températures inférieures à -7°C (20°F). Toujours conserver les pneus d'été à hautes performances à l'intérieur et à des températures supérieures à -7°C (20°F) quand ils ne sont pas utilisés. Si les pneus ont été soumis à des températures égales ou inférieures à -7°C (20°F), les laisser se réchauffer dans un espace chauffé à au moins 5°C (40°F) pendant 24 heures, ou plus, avant de les monter ou de conduire un véhicule sur lequel ils sont montés. Ne pas appliquer de chaleur ni souffler

(Suite)

Attention (Suite)

d'air chaud directement sur les pneus. Toujours examiner les pneus avant utilisation. Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-72*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. Les exemples illustrent les renseignements qui se trouvent habituellement sur le flanc d'un pneu de tourisme.

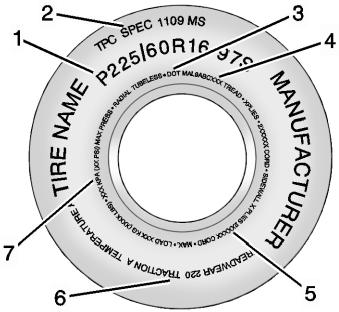

Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus: Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section pour de plus amples détails.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu): Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports): Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT: Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffre l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 sera indiquée par la date DOT à quatre chiffres 0310.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu): Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu: Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus): Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-77*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid: Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

La suite concerne un exemple d'une dimension de pneu typique des voitures de tourisme.

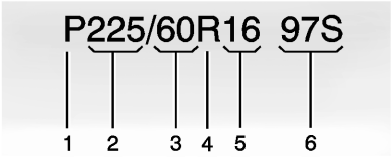

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre P initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus: Mesure (trois premiers chiffres) indiquant la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect: Nombre à deux chiffres indiquant le rapport hauteur/largeur du pneu. Par exemple, un rapport d'aspect de 60, tel qu'indiqué au repère 3 de l'illustration, signifie que la hauteur du pneu équivaut à 60% de sa largeur.

(4) Code de construction: Lettre utilisée pour indiquer le type de construction de la carcasse du pneu. La lettre R indique qu'il s'agit d'un pneu à structure radiale, la lettre D indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale, la lettre B indique qu'il s'agit d'un pneu à structure diagonale ceinturée.

(5) Diamètre des jantes: Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien: Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air: Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires: Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique,

lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect: Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture: Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon: Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale: Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid: La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65*.

Poids de la courbe: Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT: Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV: Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

PNBE AVANT: Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

PNBE ARRIÈRE: Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa): Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric »): Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge: Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale: Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale: Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge: Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants: Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Répartition des occupants: Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique: Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »): Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée: Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Pneu radial: Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante: Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc: Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse: Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence: Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement: Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure: Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-74*.

Normes de qualité de pneus uniformes: Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classement uniforme de la qualité des pneus à la page 10-77*.

Capacité nominale du véhicule: Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Charge maximale sur le pneu: Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule: Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

⚠ Attention

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

(Suite)

Attention (Suite)

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale.

Pour obtenir plus de renseignements sur la charge pouvant être transportée par le véhicule et un exemple de l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement, se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*. La charge du véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Vérifier les pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus

quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. La pression de gonflage à froid doit correspondre à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Si ce n'est pas le cas, vous devez ajouter de l'air jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est élevée, appuyer sur la tige centrale de la valve pour libérer de l'air. Revérifier la pression du pneu au moyen du manomètre.

Replacer les capuchons sur les valves pour les protéger de l'encrassement et de l'humidité, ainsi que pour éviter les fuites.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

⚠ Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 milles/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Vous pourriez avoir un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à

(Suite)

Avertissement (Suite)

haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières sont telles qu'il est possible de conduire un véhicule à haute vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bonne condition et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les pneus nécessitent un ajustement de la pression de gonflage des pneumatiques pour rouler à 160 km/h (100 mi/h) ou plus, si c'est légalement autorisé. Régler la pression à froid à la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu, ou 265 kPa (38 psi), selon la valeur la plus faible. Se reporter à l'exemple suivant. Rétablir la pression à froid recommandée si vous ne roulez

plus à vitesse élevée. Voir *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Exemple :

La charge et la pression de gonflage maximales sont moulées en petites lettres sur le flanc du pneu, près du bord de la jante. Voici un exemple : charge maximale 690 kg (1521 lb), pression de gonflage maximale de 300 kPa (44 psi).

Pour cet exemple, la pression de gonflage pour la conduite à grande vitesse serait de 265 kPa (38 psi).

La course ou autre conduite de compétition peut affecter la couverture en garantie du véhicule. Se reporter au livret de garantie pour plus de renseignements.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance.
Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-69*.

Se reporter à *Déclaration de fréquences radio à la page 13-14*.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneus

Ce véhicule peut être doté d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression d'un ou de plusieurs pneus. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue du véhicule. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus du véhicule et transmettent les mesures de pression à un récepteur placé dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du groupe d'instruments du tableau de bord s'allume. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu spécifique s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression correcte. À l'aide du CIB, les pressions des pneus peuvent être affichées. Pour des informations supplémentaires et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30* et *Messages de pneus à la page 5-49*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus à la page 10-65* pour en savoir plus.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus à la page 10-72*, *Permutation des pneus à la page 10-72*, *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-74* et *Pneus à la page 10-54*.

⚠ Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Les nécessaires de gonflage de pneu installés en usine utilisent un liquide d'étanchéité pour pneus agréé par GM. L'utilisation de liquide d'étanchéité pour pneus non agréé peut endommager les

capteurs TPMS. Se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité à la page 10-83* pour les informations relatives aux éléments et instructions du nécessaire de gonflage.

Témoin et message de défaillance du TPMS

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une panne, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Le processus d'association du capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou il n'a pas été achevé avec succès. Le témoin de panne et le message du centralisateur informatique de bord (DIC) devrait s'éteindre une fois que le processus d'association du capteur est terminé avec succès.
- Un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou endommagés. Le témoin d'anomalie et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus d'appariement de capteur aura réussi.
- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-75*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner un dysfonctionnement des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Processus d'appariement de capteur TPMS — fonction d'autoapprentissage

Chaque capteur TPMS possède un code d'identification unique. Les codes d'identification doit être appariés à la position du nouveau pneu/jante après la permutation des pneus ou le remplacement d'un ou plusieurs capteurs TPMS. Lorsqu'un pneu est installé, le véhicule doit rester immobile pendant 20 minutes

environ avant que le système n'effectue les calculs. Le processus d'apprentissage suivant prend jusqu'à 10 minutes, en roulant à une vitesse minimum de 19 km/h (12 mi/h). Un tiret (-) ou une valeur de pression s'affiche au CIB. Se reporter à *Centralisateur informatique de bord (CIB) à la page 5-30* et *Messages de pneus à la page 5-49*. Un message d'avertissement s'affiche au CIB en cas de problème pendant le processus de réapprentissage.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 mi). Se reporter à *Calendrier de maintenance à la page 11-3*.

Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues.
Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Lorsqu'il est temps de mettre des pneus neufs à la page 10-74* et *Remplacement des roues à la page 10-79*.

Ne pas permuter des pneus de taille différente de l'avant à l'arrière.

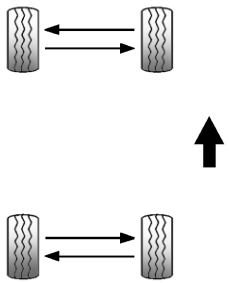

Utiliser ce schéma de permutation si le véhicule est équipé de pneus de tailles différentes à l'avant et à l'arrière.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65* et *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-69*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent se desserrer au fil du temps. La roue

(Suite)

Avertissement (Suite)

pourrait se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever toute rouille ou saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, un linge ou un essuie-tout peut être utilisé, mais il faut toutefois s'assurer d'utiliser un grattoir ou une brosse métallique plus tard pour enlever toute la rouille et la saleté.

Appliquer une légère couche de graisse pour roulement de roues au centre du moyeu de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour empêcher la corrosion ou l'accumulation de rouille. Éviter de graisser la surface plate de montage de la roue, et les écrous ou boulons de roue.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.

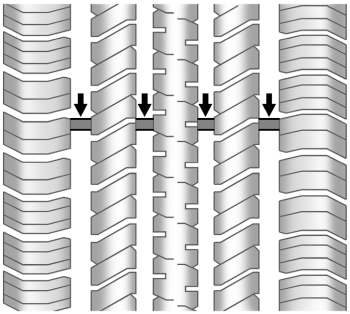

Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus à la page 10-72* et *Permutation des pneus à la page 10-72*.

Le caoutchouc du pneu vieilli avec le temps. Cela s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en est équipé, même si elle n'est jamais utilisée. De nombreux facteurs notamment, les températures, les conditions de chargement et le maintien de la pression de gonflage ont une incidence sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris la roue de secours si le véhicule en est équipé, soient remplacés tous les six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. La date de fabrication du pneu est donnée par les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneus DOT (TIN), qui est moulé sur un des flancs du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine (01-52) et les deux derniers chiffres représentent l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2010 aurait une date DOT à quatre chiffres de 0310.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever

les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, voir *Étiquette de paroi latérale du pneu à la page 10-60*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Se reporter à *Permutation des pneus à la page 10-72* pour de plus amples informations sur la permutation des pneus appropriée. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale d'un pneu d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver avec une caractéristique de vitesse faible.

⚠ Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ Avertissement

L'association de pneus de tailles différentes (autres que celles installées à l'origine sur le véhicule), de marques différentes ou de types différents peut entraîner la perte de contrôle du véhicule, provoquant un accident ou d'autres dégâts. Utiliser le

(Suite)

Avertissement (Suite)

type, la dimension et la marque corrects de pneus pour les quatre roues.

⚠ Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

Les véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression des pneus peuvent émettre des avertissements de basse pression imprécis s'ils ne sont pas équipés de pneus conformes aux normes de spécification TPC. Voir *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression des pneus à la page 10-69*.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique les pneus d'origine sur le véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule à la page 9-16* pour connaître l'emplacement de l'étiquette et pour obtenir de plus amples

renseignements sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs à la page 10-75* et *Accessoires et modifications à la page 10-3*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec

diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des

conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi. Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus

Les roues et les pneus ont été alignés et équilibrés en usine pour offrir la plus grande durée de vie de pneus et les meilleurs résultats possibles. Des réglages de l'alignement des roues et l'équilibrage des pneus ne sont pas nécessaires de façon régulière. Envisager une vérification de géométrie en cas d'usure inhabituelle des pneus. Si le véhicule vibre pendant la conduite sur une route plate, les pneus et roues peuvent avoir besoin d'être rééquilibrés. Consulter le concessionnaire pour un diagnostic approprié.

Effets des irrégularités de la chaussée

La direction et le comportement précis du véhicule le rendent très réactif à la réaction de la surface de la chaussée. Un léger tirage peut être perçu dans la direction en fonction du bombement de la chaussée et/ou des autres variations de surface telles que des irrégularités diverses. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas d'intervention.

Sursaut de pneu

En roulant à petite vitesse et dans des virages très serrés, le véhicule peut présenter un sursaut de pneu. Ceci est normal et le véhicule n'exige pas d'intervention.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la

roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, boulons ou écrous de roue par des pièces d'origine GM.

⚠ Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Il pourrait y avoir des

(Suite)

Avertissement (Suite)

fuites d'air au niveau des pneus, ce qui peut entraîner une perte de maîtrise et provoquer un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées et les boulons ou écrous de roues corrects.

⚠ Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

⚠ Attention

Une roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des phares, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et d'espace entre la carrosserie et le châssis.

Serrage des écrous de goujon de roue

⚠ Avertissement

Ne jamais utiliser d'huile ni de graisse pour le filetage des écrous de roue. Ceci risquerait de desserrer les écrous. Les roues du véhicule peuvent tomber et entraîner une collision.

⚠ Avertissement

Une roue dont les écrous sont incorrects ou mal serrés peut se desserrer et même tomber. Ceci peut causer une collision. Les écrous de roue doivent être corrects. En cas de remplacement, utiliser uniquement des écrous de roue neufs GM d'origine.

⚠ Attention

Des écrous de roue mal serrés peuvent entraîner la pulsation des freins et endommager le rotor. Pour éviter des réparations coûteuses des freins, serrer les écrous de roue également et fermement, dans l'ordre approprié et au couple adéquat.

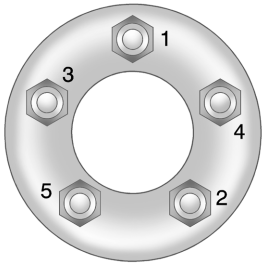

Serrer fermement les écrous de roue en ordre croisé. Se reporter à *Capacités et spécifications à la page 12-3*.

Chaînes à neige

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le

(Suite)

Avertissement (Suite)

dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le fabricant du dispositif en recommande l'utilisation sur le véhicule, pour la dimension des pneus et les conditions routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et ne pas faire patiner les roues. Si des dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues arrière.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant le trajet, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. En cas de fuite, l'air s'échappera du pneu probablement très lentement. Se reporter à *Pneus à la page 10-54* pour plus d'informations. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

Votre véhicule n'est pas munie d'une roue de secours, ni de matériel pour changer un pneu, et ne dispose pas d'espace de rangement pour un pneu.

Si le véhicule est équipé de pneus à flancs renforcés, il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour remplacer un pneu dégonflé. Se reporter à *Pneus pouvant rouler à plat à la page 10-56*.

⚠ Avertissement

Des outils spéciaux sont nécessaires et certaines procédures doivent être suivies pour la réparation de pneus à flancs renforcés. Le fait de ne pas

(Suite)

Avertissement (Suite)

utiliser ces outils et de ne pas suivre les procédures appropriées peut être à l'origine de blessures et de dommages sur le véhicule. Veiller à toujours utiliser les outils appropriés et de suivre les bonnes procédures, telles que décrites dans le manuel de réparation.

Si le véhicule n'est pas équipé de pneus utilisables une fois dégonflés et si un pneu se dégonfle, éviter tous autres dégâts au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-5*.

1. Allumer les feux de détresse.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.

3. Mettre la boîte de vitesses automatique en position de stationnement (P) ou la boîte de vitesses manuelle en première (1) ou en marche arrière (R).
4. Couper le contact.
5. Vérifier le pneu à plat.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre

(Suite)

Avertissement (Suite)

de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

Si le véhicule possède un nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité et si le pneu s'est séparé de la roue, présente des dégâts des flancs, ou possède une piqûre qui dépasse 6 mm (0,25 po), le pneu est trop sévèrement endommagé pour pouvoir utiliser le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Si le pneu présente une piqûre inférieure à 6 mm (0,25 po) dans la zone de structure, se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité à la page 10-83*.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

⚠ Avertissement

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO) invisible et inodore, qui peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour de plus amples informations, se reporter à *Échappement du moteur à la page 9-30*.

⚠ Avertissement

Un pneu gonflé à l'excès risque d'exploser et vous et d'autres personnes pourriez être blessées. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus et de compresseur et de gonfler les pneus à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

⚠ Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l'habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le

(Suite)

Avertissement (Suite)

nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours ou d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

Pour obtenir un nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité, consultez votre concessionnaire.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0.25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu gonflé insuffisamment.

Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :

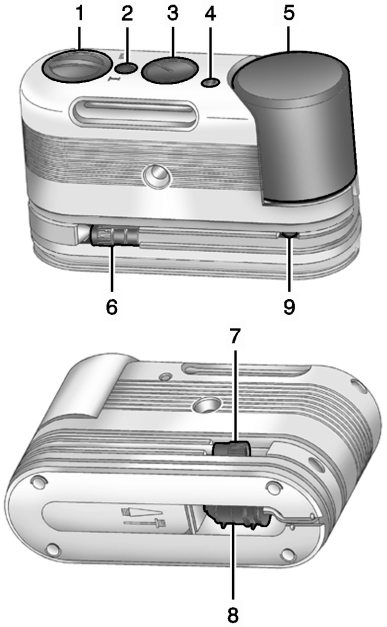

1. Commutateur de sélection (enduit/air ou air uniquement)
2. Bouton de marche/arrêt
3. Manomètre
4. Bouton de dégonflage
5. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
6. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air (transparent)
7. Flexible d'air (noir)
8. Fiche d'alimentation
9. Bouton de déblocage du filtre à charbon actif (sous le joint/tuyau d'air)

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l'étiquette collée sur la cartouche d'enduit d'étanchéité.

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité pour pneus figurant sur la cartouche. La cartouche doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches de remplacement sont disponibles chez votre concessionnaire. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité » plus loin dans cette section.

L'enduit ne peut être utilisé que pour l'obturation d'un seul pneu. Après utilisation, la cartouche et le flexible enduit d'étanchéité/air doivent être remplacés. Se reporter à « Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité » plus loin dans cette section.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

Suivre scrupuleusement les instructions d'utilisation correcte de l'enduit d'étanchéité.

10-86 Entretien du véhicule

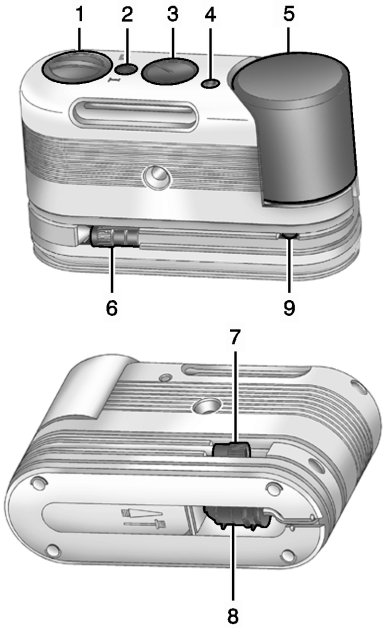

1. Commutateur de sélection (enduit/air ou air uniquement)
2. Bouton de marche/arrêt
3. Manomètre
4. Bouton de dégonflage
5. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
6. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air (transparent)
7. Flexible d'air (noir)
8. Fiche d'alimentation
9. Bouton de déblocage du filtre à charbon actif (sous le joint/tuyau d'air)

Lorsque vous utilisez le nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus et de compresseur par temps froid, chauffer le nécessaire pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-5*.

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-82* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité de son rangement. Voir *Rangement du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-93*.
2. Déballer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) et la prise d'alimentation (8).
3. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

5. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) sur la tige de soupape du pneu. Le tourner dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.
6. Brancher la fiche d'alimentation (8) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-5*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
8. Presser et tourner le sélecteur (1) dans le sens antihoraire en position Enduit d'étanchéité + Air.
9. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (2) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

   Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

   Le manomètre (3) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.
10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (3). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65*.

    Le relevé du manomètre (3) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

⚠ Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (2) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu, par conséquent, les étapes 12 à 18 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 11.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

12. Débrancher la fiche (8) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.

13. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.

14. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.

15. Replacer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) et la prise électrique (8) dans leur emplacement d'origine.



16. Si vous avez réussi à gonfler le pneu à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette de vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité (5) et la placer à un endroit bien visible. Ne pas dépasser la vitesse indiquée

sur l'étiquette tant que le pneu n'a pas été réparé ou remplacé.

17. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
18. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
19. S'arrêter dans un endroit sûr et vérifier la pression du pneu. Se reporter aux étapes 1-11, sous « Utilisation de l'enduit d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».

    Si la pression du pneu a chuté à moins de 68 kPa (10 psi), c'est-à-dire sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité puisse l'obturer. Se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

    Si la pression des pneus n'est pas chuté de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.
20. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu ou du véhicule.
21. Mettre au rebut la cartouche d'enduit d'étanchéité (5) usée et l'ensemble flexible d'enduit d'étanchéité/air (6) chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale.
22. Remplacer par un ensemble cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
23. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule à un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Pour utiliser le compresseur d'air afin de gonfler un pneu sans insuffler d'enduit d'étanchéité :

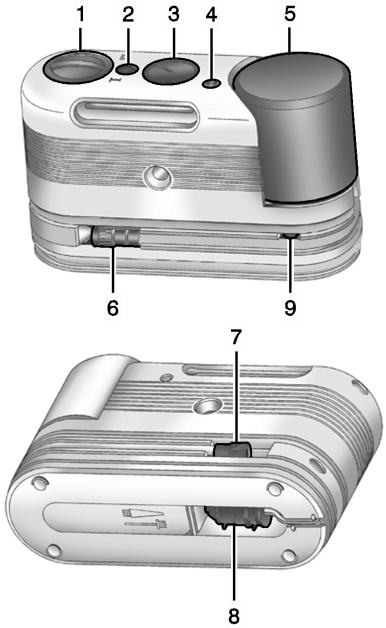

1. Commutateur de sélection (enduit/air ou air uniquement)
2. Bouton de marche/arrêt
3. Manomètre
4. Bouton de dégonflage
5. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
6. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air (transparent)
7. Flexible d'air (noir)
8. Fiche d'alimentation
9. Bouton de déblocage du filtre à charbon actif (sous le joint/tuyau d'air)

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse à la page 6-5*.

Se reporter à *Si un pneu se dégonfle à la page 10-82* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité de son rangement. Voir *Rangement du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur à la page 10-93*.

2. Déballer le flexible d'air uniquement (7) et la prise d'alimentation (8).
3. Placer le nécessaire au sol.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le capuchon de la tige de valve du pneu dégonflé en le tournant dans le sens antihoraire.
5. Fixer le flexible d'air uniquement (7) sur la tige de soupape du pneu en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'il soit bien serré.
6. Brancher la fiche d'alimentation (8) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques à la page 5-5*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
8. Presser et tourner le sélecteur (1) dans le sens horaire en position Air uniquement.
9. Pour activer le compresseur, enfoncer le bouton de marche/arrêt (2).

   Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.
10. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (3). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65*.

    Le relevé du manomètre (3) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

    Si la pression de gonflage est plus élevée que celle recommandée, il est possible de réajuster la pression en appuyant sur le bouton de dégonflage (4) jusqu'à obtenir la valeur de pression voulue.

Cette option n'est disponible qu'avec le flexible d'air uniquement (7).

11. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (2) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.

12. Débrancher la fiche (8) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
13. Débrancher le flexible d'air uniquement (7) de la tige de soupape du pneu en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, puis remettre le bouchon de la tige de soupape du pneu en place.
14. Remettre le flexible d'air uniquement (7) et la fiche d'alimentation (8) ainsi que le câble à leur emplacement d'origine.
15. Placer le matériel dans son emplacement d'origine dans le véhicule.

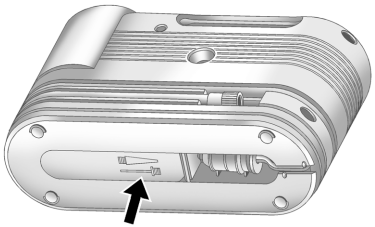

Votre nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur est pourvu d'un adaptateur d'accessoires situé dans un compartiment à la base du boîtier, qui peut être utilisé pour gonfler des matelas pneumatiques, des ballons, etc.

Dépose et pose de cartouche d'enduit d'étanchéité

Pour retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité :

1. Déballer le flexible d'enduit d'étanchéité.
2. Presser le bouton de déverrouillage de la cartouche (9).
3. Tirer vers le haut et déposer la cartouche.
4. Remplacer par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
5. Mettre la nouvelle cartouche en place.

Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu

Le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité, s'il fait partie de l'équipement, doit être rangé dans la zone de rangement située derrière le passage de roue arrière gauche, dans le compartiment arrière, quand il n'est pas utilisé.

Pour accéder à la zone de rangement :

1. Ouvrir le hayon/coffre. Se reporter à *Hayon (coffre) à la page 2-17*.

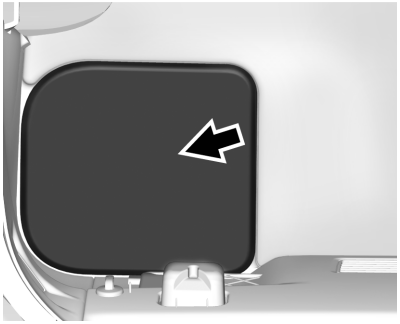

2. Soulever le couvercle du compartiment de rangement.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie à la page 10-38*.

Si la batterie est déchargée, utiliser un autre véhicule et des câbles de pompage pour redémarrer le véhicule. Exécuter les opérations suivantes pour le faire de manière de sûre.

⚠ Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

⚠ Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.

La batterie se trouve sous un couvercle, dans la zone arrière, du côté passager, sous la moquette.

Avant de connecter les câbles, voici quelques informations de base. Le positif (+) va à la cosse positive (+). Le négatif (−) va à la cosse négative (−).

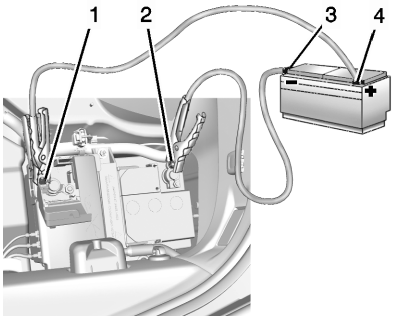

1. Cosse positive (+) de la batterie déchargée
2. Cosse négative (−) de la batterie déchargée
3. Cosse négative (−) de la batterie en état
4. Cosse positive (+) de la batterie en état

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

⚠ Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Rapprocher les véhicules suffisamment pour que les câbles de démarrage puissent être à la portée, mais s'assurer que les véhicules ne se touchent pas. Si c'était le cas, cela pourrait provoquer une connexion de masse dont vous ne voulez certainement pas. Vous ne pourriez pas faire démarrer le véhicule et la mauvaise mise à la masse pourrait endommager les systèmes électriques.

   Pour éviter que les véhicules utilisés dans l'opération bougent, tirer fermement leur frein de stationnement. Avant de serrer le frein de stationnement, mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P), dans le cas d'une boîte automatique, ou à la position de point mort (N) dans le cas d'une boîte manuelle.

⚠ Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

3. Couper le contact des deux véhicules. Débrancher tout accessoire inutile de l'allume-cigarette ou de la prise électrique pour accessoires (le cas échéant). Éteindre la radio et toutes les lampes inutiles. Cela permettra d'éviter des étincelles et des dommages aux deux batteries, ainsi que des dommages à la radio!

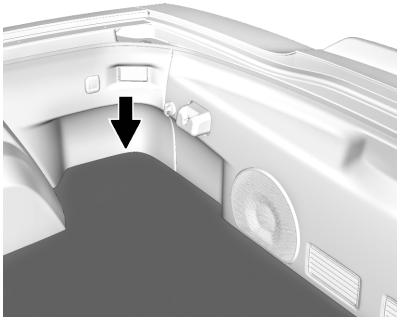

4. Ouvrir le hayon et lever la moquette du côté passager du véhicule pour accéder au couvercle de la batterie.

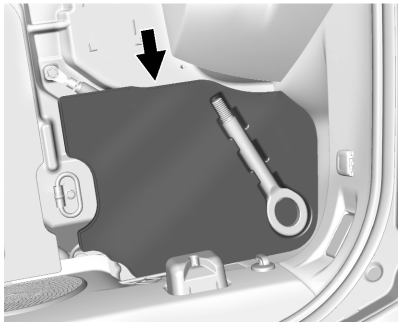

5. Déposer le couvercle de la batterie et localiser les cosses positive (+) et négative (−).
6. S'assurer que l'isolant des câbles volants n'est pas lâche ou manquant. Le cas échéant, vous pourriez recevoir un choc. Les véhicules pourraient également être endommagés.
7. Ouvrir le couvercle de garniture de cosse positive (+) et connecter le câble rouge positive (+) à la cosse positive (+) (1) de la batterie déchargée.
8. Ne pas laisser l'autre extrémité toucher du métal. La connecter à la cosse positive (+) (4) de la batterie en étant.
9. À présent, connecter le câble noir négatif (−) à la cosse négative (−) (3) de la batterie en état.

   Ne pas laisser l'autre côté en contact avec quelque chose au cours de l'étape suivante.
10. Connecter l'autre extrémité du câble négatif (−) à la cosse négative (−) (2) de la batterie déchargée.
11. Démarrer le véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner pendant quelques instants.
12. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

⚠ Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Au besoin, réinitialiser les lève-vitres électriques. Se reporter à « Indexation des glaces », sous *Glaces à commande électrique à la page 2-25*.

Remorquage du véhicule

⚠ Attention

Le remorquage incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dégâts. Les dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule. Ni lier ni accrocher aucun organe de suspension — incluant les bras de suspension, les barres stabilisatrices et les tringles — pendant le remorquage et la récupération d'un véhicule en panne, ou en assujettissant le véhicule sur une remorqueuse à plateau. Pour le remorquage et la récupération d'un véhicule en panne, utiliser les crochets adéquats aux emplacements corrects des soubassements avant et arrière. Utiliser les faisceaux de la sangle de nylon

(Suite)

Attention (Suite)

correcte autour des pneus pour les assujettir à la remorqueuse à plateau.

Faire remorquer le véhicule sur un plateau de remorquage. Un véhicule de remorquage équipé d'un dispositif pour soulever les roues peut endommager le véhicule.

Consulter votre concessionnaire ou un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être remorqué.

Pour faire remorquer le véhicule derrière un autre véhicule à des fins récréatives, comme derrière une caravane, se reporter à « Remorquage d'un véhicule récréatif » ci-après.

Remorquage d'un véhicule récréatif

⚠ Attention

Le remorquage avec chariot ou pneumatique du véhicule risque de l'endommager en raison de la garde au sol réduite. Toujours placer le véhicule sur un camion à plateau ou une remorque.

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre des roues en contact avec le sol. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule à la page 10-97*.

Entretien de l'apparence

Soin extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Lavage du véhicule

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le métal

(Suite)

Attention (Suite)

ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

⚠ Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède

(Suite)

Attention (Suite)

8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Le symbole  se trouve sur tous les centres électriques du compartiment sous le capot qui ne doit pas être lavé au jet. Ceci peut causer des dégâts qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

En utilisant une station de lavage automatique, respecter les consignes de lavage. L'essuie-glace doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

⚠ Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs

(Suite)

Attention (Suite)

conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

⚠ Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium et en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser une solution de nettoyage approuvée pour l'aluminium et l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage pour chrome.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Entretien du toit décapotable

Laver régulièrement les toits décapotables à la main avec du savon doux pour voiture. Ne jamais utiliser de brosses dures, de vapeur, de décolorant ou de produits de nettoyage agressifs. Au besoin, une brosse tendre peut être utilisée pour éliminer la saleté. Après le nettoyage, rincer abondamment le tissu. Éviter les stations de lavage automatiques avec des brosses supérieures ou des jets à haute pression car ils peuvent causer des dégâts et des infiltrations.

N'abaisser le toit que lorsqu'il est complètement sec et éviter de le laisser abaissé pendant des périodes prolongées afin d'éviter l'altération atmosphérique de l'habitacle.

Éviter de laisser de grandes quantités de neige sur le toit pendant des périodes prolongées, car cela peut également l'endommager.

Entretien des fibres de carbone

Les pièces en fibre de carbone peuvent être lavées et cirées comme toutes les autres pièces. Utiliser de la cire incolore ou teintée en noir. Se reporter à *Fibres de carbone à la page 9-22*.

Nettoyage des feux extérieurs/ lentilles, emblèmes, décalques et bandes.

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont fabriqués en plastique et certains comportent une pellicule de protection contre les UV. Ne pas les nettoyer ou les essuyer lorsqu'ils sont secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

⚠ Attention

Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

⚠ Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer une graisse de silicone diélectrique sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur

durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, procéder éventuellement à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

⚠ Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la peinture

(Suite)

Attention (Suite)

de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et jantes — Aluminium ou chrome

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

⚠ Attention

Les roues et autres garnitures chromées peuvent être détériorées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de

(Suite)

Attention (Suite)

chlorure de magnésium, de calcium ou de sodium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Laver toujours les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

⚠ Attention

Pour éviter d'endommager la surface, ne pas utiliser de savon fort, de produits chimiques, de produits à polir abrasifs, de produits nettoyants, de brosses ou de produits nettoyants contenant de l'acide sur les roues en aluminium ou chromées. N'utiliser que des produits nettoyants approuvés. Aussi, ne jamais apporter un véhicule avec

(Suite)

Attention (Suite)

des roues en aluminium ou chromées dans un lave-auto automatique qui utilise des brosses de nettoyage à pneu en carbure de silicone. Les roues risquent d'être endommagées et les réparations ne sont pas couvertes par la garantie du véhicule.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'accrochage, l'absence de griffage, de fuite, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot et les charnières du hayon sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et à l'automne, rincez abondamment à l'eau le dessous de la carrosserie pour éliminer tout matériau corrosif. Prenez soin de bien nettoyer toutes les zones où la boue et autres débris peuvent s'accumuler.

Ressorts composites

⚠ Attention

Ne pas utiliser de produits de nettoyage acides ou corrosifs, de dégraissants pour moteur ou d'agents de nettoyage de l'aluminium sur les ressorts en fibre de verre car cela peut les endommager. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Utiliser uniquement les produits de nettoyage homologués.

Dégâts de carrosserie

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Éliminer rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à la description du soin de finition, déjà décrit dans cette section.

Soin intérieur

Pour éviter les abrasions dues aux impuretés, nettoyer régulièrement l'habitacle. Éliminer immédiatement toute salissure. Noter que les journaux ou les vêtements sombres peuvent déteindre et transférer leurs couleurs irrémédiablement sur les scelleries du véhicule.

Utiliser une brosse en soie pour retirer la poussière des boutons et reliefs du tableau de bord. Avec une solution savonneuse douce, éliminer immédiatement les résidus de lotions pour les mains, crème solaire et d'insecticide de toutes les surfaces intérieures sinon les dommages peuvent être irrémédiables.

Votre concessionnaire peut proposer des produits de nettoyage de l'habitacle. Utiliser des agents nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer pour éviter tout dommage irrécupérable. Appliquer tous les nettoyants directement sur le chiffons. Ne pas pulvériser directement de produits nettoyants sur les commutateurs ou les commandes. Les produits nettoyants doivent être enlevés rapidement. Ne jamais les laisser reposer longtemps sur la surface à nettoyer.

Les produits nettoyants peuvent comporter des solvants susceptibles de se concentrer à l'intérieur. Avant de les utiliser, lire et appliquer scrupuleusement toutes les instructions de sécurité de l'étiquette. Lors du nettoyage de l'habitacle, garder une ventilation adéquate en ouvrant les portes et les glaces.

Pour éviter les dégâts, ne pas nettoyer l'habitacle à l'aide des nettoyants ou méthodes décrits ci-après :

- Ne jamais utiliser ni rasoir ni autre objet tranchant pour éliminer les impuretés des surfaces intérieures.
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.

- Ne jamais frotter sur aucune surface agressivement ou avec une pression excessive.
- Ne jamais utiliser de lessive ou de nettoyant vaisselle contenant des agents dégraissants. Pour les nettoyants liquides, utiliser environ 20 gouttes pour 3,8 L (1 gal) d'eau. Une solution savonneuse concentrée laissera des résidus laissant des traces et favorisant la poussière. Ne pas utiliser de solutions contenant du savon puissant ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utiliser un chiffon éponge trempé dans l'eau. Essuyer les gouttes restantes avec un chiffon propre et sec. Il est possible d'utiliser les produits à vitres du commerce le cas échéant, après avoir nettoyé l'intérieur des vitres à l'eau claire.

⚠ Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches simplement avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Tissu, moquette, imitation cuir, microfibre

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si cet brosse et rotative, ne l'utiliser qu'au sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saleté que possible en appliquant l'une des techniques suivantes :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.

- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, une serviette de papier peut être utilisée pour éponger l'humidité en excès.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Pour les véhicules dotés de surfaces très brillantes ou d'écrans, utiliser un linge à microfibres pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec un linge à microfibres, utiliser une brosse en soit souple pour enlever la saleté qui pourrait érafler la surface. Utiliser ensuite le linge à microfibres pour frotter légèrement et nettoyer. Ne jamais utiliser de produits nettoyants à glace ou de solvants. Laver à la main régulièrement le linge à microfibres avec un savon doux. Ne jamais utiliser de javellisant ou d'assouplisseur. Rinçer abondamment et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

⚠ Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts.

Utiliser un chiffon microfibres humecté d'eau pour éliminer la poussière et les petites salissures. Pour un nettoyage plus approfondi, utiliser un chiffon microfibres doux trempé dans une solution savonneuse douce.

⚠ Attention

Le traitement du cuir, spécialement du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces peut causer des dégâts définitifs. Éliminer l'humidité en excès de ces surfaces après le nettoyage et les laisser sécher naturellement. Ne jamais utiliser ni chaleur, ni vapeur, ni solvant pour taches, ni détachant. Ne pas

(Suite)

Attention (Suite)

utiliser de produits au silicone ou cireux. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier définitivement l'aspect et la perception du cuir et d'autres garnissages doux et sont déconseillés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

⚠ Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée

(Suite)

Attention (Suite)

du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce. Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Rincez à l'eau froide, puis sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Il convient de ne pas blanchir ou teindre les ceintures de sécurité. Cela risquerait de les affaiblir considérablement. Lors d'une collision, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer les ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède.

Tapis de plancher

⚠ Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision

(Suite)

Avertissement (Suite)

et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine étaient conçus pour le véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est recommandé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement de la pédale d'accélérateur ou de frein. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'une dispositif de retenu de tapis de plancher du côté conducteur.
- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.

Les tapis de sol sont fixés par deux pièces de retenue.

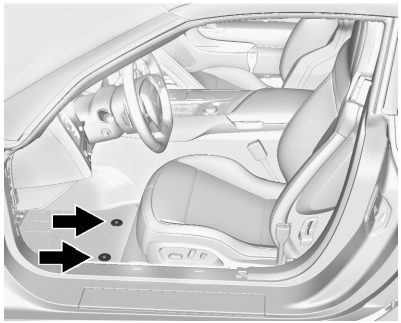

Installation et remplacement des tapis de sol

1. Tirer sur l'arrière du tapis de sol pour le dégager des pièces de retenue.
2. Réinstaller les tapis de sol en alignant leurs ouvertures sur les fixations, puis en appuyant sur ceux-ci pour les positionner.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place et vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales.

✍ NOTES

Entretien et maintenance

Informations générales
Informations générales 11-1

Programme d'entretien
Programme d'entretien 11-3

Interventions d'application spéciale
Interventions d'application spéciale 11-9

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 11-14
Pièces de remplacement d'entretien 11-16

Dossiers de maintenance
Dossiers de maintenance . . . 11-17

Informations générales

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

⚠ Attention

Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les

(Suite)

Attention (Suite)

inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule à la page 9-16*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant à la page 9-62*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Traction fréquente d'une remorque.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information

(Suite)

Avertissement (Suite)

nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Travaux d'entretien effectués par vous-même à la page 10-6*.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Lors de chaque remplissage de carburant

- Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-13*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-72*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-33*.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message VIDANGER L'HUILE À MOTEUR BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/3,000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-20*.

Entretiens exigés tous les 12 000 km/7 500 mi

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-13* et *Système de contrôle de durée d'huile à la page 10-20*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-27*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide lave-glace à la page 10-33*.
- Examiner visuellement les balais d'essuie-glace avant en recherchant de l'usure, des fissures et des soudures. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-98*. Remplacer les balais d'essuie-glace usés ou endommagés. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glaces à la page 10-42*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus à la page 10-65*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Vérification des pneus à la page 10-72*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Examiner l'élément de filtre à air du moteur. Se reporter à *Filtre à air du moteur à la page 10-22*.
- Inspecter le système de freinage.
- Examiner visuellement les composants de direction, suspension et châssis en recherchant des pièces endommagées, desserrées ou manquantes, ou des signes d'usure. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-98*.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité à la page 3-15*.
- Examiner visuellement le circuit d'alimentation en carburant en recherchant des dommages ou des fuites.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Soins extérieurs à la page 10-98*.

- Vérifier le contacteur de démarrage. Se reporter à *Vérification du commutateur du démarreur à la page 10-40*.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de la commande de verrouillage du passage de rapports automatique à la page 10-41*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification du frein de stationnement et du mécanisme P (Stationnement) à la page 10-42*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Vérifier visuellement la tringle d'accélérateur en recherchant des traces d'usure, des fissures et d'autres dommages. Vérifier la capacité de maintien de l'ouverture de la tringle. Se reporter à votre concessionnaire si une intervention s'avère nécessaire.

11-6 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)					✓					✓					✓					✓
Moteur LT1 : remplacer les bougies d'allumage, examiner les fils de bougie.													✓							
Moteur LT4 suralimenté : remplacer les bougies d'allumage, examiner les fils de bougie.								✓								✓				
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																				✓
Remplacer le liquide d'essieu arrière.						✓						✓						✓		
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (5)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (6)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide d'embrayage. (6)						✓						✓						✓		

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Circuit de refroidissement (panneau aérodynamique) à la page 10-26* ou *Circuit de refroidissement (moteur) à la page 10-25*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ou tous les trois ans, selon la première occurrence.

11-8 Entretien et maintenance

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7,500 mi	24 000 km/15,000 mi	36 000 km/22,500 mi	48 000 km/30,000 mi	60 000 km/37,500 mi	72 000 km/45,000 mi	84 000 km/52,500 mi	96 000 km/60,000 mi	108 000 km/67,500 mi	120 000 km/75,000 mi	132 000 km/82,500 mi	144 000 km/90,000 mi	156 000 km/97,500 mi	168 000 km/105,000 mi	180 000 km/112,500 mi	192 000 km/120,000 mi	204 000 km/127,500 mi	216 000 km/135,000 mi	228 000 km/142,500 mi	240 000 km/150,000 mi
Effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Examiner le système de contrôle des vapeurs de carburant. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le filtre à air du moteur. (3)					✓					✓					✓					✓
Remplacer le liquide et le filtre de boîte automatique.						✓						✓						✓		
Vidanger le liquide de boîte de vitesses manuelle.						✓						✓						✓		
Moteur LT1 : remplacer les bougies d'allumage, examiner les fils de bougie.													✓							
Moteur LT4 suralimenté : remplacer les bougies d'allumage, examiner les fils de bougie.								✓								✓				
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (4)																				✓
Remplacer le liquide d'essieu arrière.						✓						✓						✓		
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (5)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (6)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide d'embrayage. (6)						✓						✓						✓		

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première échéance.
Un remplacement plus fréquent peut être nécessaire si le véhicule est utilisé dans des zones de trafic intense, des zones où la qualité de l'air est médiocre ou des zones très poussiéreuses. Le remplacement peut également être nécessaire en cas de réduction du débit d'air, d'excès de buée sur les glaces ou d'odeurs.

(2) Vérifier toutes les conduites de carburant et de vapeur pour s'assurer que leur connexion, leur acheminement et leur état sont adéquats.

(3) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence.

(4) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Circuit de refroidissement (panneau aérodynamique) à la page 10-26* ou *Circuit de refroidissement (moteur) à la page 10-25*.

(5) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(6) Ou tous les trois ans, selon la première occurrence.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les 5 000 km/ 3,000 mi.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Soins extérieurs à la page 10-98*.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des

pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Entretien intérieur à la page 10-104* et *Soins extérieurs à la page 10-98*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.

- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, leur numéro de pièce ou par leurs spécifications sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Huile moteur	Utiliser uniquement de l'huile moteur répondant aux caractéristiques dexos1^{MC} pour la bonne classe de viscosité SAE. Rechercher le logo dexos1 approuvé pour l'huile moteur approuvée par GM. Pour la conduite sur circuit ou en compétition, utiliser de l'huile moteur Mobil 1^{MD}. Se reporter à *Huile moteur à la page 10-13*.
Liquide de refroidissement	Mélange 40/60 de liquide de refroidissement/eau claire potable et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL^{MD}. Se reporter à *Liquide de refroidissement à la page 10-27*.
Système de freinage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 3 (N° de pièce GM 19299818, Canada 19299819).
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.
Système d'embrayage hydraulique	Liquide d'embrayage hydraulique. N'utiliser que le liquide de frein Super DOT 4 N° de pièce GM 19299570, Canada 19299571.
Lubrification du châssis	Lubrifiant de châssis (N° de pièce GM 12377985, Canada 88901242) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON^{MD}-HP (n° de pièce GM 19300536, au Canada 19300537).
Boîte de vitesses manuelle	Liquide de boîte de vitesses manuelle (N° de pièce GM 88861800, Canada 88861801).
Essieu arrière	Huile pour engrenages DEXRON^{MD} LS (Pièce GM Réf. 88862624, au Canada 88862625). Se reporter à *Essieu arrière à la page 10-39* pour toute information sur la vérification du liquide.
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol (N° de pièce GM 89021668, Canada 89021674) ou lubrifiant conforme à la norme NLGI N° 2, catégorie LB ou GC-LB.
Barillets de serrure à clé, capot et charnières de portes	Lubrifiant à usage général, Superlube (N° de pièce GM 12346241, Canada 10953474).
Conditionnement des bourrelets d'étanchéité	Lubrifiant pour bourrelet d'étanchéité (numéro de pièce GM É.-U. 3634770, Canada 10953518) ou graisse diélectrique aux silicones (numéro de pièce GM É.-U. 12345579, Canada 10953481).

Pièces de remplacement d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur	23107355	A3191C
Filtre à huile du moteur	12640445	PF64
Cartouche de filtre à air de l'habitacle	22862632	CF139
Bougie d'allumage		
Moteur 6.2L LT1	12622441	41–114
Moteur 6.2L LT4 suralimenté	12642722	41–128
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur — 550 mm (21,7 po)	22756331	-
Côté passager — 500 mm (19,7 po)	22756330	-

Dossiers de maintenance

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

✍ NOTES

Données techniques

Identification du véhicule
Numéro d'identification du véhicule (NIV) 12-1
Étiquette d'identification des pièces de rechange 12-1

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 12-3
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5

Identification du véhicule

Numéro d'identification du véhicule (NIV)





Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté gauche. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le NIV se trouve aussi sur les étiquettes de conformité du véhicule et d'identification des pièces de rechange, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications à la page 12-3* pour le code-moteur du véhicule.

Étiquette d'identification des pièces de rechange

Cette étiquette placée sous la moquette de la zone du coffre du côté passager, fournit l'information suivante :

- Numéro d'identification (NIV) :
- La désignation du modèle.
- Des renseignements sur la peinture.

12-2 Données techniques

- Les options de production et les équipements spéciaux.

Ne pas retirer cette étiquette du véhicule.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Les capacités approximatives suivantes sont données selon les conversions anglaises et métriques.

Voir *Liquides et lubrifiants recommandés à la page 11-14*.

Application	Capacités	
	Unité métrique	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement	10,7 l	11,3 pintes
Huile moteur avec filtre		
Moteur 6.2L LT1 sauf Z51	6,6 L	7,0 pintes
Moteur 6.2L LT1 avec Z51	9,3 L	9,8 pintes
Moteur 6.2L LT4 suralimenté	9,3 L	9,8 pintes
Réservoir de carburant	70.4 L	18.6 gal
Couple de serrage d'écrou de roue	140 N•m	100 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		

12-4 Données techniques

Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Transmission	Écartement des électrodes	Ordre d'allumage
Moteur V8 de 6.2 L LT1	7	Automatique Manuel	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)	1–8–7–2–6–5–4–3
6.2L LT4 suralimenté	6	Automatique Manuel	0.725–0.875 mm (0.029 – 0.034 po)	1–8–7–2–6–5–4–3

Données de moteur

Moteur	Puissance	Couple de serrage	Cylindrée	Taux de compression
6.2 L V8 standard	455	460 lb pi	6,2L	11,5 :1
6.2 L V8 avec échappement de performance	460	465 lb pi	6,2L	11,5 :1
6.2L V8 suralimenté	650	650 lb pi	6,2L	10,0 :1

Acheminement de la courroie d'entraînement

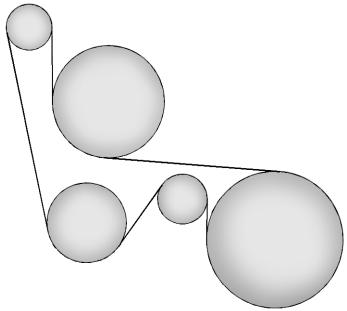

Moteur 6.2L LT1

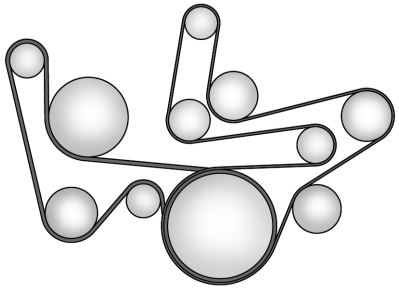

Moteur 6.2L LT4

✍ NOTES

Information du client

Information du client
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Bureaux d'assistance à la clientèle 13-4
Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY) 13-4
Centre de propriétaires en ligne 13-5
Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Programme d'assistance routière 13-6
Planification des rendez-vous 13-8
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Réparation des dégâts de collision 13-10
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-13
Identification de fréquence radio 13-14
Déclaration de radiofréquence 13-14

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 13-15
Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada 13-15
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 13-16

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16
Enregistreurs de données d'événement 13-16
OnStar[MD] 13-17
Système Infodivertissement 13-18

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape: Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape: Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains: General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en œuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Auto Line[MD] du Bureau d'éthique commerciale (BBB) pour faire appliquer vos droits.

Le BBB Auto Line Program est une initiative hors tribunaux administrée par le conseil de Better Business Bureau (Bureau d'éthique commerciale) pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le BBB Auto Line Program par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB Auto Line Program
Council of Better Business Bureau, Inc.
4200 Wilson Boulevard
Suite 800
Arlington, VA 22203-1838

Téléphone : 1-800-955-5100
www.dr.bbb.org/goauto

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens: Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, General Motors du Canada Limitée tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre

programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
General Motors du Canada Limitée
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière :
1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière :
1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance à la clientèle pour utilisateurs de téléphones à texte (TTY)

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux

clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur, composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre de propriétaires en ligne

Expérience du propriétaire en ligne machevrolet. ca

L'expérience du propriétaire en ligne de Chevrolet est une ressource à guichet unique qui permet d'établir une relation avec Chevrolet et de conserver des renseignements importants sur le véhicule à un seul endroit.

Avantages des membres

(Information sur le véhicule): Télécharger des guides de l'automobiliste et visionner des vidéos Comment faire sur les véhicules.

(Information sur l'entretien): Consulter des programmes d'entretien, des alertes et des informations de diagnostic du véhicule embarqué OnStar et prendre des rendez-vous d'entretien.

(Historique d'entretien): Consulter et imprimer les dossiers d'entretien consignés par le concessionnaire et des dossiers d'entretien auto-enregistrés.

(Informations sur le concessionnaire favori): Sélectionner un concessionnaire favori et trouver l'emplacement du concessionnaire, la carte, les numéros de téléphone et les heures d'ouverture.

(Informations sur le suivi de la garantie): Effectuer le suivi de l'information de garantie du véhicule.

(Information de rappel): Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Numéro d'identification du véhicule (NIV) à la page 12-1*.

(Autre information sur le compte): Consulter des informations sur le compte de la carte GM, de la radio satellite SiriusXM (selon l'équipement), et OnStar.

(Soutien en ligne direct): Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visiter machevrolet. ca pour enregistrer votre véhicule.

Club des propriétaires Chevrolet (Canada) chevroletowner. ca

Visitez le club des propriétaires Chevrolet :

- Clavarder en ligne avec des conseillers.
- Utiliser la section Outils de véhicule.
- Accéder aux sites des passionnés de tierces parties et aux réseaux de médias sociaux.
- Trouver des ressources pour le propriétaire, comme la fin de location, le financement et l'information sur la garantie.
- Récupérer vos articles, jeux, conseils et galeries multimédias préférés dans les sections Articles et Entretien des véhicules.
- Télécharger rapidement et facilement le manuel du propriétaire de votre véhicule.
- Trouver les services d'entretien recommandés par Chevrolet pour votre véhicule.

Programme de remboursement de mobilité GM

Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour plus d'informations sur l'offre limitée, visiter le site Internet www.gmmobility.com ou appeler le centre d'assistance pour la mobilité GM au numéro 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléphone à texte (TTY) peuvent appeler le numéro 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme de locomotion. Pour plus de détails, consulter www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (1-800-463-7483). Les usagers de télécommunications pour malentendants (TTY) peuvent composer le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile.
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel.
- Emplacement du véhicule.
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule.
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN), et date de livraison du véhicule.
- Description du problème.

Couverture

Les services sont fournis jusqu'à 5 ans/160 000 km (100,000 mi), selon la première éventualité.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur. Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci,

si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.

- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction.
- Amendes légales.
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction.

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Approvisionnement en carburant :** le remboursement va jusqu'à 7 Litres. La livraison de carburant diesel peut être restreinte. Pour des raisons de sécurité, le propane et autres carburants alternatifs ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. General Motors du Canada limitée requiert une pré-autorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de réparation. Lorsque l'autorisation est reçue, le conseiller de l'assistance routière vous contactera pour fixer un rendez-vous et vous expliquer comment recevoir le paiement.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Planification des rendez-vous

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre

concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour rendre votre expérience de propriétaire plus agréable, nos concessionnaires participants et nous-mêmes sommes fiers de vous offrir le transport de courtoisie : un programme d'assistance destiné aux véhicules bénéficiant de la garantie Pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada) et de la garantie étendue couvrant le groupe motopropulseur et/ou les garanties hybrides spécifiques aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un livret séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations de nuit sous garantie sont nécessaires et que les transports publics sont utilisés, les frais doivent être pris en charge sur

présentation des reçus originaux et sans dépasser le montant maximum autorisé par GM pour le service de navette. Si des clients aux États-Unis organisent leur propre transport, un remboursement limité aux dépenses raisonnables de carburant peut être accordé. Les montants réclamés doivent refléter les coûts réels et faire l'objet de reçus originaux. Consulter votre concessionnaire pour toute information.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie jusqu'au lendemain, le concessionnaire peut fournir un véhicule de courtoisie disponible ou rembourser la location d'un véhicule. Le remboursement est limité et doit faire l'objet de reçus originaux, ainsi que d'un accord signé et complété, et être conforme aux exigences de l'état/la province, locales et du fournisseur du véhicule de location. Les conditions peuvent varier et comprendre des exigences d'âge minimum, une assurance, carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de carburant, taxes, prélèvements, frais d'utilisation, kilométrage excessif ou location après la fin de la réparation sont également de votre responsabilité.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation des dégâts de collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la

durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la

souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés.

Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière à la page 13-6*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur.
- Numéro de permis de conduire du conducteur.
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire.
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule.
- Marque, modèle et année modèle du véhicule.
- Numéro d'identification du véhicule (NIV).
- Compagnie d'assurance et numéro de la police.
- Description générale des dommages de l'autre véhicule.

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? à la page 3-21*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM

d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Renseignements sur la commande de guides de réparation

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien de moteurs, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, direction, carrosserie, etc.

Bulletins techniques

Les bulletins techniques fournissent l'information d'entretien technique supplémentaire permettant d'effectuer l'entretien des voitures et camions General Motors. Chaque bulletin comprend les directives pour aider à diagnostiquer et à faire l'entretien du véhicule.

Information du propriétaire

Les publications pour le propriétaire sont écrites spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le guide du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

Portefeuille, guide du propriétaire et manuel de garantie.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 35.00 $ – 40.00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Sans pochette : guide du propriétaire seulement.

PRIX DE VENTE AU DÉTAIL : 25.00 $ (États-Unis), frais de manutention et d'expédition en sus.

Modèles courants et antérieurs

Les bulletins techniques et les manuels de réparation sont disponibles pour les véhicules GM courants et antérieurs.

COMMANDER SANS FRAIS : 1-800-551-4123 du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h, heure normale de l'Est

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. à l'adresse : www.helminc.com.

Ou écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Prix susceptible d'être modifié sans préavis et sans obligation. Accorder assez de temps pour la livraison.

Tous les prix indiqués sont exprimés en devise américaine. Établir les chèques en devise américaine.

Identification de fréquence radio

La technologie RFID est utilisée dans certains véhicules pour des fonctions telles que la surveillance de la pression des pneus et la sécurité du système d'allumage, ainsi que dans les connexions de dispositifs pratiques tels que les télécommandes RKE de verrouillage/déverrouillage de portes et de démarrage à distance et les ouvre-porte de garage. La technologie RFID des véhicules GM n'utilise ni n'enregistre de données personnelles et n'est pas reliée à d'autres systèmes GM contenant des informations personnelles.

Déclaration de radiofréquence

Ce véhicule est équipé de systèmes à fréquence radio conformes à la Partie 15/Partie 18 des règlements de la commission fédérale des communications des États-Unis et aux normes RSS-GEN/210/220/310 d'Industrie Canada.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.
2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour contacter la NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153); aller à : *http://www.safercar.gov;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *http://www.safercar.gov*.

Signalement des défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement du Canada

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'une défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que General Motors of Canada Limited. Appeler Transport Canada au 1-800-333-0510 ou envoyer un courriel à l'adresse :

Transport Canada
Road Safety Branch
80, rue Noel
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Composer le 1-800-222-1020 ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

General Motors du Canada Limitée
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent mémoriser des données qui aideront le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du

véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent faciliter la compréhension des circonstances dans lesquelles les accidents et les blessures se produisent.
REMARQUE : les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p. ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'exige la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar[MD]

Si le véhicule est doté du système OnStar[MD] et en cas d'abonnement actif, des données supplémentaires peuvent être collectées via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; et, dans certains cas, à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux Termes et conditions et

à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Système Infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter au manuel d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar
Aperçu OnStar 14-1

Services OnStar
Urgence 14-3
Sécurité 14-3
Navigation 14-3
Connexions 14-5
Diagnostics du véhicule 14-7

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Informations supplémentaires au sujet d'OnStar 14-7

Aperçu OnStar

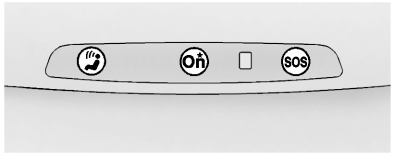

Rétroviseur à commande manuelle

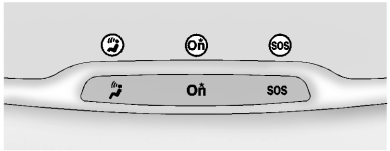

Rétroviseur à gradation automatique

Bouton de commande vocale

Bouton bleu OnStar

Bouton d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar à votre écoute pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, la connexion, et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un abonnement payant. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les conditions générales et la déclaration de confidentialité d'OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

Ajustement manuel et automatique des rétroviseurs

- Appuyer sur les boutons de contrôle des miroirs. Si OnStar ne répond pas, ajuster la position des doigts ou retirer les gants.
- Éviter de toucher aux boutons de contrôle lors de l'ajustement des miroirs. Pour annuler une commande, appuyer sur .
- Pour éviter de faire des appels, fermer le contact avant de nettoyer le miroir.

Indicateur du statut

Le témoin lumineux du système OnStar se trouve à côté des boutons de contrôle OnStar sur le rétroviseur à ajustement manuel.

Si le témoin lumineux est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Off (désactivé) : le système est désactivé. Appuyer à deux reprises sur le bouton bleu OnStar pour communiquer avec un conseiller OnStar.

En ce qui concerne le rétroviseur à ajustement automatique, le statut est fourni par l'icône « Affichage sur demande ».

- Trois icônes datées : le système est activé et actif
- Aucune icône : le véhicule se déplace ou l'abonnement OnStar est inactif.
- Clignotement : le bouton a été enfoncé.
- Solide : au téléphone
- ! (Fault Icon On) : Indique un problème.

Commandes OnStar

Appuyer sur ou appeler le 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Appuyer sur pour :

- Lancer un appel, terminer un appel ou répondre à un appel entrant.
- Lancer des commandes vocales d'appel mains libres OnStar.
- Donner une commande vocale de navigation OnStar virage après virage. Nécessite un plan d'abonnement spécifique.
- Obtenir le nom du réseau Wi-fi, ou l'identifiant de l'ensemble de services ou SSID et le mot de passe (selon l'équipement).

Appuyer sur pour se connecter à un conseiller en direct pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite. Nécessite leur disponibilité Nécessite un plan d'abonnement spécifique.

- Recevoir des diagnostics à la demande pour une vérification des systèmes principaux du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-fi (selon l'équipement).

Appuyer sur le bouton d'urgence OnStar SOS pour obtenir une connexion prioritaire à un conseiller d'urgence disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo sévère ou d'autres problèmes et obtenir les itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Urgence

Avec la réponse automatique en cas d'impact, le système OnStar peut se connecter automatiquement avec un conseiller d'urgence OnStar. Le système embarqué peut se connecter automatiquement au service d'aide lors de certains accidents.

Appuyer sur SOS pour vous connecter avec un conseiller d'urgence OnStar. La technologie GPS est utilisée pour identifier la localisation du véhicule et peut fournir de précieux renseignements au personnel d'urgence. Les conseillers d'urgence OnStar sont formés pour fournir une assistance et sont en liaison avec les fournisseurs de services d'urgence publics existants dans les situations d'urgence.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés pour les situations critiques sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine afin de fournir un point de contact central, d'assistance et d'information en cas de situation critique.

Sécurité

OnStar fournit des services comprenant une assistance au sujet des véhicules volés, un blocage d'allumage à distance et une assistance routière (option), si le véhicule bénéficie de ces services. OnStar peut déverrouiller les portes du véhicule à distance, en cas de serrures automatiques de porte et peut aider la police à localiser le véhicule s'il est volé.

Navigation

La navigation OnStar nécessite un plan d'abonnement OnStar spécifique.

Appuyer sur ⓞ pour recevoir des directions ou pour les recevoir sur l'écran de navigation du véhicule, selon l'équipement. Les destinations peuvent également être transmises au véhicule depuis MapQuest.com.

Navigation pas-à-pas

1. Appuyer sur ⓞ pour se connecter à un conseiller en direct.
2. Demande de directions.
3. Les directions sont téléchargées vers le véhicule.
4. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

Annuler l'itinéraire

1. Appuyer sur ✆. Le système répond : « OnStar prêt », puis émet une tonalité. Dire « Annuler l'itinéraire. » Le système répond : « Souhaitez-vous annuler les directions? ».
2. Dire « Oui ». Le système répond : « OK, demande complétée, merci, au revoir ».

Itinéraire prévu

1. Appuyer sur ✆. Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Itinéraire prévu ». Le système répond avec les trois prochaines manoeuvres.

Répéter

1. Appuyer sur ✆. Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Répéter ». Le système réagit avec la dernière direction donnée puis répond « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Dire la Destination

1. Appuyer sur ✆. Le système répond : « OnStar ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Dire la Destination ». Le système répond en indiquant l'adresse et la distance vers la destination, puis ajoute « OnStar est prêt », suivi d'une tonalité.

Autres services de navigation disponibles à partir d'OnStar

OnStar eNav: Les abonnés peuvent envoyer des destinations depuis MapQuest.com au système de navigation pas-à-pas ou de navigation par écran du véhicule (selon l'équipement). Une fois disponibles, les directions sont téléchargées vers le véhicule.

Téléchargement de destination: Appuyer sur ⓞ, puis demander au conseiller de télécharger les directions au système de navigation du véhicule (selon l'équipement). À

l'issue de l'appel, appuyer sur le bouton « Go » (commencer) de l'écran de navigation pour lancer les directions de conduite.

Si les directions sont téléchargées dans le système de navigation, l'itinéraire peut être supprimé uniquement à travers le système de navigation.

Les destinations peuvent également être téléchargées à la volée. Pour l'information au sujet d'eNav et du téléchargement de destination, visiter le site www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

Le plan d'abonnement OnStar spécifique requis inclut les services qui suivent pour aider les clients à rester connectés.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (E.U.) ou www.onstar.ca (Canada).

Connectivité Wi-fi (selon l'équipement)

Le véhicule est doté d'un point d'accès Wi-fi qui fournit une connexion Internet sans fil à haut débit permettant de connecter plusieurs périphériques mobiles (forfait de données requis).

1. Pour récupérer les informations du point d'accès Wi-fi, appuyer sur ⓘ et sélectionner ou dire « Paramètres Wi-fi ».
2. Les paramètres Wi-fi affichent le nom du réseau Wi-fi/identifiant de l'ensemble de services (SSID), le mot de passe et le niveau de cryptage.
3. Pour modifier l'identifiant de l'ensemble de services (SSID) ou le mot de passe, appuyer sur ⓞ ou appeler le 1-888-4-ONSTAR pour communiquer avec un conseiller.

Application RemoteLink^{MD} d'OnStar (selon l'équipement)

Téléchargez l'application mobile Télé-Accès d'OnStar pour sélectionner des appareils mobiles tels que Apple^{MD}, Android^{MC} et BlackBerry^{MD} ou Windows 7 ou 8. À partir de l'appareil mobile, il vous est possible de vérifier le niveau de carburant du véhicule, la durée de vie de l'huile ou la pression des pneus (si le véhicule est équipé du système de surveillance de la pression des pneus); ou d'activer à distance les phares et l'avertisseur sonore. Il vous est également possible de démarrer à distance le véhicule (si équipé d'usine) ou de déverrouiller les portes de n'importe où avec une connexion sans fil (si équipé de serrures automatiques). Avec le plan de service OnStar spécifique requis, une destination peut vous être envoyée sur le véhicule. Pour plus d'informations sur l'application Télé-Accès

d'OnStar et sa compatibilité, visitez www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Services du porte-clés RemoteLink[MD] d'OnStar

Cette fonctionnalité est comprise pendant cinq ans et permet le verrouillage/déverrouillage des portes à distance (si équipé de serrures automatiques), le démarrage à distance (si équipé d'usine), ou l'activation de l'avertisseur sonore et des phares de n'importe où avec un signal sans fil. Pour vous permettre une première utilisation, téléchargez l'application et commencez à l'utiliser à tout moment pendant la période d'essai.

Appel mains libres OnStar

Ce service permet de passer et de recevoir des appels depuis le véhicule.

Pour appeler

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».
3. Dire le numéro entier sans interruption, incluant un « 1 » et le code régional. Le système répond : « d'accord pour l'appel ».

Appel d'urgence 911

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt), suivi d'une tonalité.
2. Dire « Appeler ». Le système répond « Appeler. Veuillez indiquer le nom ou le numéro de l'interlocuteur à appeler ».
3. Dire « 911 » sans pause. Le système répond : « 911 ».
4. Dire « Appeler ». Le système répond : « Ok, 911 en composition ».

Retrouver mon numéro

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Mon numéro ». Le système répond : « Votre numéro d'appel de téléphonie mains libres OnStar est... ». Ensuite, dire le numéro.

Fin d'appel

Appuyer sur . Le système répond : « Call ended » (appel terminé).

Enregistrer un nom en vue d'une composition rapide.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).

2. Dire « Enregistrer ». Le système répond : « Please say the number you would like to store » (veuillez dire le numéro à enregistrer).
3. Dire le numéro entier sans interruption. Le système répond : « indiquer l'étiquette de nom ».
4. Prendre une étiquette de nom. Le système répond : « avant d'enregistrer <étiquette de nom>. Cela semble-t-il correct? ».
5. Dire « Oui » ou « Non » pour réessayer. Le système répond : « d'accord, enregistrement <d'étiquette de nom> ».

Lancer un appel en utilisant un numéro enregistré.

1. Appuyer sur . Le système répond : « OnStar Ready » (OnStar est prêt).
2. Dire « Appeler <nom> ». Le système répond : « d'accord, appel <étiquette de nom> ».

Vérifier les minutes et l'expiration

Appuyer sur et dire « Minutes » puis « Vérifier » pour vérifier combien de minutes restent et leur date d'expiration.

Diagnostics du véhicule

Les diagnostics du véhicule OnStar peuvent effectuer une vérification du véhicule chaque mois. Ils vérifient le moteur, la boîte de vitesses, les freins ABS et les autres systèmes importants du véhicule. Ils vérifient également la pression des pneus si le véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus. Si une vérification des diagnostics sur demande est nécessaire, appuyer sur , un conseiller effectue alors une vérification.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Informations supplémentaires au sujet d'OnStar

Service de transfert

Appuyer sur pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut porter assistance dans l'opération d'annulation ou de suppression d'informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appelez immédiatement le 1-888-4-ONSTAR pour mettre fin à vos services OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur ⓞ et suivre les consignes pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller de mettre à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de service OnStar disponibles.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les diagnostics du véhicule, le déverrouillage de porte à distance, l'assistance routière, la navigation par virage après virage et les appels mains-libres sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, une description complète des services OnStar, les limitations du système et les conditions générales OnStar :

- Téléphoner au numéro 1-888-4-ONSTAR. (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur ⓞ pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone, le fournisseur de service sans fil doit aussi disposer de la couverture, de la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar peuvent ne peuvent pas fonctionner. D'autres problèmes au-delà du contrôle d'OnStar peuvent empêcher le service tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil.

Voir *Déclaration de fréquences radio à la page 13-14*.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider les abonnés dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur ⓞ pour une assistance au sujet de :

- Localisation d'une station-service avec préposé au service de carburant.
- Recherche d'un hôtel, d'un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indications de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY installé par le concessionnaire disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains des services OnStar, tel que le télédéverrouillage et l'assistance en cas de vol du véhicule. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur ⓞ ou en composant le 1-888-4-ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur ⓞ et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut effectuer de déverrouillage à distance des portes ou fournir d'assistance en cas de vol du véhicule après que le véhicule a été immobilisé continuellement pendant cinq jours. Après cinq jours, OnStar peut contacter l'assistance routière et un serrurier peut donner l'accès au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels, dans les passages souterrains ou les garages de stationnement, ou dans une

zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver une difficulté d'identification de l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

Ne pas placer des objets par-dessus l'antenne ou près d'elle pour éviter un blocage de la réception des signaux cellulaires et du système de positionnement global (GPS). La réception cellulaire est requise pour l'envoi par OnStar de signaux à distance au véhicule.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter.

Appuyer sur ⓞn pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique complémentaire

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique après-vente à la page 9-67*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, composez le 1-888-4-ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur ⓞn pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - reconnaissances du logiciel

Certains composants OnStar comprennent le logiciel libcurl et unzip ainsi que d'autres logiciels tiers. Ci-dessous figurent les avis et les licences connexes aux logiciels libcurl et unzip ainsi qu'aux logiciels tiers, veuillez consulter les sites http://www.lg.com/global/support/opensource/index et https://www.onstar.com/web/portal/getdocuments

libcurl :

AVIS DE COPYRIGHT ET D'AUTORISATION

Copyright (c) 1996 - 2010, Daniel Stenberg, <daniel@haxx.se>.

Tous droits réservés.

L'autorisation d'utiliser, de copier, de modifier et de distribuer ce logiciel, à quelque fin que ce soit, avec ou sans frais, est accordée à condition que l'avis de copyright ci-dessus et que le présent avis d'autorisation apparaissent dans toutes les copies du logiciel.

LE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS LIMITATION, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-VIOLATION DES DROITS DE TIERCES PARTIES. LES AUTEURS OU LES DÉTENTEURS DU COPYRIGHT NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUTE RÉCLAMATION OU DOMMAGES OU DE TOUT AUTRE DOMMAGE QUE CE SOIT DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE NÉGLIGENCE OU D'UNE AUTRE ACTION PRÉJUDICIABLE, DUS OU LIÉS À CE LOGICIEL OU RÉSULTANT DE SON UTILISATION.

Sous réserve des dispositions du présent avis, le nom d'un détenteur du copyright ne doit pas être utilisé pour annoncer ou promouvoir la vente, l'utilisation ou toute autre activité liée à ce Logiciel sans l'autorisation écrite préalable dudit détenteur.

unzip :

Il s'agit de la version 10-Fév-2005 du copyright et de la licence Info-ZIP. La version définitive de ce document devrait être disponible sur le site ftp://ftp.info-zip.org/pub/infozip/license.html à une date indéterminée.

Copyright (c) 1990-2005 Info-ZIP. Tous droits réservés.

Pour les besoins de ce copyright et de cette licence, « Info-ZIP » est défini comme comprenant l'ensemble des personnes suivantes :

Mark Adler, John Bush, Karl Davis, Harald Denker, Jean-Michel Dubois, Jean-Loup Gailly, Hunter Goatley, Ed Gordon, Ian Gorman, Chris Herborth, Dirk Haase, Greg Hartwig, Robert Heath, Jonathan Hudson, Paul Kienitz, David Kirschbaum, Johnny Lee, Onno van der Linden, Igor Mandrichenko, Steve P. Miller, Sergio Monesi, Keith Owens, George Petrov, Greg Roelofs, Kai Uwe Rommel, Steve Salisbury, Dave Smith, Steven M. Schweda, Christian Spieler, Cosmin Truta, Antoine Verheijen, Paul von Behren, Rich Wales, Mike White.

Ce logiciel est fourni « en l'état », sans garantie d'aucune sorte, explicite ou implicite. En aucun cas, Info-ZIP ou ses collaborateurs ne pourront être tenus responsables des dommages directs, indirects, accessoires, spéciaux ou conséquents découlant de l'utilisation ou de l'incapacité à utiliser ce logiciel.

Quiconque est autorisé à utiliser ce logiciel à toute fin, y compris pour des applications commerciales, de même qu'à le modifier et à le redistribuer librement, à condition de se soumettre aux restrictions suivantes :

1. Le code source redistribué doit reproduire le copyright, la définition, l'avis de non responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions.
2. Les redistributions au format binaire (exécutables compilés) doivent reproduire le copyright, la définition, l'avis de non-responsabilité ci-dessus et la présente liste de conditions dans la documentation et/ou dans tout autre matériel livré avec la distribution. La seule exception à cette condition est la redistribution d'un exécutable UnZipSFX binaire standard (notamment SFXWiz) faisant partie d'une archive d'auto-extraction; cette redistribution est autorisée sans inclure la présente licence, à condition que la bannière SFX normale n'ait pas été enlevée de l'exécutable binaire ou désactivée.
3. Les versions modifiées - notamment, mais sans s'y limiter, ports de communication vers de nouveaux systèmes d'exploitation, ports de communication existants avec nouvelles interfaces graphiques,

et versions de bibliothèque dynamique, partagée ou statique - doivent être clairement indiquées comme telles et ne doivent pas être présentées de manière inexacte comme étant le code source d'origine. Ces versions modifiées ne doivent pas non plus être présentées de manière inexacte comme étant des versions Info-ZIP, y compris, mais sans s'y limiter, l'étiquetage des versions modifiées sous les noms « Info-ZIP » (ou toute variante en découlant, y compris, mais sans s'y limiter, l'usage de majuscules différentes), « Pocket UnZip », « WiZ » ou « MacZip » sans l'autorisation expresse de Info-ZIP. Par ailleurs, ces versions modifiées ne doivent pas présenter à tort l'utilisation des Zip-Bugs ou des adresses électroniques Info-ZIP ou des URL Info-ZIP.

4. Info-ZIP conserve le droit d'utiliser les noms « Info-ZIP », « Zip », « UnZip », « UnZipSFX », « WiZ », « Pocket UnZip », « Pocket Zip » et « MacZip » pour ses propres versions de code source et exécutable binaire.

✍ NOTES

A

Accessoires et modifications . . . 10-3
Achat de pneus neufs 10-75
Acheminement de la courroie d'entraînement, Moteur 12-5
Acheminement, Courroie d'entraînement du moteur 12-5
Active Fuel Management[MD] (gestion active de carburant) 9-29
Active Rev Match 9-38
Adhérence
Différentiel à glissement limité 9-55
Affichage à tête haute 5-33
Aide au démarrage en côte (HSA) 9-43
Aide au démarrage, côtes 9-43
Alarme
Sécurité du véhicule 2-19
Alimentation
Glaces 2-25
Prises 5-5
Prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) 9-27
Alimentation (suite)
Protection, batterie 6-8
Réglage du siège 3-2
Rétroviseurs 2-23
Serrures de porte 2-15
Alimentation des accessoires 9-27
Ampoules de rechange 10-45
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 3-37
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 9-44
Aperçu OnStar[MD] 14-1
Appel de phares 6-2
Appuis-têtes 3-2
Assistance à la clientèle 13-4
Bureaux 13-4
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-4
Attention, Danger et Avertissement iv
Automatique
Liquide de boîte de vitesses 10-21
Rétroviseurs à atténuation 2-24
Serrures de porte 2-16
Système de phares 6-4
Transmission 9-31
Avertissement
Témoin du système de freinage 5-23
Avertissement sur la proposition 65, Californie 10-3
Avertissements iv
Attention et danger iv
Feux de détresse 6-5

B

Batterie 10-38
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-8
Messages de tension et de charge 5-38
Protection de l'alimentation 6-8
Bébés et jeunes enfants, sièges pour enfants 3-32
Boîte à gants 4-2
Boîte de vitesses automatique
Mode manuel 9-34
Vérification du fonctionnement de la commande de verrouillage 10-41
Boîte de vitesses manuelle 9-37
Liquide 10-22
Bouches d'aération 8-6
Boussole 5-4
Messages 5-39

C

Cache-caisse
Espace de chargement 4-4
Californie
Avertissement 10-3
Exigences en matière de carburant 9-63
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate 10-3
Caméra
Vision arrière (RVC) 9-60
Caméra de vision arrière (RVC) 9-60
Capacités et spécifications 12-3
Capot 10-7
Caractéristiques
Mémoire 1-10
Carburant 9-62
Additifs 9-64
Conduite économique 1-23
Exigences en Californie 9-63
Gestion active 9-29
Indicateur 5-15
Messages du système 5-43
Pays étrangers 9-64
Carburant (suite)
Remplissage d'un bidon de carburant 9-66
Remplissage du réservoir 9-64
Témoin de bas niveau de carburant 5-28
Ceinture-baudrier 3-12
Ceintures de sécurité 3-9
Ceinture-baudrier 3-12
Entretien 3-16
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-11
Rallonge 3-15
Rappels 5-17
Remplacement après une collision 3-16
Utilisation pendant la grossesse 3-14
Centralisateur informatique de bord (CIB) 5-30
Centre d'aide en ligne à la clientèle 13-5
Chaînes, Pneu 10-81
Changement de vitesse
En stationnement 9-27
Sortie de la position de stationnement 9-28

Chaussées
Chaussées humides 9-12
Circuit de refroidissement 10-25, 10-26
Messages du moteur 5-42
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-77
Clés 2-2
Clignotants 6-5
Clignotants, feux de détresse ... 6-5
Combiné d'instruments 5-8
Combiné, instruments 5-8
Commande
Traction et stabilité électronique 9-44
Commande de climatisation automatique à deux zones 8-1
Commande de mode conducteur 9-46
Commandes de feux extérieurs 6-1
Compartiments
Rangement 4-1
Compartiments de rangement .. 4-1
Boîte à gants 4-2
Cache-bagages 4-4
Console centrale 4-3
Filet d'arrimage 4-5
Tableau de bord 4-1
Compteur de vitesse 5-14
Compteur journalier 5-14
Compteur kilométrique 5-14
Journalier 5-14
Conduite
Chaussées mouillées 9-12
Contrôle d'un dérapage sur l'accotement 9-4
Défensive 9-3
Ébriété 9-3
Épreuves sur piste et compétition 9-5
Hiver 9-13
Limites de charge du véhicule 9-16
Perte de contrôle 9-5
Conduite (suite)
Pour une meilleure économie de carburant 1-23
Routes onduleuses et de montagne 9-13
Si le véhicule est coincé 9-15
Conduite défensive 9-3
Conduite en compétition 9-5
Connexions OnStar[MD] 14-5
Connexions OnStar[MD] 14-5
Contrôle du véhicule 9-3
Correspondant Active Rev 9-38

D

Danger, Avertissements et Attentions iv
Déclaration de fréquence Radio 13-14

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-15
Gouvernement des États-Unis 13-15
Déflecteur d'air avant 9-21
Démarrage à distance du véhicule 2-11
Démarrage avec batterie auxiliaire 10-93
Démarrage du moteur 9-24
Diagnostics des véhicules OnStar[MD] 14-7
Diagnostics du véhicule OnStar[MD] 14-7
Différentiel à glissement limité 9-55
Direction 9-4
Commandes au volant 5-3
Réglage du volant 5-2
Dispositif antidémarrage 2-21
Dispositif d'ouverture de porte de garage 5-60
Programmation 5-60
Distraction au volant 9-2

E

Éclairage
Appel de phares 6-2
Circulation de jour (FCJ) 6-2
Commande d'éclairage 6-6
Commandes extérieures 6-1
Diode 10-44
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-8
Entrée 6-7
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-2
Lampe de courtoisie 6-6
Lecture 6-7
Messages 5-44
Plaque d'immatriculation 10-44
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Rappel de système en fonction 5-29
Sortie 6-7
Témoin de panne 5-20
Éclairage d'accueil 6-6
Éclairage d'entrée 6-7
Éclairage de sortie 6-7
Éclairage par diode 10-44
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 6-8
Embrayage à commande hydraulique 10-22
Embrayage, Hydraulique 10-22
Emergency (urgences) OnStar[MD] 14-3
Enfants plus âgés, sièges pour enfants 3-31
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 13-16
Enregistrements Maintenance 11-17
Enregistreur de données Performance 7-1
Enregistreur de données de rendement (PDR) 7-1
Enregistreurs de données d'événement 13-16
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-93

Entretien
Accessoires et modifications 10-3
Dossiers de maintenance 11-17
Étiquette d'identification des pièces 12-1
Maintenance, Informations générales 11-1
Planification des rendez-vous 13-8
Renseignements sur la commande de publications 13-13
Travaux par le propriétaire 10-6
Entretien de l'apparence
Extérieur 10-98
Intérieur 10-104
Entretien du véhicule
Entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 10-93
Pression des pneus 10-65
Entretien et soin
Supplémentaire 11-10
Entretiens
Application spéciale 11-9
Équipement électrique complémentaire 9-67
Espace de chargement
Cache-caisse 4-4
Espace de rangement arrière ... 4-2
Essieu arrière 10-39
Étalonnage 5-4
Étiquette, Paroi latérale du pneu 10-60
Exigences sur les matériaux contenant du perchlorate, Californie 10-3

F

Faire fonctionner le véhicule pendant qu'il est en position de stationnement 9-31
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-2
Feux de détresse 6-5
Fibre de carbone 9-22
Filet d'arrimage 4-5
Filet, arrimage 4-5
Filtre à air de l'habitacle 8-6
Filtre à air, habitacle 8-6
Filtre à air, Moteur 10-22
Filtre,
Filtre à air du moteur 10-22
Fixation des sièges pour enfants 3-38
Fonctionnement à grande vitesse 10-67
Fonctions de mémorisation 1-10
Frein de stationnement électrique 9-41
Freins 10-33
Antiblocage 9-40
Assistance 9-43
Liquide 10-36
Messages du système 5-39
Stationnement, électrique 9-41
Témoin du système 5-23
Fréquences radio : déclaration 13-14
Fusibles 10-46
Bloc-fusibles de coffre 10-51
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46

G

Glaces 2-25
Alimentation 2-25
Messages 5-52
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 3-14

H

Hayon 2-17
Heure 5-4
Hiver
Conduite 9-13
Horloge 5-4
Hors route
Récupération 9-4
Huile
Indicateur d'usure d'huile à moteur 10-20
Messages 5-42
Moteur 10-13
Témoin de pression 5-27

I

Identification de fréquence radio 13-14
Infodivertissement 7-1
Information complémentaire OnStar[MD] 14-7
Information complémentaire au sujet d'OnStar[MD] 14-7
Information du client
Renseignements sur la commande de guides de réparation 13-13
Informations générales
Entretien du véhicule 10-2
Entretien et maintenance 11-1
Remorquage 9-67
Interventions d'application spéciale 11-9
Introduction iii

J

Jauge de suralimentation 5-16
Jauges
Carburant 5-15
Compteur de vitesse 5-14
Compteur journalier 5-14
Jauges (suite)
Compteur kilométrique 5-14
Suralimentation 5-16
Tachymètre 5-14
Témoins et indicateurs 5-7
Température du liquide de refroidissement du moteur 5-16

K

Klaxon 5-3

L

Lampe indicatrice de statut de sac gonflable de passager 5-19
Lampes de lecture 6-7
LATCH, Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-37
Levage du véhicule, pneus 10-4
Liquide
Boîte de vitesses automatique 10-21
Freins 10-36
Rondelle 10-33

Liquide de lave-glace
Messages 5-51
Liquide de refroidissement du moteur
Indicateur de température du moteur 5-16
Témoin de température du moteur 5-26
Liquide lave-glace 10-33
Liquide refroidisseur
Moteur 10-27
Liquides et lubrifiants recommandés 11-14
Loquets pour dossier de siège 3-7
Loquets, dossier de siège 3-7

M

Maintenance
Enregistrements 11-17
Maintenance et entretien supplémentaires 11-10
Messages
Boussole 5-39
Circuit d'alimentation en carburant 5-43
Circuit de frein 5-39
Circuit de refroidissement du moteur 5-42
Clés et de serrures 5-44
Démarrage du véhicule 5-49
Engine Power (puissance provenant du moteur) 5-43
Entretien du véhicule 5-48
Glace 5-52
Huile moteur 5-42
Lampe 5-44
Liquide de lave-glace 5-51
Pneus 5-49
Porte entrouverte 5-41
Rappel du véhicule 5-51
Sécurité 5-48
Système de commande de suspension 5-45
Système de sac gonflable 5-48
Tension et de charge de batterie 5-38
Toit décapotable 5-39
Messages (suite)
Transmission 5-50
Véhicule 5-38
Vitesse du véhicule 5-51
Messages de clé et de serrure 5-44
Messages de démarrage du véhicule 5-49
Mode
Commande conducteur 9-46
Mode de conduite
Conduite sportive 9-50
Mode de conduite sportive 9-50
Mode manuel 9-34
Monoxyde de carbone
Conduite hivernale 9-13
Gaz d'échappement 9-30
Hayon 2-17
Moteur
Acheminement de la courroie d'entraînement 12-5
Aperçu du compartiment 10-8
Circuit de refroidissement 10-25, 10-26
Démarrage 9-24
Échappement 9-30
Filtre à air 10-22

Moteur (suite)
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 9-31
Indicateur d'usure de l'huile 10-20
Indicateur de température du liquide de refroidissement 5-16
Liquide refroidisseur 10-27
Messages au sujet du circuit de refroidissement 5-42
Messages d'huile 5-42
Messages de puissance 5-43
Surchauffe 10-31
Témoin de pression 5-27
Témoin de température du liquide de refroidissement . . . 5-26
Témoin de vérification et de réparation du moteur 5-20

N

Navigation
OnStar[MD] 14-3
Navigation OnStar[MD] 14-3
Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu 10-83
Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité pour pneus 10-83
Nettoyage
Soin extérieur 10-98
Soin intérieur 10-104

O

OnStar 13-17
OnStar[MD]
Système, En bref 1-24

P

Panneau de pavillon 2-28
Panneau, toit 2-28
Pare-brise
Essuie-glace/lave-glace 5-3
Remplacement 10-43
Pare-soleil 2-28
Passation de commande
Guides de réparation 13-13
Permutation, Pneus 10-72
Personnalisation
Véhicule 5-52
Perte de contrôle 9-5
Phares
Appel de phares 6-2
Automatique 6-4
Carillon de rappel des phares 5-29
Éclairage à haute intensité 10-44
Feux de circulation de jour (FCJ) 6-2
Inverseur feux de route/feux de croisement 6-2
Réglage 10-43
Remplacement des ampoules 10-44
Témoin de fonctionnement des feux de route 5-29
Pièces de rechange
Maintenance 11-16
Sacs gonflables 3-30

Planification des rendez-vous 13-8
Pneu dégonflé 10-82
Pneus 10-54
Achat de pneus neufs 10-75
Au cas d'un pneu à plat 10-82
Chaînes 10-81
Classification uniforme de la qualité des pneus 10-77
Désignations 10-62
Destinés à la compétition . . . 10-58
Dimension différente 10-77
Étiquette sur la paroi latérale 10-60
Hiver 10-56
Inspection 10-72
Levage du véhicule 10-4
Messages 5-49
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur 10-83
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, Entreposage 10-93
Permutation 10-72
Pneus (suite)
Pneus à profil bas 10-58
Pneus pouvant rouler à plat 10-56
Pression 10-67
Quand faut-il remplacer les pneus? 10-74
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus 10-79
Remplacement de roue 10-79
Système de contrôle du gonflage 10-69
Système de surveillance de la pression 10-68
Témoin de pression 5-27
Terminologie et définitions 10-62
Pneus à flancs renforcés 10-56
Pneus à profil bas 10-58
Pneus d'été 10-59
Pneus d'hiver 10-56
Pneus destinés à la compétition 10-58
Port adéquat des ceintures de sécurité 3-11
Porte
Messages entrouverte 5-41
Serrures 2-12
Serrures à commande électrique 2-15
Témoin de porte entrouverte 5-29
Verrouillage temporisé 2-15
Porte-gobelets 4-2
Position de stationnement
Pour quitter la position 9-28
Sélection de la position 9-27
Positions du commutateur d'allumage 9-22
Prises
Alimentation 5-5
Procédure de satisfaction de la clientèle 13-2
Programme
Transport de courtoisie 13-9
Programme d'assistance routière 13-6
Programme d'entretien 11-3
Liquides et lubrifiants recommandés 11-14

Programme de remboursement de mobilité GM 13-6
Programme de remboursement, mobilité GM 13-6
Programme de véhicule de courtoisie 13-9
Prolongation d'alimentation des accessoires 9-27
Propriétaires de véhicules canadiens iii

Q

Quand faut-il remplacer les pneus? 10-74

R

Rallonge, ceinture de sécurité 3-15
Rangement
Arrière 4-2
Rangement de la console centrale 4-3
Rappel d'extinction des feux extérieurs 6-2
Réglage du support lombaire ... 3-3
Sièges avant 3-3
Réglages
Lombaire, sièges avant 3-3
Régulateur automatique de vitesse 9-56
Messages 5-41
Témoin 5-29
Remorquage
Informations générales 9-67
Véhicule 10-97
Véhicule récréatif 10-97
Remorquage d'un véhicule récréatif 10-97
Remplacement des ampoules 10-45
Éclairage à haute intensité 10-44
Éclairage de la plaque d'immatriculation 10-44
Phares 10-44
Réglage des phares 10-43
Remplacement des balais, Essuie-glace 10-42
Remplacement des pièces du dispositif de ceinture de sécurité après une collision 3-16
Remplacement du balai d'essuie-glace 10-42
Remplacement du système de sacs gonflables 3-30
Réparation de dommages causés par une collision 13-10
Réparation des dégâts de collision 13-10
Réparation du sac gonflable ... 3-28
Réseau électrique
Bloc-fusibles de coffre 10-51
Bloc-fusibles de compartiment moteur 10-46
Fusibles 10-46
Surcharge 10-45
Rétroviseurs 2-25
À atténuation automatique 2-25
À commande manuelle 2-25
Alimentation 2-23
Atténuation automatique 2-24, 2-25
Chauffants 2-23

Rétroviseurs (suite)
Convexes 2-23
Inclinaison en marche arrière 2-24
Rabattables 2-23
Rétroviseurs chauffants 2-23
Rétroviseurs convexes 2-23
Rétroviseurs inclinables en marche arrière 2-24
Rétroviseurs intérieurs 2-24
Rétroviseurs rabattables 2-23
Rétroviseurs, intérieurs 2-24
Rodage de véhicule neuf 9-21
Rodage du véhicule neuf 9-21
Roues
Alignement et équilibrage des pneus 10-79
Dimension différente 10-77
Remplacement 10-79
Routes onduleuses et de montagne 9-13

S

Sacs gonflables
Ajout d'équipement au véhicule 3-28
Lampe indicatrice de statut de passager 5-19
Réparation des véhicules munis de sacs gonflables . . . 3-28
Témoin de disponibilité 5-18
Vérification du système 3-17
Sécurité
Alarme du véhicule 2-19
Messages 5-48
OnStar[MD] 14-3
Témoin 5-28
Véhicule 2-19
Sécurité OnStar[MD] 14-3
Serrures
Dispositif antiverrouillage 2-17
Porte 2-12
Porte à commande électrique 2-15
Verrouillage central 2-16
Verrouillage temporisé 2-15
Service
Messages du véhicule 5-48
Témoin de réparation du moteur 5-20
Sièges
Appuis-têtes 3-2
Avant chauffé et ventilé 3-8
Mémoire 3-4
Réglage électrique, Avant 3-2
Réglage lombaire, Avant 3-3
Sièges à dossier inclinable 3-3
Sièges à dossier inclinable 3-3
Sièges à mémoire 3-4
Sièges avant
Chauffé et ventilé 3-8
Sièges avant chauffés et ventilés 3-8
Sièges pour enfants
Ancrages inférieurs et attaches pour enfants 3-37
Bébés et jeunes enfants 3-32
Enfants plus âgés 3-31
Fixation 3-38
Systèmes 3-35

Signalement des défauts de sécurité
General Motors 13-16
Gouvernement canadien 13-15
Gouvernement des États-Unis 13-15
Signaux de changement de direction et de changement de voies 6-5
Spécifications et capacités 12-3
StabiliTrak
Témoin de désactivation 5-25
Stationnement 9-29
Au-dessus de matières inflammables 9-29
Vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 10-42
Surchauffe, Moteur 10-31
Symboles v
Système Infodivertissement 7-1, 13-18
Système de détection des occupants 3-23
Système de freinage antiblocage (ABS) 9-40
Témoin d'avertissement 5-24
Système de sac gonflable
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 3-21
Où se trouvent les sacs gonflables? 3-19
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 3-21
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 3-20
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 3-21
Système de détection des occupants 3-23
Vérification 3-29
Système de surveillance, Pression des pneus 10-68
Système de télécommande universelle 5-60
Fonctionnement 5-63
Programmation 5-60
Système de télédéverrouillage 2-3
Système Infodivertissement 13-18
Systèmes antivol 2-21
Dispositif antidémarrage 2-21
Systèmes de commande de la climatisation
Automatique à deux zones 8-1
Systèmes de commande de suspension
Messages 5-45
Systèmes de suspension variable
Traction asservie améliorée 9-55

T

Tableau de bord
Aire de rangement 4-1
Tachymètre 5-14
Tapis de plancher 10-108
Télédéverrouillage
Système de (RKE) 2-3
Témoin d'anomalie 5-20
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique 5-24
Témoin de bas niveau de carburant 5-28

Témoin de fonctionnement des feux de route 5-29
Témoin de frein électrique de stationnement 5-24
Témoin du système de charge 5-20
Témoins
Avertissement ABS 5-24
Avertissement de température du liquide de refroidissement 5-26
Avertissement du système de freinage 5-23
Disponibilité de sac gonflable 5-18
Entretien de frein de stationnement électrique 5-24
Feux de route allumés 5-29
Frein électrique de stationnement 5-24
Porte entrouverte 5-29
Pression d'huile moteur 5-27
Pression des pneus 5-27
Rappels de ceinture de sécurité 5-17
Témoins (suite)
Régulateur automatique de vitesse 5-29
Sécurité 5-28
StabiliTrak[MD] désactivé 5-25
Système de charge 5-20
Système de traction asservie (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Témoin de bas niveau de carburant 5-28
Traction asservie hors fonction 5-25
Témoins, jauges et indicateurs 5-7
Toit décapotable 2-32
Messages 5-39
Traction
Témoin de désactivation 5-25
Témoin du système (TCS)/ StabiliTrak[MD] 5-26
Transmission
Automatique 9-31
Liquide, Automatique 10-21
Liquide, Manuel 10-22
Messages 5-50

U

Urgences OnStar[MD] 14-3
Utilisateurs de téléimprimeur (TTY) 13-4
Utilisation de ce manuel iv

V

Véhicule
Commande 9-3
Le numéro d'identification (NIV) 12-1
Limites de charge 9-16
Messages 5-38
Messages de rappel 5-51
Messages de vitesse 5-51
Personnalisation 5-52
Propriétaires canadiens iii
Remorquage 10-97
Sécurité 2-19
Système d'alarme 2-19
Télédémarrage 2-11
Véhicule embourbé 9-15
Véhicule, télédémarrage 2-11
Ventilation, air 8-6
Vérification de contacteur de démarreur 10-40

Vérification du
fonctionnement de la
commande de
verrouillage de
changement de vitesse,
Boîte de vitesses
automatique 10-41
Vérification du système de
sécurité 3-15
Vérifier
Témoin de vérification du
moteur 5-20
Verrouillage temporisé 2-15
Vie privée
Enregistrement des
données du véhicule 13-16